DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13476 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — VENDREDI 27 MAI 1988

Un « cadeau » de M. Kadhafi à l'Afrique

Après avoir fait faux bond à ses pairs pour la célébration du vingt-cinquième anniversaire de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), le colonel Kadhafi offre ce qu'il a appelé un « cadeau » à l'ensemble du continent. Dans un discours prononcé le mercredi 25 mai devant le corps diplomatique, il a proposé un arrêt définitif de la guerre du Tchad et la reprise des relations diplomatiques avec plusieurs pays africains modérés – du Gabon à la Côte-d'Ivoire – pour consacrer les efforts communs au développement économique, à l'« affrontement avec le racisme en Afrique du Sud » et au « soutien au peuple palestinien ».

Le numéro un libyen a déclaré reconnaître le « régime de N'Djamena », ce qu'il n'avait jamais fait explicitement jusqu'alors, même après la conclusion d'un cessez-le-feu sous les auspices de l'OUA en septembre 1987. Il promet la libération de tous les « prisonniers de guerre » détenus en Libye et propose la mise en œuvre de ce qu'il appelle un « plan Marshall » pour la reconstruction du Tchad, allant jusqu'à se reconnaître des devoirs à l'égard des populations des villes détruites par les raids de son aviation dans le nord du pays.

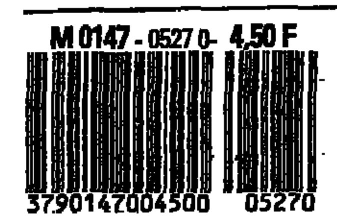
L'offre est spectaculaire mais elle n'est pas dépourvue d'ambiguïté. Le colonel Kadhafi ne dit pas s'il renonce à ses revendications sur la bande d'Aouzou, dont il a repris le contrôle après les combats de l'année dernière, mais que N'Djamena considère toujours comme partie intégrante du territoire national. Le président Hissène Habré est invité à se rendre à Tripoli pour y rencontrer M. Goukouni Oueddeï, son rival aidé par la Libye. Si le colonel Kadhafi entend placer les deux hommes sur un pied d'égalité au cours de cet entretien, il a peu de chances d'être entendu à N'Djamena. Plus inquiétant encore, l'orateur a estimé que « si les deux factions tchadiennes ne se réconcilient pas, ce sera de nouveau la guerre civile ». C'est la reprise de la thèse selon laquelle le conflit ne résulte pas de l'agression libyenne, mais de luttes internes pour la conquête du pouvoir.

Déjà échaudés plusieurs fois par les volte-face de l'imprévisible colonel, les dirigeants africains feront sans doute preuve de circonspection. Certains penseront que le moins suspect des « cadeaux » eût été sa venue en Ethiopie pour y discuter directement avec M. Hissène Habré, comme il y était invité, du problème de la bande d'Aouzou, ce territoire du nord du Tchad annexé en fait par la Libye, sous les auspices du comité créé à cet effet. La réaction naturelle est de soupçonner une nouvelle manœuvre de diversion. M. Kadhafi avait peut-être été plus affecté qu'il ne le laissa paraître par l'échec de sa candidature à la présidence de l'OUA, en 1982. Alors qu'il n'avait pas renoncé à jouer un rôle en Afrique, il faisait de nouveau figure d'accusé après son refus de dialogue.

Mais la tactique à court terme peut aller de pair avec la prise en compte d'une situation nouvelle sur l'ensemble du continent. Les Deux Grands vont, notamment, parler à Moscou des moyens de ramener la paix en Angola. Dans ce contexte de détente, les Soviétiques ont pu faire comprendre au colonel qu'ils apprécieraient peu de le voir s'en tenir à son rôle préféré de semeur de désordre.

(Lire nos informations page 7.)

M 0147 - 0527 0- 4,50 F



3790147004500 05270

La mise en œuvre de la politique gouvernementale

• M. Michel Rocard définit les devoirs de ses ministres
• La Banque de France baisse son taux d'intervention



Dans une circulaire adressée à tous les ministres et secrétaires d'Etat, M. Rocard a défini les devoirs du gouvernement envers les élus, les corps constitués et les citoyens. Véritable « code de déontologie », ce texte est la traduction du « gouverner autrement » dont parle beaucoup le premier ministre. D'autre part, M. Bérégovoy a annoncé, le jeudi 26 mai, la baisse des taux d'intervention de la Banque de France de 7,25 à 7 %.

(Lire nos informations page 32.)

Les pièges de l'ouverture

par Jean-Marie Colombani

Curieux pays ! Le président de la République dissout l'Assemblée nationale afin de se mettre à l'abri en faisant coïncider majorité présidentielle et majorité parlementaire, puis incite les Français à corriger le vote du 8 mai en affirmant qu'il n'est pas « sain » qu'un seul parti gouverne. Quant à M. Raymond Barre, que les Français désignent comme le meilleur chef de file de la droite, donc de l'opposition, il suggère de donner au président les moyens de gouverner, c'est-à-dire une majorité stable.

Ce n'est pas le moindre paradoxe d'une campagne cotonneuse, comme si les nappes du brouillard présidentiel tardaient à se dissiper. Non qu'elles dissimulent l'enjeu des élections législatives : corriger ou confirmer, comme il est plus probable, le scrutin présidentiel. Mais de l'essentiel, c'est-à-dire des lignes de force de l'action gouvernementale, et des (nouvelles) lignes de partage de la vie politique, rien, ou presque, n'est connu.

L'attentisme l'emporte donc, et avec lui une sorte de laisser-faire (le président a toutes les cartes en mains), laisser-passer (l'opposition paraît résignée à sa défaite). Nous sommes, au reste, bien loin de 1981 : il n'y a plus ni enthousiasme ni nouveauté ; ni ferveur, de la part des vainqueurs, ni fureur, de la part des vaincus.

Alors que s'amorce le second septennat de M. Mitterrand, plus rien ne paraît possible, et pourtant tout est encore possible.

(Lire la suite page 12.)

Le sommet Reagan-Gorbatchev

Un monde sans guerre froide ?

par ANDRÉ FONTAINE

RONALD REAGAN est attendu le dimanche 29 mai à Moscou. L'événement paraît si normal, aujourd'hui, que dans notre France hexagonalisée à l'extrême par deux campagnes électorales successives, on y prête à peine attention. Quatorze ans pourtant se sont écoulés depuis la dernière visite d'un président des Etats-Unis dans la capitale soviétique. Et il y a eu entre-temps l'Afghanistan et la bataille des euromissiles, qui avaient ramené les relations des deux superpuissances au plus haut niveau de tension. Mais l'impensable d'hier a vite fait, dans ce monde sans mémoire, de devenir le banal d'aujourd'hui.

De cette rencontre entre « Ronnie » et « Gorby », la quatrième en deux ans, personne, parmi les observateurs chevronnés de la scène internationale, n'attend de résultats immédiats. L'Américain est en bout de mandat, avec un crédit personnel durement entamé par l'« Irangate », par sa défaite au Congrès sur l'aide aux « contras » et par les témoignages, tous plus irrévencieux les uns que les autres, de ses anciens collaborateurs sur la manière dont Nancy et lui gèrent, avec le concours d'un astrologue, les affaires de la nation.

Reste, tout de même, qu'il voudrait finir en beauté, et qu'il ne voit d'autre chance d'y parvenir qu'une entente aussi large que possible avec le numéro un soviétique, avant son départ de la Maison Blanche, non seulement sur le désarmement, mais sur les conflits régionaux et sur les droits de l'homme, notamment sur les libertés religieuses en URSS.

Gorbatchev a tout intérêt à l'y encourager. Au-delà du débat traditionnel sur la sincérité de ses intentions, tout le monde s'accorde pour admettre qu'il a besoin d'une longue pause pour mettre en route ses réformes et répondre aux mille et un défis qui, du Vietnam à la Pologne, en passant par les républiques caucasiennes et par l'Ethiopie, agitent l'empire. Il lui faut donc engranger le maximum de fruits de la politique de rapprochement maintenant pratiquée par Reagan, et faire en sorte que le successeur de celui-ci, qu'il s'appelle Bush ou Dukakis, soit élu sur un programme de détente. Il ne lui a évidemment pas échappé que le candidat démocrate est tout disposé à enterrer le projet de guerre des étoiles dont le président sortant croyait faire, un moment, la grande œuvre de son règne, assuré qu'il était de protéger ainsi *ad vitam aeternam* la population américaine de la menace nucléaire.

(Lire la suite page 6.)

Après des années de « ténèbres »

La renaissance des écrivains chinois

Treize écrivains chinois sont arrivés, le mercredi 25 mai, en France, à l'invitation du ministère de la culture et de la direction du livre pour participer aux rencontres « Les belles étrangères », qui dureront jusqu'au 12 juin à Paris et en province.

A la mort de Mao, en 1976, la littérature chinoise était sinistrée, « *plongée dans les ténèbres* », comme le disent aujourd'hui les Chinois eux-mêmes. Les œuvres des écrivains célèbres des années 30 (Ba Jin, Mao Dun, Lao She, Qian Zhongshu) n'étaient même pas autorisées. Seul Lu Xun était quelque peu tiré de l'oubli.

Qui aurait pu imaginer que, de ce désert culturel dans lequel la Chine s'est égarée pendant vingt ans, allaient surgir, dès l'ouverture politique de la fin des années 70, des centaines d'écrivains nouveaux ? En 1985, l'Association des écrivains de Chine comptait deux mille cinq cent vingt-cinq membres, dont mille six cent soixante nommés après 1980.

Ils appartiennent à deux générations. Les premiers ont entre cinquante et soixante ans, et étaient déjà engagés dans la création littéraire avant 1957, ce qui leur valut d'être taxés d'« humanistes droitiers » lors de la répression qui clôtura l'éphémère période des « cent fleurs » et d'être expédiés dans des « camps de rééducation », où ils ont croupi pendant de longues années. C'est le cas de Bai Hua, de Liu Binyan, de Lu Wenfu, de Zhang Xianliang.

Les seconds ont entre trente et quarante ans. Lycéens à l'époque de la révolution culturelle, ils ont été envoyés dans le fin fond des campagnes chinoises en guise de formation, comme A Cheng, Han Shaogong, Mang Ke, Zhang Kangkang ou Zhang Xinxin.

C'est la réhabilitation des anciens « droitiers » et le retour en ville des jeunes exilés qui ont créé les conditions favorables à cette renaissance littéraire. Les uns comme les autres ont éprouvé d'abord le besoin de crier au monde leurs souffrances, les tragédies grotesques de la révolution culturelle. Mais la nouvelle littérature chinoise s'est ensuite rapidement diversifiée et compte aujourd'hui une dizaine de courants différents, qu'on peut regrouper, à l'instar du critique Liu Zaifu, en trois grandes tendances.

Le néo-réalisme, dans la lignée des grands écrivains des années 30, reste dominant. Il est représenté par Liu Binyan, Lu Wenfu, Zhang Xinxin, dont les œuvres cherchent à refléter fidèlement la réalité quotidienne contemporaine. Le modernisme, qui réunit, pêle-mêle, le symbolisme, l'existentialisme, le roman de l'absurde, la poésie obscure, la littérature du Grand Ouest, etc., est surtout apprécié dans les milieux intellectuels et donne lieu, souvent, à des débats qui secouent les cercles littéraires. Bei Dao, Mang Ke, Gao Xingjian se rattachent à cette seconde tendance. La littérature des racines, enfin, vise à dégager la pérennité des valeurs culturelles de la Chine, malgré ou à travers les particularismes régionaux, comme le font si bien A Cheng ou Han Shaogong.

L'extraordinaire prolifération des écrivains au cours de ces dernières années, toutes écoles confondues, n'est pas toujours allée de pair avec une amélioration notable de la qualité littéraire de leurs écrits, mais certains d'entre eux (A Cheng ou Lu Wenfu, par exemple) ne s'en sont pas moins imposés déjà comme de grands prosateurs, qui n'ont plus rien à envier, désormais, aux meilleurs stylistes d'avant 1950.

ALAIN PEYRAUBE.

(Lire page 23 notre article sur la visite des écrivains chinois à Paris et la chronique de Nicole Zand.)

Le Monde LIVRES

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Débats

PHILOSOPHIE

Heidegger : la parole à la défense...

par ROGER-POL DROIT

LA polémique se poursuit à propos de l'engagement politique de Heidegger auprès des nazis. Dernier en date, l'ouvrage de François Fédier veut montrer que les faits recensés dans le dossier de Victor Farias (1) sont tronqués, falsifiés ou interprétés avec une malveillance constante. Bref, le livre en question ne serait qu'un tissu de calomnies malhonnêtement tramé, *« un montage en vue de criminaliser Heidegger »*. En voulant forger l'image d'un Heidegger monstrueux, en faisant croire que le penseur serait demeuré toute sa vie, en secret, fidèle au nazisme, Farias répandrait une « rumeur »... visant à susciter la plus grande antipathie possible envers l'homme comme envers l'œuvre. Pour François Fédier, il s'agit donc d'abord de montrer que cette rumeur est sans fondement et que ces accusations, sans objet, sont bien des calomnies.

On n'en attendait pas moins de ce fidèle. Elève de Jean Beaufret depuis 1955, François Fédier lui a succédé à la tête de l'édition française des œuvres de Heidegger chez Gallimard. Il avait déjà publié plusieurs articles défensifs dans *Critique* en 1966 et en 1967, lors d'un précédent épisode de cet interminable feuilleton. On aurait tort, cela dit, d'ironiser sur la nouvelle montée au créneau du gardien chef de la chapelle orthodoxe. Fédier défend l'honneur et la mémoire d'un grand penseur qui fut son maître, d'un homme qu'il a bien connu, de 1958 à 1976, et qu'il juge diffamé. Ce geste est en lui-même éminemment respectable. Et la gravité de *cette affaire exige qu'on prête* à ses analyses, que l'on sait partiales, l'attention impartiale qu'il demande, sans préjuger des conclusions.

Le bénéfice du doute

On accordera volontiers à son travail le mérite de fournir des compléments d'instruction et des témoignages à décharge. Ils permettent de contrebalancer la présentation systématiquement unilatérale de Farias. Quelques exemples : Farias ne mentionne pas que la lettre confidentielle du recteur Heidegger dénonçant le professeur Baumgarten (qui voulait entrer dans les SA) comme politiquement peu sûr n'est qu'une copie, dont l'original est perdu. Il omet de préciser que Baumgarten n'est pas juif, et qu'en 1931 déjà Heidegger lui avait préféré comme assistant Werner Brock, qui, lui, était juif.

Autre type de désinformation : s'il n'y eut pas d'autodafé de livres dans les rues de Fribourg le 10 mai 1933, c'est, suggère Farias, *à cause du mauvais* temps, et non de l'interdiction que Heidegger affirme avoir donnée. Or il pleuvait sur toute l'Allemagne ce jour-là, et on allumait les piles de livres à l'essence. Pourquoi Farias ne mentionne-t-il pas ce qui peut éventuellement être mis au crédit de l'action de Heidegger ?

Si l'on veut être informé aussi bien que possible des différents *aspects du comportement* politique de Heidegger et des interprétations divergentes auxquelles ils peuvent donner lieu, il faut lire et Farias et les témoignages opposés reproduits par Fédier. Siegfried Bröse, Walter Biemel, Hermine Rohner, qui ont suivi les cours de Heidegger après *1934* ou *durant* la guerre, témoignent de ses prises de position hostiles au régime nazi, aussi bien dans ses conversations privées que dans ses cours publics.

Reste la question de fond : quel a été le sens de l'engagement politique de Heidegger ? La position de Fédier peut se résumer ainsi : le nazisme, en son fond, est une doctrine biologisante qui conduit à une élimination des « sous-hommes » et à la sélection d'une race supérieure. Etre nazi, en ce sens, constitue en soi un crime contre l'humanité. Et tout nazi convaincu est, par là même, un criminel en puissance. Mais tous ceux qui, en 1933, ont plébiscité Hitler, ou qui ont adhéré au parti peu après, ou plus tard, ne sont pas pour autant nazis en ce sens. Heidegger, pour sa part, aurait cru momentanément que l'occasion historique d'une révolution radicale se présentait. Il aurait voulu révolutionner l'université pour en faire le creuset d'une nouvelle Allemagne, sans pour autant partager aucunement le racisme antisémite des idéologues du régime. Il n'aurait donc rien accompli de criminel, sauf d'aider, momentanément et par erreur, à la mise en place du pouvoir d'assassins futurs. Fédier met donc ses lecteurs en garde contre *les erreurs de perspective* historique (1933 n'est pas 1938, encore moins 1945), insiste sur le sens spécifique de l'engagement du penseur et souligne l'absence décisive de toute affirmation antisémite dans ses textes. Après le réquisitoire du procureur Farias, un lecteur objectif doit prendre connaissance de cette plaidoirie de la défense.

Disons-le nettement : à nos yeux, cette plaidoirie est marquée par bien des faiblesses. Laissons de côté la faiblesse des explications concernant le retentissement du livre de Farias, dont on voit mal pourquoi il aurait tant d'échos s'il était aussi profondément malhonnête que le suggère Fédier. Affirmer qu'on voudrait salir Heidegger parce que *« la pensée fait peur »*, que sa grandeur attise le ressentiment, ou encore que les journalistes – évi*demment ignares... – se laissent* griser par le moindre parfum de scandale, tout cela ne vaut pas réplique.

Allons à l'essentiel : la question *politique. Il se peut que* l'expression *« national-socialisme »* ne désigne pas du tout la même chose, en 1933, sous la plume de Hitler et sous celle de Heidegger. Au moins deux séries de questions restent sans réponse. Que fait Heidegger des actes et des décrets antisémites *de cette année-là ?* Détourne-t-il le regard ? Pense-t-il que ça va passer ? Les passe-t-il aux pertes et profits (?) de « sa » révolution national-socialiste à lui ? Qu'en fait-il, dans la mesure où Fédier écrit lui-même qu'en 1933 et 1934 Heidegger va *« soutenir sans réserve le régime »* ? Les autres perplexités concernent le projet de cette « révolution » qu'aurait rêvée le recteur de l'université de Fribourg. On n'en voit pas le contenu. Fédier, curieusement, cite Marx, et surtout Simone Weil, mais on ne voit guère ce qu'a pu, précisément, croire ou espérer Heidegger au moment de son rectorat.

Le bénéfice du doute

Il se pourrait, en outre, qu'à vouloir trop prouver François Fédier en vînt, ce qui est quand même un comble, à affaiblir la démarche même de Heidegger. L'homme est esprit, l'histoire est spirituelle, le travail également. *Et aucun peuple ne réaliserait* mieux qu'un autre *« l'essence de l'humanité »*. A lire de telles affirmations, on a l'impression que la pensée du *Dasein* se réduit à une philosophie humaniste, égalitaire et vaguement spiritualiste, ce qui n'est pas tout à fait ce qu'on croyait avoir compris. S'il en était ainsi, nombre de textes heideggeriens concernant les *Grecs, l'Occident, les Allemands* – et plus généralement l'histoire de l'être... – deviendraient difficilement intelligibles. Voilà à quel prix on s'installe sur le terrain de la polémique...

Au fil des pages, il arrive aussi qu'on doive se frotter les yeux avant d'être sûr d'avoir bien lu. Pourquoi le bref hommage (douze pages) rendu en 1964 par *Heidegger au prédicateur* catholique, nationaliste et anti-juif du dix-huitième siècle Abraham A Sancta Clara n'est-il pas traduit en français vingt-quatre ans plus tard ? Ce n'est *pas* que ce texte soit gênant, mais non, ni même qu'il soit dépourvu d'intérêt philosophique, ce qui est possible. C'est que la traduction de ce texte est... *« extrêmement difficile »*. On croit rêver.

D'ailleurs, sur deux points sensibles révélés par le livre de Farias, l'admiration de Heidegger pour Abraham A Sancta Clara et *son envoi, en 1960, d'un livre* dédicacé au théoricien raciste Eugen Fischer (2), Fédier n'est pas probant. Il n'explique pas ce que peut signifier l'hommage du penseur à un orateur de choc qui veut réveiller la foi chrétienne, ni en quel sens Heidegger peut y voir (si la traduction de Farias est correcte...) *« un maître pour notre vie et un maître pour notre langue »*. Quant à la dédicace de 1960 à Eugen Fischer, elle n'est horrible, évidemment, que si Heidegger a su le rôle joué par cet ancien collègue. Fédier montre qu'il est probable qu'il n'en ait rien su.

Probable n'a jamais voulu dire certain. Possible ne signifie pas prouvé. Tout le geste de Fédier consiste à montrer qu'on ne peut pas conclure au « nazisme » de Heidegger, parce qu'il est toujours possible d'interpréter autrement ses discours, ses comportements, voire ses silences. Même *s'il y faut parfois* une bonne dose d'ingéniosité, il est clair que cela suffit pour déstabiliser l'image outrée d'un Heidegger absolument et continûment nazi brossée par Farias.

Mais cela suffit-il pour placer Heidegger au-dessus de tout soupçon ? Au bénéfice du doute, on ne gagne pas grand-chose. Que Heidegger ne soit pas un criminel n'en fera pas un démocrate. Etre radicalement réactionnaire n'est évidemment pas un crime. Mais rien n'interdit d'avoir plus de sympathie, éthique et politique, pour *des figures allemandes de la* même époque, comme celle de Karl Jaspers, qui ne sont pas équivoques.

(1) *Heidegger et le nazisme*. Ed. Verdier (*le Monde* du 14 octobre 1987).

(2) Rectifions à ce propos une erreur figurant dans notre article du *Monde* du 5 février. En 1927, sous la République de Weimar, Eugen Fischer dirigeait le département d'anthropologie, d'hérédité humaine et d'hygiène raciale du Kaiser-Wilhelm-Institut de Berlin (et non « du Reich », évidemment).

★ HEIDEGGER : *Anatomie d'un scandale*, par François Fédier. Précédé d'un « Essai biographique » de François Vezin. Ed. Robert Laffont, 244 p., 95 F.

LÉGISLATIVES

Chrétiens et socialistes

par GEORGES HOURDIN (*)

LE vote que nous allons émettre le 5 juin est *important*. Le maintien d'institutions politiques libres, en France, en dépend. Chacun votera donc selon sa conscience et l'idée qu'il se fait de la meilleure façon dont on peut répon*dre aux défis du monde* moderne. Les chrétiens sont des citoyens comme les autres. Ils se décideront, eux aussi, selon leur conscience. Le concile Vatican II les y pousse. Pour ma part, je *voterai pour le candidat républi*cain et socialiste.

Nous serons, je le crois, nombreux à agir ainsi. Les statistiques des sondages affirment que les catholiques pratiquants votent à droite ou à l'extrême droite dans une proportion de 80 %. Il faut s'entendre sur ce que signifie cette épithète de « pratiquant ». Les sociologues la prennent dans un sens trop étroit. Les catholiques qui se sentent fortement liés à l'enseignement de l'Evangile transmis jusqu'à nous par l'Eglise sont en bien plus grand nombre que les sondages ne le disent. Devant les mutations de la société post-industrielle, devant la percée du Front national, devant les enjeux qui sont en cause, c'est du côté de la démocratie que sont beaucoup de chrétiens.

∴

Il ne s'agit pas, au cours des jours qui viennent, de se laisser entraîner par un chef politique, si séduisant qu'il soit, ou de voter comme le font les autres, ou comme on a l'habitude de le faire. La décision est grave. Elle mérite examen et *réflexion*.

Le paysage politique a brusquement changé. Un tremblement de terre, a-t-on dit. Nous avons tous découvert que la Vᵉ République avait, en grande partie, épuisé sa vertu d'effica*cité. Pourquoi ?* Mais parce que l'histoire, désormais, va très vite. Les circonstances sont à nouveau très différentes. Les défis que nous lançait la deuxième guerre mondiale sont remplacés *par ceux que nous adresse* aujourd'hui une société postindustrielle terriblement technicisée. La tâche qui est devant nous, si nous voulons rester fidèles à notre tradition de liberté *politique et si nous voulons* adapter les institutions républicaines aux exigences de la fin du vingtième siècle, est une tâche très neuve, qui suppose, pour être menée à bien, ténacité, *esprit de création et de sacrifice*. Elle exige des regroupements et des ouvertures. Elle impose un recentrement.

∴

Les chrétiens et les socialistes peuvent travailler ensemble. J'en suis depuis longtemps convaincu. En 1973, j'avais publié un livre sur ce sujet. J'y avais montré que les malen*tendus qui avaient jusqu'alors* déchiré ces deux courants de *pensée s'étaient* dissipés peu à peu aux vents de l'histoire, comme Jean XXIII le prévoyait. Le Parti socialiste de 1988 est, *aujourd'hui, comme était le Parti* radical en 1919. C'est un parti de centre gauche. Les hommes qui le dirigent ont appris à gouverner. Ils ont acquis expérience et compétence. On trouve déjà *parmi eux un certain nombre de* catholiques et de protestants réunis. Ce qui les séparait de nous autrefois (la question de l'école ou la laïcité) a cessé d'être un sujet de division. Il serait ridicule de prolonger ces archaïsmes. Ces vieux débats sont révolus ou dépassés.

∴

Dans ce livre, qui s'intitulait *Catholiques et socialistes* (1), je proposais un programme de réformes. Après quinze ans d'indifférence, ces réformes sont devenues actuelles. Elles font la *« une » des journaux et des pro*grammes gouvernementaux. La lutte contre le chômage des jeunes, les réformes de l'Université et de l'éducation, le développement systématique de la formation professionnelle, en étaient les principaux points. Je demandais également l'aménagement de nos institutions politiques, et que le travail législatif du Conseil économique, de l'Assemblée nationale et du Sénat soit réparti et diversifié entre eux. Bref, je proposais alors – et je propose toujours – que, dans un univers si moderne, si *terriblement technique*, la France se présente comme une démocratie solidaire, aux institutions souples, capable d'assurer les besoins de tous ses citoyens, capable de tenir dignement sa place *dans l'Europe*, soucieuse, enfin, d'aider les pays pauvres du tiers-monde, notamment en Afrique.

Ma famille politique d'origine est la démocratie chrétienne. J'ai appartenu successivement au Parti démocrate populaire, puis au Mouvement républicain populaire. Au fil des années, j'ai renoncé à tenter de baptiser une république qui voulait rester laïque. J'ai choisi d'être chrétien démocrate, c'est-à-dire de réaliser cette démocratie moderne, populaire et juste dont la France a besoin pour devenir une grande nation dans l'Europe confédérée du vingt et unième siècle. Je ne demande au député pour lequel je vais voter que d'aller dans cette voie-là.

(*) Fondateur des publications de *la Vie catholique* et de *Croissance des jeunes nations*.

(1) Editions Grasset.

Au courrier du Monde

INITIÉS

Sondages et rumeurs

Michel Kajman, dans son article sur « *Le temps des questions* » (*le Monde* du 11 mai), pose judicieusement la question du rôle des sondages d'opinion dans l'élection présidentielle et de la modification éventuelle de la loi de juillet 1977. Cette loi a des côtés positifs en ce qu'elle institue une commission des sondages chargée de veiller, dans le domaine de la prévision électorale, à l'objectivité et à la qualité des sondages publiés ou diffusés. Mais elle comporte un article qui, à mon avis, devrait être supprimé : celui qui interdit, *« par quelque moyen que ce soit, la publication, la diffusion et le commentaire de tout sondage »* pendant la semaine qui précède chaque tour de scrutin. En effet, cette sorte de censure légale a pour conséquence de favoriser indûment ceux qui ont accès aux résultats de sondages faits au cours de cette période (notamment les états-majors des partis politiques) et de défavoriser les simples citoyens, qui ont – ou devraient avoir – autant droit à l'information.

A ce sujet, on a pu entendre récemment Alain Duhamel, sur les ondes d'Europe 1, déclarer qu'à la veille du second tour de l'élection présidentielle, de nombreux chroniqueurs politiques avaient été « informés » téléphoniquement que les résultats d'un ultime sondage donnaient des chiffres extrêmement serrés, pratiquement 50-50 pour les deux candidats, et que rien n'était encore joué...

Si les sondages portant sur les intentions de vote avaient pu être librement publiés, sous le contrôle de la *commission précitée*, une telle « information » – apparemment fabriquée dans quelque officine partisane – n'aurait reçu aucun crédit.

Au fait, quelqu'un s'est-il soucié de faire rechercher l'origine de cette fausse nouvelle, afin d'en poursuivre les auteurs et les propagateurs ?

JACQUES-RENÉ RABIER
(Bruxelles).



7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

En menant mercredi une nouvelle opération au Liban sud

Israël poursuit sa lutte contre le Hezbollah

A la suite de la nouvelle opération israélienne au Liban sud, le chef du gouvernement libanais, M. Selim Hors, a saisi, le mercredi 25 mai, le Conseil de sécurité, sans cependant en demander la convocation. La précédente démarche libanaise à l'occasion d'incursions israéliennes s'était heurtée à un veto américain.

Selon Beyrouth, l'opération de mercredi, menée conjointement par l'armée israélienne et son allié de l'ALS, aurait fait douze morts et seize disparus dans les rangs de la résistance islamique, émanation du Hezbollah, et trois morts et dix blessés dans ceux d'Amal.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

« Nous continuerons à prendre des initiatives pour assurer la protection de la zone de sécurité et des localités de Haute-Galilée », a expliqué le commandant de la région nord, le général Yossi Peled, après la nouvelle opération effectuée par Tsahal au Liban sud contre le village de Louayzé. Cette opération, qui intervient trois semaines après la « bataille de Maidoun », illustre un des objectifs que s'est fixé l'armée israélienne au Liban sud : détruire l'infrastructure installée par l'organisation chiite pro-iranienne Hezbollah à la lisière de la zone de sécurité.

Situé à 1 kilomètre au-delà de cette zone de sécurité, au nord de Nabatieh, Louayzé est, comme Maidoun, un village abandonné de ses habitants, transformé en position avancée du Hezbollah. Cette nouvelle opération n'avait pas la même envergure que celle du 4 mai contre Maidoun, qui était un véritable camp retranché. Elle ne comportait pas non plus les mêmes risques, car Louayzé est éloigné des positions de l'armée syrienne. Il s'agissait cette fois d'une action conjointe de Tsahal et de l'ALS (Armée du Liban sud, alliée d'Israël) qui a duré en tout neuf heures.

Elle a commencé mercredi à l'aube par des tirs d'artillerie et de blindés de l'armée israélienne sur Louayzé, puis l'aviation a bombardé plusieurs bâtiments. Ensuite, les hommes de l'ALS ont franchi la limite de la zone de sécurité et ont pénétré à l'intérieur du village pour procéder à l'opération de « nettoyage » proprement dite.

On explique à Jérusalem que les miliciens du Hezbollah avaient subi un entraînement dans la région de Baalbek avant de s'intaller à Louayzé. Par ailleurs, on souligne que les soldats israéliens, qui ont détruit des batteries de mortiers autour du village, n'ont pas transgressé la limite de la zone de sécurité. Les tirs d'artillerie et de blindés ont été effectués à partir de positions à l'intérieur de cette zone.

Tout porte à croire donc que cette opération israélienne ne sera pas la dernière contre des bases du Hezbollah au Liban sud. Contrairement à ce qui s'est passé à Beyrouth, l'organisation pro-iranienne a subi au Liban sud de sérieux revers dans le conflit interchiite qui l'oppose au mouvement Amal. Cependant, après la liquidation de Maidoun et de Louayzé, le Hezbollah dispose encore d'autres positions avancées dans ce secteur, et, en attaquant ces bases, Tsahal et l'ALS parachèvent aussi en quelque sort, le travail effectué au Liban sud par Amal contre le Hezbollah. *(Intérim.)*

Disparition d'un médecin belge

Beyrouth *(AFP)*. – Un médecin belge, le docteur Jan Cools, travaillant pour l'organisation humanitaire NORWAC *(Comité d'aide norvégien)* au Liban, est porté disparu depuis samedi au Liban sud, a annoncé cette organisation, le mercredi 25 mai à Beyrouth. Le NORWAC indique avoir pris mercredi des contacts avec les organisations libanaises et palestiniennes au Liban sud pour connaître le sort du docteur Cools, célibataire, trente-deux ans, qui avait quitté samedi le camp de réfugiés palestiniens de Rachidiyé (88 kilomètres au sud de Beyrouth), où son organisation dispose d'une antenne médicale pour la ville voisine de Tyr qui est sous le contrôle du mouvement chiite Amal. Le docteur Cools a affirmé à ses collègues, avant de quitter son domicile dans le camp, qu'il allait rejoindre, à Tyr, une autre équipe de NORWAC travaillant dans le camp palestinien de Qasmieh, plus au nord, et revenir avec les membres de cette équipe à Beyrouth.

Il s'agit de la troisième disparition au Liban, depuis le début de l'année, d'étrangers œuvrant pour des organisations humanitaires au Liban sud.

Le Fath-Conseil révolutionnaire (groupe d'Abou Nidal) détient, en outre, cinq otages belges d'une même famille, les Houtekins, ainsi qu'une Française, Jacqueline Valente, et ses trois enfants, enlevés alors qu'ils voyageaient à bord d'un bateau de plaisance, le *Silco*, en Méditerranée orientale à la fin de 1987.

Grève générale dans les territoires occupés

Jérusalem *(AFP)*. – La Cisjordanie et la bande de Gaza occupées ont été paralysées, le mercredi matin 25 mai, par une grève générale pour commémorer le quarantième jour de l'assassinat, à Tunis, de Abou Jihad, commandant en chef adjoint de l'OLP. Les commerçants ont gardé leurs rideaux baissés, les autobus ont observé la grève, et la grande majorité des cent mille Palestiniens qui viennent travailler quotidiennement en Israël sont restés chez eux.

Pour éviter des désordres à cette occasion, l'armée israélienne avait adopté mercredi, *« à titre préventif »*, une série de mesures limitant la circulation dans les territoires occupés. En Cisjordanie, les soldats ont bouclé plusieurs localités, dont Idna, près de Hébron, et Tammun (au nord de Naplouse), où l'armée avait procédé à l'aube à plusieurs arrestations. *On a également appris* qu'un Palestinien avait été blessé à Tulkarm à la suite de heurts entre manifestants et soldats israéliens.

Dans la bande de Gaza, le couvre-feu a été imposé à deux camps de réfugiés, Shatti et Bureij, où un Palestinien avait été tué mardi par des tirs de soldats israéliens, et à plusieurs quartiers de la ville de Gaza, notamment sa principale artère, la rue Omar-Moukhtar, a annoncé un porte-parole de l'armée. Les soldats israéliens ont également bouclé les camps de Jabalia, Nusseirat et Khan-Younis, ainsi que les localités de Bani-Suheila et d'Abasan, selon le porte-parole.

Le piétinement des Syriens à Beyrouth-Sud

Les Libanais se réjouissent des déboires de Damas mais redoutent une victoire des forces pro-iraniennes

BEYROUTH
de notre correspondant

Le coup d'arrêt donné par l'Iran à la Syrie, aux portes de la banlieue sud de Beyrouth, est accueilli avec une satisfaction mêlée de crainte en milieu chrétien et une frayeur teintée de satisfaction en milieu musulman. Comme quoi la majorité des Libanais, bien que profondément divisés, ne sont parfois pas si éloignés les uns des autres.

Partant de l'axiome simple selon lequel « l'ennemi de mon ennemi est mon ami », les ultras du camp chrétien se réjouissent des déboires des Syriens, convaincus qu'ils mettent ceux-ci en situation de ne plus pouvoir se retourner contre eux. Les médias des Forces libanaises sont devenus par un étrange paradoxe le porte-voix des intégristes, comme ils ont été celui des Palestiniens et sont celui de tous ceux qui s'opposent à la Syrie.

Mais au sein de la population chrétienne, bien que l'« anti-syrianisme » soit répandu, même parmi les gens de raison qui considèrent comme un mal nécessaire de trouver une entente avec Damas, le Hezbollah sème l'effroi. Sa victoire, qui l'installe aux marches du pays chrétien, sur la ligne de démarcation, inquiète. Moins cependant que son dessein : cette République islamique calquée sur le modèle iranien, qu'il prône déjà pour le Liban. Chacun se rassure, en tirant des plans sur la comète, des plans, qui, inéluctablement, pour avoir quelque consistance, supposent une victoire... de la Syrie, seule capable de contrer le mouvement intégriste et de l'empêcher de transformer son succès en lame de fond.

Pour les chrétiens, c'est donc le cercle vicieux : même si, dans l'immédiat, la guerre interchiites et l'épreuve de force entre Damas et intégristes les rassérènent, les perspectives qu'elles ouvrent sont toutes aléatoires.

Au sein de l'islam libanais, les réactions ne sont pas les mêmes selon que l'on est sunnite, druze ou chiite. Les druzes comme les sunnites éprouvent un subtil plaisir face aux déboires du grand frère syrien, comme une petite bouffée d'amour-propre. Mais, fondamentalement, ils placent leurs espoirs dans les Syriens, et comptent sur eux pour mâter l'intégrisme à Beyrouth-Ouest de crainte qu'il n'y fasse tache d'huile en milieu sunnite, ou bien se réveille à Tripoli où les Syriens en sont difficilement venus à bout il y a deux ans et demi, et s'amplifie à Saïda ainsi que dans la Bekaa ouest.

La crédibilité entamée

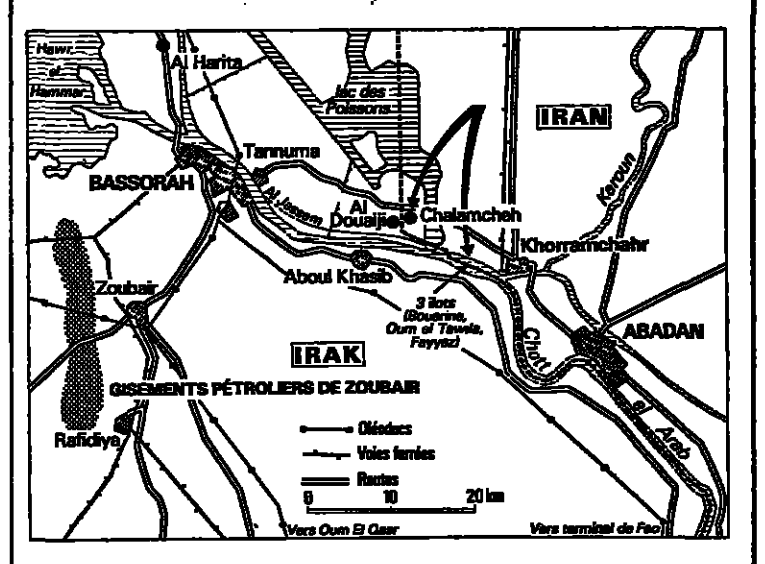
L'échec subi jusqu'à présent par Damas les laisse inquiets et perplexes car, ils en conviennent, quelle que soit l'issue de son épreuve de force avec Téhéran et les intégristes chiites, la Syrie sera en fin de compte perdante, puisque, aux yeux de tout le monde, il lui aura fallu se soumettre aux conditions de l'Iran et attendre, en rongeant son frein, son agrément pour agir. Si même l'Iran ne lui imposait finalement aucune condition, ce qui est difficilement concevable, personne ne le croira et Damas donnera en tout cas l'impression d'être passé sous les Fourches Caudines de son allié-rival. Sauf à effectuer une entrée en force dans la banlieue sud au prix d'un bain de sang que la Syrie cherche précisément à éviter. En termes de crédibilité, le mal est déjà fait pour Damas.

Durement éprouvée, secouée dans ses soubassements, déboussolée, la population chiite, pour sa part, en veut autant aux intégristes qui ont déclenché cette guerre dévastatrice qu'au mouvement Amal parce qu'il n'a pas su leur résister et qu'il est, de surcroît, prisonnier de son alliance syrienne. Pour regagner les faveurs des petites gens, qui forment la quasi-totalité des habitants de la banlieue sud, le Hezbollah, passant du stade de la conquête du pouvoir à celui de sa gestion, recense les dégâts dans le but proclamé d'indemniser les victimes, avec des dollars fournis par Téhéran. Mais il entend, là où il a pris le pouvoir, que la vie se déroule selon ses préceptes rigoristes, sans concession, allant jusqu'à faire éteindre les radios des voitures lorsqu'elles sont branchées sur de la musique. On en est là dans la banlieue sud « hezbollatisée » à 90 %.

LUCIEN GEORGE.

La guerre du Golfe

Cinq semaines après la victoire de Fao, l'Irak réoccupe la région frontalière de Chalamcheh, au sud du front



Cinq semaines après la reconquête de la péninsule stratégique de Fao, l'Irak a annoncé une nouvelle victoire de son armée remportée, le mercredi 25 mai, dans la région de Chalamcheh.

Selon Bagdad, l'armée irakienne a réussi dans une opération-éclair qui a duré moins de dix heures à libérer cette région frontalière située à 13 kilomètres de Bassorah, capitale méridionale du pays. Cinq divisions iraniennes, soit quelque 13 500 hommes, auraient été *« entièrement anéanties »* au cours de cette offensive.

L'état-major irakien a annoncé que la garde républicaine, corps d'élite chargé des missions difficiles, et le 3e corps d'armée avaient réussi en milieu d'après-midi à reconquérir toutes les positions occupées dans ce secteur par l'Iran lors de son offensive Kerbala-3 lancée en janvier 1987.

Les positions libérées sont, selon l'état-major, les rives des fleuves Al-Jassem et Al-Douaiji, la partie sud du Lac des poissons, l'île de Oumd-Tawila – dans le fleuve de Chott-Al-Arab, au sud de Bassorah – et les postes frontaliers de Boubyane et de Kut-Soadi. *L'opération*, appelée « Tawakkalna aala Allah » « Comptons sur Dieu »), est la deuxième offensive d'envergure annoncée par l'Irak sur le front, après la libération, le 18 avril, de la péninsule stratégique de Fao, que contrôlait l'Iran depuis février 1986.

D'une superficie de 20 à 25 kilomètres carrés, la région de Chalamcheh abrite l'un des plus importants points de passage frontaliers entre Bassorah et la ville iranienne de Korramchahr. Elle avait été occupée à la suite de très violents combats aux abords d'un canal artificiel de défense, alimenté par les eaux du Chott-Al-Arab, auquel il est relié par des canaux secondaires, au nord et au sud de Bassorah. A partir de ce canal, une large étendue avait été délibérément inondée par l'Irak, formant ainsi le Lac des poissons.

Dans le cadre de Kerbala-5, les forces iraniennes avaient également avancé le long du fleuve Chott-Al-Arab, frontière naturelle entre les deux pays dans ce secteur, occupant le village irakien d'Al-Douaiji, ainsi que trois îlots du fleuve.

L'annonce de la reconquête de Chalamcheh intervient moins de quarante-huit heures après les déclarations du ministre de la défense, le général Adnan Khaïrallah, selon lesquelles l'Irak comptait non seulement libérer son territoire, mais également mener des offensives en territoire iranien. Ces offensives auraient pour but, selon le général Khaïrallah, d'occuper les localités iraniennes à partir desquelles la *« sécurité »* de l'Irak est menacée. Il avait cité nommément les villes de Mehran et de Dehloran, au centre du front, et la région de Chalamcheh, précisant que des opérations semblabes à celle déclenchée à Fao avaient été d'ores et déjà mises au point.

Selon des sources informées à Bagdad, cette opération s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle stratégie consistant à reconquérir progressivement les positions occupées par l'Iran en territoire irakien. Après la libération de Fao et de la région de Chalamcheh, ces positions sont principalement situées dans le Kurdistan irakien, où l'Iran affirme occuper, depuis mars dernier, 1 500 kilomètres carrés autour de la ville de Halabja. – *(AFP.)*

La Chine, marchand de canons tous azimuts

Le Pakistan a procédé récemment aux premiers essais d'un missile susceptible de transporter des charges nucléaires, a annoncé le *New York Times*, citant des sources américaines. L'engin serait capable d'atteindre les deux plus grandes villes indiennes, New-Delhi et Bombay. Il serait de conception pakistanaise mais aurait bénéficié de l'assistance technologique d'experts chinois.

La Chine joue un rôle de plus en plus voyant dans le marché international des armes. La présence de fusées Silkworm dans le golfe Persique et la vente récente de missiles de portée intermédiaire de type CSS-2 – d'une portée d'environ 2 500 kilomètres – à l'Arabie saoudite n'en sont que les manifestations les plus récentes, et les plus voyantes.

Le ministre israélien de la défense, le général Rabin, a démenti, le lundi 23 mai, les informations publiées par le *Washington Post* selon lesquelles des spécialistes israéliens ont travaillé en Chine au perfectionnement de ces missiles, peut-être sans savoir à qui ils étaient destinés. Selon le quotidien américain, ces experts israéliens auraient aidé les Chinois à améliorer le système de guidage des CSS-2 et à les modifier pour qu'ils puissent lancer des charges conventionnelles.

Coopération avec Israël

Depuis plusieurs années, la Chine a considérablement développé ses ventes d'armes vers les pays du tiers-monde, essentiellement l'Irak et l'Iran – dont elle est devenue le principal fournisseur, – et elle se place aujourd'hui au cinquième rang mondial des marchands de canons. Ces derniers temps, les informations à ce sujet se sont multipliées, souvent suivies de protestations indignées de la part de Pékin. Le ministère chinois des affaires étrangères vient de démentir avoir conclu des contrats avec l'Argentine et la Thaïlande et coopérer militairement avec Israël.

Devant les multiples protestations de Washington, irrité de voir l'*« ami »* chinois alimenter l'Iran en armes, au point d'avoir imposé des sanctions comme l'embargo sur les transferts de haute technologie et la mise sur la « liste noire » du Pentagone, Pékin continue d'affirmer sans sourciller ne rien vendre.

Et pourtant, les informations ne manquent pas : fourniture à l'Iran de fusées Silkworm, de chars, chasseurs-bombardiers Badger et d'armes légères ; à l'Arabie saoudite de fusées capables d'atteindre l'Iran ; à l'Irak, d'importants matériels – dont également des Silkworm – et de techniciens chinois ; à l'Egypte d'avions de combat ; négociations avec la Thaïlande l'an dernier pour la vente d'une cinquantaine de chars T-69, de batteries anti-aériennes et de pièces d'artillerie à des prix de dumping ; ventes d'armes à la Libye...

La plupart de ces armes sont fabriquées en Chine, à a partir de modèles soviétiques déjà anciens et améliorés sur place. Les Chinois disposent d'excellents ingénieurs. Mais, en dépit de leurs démentis, ils ont bien bénéficié, semble-t-il, de l'assistance d'experts israéliens. Selon des journaux de Hongkong, *un intermédiaire israélien résidant* dans la colonie britannique a été arrêté en décembre dernier. M. Zvi Gavni aurait fourni de faux passeports philippins à cinq techniciens israéliens des Israel Military Industries (IMI) pour se rendre sans attirer l'attention à Pékin.

L'assemblage de mitraillettes UZI aurait été discuté à cette occasion. Israël aurait en outre vendu le système radar de son avion Lavi – dont la production a été interrompue en 1987 – aux Chinois. Déjà, en 1984, les attachés militaires occidentaux avaient remarqué l'étrange similitude entre le canon des chars chinois défilant à l'occasion de la fête nationale et celui des chars israéliens.

On comprend la discrétion de tels marchandages, Pékin ne voulant pas ternir son image de marque auprès des pays du tiers-monde, arabes en premier lieu. Mais la Chine, pour laquelle la fourniture d'armes a perdu la signification idéologique qu'elle avait durant l'ère maoïste, pense désormais avant tout à gagner de l'argent. *Comment expliquer autrement ces* ventes tous azimuts, y compris à des adversaires en train de se faire la guerre – dans le Golfe, – ou l'invitation qui aurait été faite, selon le très sérieux *Jane's Defence Weekly*, à l'Afrique du Sud de participer à une exposition de matériel militaire à Pékin.

Il faut dire que les ventes d'armes représentent un pactole non négligeable, à la fois pour l'économie chinoise, qui souffre d'une pénurie endémique de devises, et pour une armée populaire de libération (APL) mise au pain sec par M. Deng Xiaoping. Ainsi l'industrie d'armement aurait, selon des estimations, vendu pour 2 milliards de dollars d'armes à l'étranger en 1986 (5,9 milliards de 1980 à 1983). Des corporations comme NORINCO (China North Industries Corporation) ou Poly Technologies, dépendant de la CITIC et dont, selon le *Washington Post*, le président ne serait autre que le gendre de M. Deng, M. Hu Ping, sont chargées de ces exportations.

Il s'agit donc avant tout d'une affaire commerciale. Le ministère des affaires étrangères est, de toute évidence, laissé en dehors de la plupart des tractations. En particulier, il ne paraît pas avoir été consulté de manière systématique avant la conclusion de l'accord avec l'Arabie saoudite.

Le décalage entre militaires et diplomates est évident : tandis que ces derniers rassurent, par exemple, les Etats-Unis – comme au début de l'année l'ex-ministre des affaires étrangères Wu Xueqian, – les marchands de canons chinois continuent, directement ou par l'intermédiaire de la Corée du Nord, à armer l'Iran. Ce qui n'avait pas empêché la Chine, en 1984, selon la *Far Eastern Economic Review* de Hongkong, d'accepter d'entrer dans un *« coup tordu »* du colonel North pour fournir des armes aux « contras », avant de retirer ses billes pour normaliser ses relations diplomatiques avec Managua...

PATRICE DE BEER
et FRANCIS DERON.

Europe

SUISSE

Le Conseil fédéral dénonce un projet de référendum sur la suppression de l'armée

BERNE
de notre correspondant

La neutralité de la Suisse ne saurait se concevoir sans armée. Si le doute pouvait effleurer certains esprits, le gouvernement helvétique vient de le réaffirmer haut et fort en *condamnant sans appel*, le mercredi 25 mai, une initiative populaire réclamant ni plus ni moins que *« la suppression de l'armée »*.

Il y a quelques années, la plupart des Suisses s'étaient montrés incrédules quand un groupe de pacifistes et de militants d'extrême gauche avait osé s'attaquer ouvertement au tabou sacro-saint de l'armée, poussant l'audace jusqu'à en proposer l'abolition pure et simple.

Dans un pays où chaque citoyen est, en principe, aussi soldat, pareille démarche paraissait relever de la provocation, sinin du sacrilège. Pourtant, en vertu du droit d'initiative en vigueur dans la confédération, les promoteurs du projet avaient réussi, en 1986, à recueillir 111 300 signatures, soit plus que les 100 000 requises pour obtenir l'organisation du référendum.

Dans un long message qu'il vient d'adresser au Parlement, le Conseil fédéral estime que *« l'extémisme de ce projet en fait un cas unique dans toute l'histoire du droit d'initiative en Suisse »*. Il le juge *« incompatible avec les obligations découlant de la neutralité permanente et armée de la Suisse »* et lui reproche de *« ne pas tenir compte des enseignements de l'histoire »*. Parmi d'autres arguments, le gouvernement souligne que *« la politique active en faveur de la paix et de la prévention de la guerre par la préparation de la défense ne s'excluent pas, mais se complètent »*.

Toutes les grandes formations, y compris le Parti socialiste, acceptant largement le principe de la défense nationale, cette initiative devrait être nettement repoussée quand elle sera soumise à l'appréciation du Parlement. Ses auteurs ne se font d'ailleurs guère d'illusion, non plus sur le sort que lui réservera le corps électorale appelé à trancher en dernier ressort vers la fin de 1989. Leur principal objectif n'était-il pas avant tout de susciter un débat sur la place de l'armée dans la Suisse d'aujourd'hui ? Du résultat des urnes, il ressortira s'il aura profité à l'armée ou à ses détracteurs.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

● **Expulsion d'un diplomate soviétique.** – Un attaché de l'ambassade d'URSS à Berne, membre du Comité d'Etat pour la science et la technique (GKNT), a été déclaré *persona non grata* en raison d'activités d'espionnage en Suisse, a annoncé, le mercredi 25 mai, un communiqué du ministère public à Berne. Le diplomate, dont le nom n'a pas été divulgué, a déjà quitté la Suisse.

L'enquête de la police suisse a établi qu'il avait noué des contacts avec des entreprises, instituts et particuliers engagés dans l'industrie et la recherche. – *(AFP.)*

IRLANDE DU NORD

Un projet de loi contre la discrimination religieuse dans l'emploi

Un projet de loi pour lutter contre la discrimination religieuse sur le marché du travail en Ulster a été rendu public, le mercredi 25 mai, par l'Office britannique de l'Irlande du Nord.

Reconnaissant que le taux de chômage dans la population masculine catholique de la province est deux fois et demie plus élevé que pour les protestants, l'Office indique que le principal objectif du projet est de rendre illégales les pratiques de *« discrimination indirecte »* à l'embauche.

Le texte évoque notamment la pratique qui consiste à recruter toujours dans les mêmes écoles ou à demander aux employés d'une entreprise de recommander d'éventuels candidats.

Les nouvelles mesures envisagées feront obligation aux employeurs de déclarer le nombre de protestants et de catholiques qu'ils emploient, sans aller toutefois jusqu'à imposer des quotas reflétant l'équilibre entre les deux communantés (40 % de catholiques et 60 % de protestants).

L'égalité des chances sur le marché du travail est une vieille revendication des catholiques. Elle fait partie des domaines pour lesquels le gouvernement de Dublin pressait Londres d'agir dans le cadre de l'accord anglo-irlandais de 1985, réactivé après les violences meurtrières du mois de mars dernier. – *(AP, UPI.)*

POLOGNE

Licenciements d'ouvriers grévistes

Dix-neuf ouvriers, pour la plupart membres de Solidarité, ont été licenciés ces derniers jours pour avoir participé aux mouvements de grève en Pologne il y a quelques semaines, a-t-on indiqué de source dissidente à Varsovie.

Parmi les licenciés figure M. Andrzej Szewczuwaniec, qui avait dirigé la grève aux aciéries de Nowa Huta, près de Cracovie. Chef du comité de grève, il avait pu s'enfuir au moment de l'intervention des forces de l'ordre dans le combinat et était entré depuis dans la clandestinité.

Par ailleurs, deux responsables de Solidarité emprisonnés le 6 mai pendant le mouvement de grève, MM. Bogdan Lis et Czeslaw Nowak, ont été libérés le mercredi 25 mai. Quatre militants de Wroclaw, en Silésie, dont un responsable local du syndicat dissous, M. Joref Pinior, sont toujours en prison. Ils sont accusés d'avoir agressé un gardien pendant les grèves. – *(AFP, UPI.)*

● **RECTIFICATIF : Tchécoslovaquie.** – Dans notre article sur la nomination de trois évêques en Tchécoslovaquie, paru dans nos éditions du 20 mai, nous avons écrit par erreur que l'évêque de Vrana était mort à l'automne dernier. Il s'agit de Mgr Vrana, évêque d'Olomouc.

● **PRÉCISION : Turquie.** – Dans nos éditions du 26 mai, les *dessins illustrant, page 8, « Le chemin difficile de l'émancipation des femmes »* étaient extraits de *Yes problem*, de latif Demirci (Donemli Yayincilik éd., Istamboul).

URSS

Un document révélateur sur la politique religieuse de M. Gorbatchev

L'hebdomadaire dissident *la Pensée russe*, édité en langue russe à Paris, vient de publier le compte rendu d'une conférence – longuement citée par *la Croix* datée du 26 mai – donnée à l'Ecole supérieure du Parti communiste soviétique par M. Konstantin Khartchev, membre du gouvernement d'URSS et président du conseil pour les affaires religieuses. Les déclarations de M. Khartchev, d'une remarquable franchise, révèlent que le projet de réforme de la législation sur la religion en URSS poursuit un but essentiel : permettre au parti de mieux contrôler l'engouement croissant des Soviétiques pour la religion.

« Actuellement, explique M. Khartchev aux futurs cadres du parti, *la religiosité n'a pas tendance à baisser. Nous, au parti, nous nous sommes fait piéger par notre politique antireligieuse de limitations et d'interdictions. Nous avons isolé les curés des croyants, mais les croyants ne font pas plus confiance aux autorités pour autant. Il nous faut éduquer un nouveau type de prêtre. Le choix et la désignation des prêtres, c'est l'affaire du parti. »*

M. Khartchev fait ensuite une distinction entre l'attitude de la hiérarchie orthodoxe, considérée en URSS comme très docile, et les autres religions : *« Pour ce qui est de contrôler la religion et d'étouffer ses initiatives, c'est auprès de l'Eglise orthodoxe que nous avons le mieux réussi. Mais le renforcement des autres confessions nous inquiète : les catholiques, qui continuent à surnager, et les sectes. En Lituanie, vingt mille enfants suivent la catéchisme, bien entendu clandestinement. En Asie centrale, il y a des centaines d'écoles coraniques clandestines. Quand j'ai soulevé en haut lieu le problème de l'instruction religieuse, je me suis fait taper sur les doigts : « Des écoles du » dimanche après soixante-dix ans » de régime soviétique, il ne man- » querait plus que ça ! »*

« Que nous le voulions ou non, poursuit M. Khartchev, *la religion est en train de pénétrer le socialisme et même d'y entrer sur des rails. Mais comme le pouvoir est entièrement entre nos mains, nous avons les moyens de diriger ces rails en fonction de notre intérêt. »*

Enfin, M. Khartchev estime impossible d'autoriser les activités caritatives des Eglises, car ce sont *« les catholiques, les protestants, les baptistes »* qui en tireraient le bénéfice de propagande.

Dans l'attente de nouveaux manuels

Plus d'histoire aux épreuves du baccalauréat soviétique

MOSCOU
de notre correspondant

A force d'agiter les journaux, les dîners familiaux, la télévision et, sans doute aussi, les réunions du bureau politique, le grand débat sur le stalinisme vient de faire une victime : l'épreuve d'histoire du baccalauréat.

Elle sera en effet remplacée, cette année, a appris *le Monde*, par une simple discussion entre candidat et examinateur qui ne *donnera pas lieu à notation*. En date du 20 mai, une circulaire (nº 72) du comité d'Etat pour l'instruction populaire en a informé les responsables des épreuves et la direction principale de l'enseignement des sciences sociales. Le texte précise qu'il s'agira pour l'élève de *« montrer qu'il comprend l'importance de l'histoire de sa patrie (...) pour la lutte en faveur de la restructuration »*. Quant au professeur, il devra *« aider* [le candidat] *à se retrouver dans les processus et les phénomènes de notre histoire soviétique »*.

Inutile de dire que ce ne sera pas là tâche facile, car entre les tonnes de mensonges accumulés pendant des décennies, les révélations sensationnelles (non seulement Boukharine n'était pas une *« hyène sifflante »*, mais il avait raison) et les témoignages personnels – bouleversants, mais forcément parcellaires – que publie la presse, le Soviétique moyen, professeur ou élève, a du mal à y voir clair. Et cela d'autant plus que le manuel d'histoire de l'URSS pour l'enseigmenet secondaire a pris un sérieux retard sur le développement de la « glasnost ».

A en croire un chercheur du département d'histoire de l'Académie pédagogique, M. Doloutsky, dont la *Pravda* de Moscou avait récemment publié une longue lettre-réquisitoire, ce manuel a su ainsi élégamment résoudre le problème des années 1937 et 1938 – celles des grands procès : le manuel de neuvième se termine sur l'année 1936 et celui de dixième commence en 1939.

Et voilà comment vos enfants sont soviétiques, mais ce n'est pas tout. Au fil des pages, poursuit M. Doloutsky, on apprend aux lycéens que les années 30 sont celles de la lutte pour la réalisation du plan léniniste d'édification du socialisme ; que l'offensive nazie a été, en quelque sorte, perfide et subite (puisque Staline ne l'avait pas du tout prévue) ou que le pays va, généralement parlant, d'un triomphe à l'autre, à peine troublé par quelques déviations, vite et résolument surmontées.



(Dessin extrait du *Frankfurter Allgemeine Zeitung*.)

Mieux, la critique, pourtant tout à fait orthodoxe depuis le vingtième congrès, du « culte de la personnalité » (le nom de code de la barbarie stalinienne) se résume à une phrase : *« Il y a eu quelques fautes importantes commises par Staline. »* Stupéfiant, ce record de l'euphémisme a pourtant sa logique, puisque l'histoire de l'URSS, explique M. Doloutsky, n'est aucunement présentée comme *« processus contradictoire »*, mais, au contraire, si *« strictement déterminé »*. Ainsi ressort-il finalement de ce manuel, dit-il, que *« l'extermination, dans les années 30, de plusieurs ex-opposants était l'unique moyen de résoudre la lutte au sein du parti »*.

Un nouveau manuel est en préparation, mais pour beaucoup d'enseignants, dont M. Doloutsky, le mieux serait qu'il n'y en ait désormais plus un seul, mais plusieurs.

BERNARD GUETTA.


هكذا من الأصل

Diplomatie

Avant le sommet Reagan-Gorbatchev à Moscou

L'escale neutre du président américain en Finlande

M. Reagan est arrivé un peu après 1 heure, le jeudi 26 juin, à Helsinki, où il séjournera avant de rencontrer M. Gorbatchev à Moscou dimanche. Au cours d'un entretien accordé avant son départ à des journaux européens, dont *le Figaro*, le président américain avait jugé le dirigeant soviétique *« très sincère à propos des idées progressistes qu'il est en train d'introduire là-bas »*, ajoutant qu'il n'y avait *« pas d'animosité »*, et même *« un certain degré d'amitié entre nous »*.

Le traité FNI éliminant les missiles intermédiaires pourrait être approuvé par le Sénat américain avant l'ouverture du sommet soviéto-américain. Les chefs des deux partis au Sénat, MM. Byrd et Dole, ont déposé une motion de clôture qui permettrait un vote final vendredi ou samedi, tandis que les partisans d'un nouvel ajournement avouaient leur échec. *« Je suis battu »*, a notamment déclaré le sénateur Jesse Helms, principal adversaire du traité.

HELSINKI
de notre envoyée spéciale

Bien qu'elle ne soit en grande partie qu'une halte de repos et d'ultime préparation avant le sommet américano-soviétique, la visite officielle du président Reagan du 26 au 28 mai à Helsinki revêt une grande importance politique pour la Finlande neutre adossée à l'URSS. Elle consacre en particulier la réussite d'une habile politique étrangère d'équilibre entre l'Est et l'Ouest, menée patiemment et dans la discrétion, qui triomphe aujourd'hui de la « finlandisation », une expression difficile à faire oublier et si souvent galvaudée. L'un des objectifs de la diplomatie finlandaise a toujours été d'entretenir un dialogue direct avec les principaux dirigeants du monde, sans porter de jugement sur leurs politiques *respectives*. Depuis environ dix ans, Helsinki a aussi été l'escale habituelle de hauts représentants de l'administration américaine sur le chemin ou de retour de Moscou.

1988 devrait en tout cas aider cette petite nation à affirmer son intégrité politique. A la visite de Ronald Reagan pourrait bien succéder en effet celle de Mikhaïl Gorbatchev à l'automne. On espérait la venue à Helsinki du numéro un soviétique en avril pour le quarantième anniversaire de la signature du traité d'amitié et de coopération entre les deux pays, accord qui a rendu la neutralité finlandaise bien souvent suspecte aux yeux de certains pays occidentaux. Mais c'est Nikolai Ryjkov, le premier ministre, qui s'était déplacé pour les cérémonies. Depuis 1948, la Finlande a pourtant construit, grâce à l'ancien président Urho Kekkonen, avec son grand voisin des relations de confiance à présent sans nuages. Un *important commerce bilatéral, sur la* base du système de compensation, a permis aux Finlandais d'approfondir leurs connaissances déjà solides des mécanismes économiques et politiques soviétiques. Les experts finlandais sont d'ailleurs souvent interrogés sur les chances de réussite de la « perestroïka ».

Les colons du Delaware

La visite du chef de la Maison Blanche, la première depuis celle de Gerald Ford en 1975 pour la signature des accords d'Helsinki, coïncide avec le trois cent cinquantième anniversaire de l'arrivée des premiers colons finlandais en Amérique. Ils se sont installés en particulier dans la région qui est devenue aujourd'hui le Delaware. Il y a aux Etats-Unis environ un million de descendants de ces premiers immigrants. Cet anniversaire est partagé avec la Suède qui était « propriétaire » à l'époque de la Finlande. Washington a néanmoins décidé que 1988 serait *« l'année nationale de l'amitié avec la Finlande »*. A Helsinki, ces jours-ci, M. Reagan aura tout loisir de vérifier si l'authentique Rambo était bien un de ces Finlandais du milieu du dix-septième siècle.

Le président américain pourra également apercevoir son nom étalé en grosses lettres sur de nombreux murs de la capitale, suivi du texte : *« Reagan arrive, es-tu prêt ? »* qui reprend la vieille interrogation religieuse : *« Jésus arrive, es-tu prêt ? »* Derrière ces graffitis se cachent plusieurs mouvements pour la paix et la solidarité ainsi que les organisations de jeunesse de tous les grands partis finlandais, à l'exception des conservateurs du premier ministre, M. Harri Holkeri. Ces « comités Reagan » entendent ainsi exprimer l'inquiétude des jeunes Finlandais face à la militarisation (américaine) des espaces maritimes dans le nord de l'Europe et leur attachement à l'idée d'une zone dénucléarisée nordique.

Vendredi, seule journée de travail prévue au programme, le président américain s'entretiendra pendant trois heures et demie avec les dirigeants finlandais. Dans l'après-midi, il prononcera au palais Finlandia (où fut signé en 1975 l'Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe) un long discours dans lequel il doit aborder les conflits régionaux, les droits de l'homme et la liberté religieuse. Avant son départ de Washington, Ronald Reagan a indiqué qu'un éventuel accord avec les Soviétiques sur la réduction des armes stratégiques pourrait être signé dans un pays neutre. A Helsinki, on espère qu'il avait la Finlande à l'esprit.

FRANÇOISE NIETO.

Un monde sans guerre froide ?

(Suite de la première page.)

La détente cependant n'est pas la paix, et elle ne saurait en tenir lieu. Nous en sommes à la quatrième depuis le début de la guerre froide, et dans le cas des trois précédentes (1953-1956, après la mort de Staline ; 1959-1960, avec la visite de Khrouchtchev aux Etats-Unis ; 1962-1974, après la crise des fusées de Cuba) la tension a plus ou moins vite repris. Le risque existe donc qu'à la phase actuelle de décrispation succède, un jour ou l'autre, un nouveau réchauffement de la querelle Est-Ouest. C'est là une raison suffisante pour que l'Occident ne poursuive sur la voie de la limitation des armements qu'avec la certitude que *les équilibres fondamentaux ne* se trouvent à aucun moment remis en question.

Ce risque de nouvelle tension subsistera aussi longtemps que les deux superpuissances continueront de se considérer chacune comme *le* chef d'un camp dépositaire d'une recette du bonheur universel. Il est vrai que l'une et l'autre ont mis passablement d'eau dans le vin de leur foi et que, du côté américain, le Congrès apporte de singulières entraves à l'emploi de la force par l'exécutif. Mais enfin, l'idée demeure répandue aux Etats-Unis qu'il existe un droit à se faire justice soi-même : voir les raids contre Tripoli ou conre des plates-formes pétrolières iraniennes.

Ce n'est évidemment pas l'URSS, dont le chef se refuse encore aujourd'hui à condamner les interventions à Budapest, à Prague et à Kaboul, qui peut lui *en remontrer* sur ce point. Qu'ont d'ailleurs fait ses troupes, tout récemment, dans le Haut-Karabakh, où vit la minorité arménienne d'Azerbaïdjan ? Ecoutons la poétesse Silva Kapoutikian, que le secré*taire général avait reçue* après les émeutes de février dernier et qui a écrit aux *Izvestia* une lettre qu'elles ont refusé de publier : *« Nous marchions avec des mots d'ordre de confiance envers le pays du socialisme, envers le peuple russe, envers la « perestroïka », portant des portraits du secrétaire général du parti, M. Gorbatchev. Mais on a ouvert le feu contre nous. On a fusillé moralement notre marche pacifique... »* (1).

∴

Cette réalité ne saurait en faire oublier d'autres : les troupes soviétiques évacuent l'Afghanistan, des pourparlers de paix sont en route au Cambodge, au Mozambique, en Angola, au Nicaragua, Kadhafi tend la main à Hissène Habré, Gorbatchev conseille à Arafat de reconnaître Israël, les euromissiles sont en passe d'être éliminés. Ne peut-on espérer *dans ces conditions qu'une* autre logique finira par l'emporter sur celle que Lénine avait résumée en peu de mots : *« Eux ou nous ? »*, et à laquelle tous ses successeurs se sont tenus avec une fidélité sans faille ? On *se demande, à lire certains* textes, si l'on ne réfléchit pas dès à présent, à Moscou, sur les moyens d'aller au-delà de la détente.

Lisons par exemple ce que Georgi Arbatov, directeur de *l'Institut pour les études nord-*américaines de l'Académie soviétique des sciences et conseiller très écouté du numéro un, vient de déclarer : *« Nous sommes en train de vous* [Américains] *faire quelque chose de terrible : nous sommes en train de vous priver d'ennemi. »* Commentaire de *Time Magazine*, qui reproduit ce propos : *« Gorbatchev aimerait que le monde croie qu'il est prêt à faire avec la guerre froide ce qu'il commence à faire avec l'occupation soviétique en Afghanistan : la déclarer terminée. »* (2).

La guerre froide terminée ? Ce serait aller bien vite en besogne que de prendre une telle idée pour argent comptant. Il n'empêche que, comme toute guerre, elle prendra fin, et que rien ne serait plus dangereux que de s'enfermer dans la logique d'un affrontement éternel. Un jour viendra où il n'y aura plus de mur de Berlin, plus de soldats communistes et « impérialistes » se faisant face tout au long du rideau de fer, plus d'OTAN et de pacte de Varsovie. Le propos d'Arbatov vise à nous convaincre que ce jour est proche. Et il suffit de regarder le comportement de la diplomatie fédérale ou celui de tant de chefs d'entreprise qui brûlent de monter des joint-ventures, des aventures communes avec des firmes de l'Est, pour se rendre compte que se développe à l'Ouest un climat très réceptif à un tel discours.

L'erreur, dans de telles conditions, serait de laisser à l'URSS le monopole des scénarios de sortie de guerre froide. Or elle est en train d'en esquisser un, *qui passe par un retour à* ce qui fut la grande ambition, déçue, de Yalta : un monde pacifié sous l'égide des Nations unies, au sein desquelles les grandes puissances, réputées — pourquoi ? — plus sages que les autres, joueraient, grâce au Conseil de sécurité, un rôle prépondérant. Le fait que Moscou ait réglé ses arriérés de cotisations à l'ONU, ait voté à l'occasion des résolutions soutenues par les Etats-Unis sur le Golfe et insiste pour tenir sa place dans tous les organismes attelés à la solution des conflits n'est pas moins significatif, dans cette perspective, que son opposition aux actions unilatérales des Américains, au Proche-Orient ou ailleurs.

∴

Pour les esprits vigilants — et on a toujours raison d'être vigilant, — cette réorientation *de la politique soviétique* est cousue de fil blanc. L'ONU était la chasse gardée des Etats-Unis, lorsqu'ils détenaient le monople atomique. Les temps ont changé, l'Amérique n'est plus ce qu'elle était, et l'URSS *aurait bien des moyens de faire* prévaloir son point de vue au sein des regroupements régionaux que favorise l'organisation internationale. Tel pourrait être le cas, pour commencer, dans cette Europe que Gorbatchev *appelle à devenir, de l'Atlantique* à l'Oural, une *« maison commune »*.

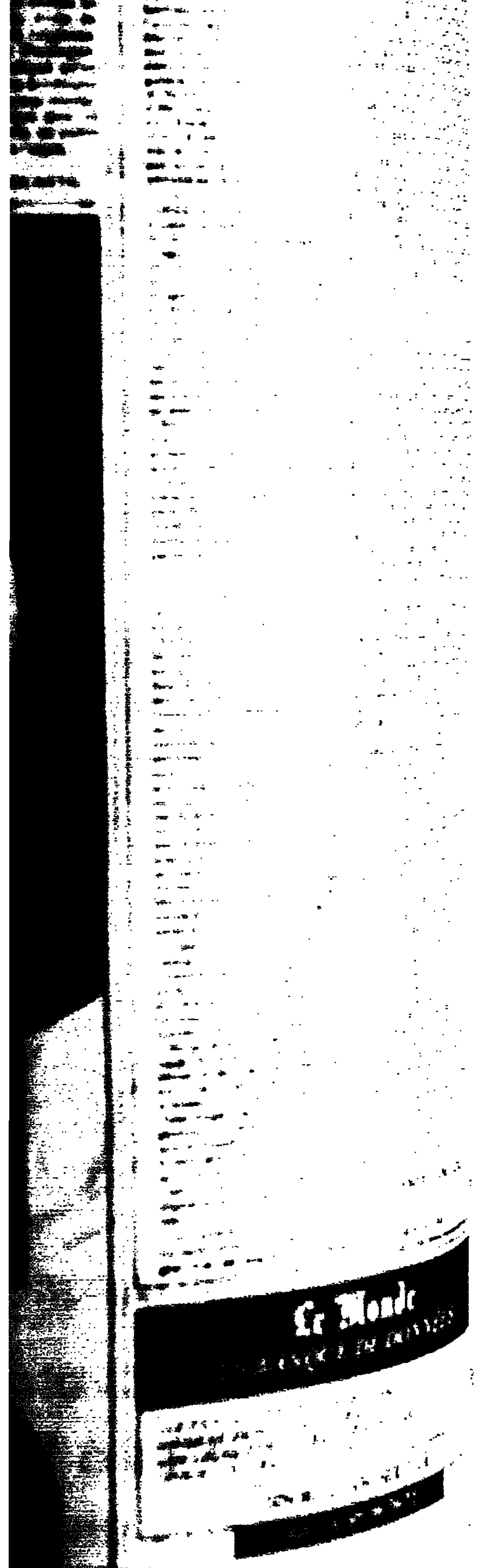
Autant cependant il est justifié de se méfier — et donc de ne pas abaisser sa garde, y compris sa garde militaire, — autant il est nécessaire de comprendre que de plus en plus, dans les années à venir, le rapport des forces entre l'Est et l'Ouest ne se mesurera plus seulement au nombre des bataillons, des fusées et des têtes nucléaires, mais aussi à la force des idées. Napoléon avait déjà dit quelque chose de ce genre...

Désillusionnés à l'extrême, nous sentons tous confusément que nous sommes entrés dans l'âge planétaire. Notre vie est bien souvent plus affectée par des événements qui se déroulent aux antipodes que par les résultats d'une élection nationale. Notre problème essentiel, désormais, est de conserver la maîtrise de notre destin.

Nous ne le ferons que si, très vite, l'Occident est en mesure de proposer à l'URSS pas seulement des améliorations du contrôle des armements, mais une vraie vision de l'après-guerre froide. La France, placée au lieu géométrique de la Communauté, avec à sa tête un président quasi plébiscité, et jouissant, en matière de politique étrangère, de pouvoirs que lui envient sans doute la totalité des dirigeants occidentaux, pourrait jouer là, si elle le voulait, un grand rôle.

ANDRÉ FONTAINE.

(1) Voir *Libération* du 23 mai.
(2) *Time* du 23 mai.



AFRIQUE DU SUD : les quarante ans au pouvoir du Parti national

Cet apartheid qui n'en finit pas de mourir...

A la surprise générale, le 26 mai 1948, le Parti national remportait les élections législatives. Depuis, cette formation règne sans partage sur les destinées de l'Afrique du Sud. Dans l'immédiat, l'extrême droite, en dépit de ses succès récents, ne semble pas en mesure de faire échec à la suprématie des nationalistes bien que sa progression représente une réelle menace à moyen terme.

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Quarante ans : un anniversaire qui a valeur d'un double symbole. Il remémore l'arrivée inespérée au pouvoir de la tribu blanche des Afrikaners et le point de départ de la mise en place du système codifié de l'apartheid avec les conséquences que l'on connaît.

En fait, le Parti national obtient, en 1948, cent cinquante mille voix de moins que son rival de l'United Party, mais il conquiert cinq sièges de plus. Jan Smuts, lui-même, dirigeant de cette formation est battu à Standerton, siège qu'il détenait depuis vingt-quatre ans. Un échec dont il ne se remettra pas. Il mourut deux ans plus tard. D.-F. Malan, leader du Parti national, surpris par sa victoire inattendue exulte : *« Aujourd'hui, l'Afrique du Sud nous appartient de nouveau. Pour la première fois depuis la création de l'Union sud-africaine en 1910, l'Afrique du Sud est nôtre. Que Dieu fasse qu'elle le reste toujours. »* Le futur premier ministre ne croyait pas si bien dire. Quarante ans plus tard, le Parti national est toujours au pouvoir. Un record.

Le succès de 1948 a été réalisé sur une promesse : du pain blanc pour tous et un programme encore mal défini, celui de l'apartheid ou développement séparé des races. L'époque, au lendemain de la guerre, est difficile. Cinquante pour cent des enfants blancs souffrent de malnutrition. Le chômage est endémique. Les petits Blancs craignent de voir leurs intérêts lésés par la politique libérale du gouvernement Jan Smuts. L'apartheid doit les protéger et préserver une identité culturelle que les Afrikaners croient menacée.

Sous l'impulsion de Malan, pendant six ans, puis de ses successeurs et notamment d'Hendrik Verwoerd, les nationalistes vont petit à petit mettre en place leur système de cloisonnement racial. Pour les nationalistes, le choix se résume à deux options : *« L'intégration qui, à long terme, signifie le suicide national des Blancs ou l'apartheid. »* Selon W.-M. Eiselen, professeur d'anthropologie sociale et théoricien de cette doctrine : *« L'Afrique du Sud blanche n'est pas assez puissante pour absorber les autres races et ne peut, de ce fait, que choisir entre être absorbée ou survivre par le maintien de communautés séparées. »*

Homelands ou bantoustans

Si le mot apartheid n'existait pas avant 1948, les pratiques ségrégationnistes étaient déjà largement répandues. Les nationalistes les ont affinées dans toutes les sphères de la vie sociale et, surtout, les ont codifiées. Dès 1949, une loi interdit tous les mariages mixtes (Indiens, métis), ceux entre Noirs et Blancs était déjà prohibés depuis 1923. L'année suivante, deux autres textes, deux piliers de la ségrégation, le Population Registration Act et le Group Areas Act sont adoptés. Le premier classifie les individus en fonction de la couleur de leur peau. Le second leur assigne leur lieu de résidence en fonction du même critère.

Rien n'échappe au zèle démesuré du législateur pour qui chaque domaine doit être réglementé en fonction de l'appartenance raciale. A partir de 1958, Hendrik Verwoerd, le nouveau premier ministre, considéré comme l'« architecte » de ce délire codificateur, parachève l'œuvre de ses deux prédécesseurs par la création des homelands ou bantoustans avant d'être assassiné en 1966. Parallèlement, le Parti national ne cesse d'accroître sa majorité au Parlement. Lors des élections de mars 1966, il obtient, pour la première fois, la majorité absolue, qu'il a depuis toujours préservée.

Dès 1967, en pleine apogée, alors que la population blanche prospère au-delà de toute espérance, les premières fissures apparaissent. Deux camps commencent à se former : les Verligte (éclairés libéraux) et les Verkrampte (crispés conservateurs). La formule idéale du développement séparé et harmonieux des races permettant de préserver l'identité de chacune et leur épanouissement respectif se révèle être un rêve irréalisable. La tuerie de Sharpeville, le 21 mars 1960 (soixante-neuf morts), a émoussé bien des certitudes. Il faudra la tourmente de Soweto, en 1976 (cinq cent soixante-quinze morts officiellement), pour que la solution magique à laquelle croyaient les nationalistes commence à se dissiper. En janvier 1986, le président Pieter Botha reconnaîtra enfin que *« le concept de l'apartheid est dépassé »*.

Cette doctrine périmée est loin d'avoir rendu l'âme. Si certains de ses aspects les plus révoltants, comme le système du « pass », ont été supprimés, plusieurs de ses fondements sont toujours en vigueur et rien n'indique que le gouvernement ait la moindre intention de les abolir, au contraire. Seulement, on ne parle plus de race mais de groupe, plus d'ethnies mais de minorités.

Au ban des nations

Le régime a forgé les termes d'« affaires propres » (à chaque communauté) et d'« affaires générales ». Le 16 mai, Frederik De Klerk, président du conseil des ministres de l'Assemblée blanche, déclarait : *« Le concept d'« affaires propres », qui est encore dans les limbes, est une conséquence logique découlant de la diversité réelle du peuple sud-africain. Il existe un besoin pour chaque groupe de gérer ses propres intérêts sans crainte d'une domination par un autre groupe... Il serait impossible d'avoir un système qui ignore la réalité d'un besoin pour des « affaires propres »*.

Quarante ans après, le Parti national ne parvient toujours pas à jeter aux oubliettes les bases d'un système identifié à son règne. Il tâtonne pour trouver des formules qui, en fin de compte, ne sont que de pauvres dérivés d'un concept qui n'en finit pas de mourir et dont personne ne sait par quoi le remplacer. De sensibles progrès ont été accomplis sous la tutelle du président Botha qui, par une coïncidence de l'histoire, a fait son entrée au Parlement en 1948. Mais il est incontestable que la parti tourne en rond, cherchant en vain une autre recette magique qui reste toujours à inventer.

Après dix ans à la tête de l'Etat, l'homme qui a fait entrer son parti dans l'ère du réalisme n'est pas parvenu à dire non définitivement à un système moribond, ni à mettre en application les valeurs démocratiques dont il ne cesse de se réclamer. Rejetant tous les modèles existant sur la planète, M. Botha estime que l'Afrique du Sud est un cas unique qui appelle une formule originale, ce qui est sans doute une gageure. En attendant, il a paradoxalement adopté certaines des théories de l'United Party, aujourd'hui défunt. Ce qui est loin d'être suffisant à l'heure actuelle pour sortir le pays de ses difficultés.

Si les nationalistes ont réalisé quelques performances dans le domaine économique, le pays est plus que jamais devenu un paria de la communauté internationale. L'Afrique du Sud n'entretient de relations diplomatiques qu'avec trente-cinq Etats dans le monde. Ses sportifs sont des pestiférés. Les capitaux se sont taris. Il est interdit d'y vendre des armes. Ses avions ne peuvent survoler le continent africain. Son passeport est devenu un repoussoir. Ses habitants sont considérés comme des « intouchables ». Le mot apartheid est devenu synonyme de plaie mondiale. Ce régime d'exclusion a fabriqué une nation d'exclus.

Après un si long règne, il n'est pas facile de sortir des ornières. Le Parti national en est-il capable ? La contestation sur sa droite ne lui laisse qu'une étroite marge de manœuvre. Il navigue entre deux écueils, les radicalismes noir et blanc, qui lui interdisent d'innover, si tant est qu'il en ait vraiment l'intention.

Lors des élections de 1987, il a dépassé à peine les 50 % de suffrages exprimés, alors que, en 1977, il en avait totalisé 65 %. Certes, en guise de consolation, il a largement mordu sur l'électorat anglophone, mais il perd de plus en plus de terrain dans les campagnes et surtout parmi les Afrikaners pour qui le Parti national faisait partie intégrante de la nation boer.

En revanche, le Parti conservateur de M. Andries Treurnicht s'impose de plus en plus dans le monde rural et parmi les petits Blancs. Insensiblement, on retrouve la situation qui prévalait lors des élections du « pain blanc » de 1948, comme on les a appelées. Un glissement de quarante ans au terme duquel le Parti national pourrait bien se retrouver dans la position qui fut celle de l'United Party et le Parti conservateur dans celle du Parti national. Décidément les idées les plus folles ont la vie dure.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Reprise du dialogue entre Maputo et Pretoria

Le Mozambique et l'Afrique du Sud ont décidé, le mercredi 25 mai, de réactiver la commission mixte de sécurité créée en 1984 par le pacte de non-agression de Nkomati, selon un communiqué publié à Maputo à l'issue d'une réunion du comité de liaison entre les deux pays.

Cette commission mixte avait cessé toute activité en 1985 après que le Mozambique eut accusé l'Afrique du Sud de soutenir les rebelles de la Résistance nationale du Mozambique (RENAMO). Selon le communiqué, les deux parties ont décidé la réactivation de la commission de sécurité *« le plus vite possible »*. La *« question fondamentale de la mise en œuvre de l'accord de Nkomati »* et les *« problèmes de sécurité interne dans les deux pays »* ont été discutés au cours de la réunion du comité créé en août 1987.

Les deux parties ont *« affirmé la volonté de leurs gouvernements respectifs de ne pas soutenir les violences »* contre l'autre pays. Avant son départ de Maputo, le chef de la délégation sud-africaine, le directeur général du département des affaires étrangères, M. Niel Van Heerden, a transmis un message de son président pour le chef d'Etat mozambicain, M. Joaquim Chissano. Ce dernier étant en visite au Japon, le message a été reçu par le président du Parlement mozambicain, M. Marcelino Dos Santos. – *(AFP.)*

Vingt-huit dirigeants africains ont célébré le 25e anniversaire de l'OUA

Vingt-huit chefs d'Etat ou de gouvernement africains (1) ont soufflé, le mercredi 25 mai à Addis-Abeba, les bougies du vingt-cinquième anniversaire de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) autour de son président en exercice, le Zambien Kenneth Kaunda.

Des musiciens et danseurs venus d'Algérie, du Nigéria, du Soudan et de la Zambie ont animé les réjouissances dans l'enceinte de l'Africa Hall où, il y a un quart de siècle, trente dirigeants de pays pour la plupart nouvellement indépendants signèrent la charte de l'organisation panafricaine. Cet anniversaire s'est déroulé dans une relative indifférence à Addis-Abeba même, où la population était loin de manifester l'enthousiasme et l'espérance qui avaient marqué la création de l'OUA il y a vingt-cinq ans.

De nombreux entretiens se sont déroulés en marge des célébrations, dont une rencontre quadripartite autour du Sahara occidental. Le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, a rencontré M. Kaunda et son successeur probable, le Malien Moussa Traoré, ainsi que le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), M. Mohamed Abdelaziz. M. Perez de Cuellar s'est déclaré d'*« un optimisme prudent »*, soulignant que le problème du Sahara occidental était complexe.

Enfin, à quatre jours du sommet américano-soviétique de Moscou, l'Afrique a réaffirmé jeudi sa *« politique de non-alignement »*.

La déclaration solennelle adoptée par les chefs d'Etat et de gouvernement africains recommande aussi le soutien de la communauté internationale à des sanctions contre l'Afrique du Sud et met l'accent sur la suprématie de la lutte armée en Afrique australe.

Les dirigeants africains expriment aussi leur préoccupation concernant le fardeau de la dette, *« un des facteurs principaux de la crise économique africaine »*, et réitèrent leur demande d'une conférence internationale sur ce problème avec leurs créanciers. – *(Reuter, AFP.)*

(1) Algérie, Bénin, Botswana, Burkina-Faso, Burundi, Congo, Djibouti, Egypte, Ethiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, RASD, Somalie, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Tunisie, Zambie et Zimbabwe.

Politique

Gouverner autrement

Les services du premier ministre ont rendu publique, le mercredi 25 mai, la circulaire adressée par M. Michel Rocard à tous les ministres et secrétaires *d'Etat membres de son gouvernement*, et qui définit ce que M. Rocard appelle le *« gouverner autrement »*. Cette circulaire dont nous reproduisons ci-contre le texte intégral, devait être publiée au *Journal officiel* du 27 mai.

M. Michel Rocard avance. A grandes enjambées, comme il en a l'habitude. Méticuleusement, mais à cadence accélérée, le premier ministre annexe Matignon à la rocardie, sans, pour le moment, dévier d'un pouce de la voie qu'il s'était tracée. Pendant la campagne, M. Rocard avait abreuvé jusqu'à plus soif ses auditoires de variations sur le *« gouverner autrement »*. Il n'est pas à Matignon depuis trois semaines que déjà, dépoussiérant la grisaille du *Journal officiel*, il y publie une circulaire adressée à son gouvernement qui définit, minutieusement en neuf feuillets serrés, cette novation.

La *démarche peut surprendre*. Les Français ont coutume d'attendre d'un gouvernement un programme et nulle introspection sur sa méthode qu'ils veulent croire, par nature, efficace. C'est précisément cet ordre de priorité dans les attentes que le premier ministre veut inverser.

M. Rocard le répète depuis des mois : si un nouveau gouvernement doit définir quelques *« priorités exclusives »*, l'essentiel des solutions techniques est désormais *« sur la table »*. Ce qui fera la différence, c'est le tour de main de l'artisan, la méthode de gouvernement.

Deux logiques

Ce *« gouverner autrement »*, tel que le définit la circulaire du premier ministre, c'est, en quelque sorte, la *substantifique moelle du rocardisme* appliquée à la gestion d'un gouvernement : respect des personnes et des institutions, rôle incitatif de l'Etat, autonomie des acteurs, mais aussi (c'est moins rocardien mais plus efficace), discipline des ministres, unité de commandement et d'expression.

Est-ce un hasard ou une coïncidence délibérée ? M. Rocard donne ces instructions au moment même où, de façon encore feutrée, apparaissent précisément les premières *difficultés sur l'unité d'expression* gouvernementale. Ces difficultés proviennent de M. Pierre Bérégovoy qui, privé de l'hôtel Matignon, n'a pas renoncé à faire entendre sa différence.

En indiquant, devant le conseil des ministres de mercredi (*le Monde* du 26 mai), qu'il est favorable à un rétablissement de l'IGF au taux et sur les bases d'imposition de 1982, *le ministre de l'économie et des* finances sait très bien qu'il prend le contrepied de son premier ministre. Au-delà de cette divergence publique, les deux hommes semblent animés par des logiques différentes, même si l'étroitesse des marges de manœuvre en réduit la portée concrète.

Priorité de M. Bérégovoy ? La désinflation. Celle de M. Rocard ? la cohésion sociale. Certes, le ministre de l'économie fait son travail et il serait absurde de prétendre que *M. Rocard n'est pas préoccupé par la désinflation.*

Un débat insolite

Mais l'annonce d'une priorité donnée à la désinflation, avec ce qu'elle suppose de rigueur salariale sans faille, n'est pas exactement la meilleure manière d'indiquer au monde du travail que le gouvernement porte ses *« espérances »*, comme l'a dit M. Rocard dès le premier conseil des ministres du nouveau septennat.

Sans doute M. Rocard sait-il que, dans les mois qui viendront, la base sociale traditionnelle de la gauche va devoir avaler quelques couleuvres supplémentaires (nouvelle augmentation du chômage) qui passeront peut-être mieux si elles sont *accompagnées d'un langage réconfortant*. Mais au-delà du langage, M. Bérégovoy semble, de son côté, bien décidé à se cantonner, sans états d'âme particuliers (le mot salaire *ne figure pas dans sa communication au conseil telle qu'elle est retranscrite dans le communiqué officiel*) à ce que M. Rocard avait appelé, pour s'en démarquer, une *« gestion notariale »* de l'économie et des finances publiques.

Le ministre de l'économie donne l'impression d'être prêt à perpétuer la rigueur, sans aucun infléchissement, afin de continuer l'*« assainissement »* de l'économie. M. Rocard, soucieux des aspirations et du malaise qu'expriment la « base » et les dirigeants syndicaux, paraît lui, prêt à saisir la première embellie de la conjoncture internationale pour accorder, enfin, aux salariés quelques « contreparties » pour son long effort.

Le social contre l'économique. *C'est un débat attendu mais insolite*, dans sa manière et ses acteurs, qui semble s'ouvrir à l'intérieur du gouvernement.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Une circulaire de M. Rocard

« Un code de déontologie de l'action gouvernementale »

Voici, dans son intégralité, la lettre de M. Rocard à ses ministres :

Il n'est pas d'usage qu'un premier ministre s'adresse aux membres de son gouvernement sous la forme que j'ai choisie ici.

Sa gamme d'expression habituelle ne connaît guère, en effet, de formules intermédiaires entre la déclaration politique et la classique circulaire.

Mais notre pays se trouve assailli de trop de difficultés, notre appareil d'Etat est devenu trop distant de la société civile, pour dédaigner, ici comme ailleurs, les démarches nouvelles.

Donner aux multiples aspirations émanant des différents secteurs de la société l'occasion de s'exprimer, de se confronter et, si possible, de s'harmoniser est notre commune ambition. Mais cela impose au gouvernement une organisation, une démarche et des méthodes permettant de concilier le souci du dialogue et le maintien de l'autorité de l'Etat.

Le programme du gouvernement présentera, le moment venu, les voies et moyens d'une telle action.

La présente circulaire comporte d'ores et déjà des instructions sur la manière d'agir qui devra être la nôtre.

Celles-ci ont été regroupées sous cinq têtes de chapitre : respect de l'Etat de droit ; respect du législateur ; respect de la société civile ; respect de la cohérence de l'action gouvernementale ; respect de l'administration.

Cette liste n'épuise pas un sujet dont les aspects multiples se révéleront à chaque instant de votre action ministérielle. Certains de ces aspects ont d'ailleurs fait l'objet de circulaires de mes prédécesseurs, dont la liste figure en annexe et auxquelles vous voudrez bien vous reporter.

Je vous demande cependant de voir dans les instructions qui suivent, au-delà du simple rappel de règles de bonne administration dont l'énoncé rend souvent le son de l'évidence, un code de déontologie de l'action gouvernementale.

J'ai souhaité y rendre perceptibles l'esprit et la méthode qui doivent désormais inspirer nos travaux.

Aussi ai-je voulu que cette circulaire soit un des premiers actes du premier ministre désigné le 10 mai 1988 et qu'elle soit publiée au *Journal officiel* de la République française.

Je compte sur chacune et chacun d'entre vous pour la mettre en œuvre, tout comme vous pourrez compter sur moi pour y être attentif.

1. — Respect de l'Etat de droit. — Il convient de tout faire pour déceler et éliminer les risques d'inconstitutionnalité susceptibles d'entacher les projets de loi, les amendements et les propositions de loi inscrites à l'ordre du jour. Cette préoccupation doit être la nôtre même dans les hypothèses où une saisine du Conseil constitutionnel est peu vraisemblable.

Je considère, en effet, comme de l'honneur du gouvernement de ne porter aucune atteinte, fût-elle mineure et sans sanction, à l'Etat de droit.

Je vous demande à cette fin :

— De faire étudier attentivement par vos services les questions de constitutionnalité que pourrait soulever un texte en cours d'élaboration et de saisir le secrétariat général du gouvernement suffisamment à l'avance pour lui permettre de se livrer également à cette étude ;

— De prévoir un calendrier des travaux préparatoires laissant au Conseil d'Etat le temps de procéder à un examen approfondi du projet. Sauf urgence, la transmission du projet au Conseil d'Etat par les soins du secrétariat général du gouvernement devra précéder d'au moins quatre semaines sa présentation au conseil des ministres. Vous ne devrez pas hésiter à exposer au Conseil d'Etat les questions de constitutionnalité que vous avez rencontrées au cours de l'élaboration du projet qui lui est soumis ;

— De tenir informé le secrétariat général du gouvernement des amendements susceptibles de poser des questions de constitutionnalité, afin d'organiser en tant que de besoin des réunions interministérielles de mise au point pour conjurer tout risque. Cette précaution vaut tant pour les amendements adoptés en commission que pour les amendements déposés et adoptés en séance.

« Laisser au Parlement le temps de débattre »

2. — Respect du législateur. — Le vote de la loi est l'acte fondamental de la vie de la démocratie.

Aussi attacherai-je le plus grand prix à ce que vous suiviez les instructions suivantes dans vos relations avec le Parlement.

a) Vous consacrerez tout le soin qui s'impose à votre participation au débat parlementaire.

Présenter un projet de loi au Parlement constitue, en effet, pour un membre du gouvernement, un honneur beaucoup plus qu'une charge.

En outre, l'expérience montre que le débat parlementaire, contrairement à une idée encore trop répandue, *contribue de façon décisive* à la maturation d'un texte.

b) Vous veillerez, dans l'accomplissement de cette fonction, à prendre la position qui, eu égard à l'évolution du débat, est la plus conforme à l'esprit des délibérations interministérielles *préalables* au dépôt du texte.

Je vous demande, en particulier, de ne vous écarter d'une position que j'aurai arrêtée au cours des travaux interministériels préparatoires que si une raison sérieuse le justifie *et après avoir recueilli mon* accord.

c) La durée de vie des lois est en constant raccourcissement, soit qu'adopées dans des conditions inutilement conflictuelles elles sont remises en cause politiquement, soit que débattues avec une hâte excessive les malfaçons dont elles sont porteuses imposent des rectifications. Vous vous efforcerez donc, ce point est capital et je me permets

à ses ministres

de déontologie de l'action gouvernementale »

d'y insister, de laisser au Parlement le temps de débattre et de faire adopter les textes par la majorité la plus large.

Sauf urgence avérée, vous devrez prévoir des délais d'examen par le Parlement sensiblement plus importants que ceux qui ont été observés au cours des années passées. A cet égard, il ne doit plus être considéré comme *a priori* normal qu'un texte soit déposé et adopté au cours de la même session.

De même, en vue d'aboutir au vote d'un texte par une majorité plus importante que celle qui se réclame habituellement de l'action du gouvernement, vous ne négligerez d'utiliser aucune procédure de concertation, vous ne refuserez d'explorer aucune voie de compromis acceptable, c'est-à-dire aucune solution techniquement réaliste et compatible avec les engagements fondamentaux du gouvernement. Tout infléchissement de la position du gouvernement qui pourrait utilement y contribuer recueillera mon accord.

Vous pourrez demander au ministre chargé des relations avec le Parlement tout réaménagement de l'ordre du jour permettant au débat parlementaire d'évoluer dans le sens d'une plus ample adhésion.

3. – Respect de la société civile : Si la finalité de notre action est l'amélioration des conditions de vie de nos concitoyens, elle n'est certainement pas de leur façonner un mode de vie dont ils ne voudraient pas. Aussi devons-nous être constamment à l'écoute des aspirations et contribuer, si faire se peut, à leur réalisation.

a) La société civile admettra d'autant mieux l'autorité de l'Etat que celui-ci se montrera capable de la comprendre.

Il vous faudra pour cela pousser les administrations placées sous votre autorité à se rendre plus disponibles aux citoyens, qu'il s'agisse de faciliter aux usagers l'accès des services publics (heures d'ouverture, accueil aux guichets, personnalisation de contact administratif, etc.) ou, de façon plus ambitieuse, d'identifier, d'analyser et de prévenir le mécontentement social. Il conviendra à cet effet de combattre la tendance qui est celle de toute institution, lorsqu'elle a pris les dimensions de notre appareil d'Etat, à perdre la conscience des intérêts en vue desquels elle a été créée, pour y substituer ses intérêts propres.

b) Il vous faudra également dissiper l'illusion qui voit dans l'intervention de l'Etat la solution de tous les maux, en vous efforçant de modeler, dans chaque domaine, sans parti pris ni dans un sens ni dans l'autre, ce que doit être le « juste Etat ». Il faut pour cela assigner à l'action de l'Etat un début et une fin, de sorte que l'on sache quand son intervention n'est plus nécessaire dans un domaine et doit en revanche se redéployer dans un autre.

c) Il conviendra, en outre, de tirer parti, dans la formation de vos projets, des initiatives, des bonnes volontés et des idées dont est riche la société civile. Au fur et à mesure que les acteurs sociaux, économiques et culturels se révèlent aptes à se saisir de tâches d'intérêt général, l'action de l'Etat doit passer de la gestion directe au « faire faire », du « faire faire » à l'incitation et de l'incitation à la définition des règles du jeu.

d) Nous devrons préférer, toutes les fois que c'est possible, aux arguments d'autorité des négociations réelles, loyales, méthodiques et, s'il y a lieu, formalisées par des conventions. A cet égard, il vous reviendra en propre de conduire, avec les organisations représentatives relevant de votre secteur de compétences, les concertations qui s'imposent. Je ne devrai intervenir dans ces contacts qu'à titre exceptionnel.

« Je combattrai l'excès de législation »

e) La société civile peut être justement irritée par l'excès et la complexité des règles que l'Etat lui impose, ainsi que par la difficulté d'y avoir accès.

Le volume des textes normatifs composant notre ordonnancement juridique connaît, en effet, un accroissement continu dont l'étude détaillée révèle le caractère excessif.

Je combattrai, dans son principe même, l'excès de législation ou de réglementation, tout particulièrement lorsqu'il apparaîtra qu'un allègement des contraintes de droit écrit permettrait, grâce à la négociation sociale et à la responsabilité individuelle, d'obtenir des résultats au total plus satisfaisants pour la collectivité.

En outre, là même où l'intérêt général justifie l'édiction de nouvelles règles ou la modification des règles existantes, la production de normes juridiques peut revêtir des formes néfastes dont il convient de corriger les effets : dispositions nouvelles se superposant, sans s'y insérer de façon claire, aux dispositions existantes ; textes obscurs suscitant toutes sortes de difficultés d'interprétation et d'application ; procédures inutilement complexes portant en germe des développements contentieux ; dispositions sans contenu normatif n'ayant leur place que dans les exposés des motifs ou les débats ; recours à un langage codé connu des seuls initiés, donnant à l'administration et à quelques spécialistes un monopole d'interprétation.

Je vous demande en conséquence :

– De vérifier, avant de préparer une nouvelle norme juridique, que le problème ne peut pas être résolu par d'autres voies : actions d'information ou de persuasion, négociation avec les partenaires sociaux, conventions, meilleure organisation de vos services. Une interrogation, à cet égard, doit rester présente en permanence à nos esprits : les dispositions existantes ne constituent-elles pas un cadre juridique suffisant ?

– S'agissant plus particulièrement des projets de loi, de ne proposer de faire figurer au programme de travail du gouvernement que les textes dont le contenu est intégralement législatif et dont l'intervention est absolument nécessaire soit à la mise en œuvre des priorités gouvernementales, soit au traitement de questions techniques qui ne pourraient trouver autrement leur solution. Je n'accepterai d'inscrire à l'ordre du jour prioritaire du Parlement que les projets de loi répondant à ces exigences ;

– De vous efforcer de débarrasser notre ordonnancement juridique de règles devenues désuètes ou inutilement contraignantes, tout en favorisant la connaissance et la lisibilité d'un droit que nul n'est censé ignorer. La codification offre à cet égard un cadre privilégié pour rassembler un corps de règles jusque-là éclaté, tout en modernisant et en simplifiant le fond du droit. Je vous invite en conséquence à mettre en œuvre les instructions contenues dans la circulaire de mon prédécesseur relative à la codification en date du 15 juin 1987.

f) Enfin, la société civile peut à bon droit exiger de l'Etat un meilleur « bilan coût-efficacité ».

Le coût des services publics a tendance à s'élever plus vite que la production nationale. Il n'est ni acceptable que leur qualité baisse, ni prévisible que leur demande diminue.

Qui plus est, le poids des prélèvements obligatoires a atteint, dans notre pays comme chez nos voisins et partenaires européens, un seuil préoccupant.

En conséquence, la légitimité comme l'efficacité de l'intervention de l'Etat exigent désormais de façon urgente d'améliorer la productivité et la qualité des services publics. Je vous demande donc de poursuivre les efforts faits dans ce sens par mes prédécesseurs et d'engager de nouvelles actions dans le même but.

4. – Respect de la cohérence de l'action gouvernementale : L'unité de l'action gouvernementale est une exigence constitutionnelle.

Compte tenu des interférences entre attributions ministérielles, inévitables dans une société aussi complexe que la nôtre, elle est également une condition première de l'efficacité du travail interministériel.

Enfin, la solidarité gouvernementale est un impératif politique : c'est collectivement que les membres du gouvernement sont responsables devant l'Assemblée nationale ; quant à l'opinion publique, elle ne saurait admettre que le gouvernement ne soit pas un.

En acceptant de faire partie de mon gouvernement, vous vous êtes engagés sur cette solidarité pour toute la durée de vos fonctions.

Encore faut-il en tirer les conséquences pratiques, qu'il s'agisse de vos déclarations publiques ou de l'organisation interne du travail gouvernemental.

A cet égard, je crois devoir attirer spécialement votre attention sur des règles dont l'observation paraît aller de soi, mais qui, l'expérience le montre, sont parfois méconnues sans que la pression des circonstances puisse toujours le rendre explicable ou acceptable.

a) Les propos publics tenus par un membre du gouvernement ne devront être de nature à gêner aucun de ses collègues.

Ils ne devront comporter aucune espèce d'engagement sur les modalités, ni même sur le principe, de mesures dont l'intervention est encore à l'étude. Dans le même esprit, je vous invite à ne pas faire de déclaration publique sur les sujets inscrits à l'ordre du jour du conseil des ministres avant celui-ci.

S'agissant des mesures déjà prises, la solidarité gouvernementale appelle non seulement, cela va de soi, l'absence de toute manifestation publique de désaccord ou de réserve de la part d'un membre du gouvernement, mais encore l'attribution au seul membre du gouvernement dont la mesure relève directement de la responsabilité d'en exposer au public le sens et l'économie. Lorsqu'une mesure relève de plusieurs membres du gouvernement, sa présentation devra faire l'objet d'une concertation préalable.



Dans tous les cas, je vous demande d'apporter aux questions inévitablement imprécises ou simplificatrices qui vous seront posées les réponses restituant au problème sa dimension réelle et de préférer à la facilité d'une répartie les exigences de la pédagogie. J'ajoute que les « effets d'annonce » se révèlent souvent être des annonces non suivies d'effets. Aussi doit-on toujours préférer le constat de l'action à l'annonce de l'intention.

b) La Constitution dispose que le premier ministre « dirige l'action du gouvernement », lequel « détermine et conduit la politique de la nation ».

Il en résulte que, dans l'exercice de mes fonctions constitutionnelles, je serai amené non pas, comme le donne à penser une expression usitée mais impropre, à « rendre des arbitrages », mais bien à prendre des décisions.

Je souhaite cependant que mon intervention reste exceptionnelle et que vous exerciez la plénitude de vos responsabilités.

Je vous rappelle à cet égard que, pour qu'une affaire soit évoquée à Matignon, une au moins des deux conditions suivantes doit être remplie :

– Nécessité juridique de la saisine du premier ministre (par exemple lorsque la mesure à prendre revêt la forme d'une loi) ;

– Désaccord persistant entre deux membres du gouvernement aux compétences desquels ressortit également la mesure. Je mets à dessein l'accent sur la persistance du désaccord : vous devez d'abord chercher effectivement à le résoudre, et non recourir à moi dès le premier obstacle rencontré. Mon cabinet y veillera.

c) Un formalisme minimal est nécessaire pour enregistrer de façon incontestable les accords obtenus et les décisions rendues dans le cadre des réunions et comités interministériels.

J'insiste tout particulièrement sur la nécessité de remettre à mon cabinet, ainsi qu'au secrétariat général du gouvernement, préalablement à toute réunion, un dossier leur permettant de prendre une vue d'ensemble des objectifs poursuivis, des solutions envisageables et des diverses implications de ces dernières, ainsi que de l'objet et de la portée des désaccords éventuels.

A défaut de disposer d'une telle information, les membres de mon cabinet et le secrétariat général du gouvernement pourront différer la date de la réunion.

Lorsque le projet aura des conséquences financières, celles-ci devront être exposées dans une fiche spéciale faisant ressortir le coût global de l'opération, les moyens déjà engagés, les modalités de financement et l'incidence sur le budget de l'année en cours, ainsi que sur ceux des deux années suivantes. Cette fiche devra être également adressée au ministre de l'économie, des finances et du budget qui la fera étudier par ses services et la retournera dans les plus brefs délais, accompagnée de ses observations, au secrétariat général du gouvernement. Il appartient à mon cabinet de ne décider d'une réunion qu'en possession de l'avis formel du ministre chargé du budget.

d) L'histoire a bâti notre administration selon un axe vertical. Mais la majeure partie des problèmes à régler se pose de manière horizontale et appelle des concertations interministérielles et souvent la coopération de services relevant de plusieurs ministères. Aussi vous demanderai-je de veiller à éviter les querelles de bureaux ou de départements par une véritable collaboration à l'intérieur même de l'administration. Les batailles de territoire n'ont pas toujours un vainqueur administratif, mais elles trouvent toujours un vaincu en la personne de l'usager.

Contre le système de dépouilles

5. – Respect de l'administration. – Vous disposez, sur l'organisation des services relevant de votre autorité, d'un pouvoir de direction et d'organisation qui vous appartient en propre.

Je crois toutefois utile de rappeler quelques-unes des règles dans le respect desquelles ce pouvoir doit s'exercer.

a) Pour reprendre les termes de l'article 6 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 (laquelle, comme vous le savez, a pleine valeur constitutionnelle), la désignation des titulaires des emplois publics doit se faire « sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents ».

La prise en compte d'autres considérations, et en particulier le remplacement, contre la volonté des intéressés, d'agents loyaux et compétents, relève donc de ces « mauvaises mœurs » qu'à la suite du président de la République, dans sa *Lettre à tous des Français*, je vous demande d'éliminer.

b) La vocation du cabinet ministériel, tel que la comprend une tradition administrative française trop souvent méconnue, est d'assurer une liaison entre le ministre, d'une part, ses services et les autres départements ministériels, d'autre part. Le cabinet ne doit en aucun cas « faire écran » entre le ministre et les services. Il est donc indispensable que vous établissiez des relations de collaboration suivies avec les directeurs de vos administrations centrales. Dans cet esprit, j'ai limité le nombre des membres de vos cabinets, poursuivant les efforts antérieurs dans ce sens.

c) Il est indispensable de faire de ce mode traditionnel d'exercice du pouvoir hiérarchique que constituent les circulaires ministérielles un usage plus réfléchi et plus modéré, de manière à en faire un véritable instrument de communication. Je vous demande à cet égard de vous conformer aux instructions contenues dans la circulaire de mon prédécesseur en date du 15 juin 1987.

∴

La brièveté des délais que je me suis imposés pour élaborer les présentes instructions témoigne de l'importance que j'y attache. Je compte sur chacun d'entre vous pour en appliquer les termes et en respecter l'esprit.

Je vous remercie de l'attention personnelle que vous y porterez. Elle contribuera à notre efficacité et à l'accomplissement des missions qui sont les nôtres.

(Les intertitres sont de la rédaction.)

Politique

Au conseil des ministres

M. Mitterrand corrige (mal) les copies

M. François Mitterrand a joué au maître d'école pour la troisième réunion du conseil des *ministres du gouvernement* Rocard, le mercredi 25 mai. Parce que certains termes ne correspondaient pas à ses orientations profondes, il a corrigé le texte de M. Claude Evin, ministre délégué chargé de la santé et de la Sécurité sociale, consacré à la Sécurité sociale et co-signé par M. Michel Delebarre. Du coup, le communiqué prévu a été retardé. Au cours du conseil lui-même, le président de la République en a profité pour critiquer sévèrement les rédactions trop technocratiques et incompréhensibles.

Il se pourrait toutefois que le rappel à l'ordre et la colle infligée à M. Evin, l'un des rares rocardiens de l'équipe gouvernementale, aient une signification plus profonde. Le chef de l'État s'était déjà opposé à quelques-uns de ses conseillers sur le même sujet. Il n'a pas accepté que d'autres conseillers et un ministre délégué — en accord, semble-t-il, sur ce point avec le premier ministre — reviennent sur la question.

Avec MM. Jacques Attali et Jean-Louis Bianco, le président a donc apporté ses corrections. Les restrictions du plan Séguin, fallait-il lire, s'adressaient *« aux personnes défavorisées »* et non *« à certaines personnes défavorisées »*. De même, il était décidé une *« reconduction »* de la hausse des cotisations et non une *« prolongation »*.

Malheureusement le professeur est mauvais relecteur puisqu'il a oublié, quelques lignes plus bas, une répétition du plus mauvais effet — avec le mot *« prolongation »*...

A. Le.

M. Rocard attribue à l'héritage de M. Chirac une prochaine augmentation « inévitable » du chômage

M. Michel Rocard, qui rendait compte, le mercredi 25 mai, des travaux du conseil des ministres, a souligné que les diverses dispositions du précédent gouvernement (TUC, stages divers) en matière de lutte contre le chômage venant à échéance au début de l'été, son gouvernement sera confronté, par *« un effet mécanique totalement inévitable »*, à une augmentation du nombre de chômeurs de 200 000 à 250 000 à partir de juillet.

M. Rocard a mis en cause le *« sens de l'Etat »* de ses prédécesseurs en affirmant : *« c'était bien calculé »*, et en précisant que cette situation était *« sans doute voulue »*. M. Rocard prévoit donc une hausse du chômage pour juillet, août et peut-être septembre.

Le gouvernement a décidé d'appliquer normalement la hausse légale du SMIC prévue pour le 1er juin, afin que *« le monde du travail soit honoré dans ses droits »*.

Le retard de cette augmentation aurait été, juge M. Rocard, ressenti comme une *« provocation »* par le monde du travail.

Le premier ministre a ajouté : *« Nous avons un peu plus de croissance qu'estimé il n'y a pas très longtemps, par un enchaînement international plutôt favorable, s'il n'entraine pas de dérapage. C'est dans ce cadre-là qu'il faudra placer la question du pouvoir d'achat, pas avant. »*

M. Rocard a également annoncé que la couverture à 100 % des personnes défavorisées (notamment âgées) en longue maladie sera rétablie, conformément aux engagements pris par M. François Mitterrand dans la campagne. La décision de *« principe »* a été prise mercredi, le dispositif précis sera connu plus tard.

Enfin, M. Rocard a annoncé que les dispositions prises par le précédent gouvernement pour l'équilibre financier de la Sécurité sociale et qui viennent à échéance fin juin et fin juillet seront pérennisées. Là encore, M. Rocard a critiqué le fait que le gouvernement de M. Chirac n'ait prévu ces mesures que jusqu'au début de l'été.

M. René Lenoir nouveau directeur de l'ENA

M. René Lenoir, inspecteur des finances, a été nommé, mercredi 25 mai, par le conseil des ministres, directeur de l'Ecole nationale d'administration, en remplacement de M. Roger Fauroux, ministre de l'industrie.

En sortant de l'Ecole nationale d'administration, René Lenoir néglige les grands corps auxquels son rang lui donnait droit pour suivre ses goûts et retourner dans cette Afrique du Nord où il était né (à Alger le 21 janvier 1927). Nommé sous-préfet de Batna puis de Setif, il est contrôleur civil au Maroc en 1954. En 1958, il est intégré dans l'inspection générale des finances et est détaché auprès du gouvernement malgache en 1962. Attiré par les thèmes gaullistes de l'intéressement, il est rapporteur de la commission pour l'intéressement des travailleurs et appartient en 1969 au cabinet de M. Debré, alors ministre de la *défense* nationale dans le gouvernement Chaban-Delmas.

Nommé l'année suivante directeur général de l'action sociale au ministère de la santé, un de ses ouvrages, *les Exclus*, le fait remarquer par son ministre, M. Michel Poniatowski. Aussi est-il nommé dans le gouvernement Chirac de 1974 secrétaire d'Etat chargé de l'action sociale, fonction qu'il conservera dans le gouvernement Barre avant d'être nommé en août 1979 directeur général des relations avec le public au ministère de l'économie et du budget. René Lenoir s'est beaucoup intéressé aux problèmes du tiers-monde, à ceux de la crise alimentaire et des relations Nord-Sud à travers des ouvrages et de nombreux articles dans *le Monde*.

A. P.

« Les moyens existent » réplique M. Philippe Séguin

M. Philippe Séguin, ancien ministre des affaires sociales, a répliqué, dans un communiqué, le 25 mai, aux critiques dont sa gestion de la politique de traitement social avait fait l'objet (*le Monde* du 26 mai). *« Les moyens existent de poursuivre au second semestre 1988 l'action engagée par le précédent gouvernement »*, rétorque M. Séguin à son successeur, M. Michel Delebarre. Il rappelle que l'existence de *« crédits de 2,550 milliards de francs* [qui] *ont été mis en réserve afin de financer des stages supplémentaires sur le deuxième semestres »* et en chiffre le nombre à 170 000.

En outre, M. Séguin évoque, comme il l'avait déjà laissé entendre précédemment, des possibilités de redéploiement budgétaires. Il parle ainsi d'une *« marge de manœuvre »* d'un milliard de francs qui pourrait être dégagé, ce que conteste le nouvel occupant de son ancien ministère.

MM. Delebarre et Séguin utilisent bien les mêmes données dans leur polémique. L'ancien ministre ne repousse d'ailleurs pas le fond de l'argumentation à propos des conséquences sur les statistiques des sorties de stages. Au contraire, il souligne ironiquement qu'il en a été ainsi en 1986 et 1987 et qu'elles *« n'auront rien de particulier à l'année 1988 »*. *« C'est même pour tenir compte de ce phénomène que les statistiques du chômage sont corrigées des variations saisonnières »*, conclut M. Séguin.

Le communiqué officiel

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 25 mai au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le service de presse de la présidence de la République a diffusé un communiqué dont voici les principaux extraits.

● LA SITUATION ÉCONOMIQUE

Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, a présenté au conseil des ministres une communication sur la situation économique.

L'économie française aborde le second semestre sous des termes contrastés.

La politique de redressement engagée en 1982 a permis d'obtenir des résultats favorables : l'inflation a été ramenée en deçà de 3 % ; la situation financière assainie des entreprises doit permettre une progression soutenue de l'investissement.

L'existence dans le même temps d'une situation économique internationale instable, nourrie par des déséquilibres persistants, et la réapparition en 1987 d'un déficit de la balance des transactions courantes justifient cependant une vigilance accrue.

Une croissance stable et durable, créatrice d'emplois : telle est la *priorité du gouvernement*.

Il s'y emploiera en poursuivant sans relâche le combat contre l'inflation, en s'attachant à faire du franc une monnaie forte et en réduisant de façon progressive le déficit des finances publiques.

Le niveau du déficit budgétaire pour 1988, fixé à 115 milliards de francs, ne sera pas dépassé, en dépit de la sous-évaluation de certaines dotations initiales. Les dépenses liées aux priorités gouvernementales seront financées sans dégrader ce solde d'exécution. Le gouvernement n'entend pas déposer de loi de finances rectificative à la session de printemps.

Enfin, les mesures nécessaires à l'équilibre de la trésorerie de la Sécurité sociale seront mises en œuvre.

● LA SITUATION DE L'EMPLOI

Le ministre des affaires sociales et de l'emploi a présenté au conseil des ministres une communication sur la situation de l'emploi et les perspectives d'évolution du chômage.

Depuis le début de l'année 1986, le chômage a globalement augmenté de quatre-vingt mille unités. Ce n'est qu'au cours des derniers mois qu'un recul, rendu possible par un important programme de stages, a été enregistré. Mais les moyens budgétaires indispensables pour poursuivre tout au long de l'année 1988 cette action à hauteur des programmes précédemment engagés n'ont pas été prévus.

Face à la perspective d'une aggravation du chômage au cours des prochains mois, le ministre des affaires sociales et de l'emploi a annoncé deux mesures.

— Les moyens restant à sa disposition seront engagés immédiatement pour financer la mise en œuvre, dans les délais les plus courts, d'un programme complémentaire de stages. Ce programme de 2,5 milliards de francs bénéficiera en priorité aux chômeurs de longue durée, aux femmes et aux jeunes en difficulté.

— En septembre prochain, après consultation des partenaires sociaux et des instances compétentes, un ensemble de propositions sera présenté. Ces propositions seront inspirées par la recherche d'une plus grande cohérence et d'une meilleure efficacité des dispositifs de la politique de l'emploi. Un nouvel effort financier sera consenti pour en assurer la mise en œuvre et offrir aux chômeurs des solutions plus adaptées pour leur insertion.

∴

Le ministre des affaires sociales et de l'emploi a annoncé que, pour tenir compte de l'évolution des prix, le SMIC sera revalorisé conformément aux dispositions légales à compter du 1er juin.

● PRÉSENCE ET REPRÉSENTATION DES FRANÇAIS A L'ÉTRANGER

Le ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, a présenté au conseil des ministres une communication relative à la présence et à la représentation des Français à l'étranger.

Près d'un million et demi de Français vivent hors de France et un nombre croissant de nos compatriotes veut aujourd'hui travailler à l'étranger. Leurs conditions de vie et d'installation peuvent être améliorées, leur mobilité facilitée, leur représentation mieux assurée.

Dans cet esprit, le gouvernement entend relancer et développer l'action entreprise en vue de mieux prendre en compte le rôle des Français à l'étranger en faveur du rayonnement de notre pays comme du progrès de nos exportations.

Des mesures seront rapidement mises à l'étude pour :

— Mieux répondre aux besoins de scolarisation des enfants des Français de l'étranger ;

— Compléter et étendre la couverture sociale de ceux-ci ;

— Offrir de meilleures conditions de carrière à l'étranger et de réinsertion en France aux personnels de l'Etat qui servent en coopération, dans les services français à l'étranger ou dans les organisations internationales ;

— Poursuivre l'extension du réseau radiophonique et télévisuel ;

— Poursuivre la modernisation de notre réseau consulaire.

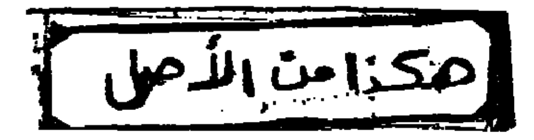
Au cabinet de M. Jospin

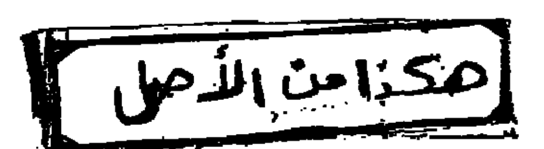
Le cabinet de M. Lionel Jospin, ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et des sports, a été complété, le mercredi 25 mai. Ont ainsi été nommés : chargé de mission (secteur scolaire, relations avec les recteurs, avec l'inspection générale, préparation des rentrées, etc.), M. Paul Rollin.

Conseillers techniques : Mme Dominique Besser (budget) ; M. Michel Braunstein (personnels du secteur scolaire, informatique de gestion) ; M. Bernard Debry (décentralisation, déconcentration, contrats de plan, relations avec l'enseignement agricole) ; M. Jean Ferrier (enseignement préélémentaire et élémentaire) ; M. Jean Geoffroy (gestion des lycées et collèges, action éducative et culturelle) ; M. Joseph Goy (enseignement supérieur, questions européennes et internationales) ; M. André Laurent (jeunesse et sports, éducation physique et sportive) ; M. Pierre Moscovici (budget, coordination générale) ; M. Roland Peylet (enseignement technologique) ; M. Jean Rey (études de santé, médecine scolaire et universitaire) ; M. Luc Soubré (lycées et collèges, orientation et insertion des élèves, ONISEP, CNDP, INRP) ; M. Pierre Vasseur (recherche et développement).

Chef de cabinet : M. Henry Pradeaux. Chef du secrétariat particulier : Mme Nicole Baldet. Chargée des relations avec la presse : Mme Marie-France Lavarini. Attaché parlementaire : M. Pierre Guelman.

● **Ministère de la justice.** — Aux côtés de M. Jean Massot, directeur de cabinet (*le Monde* du 20 mai), M. Jacques Lemontey, président de chambre à la cour d'appel de Paris, a été nommé directeur adjoint du cabinet. Aux conseillers techniques dont nous avons déjà donné les noms et les attributions dans le même numéro du 20 mai, s'ajoutent Mme Martine Bellon, conseiller référendaire à la Cour des comptes, qui aura en charge le domaine budgétaire, et Mme Nicole Maestracci, magistrat à l'administration centrale du ministère, qui suivra les questions touchant à l'éducation surveillée.





Politique

La préparation des élections législatives

M. Le Pen est en situation difficile selon plusieurs sondages

M. Jean-Marie Le Pen serait battu au second tour des élections législatives dans la huitième circonscription des Bouches-du-Rhône, le candidat socialiste, M. Marius Masse, l'emportant avec 62,5 % des suffrages. Tel est l'un des enseignements du sondage réalisé par BVA et publié, le jeudi 26 mai, dans *Paris-Match* (1). Si, au premier tour, le président du Front national arrive en seconde position, avec 27 % des intentions de vote, contre 35 % à M. Masse et 23,5 % à M. Raymond Gaula (URC-RPR), il pâtit, au second tour, d'un mauvais report des voix de droite : seuls 33 % des électeurs de M. Gaula déclarent voter en sa faveur (28 % choisissent M. Masse).

De même, selon une étude réalisée les 20 et 21 mai par IPSOS et publiée, le jeudi 26, dans *VSD*, 51 % des personnes interrogées souhaitent que M. Pen soit battu tandis que 49 % espèrent l'élection de M. Bernard Tapie dans la sixième circonscription des Bouches-du-Rhône. Dans la perspective des municipales de 1989, 64 % des 813 interviewés marseillais ne veulent *pas que le président du FN* devienne leur maire. En revanche, si 43 % des sondés ne souhaitent pas non plus que M. Tapie le devienne, 42 % l'envisagent.

Plus généralement, une seconde enquête BVA-*Paris-Match* (2), parue également jeudi, indique qu'au premier tour du scrutin législatif la gauche recueillerait 52,5 % des intentions de vote (au lieu de 49,5 % le 14 mai), 8 % des électeurs (au lieu de 6,5 %) se prononça en faveur des candidats communistes et 44,5 % (au lieu de 42 %) en faveur de ceux de la majorité présidentielle. A droite, les représentants de l'URC obtiendraient 39,5 % des suffrages (au lieu 40,5 %), tandis que ceux du FN en recueilleraient 8 % (au lieu de 7 %).

Les projections de ces résultats sur la répartition des sièges à l'Assemblée nationale accordent entre 383 et 452 députés au PS (la majorité absolue étant de 289 députés) et de 103 à 172 élus à l'URC. Selon ces estimations, qui ne tiennent pas compte des particularismes locaux, le Parti communiste et le Front national n'obtiendraient aucun siège.

Pourtant, 59 % des personnes interrogées demeurent attachées à la formation d'une majorité socialiste et centriste. De même, 65 % des sondés souhaitent que « *M. Mitterrand fasse largement appel* » à des personnalité centristes pour la formation du gouvernement, 56 % des électeurs socialistes partageant cet avis. D'autre part, 48 % des personnes interrogées par la SOFRES dans un sondage publié, le 26 mai, dans un groupe de journaux de province (3), rendent les centristes responsables du manque d'ouverture politique du nouveau gouvernement, car « *ils n'ont pas osé franchir le pas vers les socialistes* ».

(1) Sondage effectué par téléphone, les 21 et 22 mai, auprès d'un échantillon représentatif de la huitième circonscription des Bouches-du-Rhône de 804 personnes.

(2) Sondage réalisé, les 21 et 22 mai, auprès d'un échantillon représentatif de 1 515 personnes.

(3) Sondage effectué du 19 au 21 mai auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes.

● **Les Jeunes Démocrates sociaux interpellent M. Gaudin.** – Les Jeunes Démocrates sociaux ont condamné « *très fermement* », le mercredi 25 mai, les propos tenus par M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, député des Bouches-du-Rhône, qui ouvrent, selon eux, « *la voie à un accord de désistement avec le Front national* ». Ils lui demandent de faire signer à tous les candidats appartenant à l'UDF un engagement selon lequel ils ne se désisteront pas en faveur de l'extrême droite et des candidats « *de la xénophobie et du racisme* ». Mardi, M. Gaudin avait laissé aux états-majors de l'UDF et du RPR le soin de répondre à la proposition de M. Le Pen sur une « *charte de combat* » contre le socialisme. « *Dialoguer avec des gens qui votent pour M. Le Pen* ne m'a jamais *effrayé* », ajoutait M. Gaudin.

● **RECTIFICATIF.** – Dans le Loiret, la liste des candidats fournie par le FN comportait plusieurs erreurs. Voici la liste définitive : MM. Trouve (1[re]) ; Rothe (2[e]) ; Malagutti (3[e]) ; Etienne (4[e]) ; Horsin (5[e]).

Marseille, cible du Front national

Selon un sondage BVA réalisé pour *Paris-Match*, M. Le Pen serait largement battu dans la huitième circonscription de Marseille. Un autre sondage, IPSOS, réalisé pour *VSD*, indique que les Marseillais ne souhaitent pas que le président du Front national devienne maire de leur ville.

M. Le Pen a décidé de saisir la commission des sondages après la publication de l'enquête BVA. Il estime que « *les électeurs doivent être mis en garde contre les procédés d'intoxication qui, en certaines circonstances, frisent l'escroquerie* ».

Dans un entretien à *Paris-Match*, il traite son adversaire socialiste, M. Marius Masse, de « *zéro* » et de « *nullité* ». Il qualifie également M. Tapie, candidat de la majorité présidentielle dans la sixième circonscription, de « *comique* ».

Sourire avec Tapie

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

« *Mais, souriez donc Monsieur* », exige impérieusement dès l'abord Bernard Tapie. « *Je ne rencontre ici que des gens qui font la gueule.* » Qu'il nous pardonne. Les motifs sérieux de sourire – dignement s'entend, et sans prétention, à quelque insidieux pronostic larvé – manquaient. Mais, à la réflexion... Bernard Tapie, glorieux parachuté sur la sixième circonscription de la cité phocéenne, vit une aventure qui, tartarinade ou Austerlitz en mouvement, pourrait bien après tout y inciter. Redisons-le sans malice.

Le candidat autoproclamé de la société civile dynamique et vivant modèle de « *plus gagneur que moi, tu meurs* », muni d'une probable bénédiction parisienne pour ne pas dire élyséenne, lesté ensuite d'une officielle et problémetique onction socialiste *marseillaise pur sucre*, ne s'est véritablement attaqué à ladite sixième circonscription que mercredi.

Mardi, il y avait déjà un peu circulé, de jour, et déjeuné. La veille au soir, pendant que Jean-Marie Le Pen subissait, sur le Vieux-Port, l'ostracisme poli et ferme de la clientèle du New-York, brasserie médiatico-intellectuelle de la ville, Bernard Tapie avait mis les pieds pour la première fois dans sa circonscription. Il prenait ainsi une longueur d'avance symbolique sur le même Jean-Marie Le Pen, adversaire omniprésent mais hors d'atteinte puisqu'il se présente ailleurs.

Dès mardi, la société civile eut, par la voix autorisée de Bernard Tapie, des mots peu tendres pour la société politique. Impatienté par la lenteur du démarrage, Bernard Tapie fit valoir qu'à toute demande de sa part il lui était répondu « *demain* » et que trop de temps était dilapidé à la faire rencontrer des « *pelures* ». Cette gentillesse, proférée après un récit de réunion avec des responsables de section *socialistes*, levait un doute ténu : *l'onction du PS n'est pas pour* le candidat Tapie le baume du succès garanti.

A qui, à quoi se fier alors ? Au *Provençal*, d'abord. Ce n'est pas rien. Le quotidien ne se montre pas hostile – c'est un euphémisme – à la candidature de Bernard Tapie. Il affiche même une aussi ardente résolution à faire comprendre à ses lecteurs tous les aspects positifs de cette candidature-là qu'à leur représenter le mauvais coup fomenté contre Marseille par l'insistante présence de Jean-Marie Le Pen. Organisation souple, *le Provençal* peut aussi faire d'un rédacteur en chef, le temps d'une campagne, une manière de conseiller – poisson pilote, et même fournir à l'occasion un journaliste-chauffeur.

Est-ce suffisant pour jeter la sixième circonscription dans les bras de Tapie ? Avec une insistance à la fois passionnée et goguenarde d'homme à bonnes idées mais qui ne les donne ou ne vend qu'aux gens qui lui font plaisir, le célèbre repreneur a, sans traîner, présenté les termes du marché. Si la sixième circonscription élit Tapie, Tapie lui fournira des emplois, de la formation, mille trucs qui aident à faire plus et mieux. Mais si la sixième circonscription laisse Tapie sur le carreau électoral, qu'elle aille se faire voir.

Ainsi les choses sont claires. Claires aussi les racines marseillaises spectaculaires deux fois plutôt qu'une, mais peut-être pas si profondes que cela, de Tapie-l'ouverture : l'Olympique de Marseille.

Conséquence inattendue de la « perestroïka », une rencontre de hasard mit en présence au cours d'une réception à l'ambassade d'URSS lors de la première visite officielle en France de Mikhaïl Gorbatchev, Bernard Tapie et Edmonde Charles-Roux, épouse de Gaston Defferre (la scène se passait quelques mois avant la mort de ce dernier).

Glorieuse incertitude

Présenté au maire de Marseille, que l'épine de son club de football déclinant faisait cruellement souffrir, Bernard Tapie devint promptement le repreneur et, pour un temps, le sauveteur de l'OM, le conduisant à des triomphes aujourd'hui un peu refroidis par la glorieuse incertitude du sport.

Ce fut assez pour faire de Bernard Tapie un Marseillais à (longues) éclipses. Le temps d'un match, ou pour restructurer et surveiller la machine financière et sportive de l'OM, Tapie est là. Bouillant, emporté – il lui arrive de s'exciter vertement contre un arbitre ou un critique mal intentionné de son équipe, – il peut au moins se vanter, et ne s'en prive pas, d'avoir tiré du gouffre une équipe qui, peut-être, sortira aussi demain de sa grisaille du moment.

Muni de ce viatique, d'un culot de platine, de son talent de jongleur-bonimenteur à faire pleuvoir les millions d'idées et les idées de millions, Tapie y va. Il y va, franchissant du même coup la lourde porte du labyrinthe politique marseillais. Car c'est à peine s'il s'agit encore, désormais, de savoir si la moyenne sixième circonscription des Bouches-du-Rhône va envoyer à l'Assemblée ce député en puissance, qui se clame haut et fort au-dessus de la moyenne.

Bernard tapie s'agite. Michel Pezet regarde et attend, ayant placé à toutes fins utiles derrière Bernard Tapie une suppléante pezetiste. Bernard Tapie jure ses grands dieux qu'il n'attend presque rien, surtout pas la mairie, laissant même tomber entre deux considérations désinvoltes que déjà, peut-être, c'est foutu pour la circonscription : pas le temps.

Guy Teissier, son adversaire UDF, accroché à ce qu'il considère comme « sa » circonscription, laboure ses quartiers, sûr de son bon droit, et attend la vrille de son adversaire.

Marseille, enfin, attend. Elle en a vu d'autres. Dans le même genre : Marcel Leclerc, glorieux président du glorieux OM de 1967 qui prétendit aussi devenir député. Finaud, il avait décrété – et de larges calicots le proclamaient jour après jour sur la façade de l'OM – que chaque main serrée valait un suffrage acquis. Il en serra plus de dix mille et obtint mille neuf cent soixante voix. Ou, dans des genres différents, Jean-Marie Le Pen se recueillant – c'est arrivé mercredi – sur la tombe de Marcel Pagnol. Vous avez raison, Bernard Tapie, sourions.

MICHEL KAJMAN.

Politique

La préparation des élections législatives

Les leçons de mai, selon M. Chirac

Depuis 1967 qu'il est l'élu de ce département, les élections en Corrèze n'ont jamais été pour M. Chirac une simple... partie de campagne. Chaque fois il a dû payer de sa personne sans compter, selon une technique désormais parfaitement rodée qui mêle le labourage en profondeur et le ratissage en largeur. Surtout s'il veut, comme lors des scrutins qui ont précédé celui de 1986, être réélu dès le premier tour.

Le maire de Paris depuis son échec présidentiel du 8 mai partage donc son temps entre Paris, où il soutient les candidats les plus menacés, et la Corrèze. Il ne devrait participer avant le 5 juin qu'à deux manifestations extérieures, à Grenoble le lundi 30 mai et à Brest le mercredi 1er juin avec les candidats URC des régions environnantes. Ce profil relativement bas adopté par l'ancien candidat à l'Elysée se justifie par le fait que, la campagne présidentielle ayant permis de développer largement les thèmes politiques généraux, celle des législatives, selon le régime uninominal majoritaire de circonscription, se transforme en autant de consultations locales qu'il y a de sièges à pourvoir. Les autres grandes manœuvres viendront plus tard, lorsqu'on aura décompté les positions perdues et les bastions sauvés.

Toutefois, à l'occasion de deux interventions, le maire de Paris a commencé à tirer les leçons de son échec. Mais autant ses déclarations à Meymac le lundi 23 mai pouvaient apparaître comme une sorte d'autocritique et comme un amer constat des fautes de la majorité sortante (*le Monde* du 25 mai), autant celles qu'il a faites sur TF 1 mercredi soir 25 mai constituent des mises en garde aux électeurs pour le prochain scrutin et des reproches plus vifs adressés à M. Mitterrand.

M. Chirac ne regrette pas d'avoir parlé aux Français des nécessités de « *l'effort* », de la « *vigilance* », de la « *fermeté* », de la « *détermination* » pour surmonter « *les difficultés* », afin d'obtenir une « *mobilisation* » qui permettra au pays de disposer de toutes ses « *chances* » dans la « *compétition* » européenne. Mais il reconnaît aussi que ce langage guerrier qui n'a jamais caché la réalité, aussi peu souriante soit-elle, n'était peut-être pas le mieux adapté pour « *séduire* ». Face à lui, en effet, M. Mitterrand, dans le rôle d'un « *acteur qui trouve le moyen de ne rien dire* », a utilisé, selon lui, « *le langage du conservatisme, de la routine et de la confusion des genres* ». « *Peut-être les Français ont-ils préféré cela ?* » le 8 mai, ajoute-t-il.

A propos des prochaines élections législatives, il dénonce « *le double langage permanent* » du président de la République, qui « *prend des engagements et ne les tient pas* », et même « *qui fait le contraire de ce qu'il dit* ». Et M. Chirac d'évoquer l'attitude de M. Mitterrand qui annonçait qu'il ne dissoudrait pas l'Assemblée nationale avant que M. Rocard ne se présente devant elle pour choisir aussitôt « *la première date constitutionnellement possible* » et prononcer « *instantanément* » la dissolution. Et de rappeler ses propos sur le fait qu'il ne serait « *pas sain* » qu'un seul parti gouverne pour affirmer : « *S'il n'avait pas voulu une majorité socialiste, il aurait attendu avant de dissoudre.* » Avant d'en conclure qu'il y a là « *un nouveau langage très hypocrite* » et d'affirmer qu'on « *prend un peu les Français pour des imbéciles* ».

Pour M. Chirac, si les électeurs ne se ressaisissent pas, ils feront « *la même erreur qu'en 1981* ». En conséquence, lui-même, comme après l'élection présidentielle d'il y a sept ans, appelle donc les électeurs à rectifier leur vote pour les élections législatives. Il affirme même que, si la droite conserve la majorité, elle sera prête à gouverner de nouveau. M. Michel Noir, ancien ministre du commerce extérieur, rappelle que la cohabitation serait « *la meilleure solution* » et se dit convaincu que les Français souhaitent « *conserver l'équilibre des pouvoirs, et la mesure dont la France n'a pas pâti entre 1986 et 1988* ».

Cependant, dans cette nouvelle éventualité – présentée, il est vrai, un peu comme une hypothèse d'école, – M. Chirac insiste sur la nécessité de prendre davantage en compte certains « *messages* » des Français, c'est-à-dire de maintenir le libéralisme mais de développer l'aspect social de l'action. Il rejoint ainsi les remarques exprimées par plusieurs membres du Parti républicain et du RPR, comme notamment M. Chaban-Delmas.

Qu'il soit dans l'opposition ou dans la majorité, M. Chirac annonce donc qu'il tiendra compte à l'avenir des leçons de mai 1988.

ANDRÉ PASSERON.

Les pièges de l'ouverture

(suite de la première page.)

Tout, c'est-à-dire cette fameuse ouverture, dont le chef de l'Etat se garde bien de dire jusqu'à quel point il souhaite la pousser. Pendant que le scrutin majoritaire remplit son office de bourreau des petites formations et de l'opposition, il importe pourtant de ne pas perdre de vue le message du suffrage universel. En 1981, le pays voulait sortir de la crise : il a sanctionné, dès 1984 (1), ceux qui, loin de l'en sortir, l'ont gérée en pratiquant la « rigueur ». En 1986, les Français ont voulu la cohabitation : ils ont sanctionné deux ans plus tard ceux qui ont poussé trop loin le balancier du « libéralisme ». En 1988, le pays a choisi le changement dans la continuité, comme on disait naguère, c'est-à-dire l'ouverture. Nul doute que s'il en était frustré, il n'attendrait pas deux ans pour manifester son désappointement.

D'où vient, alors, que MM. Mitterrand et Rocard lui aient préféré la règle de l'avantage, c'est-à-dire la dissolution rapide ? Tout simplement du souci de prendre de vitesse ceux qui, à droite, rêvaient d'un président attendant sagement l'impopularité ; et naturellement de la volonté de profiter de cet instant privilégié où la droite se trouve à son niveau « optimal » de division. La bataille pour le leadership bat son plein entre MM. Chirac, Barre et Giscard d'Estaing, tandis que M. Le Pen s'apprête, entre les deux tours de scrutin, à peser de tout son poids.

Bien joué, ont donc dit les experts. Comme *le Figaro* le proclamait sur toute la largeur de sa page une, la droite n'était-elle pas « *prise à contre-pied* », et tombée dans le piège d'un mode de scrutin ravageur, qu'elle avait, toutes tendances centristes confondues, rétabli pour, croyait-elle, en tirer avantage ?

Bien joué, et après ? Le président, c'est une affaire entendue, est passé maître dans l'art de la politique. Mais que peut donc produire la politique aujourd'hui ?

A coup sûr, un « ersatz » d'ouverture, à la construction duquel chaque partie concernée a mis la main. Du côté du président a prévalu une conception féodale. « *Alors, on me dit que vous vous ralliez à mon panache blanc ?* », a-t-il demandé à Simone Veil, alors qu'ils rentraient ensemble, le 7 mai, dans l'avion présidentiel, de la rencontre européenne de La Haye. Pour l'heure, ouverture signifie donc allégeance. Du côté des centristes, les motifs invoqués pour refuser l'ouverture apparaissent comme autant d'alibis.

Après tout, leur vocation historique, d'Emile Ollivier à Pierre Méhaignerie, est peut-être de servir de force d'appoint, de caution morale aux bonapartistes (2). Car les occasions fortes de se dissocier du noyau dur de la droite (sans paraître céder aux délices des « compromissions ») n'ont pas manqué, qu'il s'agisse des déclarations de M. Pasqua sur les « *valeurs communes* » au RPR et à l'extrême droite, ou de l'action du gouvernement Chirac en Nouvelle-Calédonie. Mais rien n'y a fait. Là où les grands principes sont impuissants, les beaux yeux du président ne suffiront pas.

Un bout de chemin

L'ouverture, cependant, n'a pas dit son dernier mot. M. Mitterrand peut, certes, au soir du 12 juin, se contenter d'être le de Gaulle de la gauche, le PS lui tenant lieu d'UNR. Il se trouvera bien quelqu'un pour proclamer alors qu'entre les socialistes et Le Pen, il n'y a plus rien (3) ! Mais l'ouverture est, pour MM. Mitterrand et Rocard, une obligation. Elle seule peut permettre au nouveau pouvoir de résister aux aléas de la conjoncture et aux difficultés de tous ordres de la gestion gouvernementale.

La coresponsabilité, le partage des risques est le seul moyen de se prémunir contre les retours brutaux du balancier politique. Elle est aussi et surtout l'ultime étape de la banalisation de l'alternance recherchée par M. Mitterrand : la gauche cessera, aux yeux d'une partie de l'opinion, d'être illégitime lorsqu'elle aura fait un bout de chemin avec la droite. En ce sens, l'appoint des centristes est utile, parce qu'il contribue à la modernisation politique du pays, à sa stabilité. Mais, en attendant les élections municipales de 1989 et le retour possible aux alliances socialo-centristes de 1965 dans les grandes villes, le véritable rendez-vous de MM. Mitterrand et Rocard est moins politique que social.

L'ouverture peut être soit une couverture commode pour masquer la toute-puissance retrouvée du PS, et surtout pour recouvrir de l'alibi du consensus une société redevenue profondément inégalitaire, une France à plusieurs vitesses. Elle peut être au contraire un moyen d'aider cette société à s'ouvrir sur elle-même, un instrument politique du traitement social de la maladie qui produit le lepénisme.

La tentation de l'ouverture-alibi est d'autant plus forte qu'il existe *aujourd'hui un consensus conservateur* qui se reflète dans l'aspiration majoritaire – celle, *grosso modo*, des classes moyennes urbaines, – celle-là même qui a permis la réélection de M. Mitterrand. Ce consensus concerne aussi bien l'école, redevenue un simple système de reproduction du savoir, la gestion des entreprises, désormais figée, et la politique économique, exclusivement tournée vers le respect des « grands équilibres ». Cette ouverture-là prendrait le risque de l'immobilisme et, à terme, de la radicalisation d'une droite redevenue populiste, autour des « valeurs » prônées par MM. Pasqua et Le .

Une autre conception de l'ouverture, davantage tournée vers les demandes de la société civile – et que M. Rocard évoque dans sa lettre circulaire aux ministres – conduit inévitablement à poser à nouveau le lancinant problème des transferts sociaux, donc celui du *niveau des prélèvements obligatoires*. Au reste, ce débat-là oppose déjà M. Rocard, qui privilégie manifestement la cohésion sociale, à M. Bérégovoy, qui parle exclusivement désinflation.

Le premier ministre a promis de pratiquer l'ouverture en marchant. Bon courage, M. Rocard !

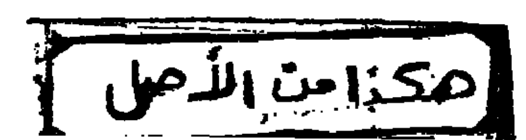
JEAN-MARIE COLOMBANI.

(1) Aux élections européennes, la droite obtient 57,60 % et la gauche 39 %.

(2) Emile Ollivier, républicain, accepta de cautionner le virage « libéral » de Napoléon III en devenant son premier ministre, alors même que l'Empire commençait à décliner.

(3) « *Entre les communistes et nous, il n'y a rien* », disait André Malraux à l'apogée du gaullisme de gouvernement.





Politique

La préparation des législatives

Situations

● **DOUBS** (2e circ. Besançon-est). — Officiellement investi par le PS, M. Jean-Michel Ligier a décidé de retirer sa candidature au profit de M. Michel Mercandier, conseiller général socialiste, soutenu par les militants.

● **HAUTS-DE-SEINE** : conflit RPR-UDF. — Dans la 3e circonscription M. Charles Deprez (UDF-PR barriste), qui avait reçu l'investiture de l'URC en tant que député sortant, a retiré sa candidature quelques instants avant la clôture des inscriptions le samedi 21 mai. Il a cédé sa place à son suppléant M. Jean-Yves Haby (UDF-PR), fils de l'ancien ministre de l'éducation nationale, M. René Haby, ancien député UDF de Meurthe-et-Moselle. M. Deprez, maire de Courbevoie et député des Hauts-de-Seine depuis 1967, devient le suppléant de M. Haby, directeur d'une société de gardiennage. La fédération RPR des Hauts-de-Seine, réunie mardi, a demandé que l'investiture URC ne soit pas accordée à M. Haby et a souhaité que le Parti républicain désavoue cette candidature *« qui contrevient aux accords passés dans la majorité »*. En effet, si M. Deprez avait renoncé plus tôt à briguer de nouveau un mandat, le RPR aurait organisé une « primaire » dans cette circonscription en présentant M. Pierre Charron, conseiller du président de l'Assemblée nationale, avec comme suppléant M. Jean-François Probst, maire de Bois-Colombes, secrétaire du groupe sénatorial RPR. M. Chirac avait obtenu 27 % des voix au premier tour de l'élection présidentielle et M. Barre 20 %, et au deuxième tour le maire de Paris y avait recueilli 58,27 % des suffrages.

● **NORD** (8e circ., Roubaix). — Le secrétariat fédéral du PS a prononcé, le 24 mai, la dissolution de la section de Wasquehal, dont le maire PS, M. Gérard Vignoble, se présente sous l'étiquette URC avec un suppléant CDS, M. Michel Baudry, adjoint au maire de Roubaix. M. Vignoble s'oppose ainsi au candidat officiellement investi par le PS, M. Alain Faugaret, maire de Wattrelos, député sortant. Cette décision a été portée à la connaissance des quelque soixante-cinq membres que compte la section, par lettre personnelle. Dans le même courrier, le premier secrétaire de la fédération, M. Bernard Roman, invite les militants à se mobiliser pour le *« seul candidat »* du parti et annonce une reconstitution de la section au lendemain des législatives. Dans un communiqué de presse, la fédération souligne que M. Vignoble *« s'est mis lui-même en dehors des socialistes »* et que à aucun moment, il n'a demandé ni le concours ni l'investiture socialistes. *« Il est devenu,* indique ce texte, *le représentant de la droite, puisque l'URC lui a donné l'investiture : il a rejoint le camp de ceux qui, autour de Jacques Chirac, ont combattu François Mitterrand. »* — (Corresp.)

PROPOS ET DÉBATS

M. Edouard Balladur

Candidature unique

M. Edouard Balladur, dans un entretien que publie *Paris-Match* daté vendredi 27 mai, souhaite pour l'avenir *« des candidatures uniques (RPR-UDF) à toutes les élections de quelque nature qu'elles soient »*, et que, après *« l'ébauche »* de l'unité au sein de l'URC, on *« persévère »* et on *« aille plus loin »*. L'ancien ministre d'Etat ajoute qu' *« il n'y a pas en France un danger de fascisme, il n'y a pas de menace sur les droits de l'homme »*.

M. Henri Krasucki

Aucune illusion

M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, a déclaré, le mercredi 25 mai à RTL, qu'il n'avait *« aucune illusion »* sur le gouvernement de M. Rocard. Devant être reçu le vendredi 27 par le premier ministre, il a expliqué que la journée de grève du jeudi était *« une très bonne façon »* d'amorcer le dialogue avec le gouvernement. Il a aussi déploré que le conseil des ministres se soit borné à appliquer strictement la loi dans la hausse du SMIC.

M. Michel Noir

L'erreur

M. Michel Noir, au cours d'une conférence de presse le mercredi 25 mai à Lyon, a déclaré : *« Une majorité gouvernementale UDF-RPR de cohabitation serait la meilleure solution pour la France. »* Il a ajouté que *« la meilleure façon de gagner pour nous est de garder les 4 à 5 % d'électeurs du centre opposés à toute relation avec le Front national, et qui, lors des élections présidentielles, ont choisi François Mitterrand. Lors de ce scrutin présidentiel, pour récupérer certains électeurs de Jean-Marie Le Pen, on a pris le risque de perdre les 4 à 5 % d'électeurs du centre qui sont partis à gauche. Je pense que l'URC a tiré les leçons de cette erreur »*.

M. Lionel Stoléru

VGE au « perchoir »

M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat au Plan, estime, dans une interview au *Quotidien de Paris* du jeudi 26 mai, que *« ce serait un beau symbole »* de l'ouverture si au Palais-Bourbon, *« quelle que soit la majorité, Valéry Giscard d'Estaing était élu président de l'Assemblée »*. Analysant les réactions des membres de l'ancienne majorité devant les offres d'ouverture, l'un de ceux qui ont accepté explique : il y a eu *« du côté du mouvement gaulliste une volonté de fermeture et au niveau de l'UDF des interrogations non résolues »*. Quant à sa position personnelle, il la justifie en disant : *« S'il y avait eu un Front national comme on le connaît aujourd'hui, mais rejeté totalement par l'ensemble UDF-RPR, je n'aurais sans doute pas eu la même démarche. »*

M. Antoine Waechter

La soupe

M. Antoine Waechter, candidat des Verts à l'élection présidentielle, a critiqué, le mercredi 25 mai, l'organisation rapide des élections législatives : *« Elles ont un objectif typiquement politicien. Elles donnent lieu à un affrontement bipolaire entre la droite et la gauche et à un appauvrissement de la représentation nationale. »* Il a reconnu que des *« propositions de circonscriptions »* avaient été faites à ses amis par Matignon, par l'intermédiaire de M. Brice Lalonde, secrétaire d'Etat à l'environnement, mais qu'elles avaient été refusées, car elles traduisaient, selon lui, une *« volonté de débaucher un certain nombre de nos militants et de placer les écologistes en position de vassalité à l'égard du PS : nous n'avons pas l'intention d'aller à la soupe »*.

NOUVELLE CALÉDONIE : la polémique sur les événements d'Ouvéa

M. Chirac « assume les faits et en revendique la responsabilité »

« *Moi j'assume les faits et j'en revendique la responsabilité.* » C'est en ces termes que M. Jacques Chirac a commenté, le mercredi 25 mai, sur TF 1, la polémique sur les événements d'Ouvéa. Qualifiant les preneurs d'otages de « *commando de terroristes soutenus, chacun le sait, par l'étranger* », l'ancien premier ministre a assuré qu'il n'avait « *absolument pas mêlé cette affaire dramatique avec les affaires politiques* » : « *La dignité et l'honneur de notre armée et de notre pays consistaient à trouver les voies et moyens pour libérer nos otages dans les plus brefs délais possibles.* »

Après la publication dans nos éditions du 26 mai de l'intégralité du rapport du commandant Legorjus, chef du GIGN, dont *le Monde* avait déjà reproduit de larges extraits (nos éditions datées 22-23 mai), le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, a demandé à la Direction de la protection et de la sécurité (DPSD) « *de procéder à une enquête pour déterminer les conditions dans lesquelles un document interne à la gendarmerie a été diffusé à la presse* ».

Pour sa part, M. Bernard Pons s'est déclaré « *totalement satisfait* » après la publication du rapport Legorjus. Quant au bureau exécutif du Parti socialiste, « *il souligne que toutes les interrogations nées de cette affaire doivent être rapidement et complètement éclaircies* ».

Enfin M. Michel Rocard a relevé, mercredi, « *les échos pas défavorables des conditions d'arrivée de la mission, du dialogue et des premières rencontres qu'elle a pu avoir* ». Après s'être rendue dans l'île d'Ouvéa, la mission a rencontré, jeudi, à Hienghene, dans le nord de la Grande Terre, M. Jean-Marie Tjibaou, maire de la localité et président du FLNKS.

La mission du silence

HIENGHÈNE
de notre envoyée spéciale

Jean-Marie Tjibaou est apparu avec vingt minutes de retard sur le perron de la mairie de Hienghène, averti par un employé que la mission Rocard était arrivée à l'heure prévue. Depuis un mois, le président du FLNKS n'a pas quitté sa ville de la côte est. Il parle peu. Il reste en retrait, au-dessus des événements et du contingent.

Les six membres de la mission se sont assis dans le bureau du maire, et Jean-Marie Tjibaou en bout de table, sous le portrait de François Mitterrand. La porte s'est refermée, et la journée du silence a commencé. Silence pour la presse après le déplacement de la ville à Ouvéa où les délégués, pour des raisons personnelles ou stratégiques, ont pris la mesure de l'impossible médiatisation d'une mission aussi fragile. Jacques Lafleur n'avait-il pas réagi dès le matin en affirmant qu'on pouvait presque considérer la pause observée par les « missionnaires » devant la tombe collective des dix-neuf preneurs d'otages indépendantistes comme une « *provocation* » ?

Silence donc, et discrétion, lorsque la mission s'est rendue en visite « privée » à la tribu de Jean-Marie Tjibaou, Thiendanite. Elle s'est arrêtée, au passage, devant les carcasses des deux camionnettes tombées dans l'embuscade qui a fait dix morts le 5 décembre 1984. Les véhicules ont été laissés sur place. Ils sont rongés par la rouille, et des fleurs sauvages poussent à l'intérieur. Une stèle de marbre noir a été plantée entre les deux voitures : « *Fils de Kanaky, souviens-toi* ».

Jean-Marie Tjibaou, donc, est arrivé en retard à la mairie. L'entretien a duré une heure quarante. En sortant, le maire de Hienghène a résumé son exposé devant la mission. Il est apparu intransigeant sur le fond (l'indépendance), plutôt souple sur la forme (le calendrier, les modalités), très loin en apparence de toutes propositions pratiques pour lesquelles il a conseillé à la mission envoyée par le premier ministre et venue le voir à Hienghène de s'adresser au bureau politique du FLNKS à Nouméa.

M. Tjibaou a rappelé que « *les Kanaks revendiquent leur patrie chez eux* » et qu'il faut donc « *trouver autour d'une table un exutoire à cette revendication* ». Des solutions institutionnelles, selon lui, doivent être trouvées « *sur le court terme, le moyen terme et sur une durée plus longue à définir* ». Il faut encore, a-t-il dit, « *essayer de savoir comment aborder cette question entre Kanaks, mais aussi avec les non-Kanaks dans la mesure où des gens sont inquiets par rapport à l'indépendance* ». Tout en se déclarant ouvert au dialogue, il a récusé l'idée de « *concessions* a priori ». Il a parlé de son « *espérance* » dans le gouvernement actuel, mais, a-t-il souligné, « *la confiance se monnaie en retour de la concrétisation des souhaits que nous formulons* ».

M. Tjibaou a beaucoup parlé aussi des problèmes de développement et de la culture. Il a ensuite fait visiter à la mission le centre culturel de Hienghène auquel le Congrès du territoire a coupé les crédits depuis 1986. Il a montré les sculptures de bois installées traditionnellement devant les cases représentant les ancêtres paternels et maternels. La visite de la mission à Hienghène s'apparentait davantage jeudi à une cérémonie rituelle qu'à un quelconque round de négociations.

Après avoir interrogé le maire de Hienghène, plusieurs équipes de journalistes se sont heurtées à des barrages de clous et de crampons à Houaïlou, plus loin sur la côte est, et à des « caillassages » à la sortie de la tribu de Coula. Un journaliste de TF 1 a été atteint à la tempe par une pierre.

CORINE LESNES.

Société

JUSTICE

Le procès des mutins d'Ensisheim

La révolte des punis

COLMAR
de notre envoyée spéciale

Ils sont cinq au teint pâle, ancrés dans leur colère : Djillali Mihoubi, Saïd Jabri, Gérard Birou, Thierry Etienne et Jean-Baptiste Péchon. Ils ont une trentaine d'années et sont libérables en 1993, 1997, 1998, ou en l'an 2000. Un point d'interrogation figure sur l'*« état pénitentiaire »* de Péchon, condamné à la réclusion criminelle à perpétuité. Ils ont naguère volé, braqué. L'un fut le complice du meurtre d'une vieille dame, l'autre était dans un mauvais coup où un policier a été grièvement blessé, un troisième a été condamné pour une tentative de viol. Le 16 avril, ils ont, et ils le revendiquent, déclenché la mutinerie d'Ensisheim qui, pendant une vingtaine d'heures, a embrasé et détruit aux trois quarts cette vieille centrale, offerte à l'ivresse de quelque deux cent cinquante détenus.

Tout a commencé au quartier d'isolement où ils étaient punis. Gérard Biron voulait, disait-il, des livres, prendre une douche qu'on lui refusait depuis quatre jours. Un surveillant – contrairement aux plus élémentaires règles de sécurité, – a ouvert, seul, sa cellule. Birou l'a frappé, maîtrisé, lui a pris ses clés. Une fois les surveillants mis en déroute, toutes les cellules étaient alors ouvertes à une incroyable vitesse et les détenus, rendus maîtres de la centrale, allaient tout saccager, tout, ou presque, brûler : cellules, ateliers, cuisines, parloirs... Une religieuse et un surveillant stagiaire étaient pris en otages. Au bout d'une nuit de folie, c'était la reddition, la tête haute, au GIGN commandé par le capitaine Legorjus.

« La seule façon d'être entendu »

Qu'est-ce que cela voulait dire ? Après les Baumettes, Saint-Maur, Besançon, que voulaient donc encore les détenus ? S'évader et, faute d'y parvenir, se défouler, affirment surveillants et gendarmes. Crier et faire entendre leurs cris, répondent les prisonniers. Ces cinq-là, dont certains venaient d'être transférés de Saint-Maur, après avoir tout déclenché, auraient, dit-on, tout dirigé. Vingt-huit autres détenus, désignés par une enquête de gendarmerie rondement menée et partiellement nourrie de témoignages anonymes, comparaîtront sans doute plus tard, au cours d'un autre procès. Il faut d'abord juger ceux-là pour l'exemple grâce à la procédure rapide de la citation directe qui fait l'économie d'une instruction et laisse, malgré six heures d'audience devant le tribunal correctionnel de Colmar, un pénible sentiment d'inachevé.

Alors ces meneurs vont dire ce qu'ils peuvent enfin révéler publiquement : *« Parce que la seule façon d'être entendus de vous, Monsieur le président, de vous, les journalistes, c'est la violence. »* Ils vont dire ces parloirs *« où l'on n'a pas le droit de caresser la main de sa femme parce que c'est inconvenant, alors qu'on peut sodomiser en cellule et que tout le monde le sait »*. Ils vont dire le travail pénitentiaire : moins de 1 000 francs par mois pour cent quarante heures à fabriquer des cotillons, des bijoux fantaisie ou... des échelles. Ils vont parler des *« conditionnelles »*, des grâces, des permissions de sortir qui *« sautent »* à la moindre incartade. Ils vont parler du prétoire, ce tribunal interne à la prison – où la justice ne rentre pas – et dont les décisions *« arbitraires »* sans appel alourdissent encore les dossiers qui n'en ont pas besoin.

Ils vont raconter comment, après la découverte, au début du mois d'avril dans un atelier, des préparatifs d'une évasion, quatre d'entre eux, soupçonnés, ont été punis et envoyés à l'isolement au quartier disciplinaire. Les deux candidats à l'évasion s'étant dénoncés, il ont, en vain, tenté de faire lever la punition de leurs autres camarades *« qui n'y étaient pour rien »*. Le directeur, *« comme d'habitude, n'a rien voulu entendre »*. Il ont raconté la fouille *« vexatoire »* de toute la prison qui s'en était suivie, les cellules chamboulées, les posters arrachés, les souvenirs bouleversés.

Et ils ont dit leur rage, leur impuissance, leur sentiment d'être des *« non-existences »* dans l'isolement de ces centrales cul-de-sac dont ils ne savent plus s'ils sortiront un jour.

On a entendu sœur Françoise, la visiteuse, otage, dire qu'elle ne s'était, tout au long de la mutinerie, jamais sentie menacée. Elle n'a pas porté plainte et elle attend de l'administration pénitentiaire l'autorisation, jusqu'ici suspendue, de reprendre ses visites à Ensisheim. On a su que, transféré huit fois avec elle de cellule en cellule, *« par mesure de sécurité »*, l'autre otage, le surveillant stagiaire Christian Paget, portait sur son uniforme la veste d'un détenu *« pour ne pas attirer l'œil des autres mutins »*. On a su que des détenus avaient essayé de se débarrasser des couteaux de cuisine pour éviter des règlements de comptes et qu'ils auraient, par moments, tenté de modérer leurs codétenus déchaînés.

Les surveillants qui ont déposé n'ont pas cherché à les accabler, pas plus que le capitaine de gendarmerie Jean-Jacques Rousseaux qui a mené l'enquête. Le procureur de la République, M. Olivier Boutan, qui était sur place et a participé aux négociations, a reconnu qu'il s'était engagé personnellement à tenir compte de la façon dont les otages seraient traités. Il a admis que les meneurs avaient eu *« une certaine maîtrise de la mutinerie »* et qu'ils assumaient leurs responsabilités.

Mais on a bien compris. Porter la responsabilité de ce qui s'est passé à *Ensisheim est lourd. Les séquestra*tions, détériorations, violences à agents du service public, entraînent des peines de deux à cinq ans. Les incendies en bande organisée, auxquels les cinq meneurs jugés affirment n'avoir pas participé, entraînent une peine de réclusion de vingt ans. Les images d'*« apocalypse »*, de *« cataclysme »*, découvertes par le procureur ont été vues par la France entière.

En réclamant de six à huit ans, le procureur a tenté de trouver une voie médiane. *« Je ne veux pas désespérer qu'au fond de chacun il y ait une lueur d'espoir*, a-t-il expliqué, *mais il ne faut pas non plus désespérer surveillants et forces de l'ordre qui ont droit au plus élémentaire respect de leur travail. »*

Avec passion et talent, Mes Olivier Metzner et Jean-Yves Liénart, que les détenus avaient fait venir au cours de leur mutinerie, ont mis en garde le tribunal : réduire ce qui s'est passé à Ensisheim à une tentative d'évasion manquée serait un contresens grave : *« Ce n'est pas par hasard si l'on a vu récemment exploser les prisons »* ; il faut *« que l'on sache à l'extérieur qu'à un certain stade, ce n'est plus possible de vivre comme ils vivent et que la centrale, c'est le temps de l'oubli »*.

Pendant le procès, à Ensisheim, les autres détenus, en signe de solidarité, ont donné un concert... de gamelles, en attendant le jugement fixé au 9 juin.

AGATHE LOGEART.

● **Inculpation à Nice du meurtrier présumé d'une lycéenne.** – Thierry Delabasse, âgé de vingt et un ans, qui avait avoué le viol et le meurtre de Véronique, une lycéenne de seize ans, dont le corps avait été retrouvé lundi soir à Nice, a été inculpé mercredi 25 mai et placé sous mandat de dépôt.

Aux assises des Hauts-de-Seine

Dix ans d'agressions sexuelles ou les « pulsions irrésistibles » de Daniel Fazille

Le dos voûté, la tête enfouie dans les épaules, Daniel Fazille écoute le président de la cour d'assises des Hauts-de-Seine égrener les noms des dix enfants qu'il est accusé d'avoir agressés durant l'hiver 1985-1986. Dix jeunes garçons âgés de six à quatorze ans victimes de viols, de tentatives de viols, ou d'attentat à la pudeur entre octobre 1985 et mars 1986. En moins de cinq mois. Chaque fois des scènes identiques : Daniel Fazille, trente-six ans, abordait les enfants et les emmenait dans des lieux isolés en les menaçant de mort après leur avoir fait croire qu'il appartenait à la police et qu'il portait une arme. Terrorisés, les enfants le suivaient. Reconnu par sa dernière victime sur une série de photos, il est arrêté le 16 mars 1986. Il reconnaît alors le viol de Raphaël, commis six jours auparavant et avoue aussi neuf agressions perpétrées durant les cinq mois précédents.

Accoudé à la paroi du box, il regarde maintenant défiler experts et témoins avec attention, le regard étonnamment fixe. Le col de travers, il se contente de bredouiller de temps à autre avec obstination : *« J'ai toujours souhaité une réelle psychothérapie. J'ai même demandé un suivi en milieu spécialisé fermé. »*

Avec un certain détachement, comme s'il s'agissait d'une autre personne, il parle de ce « problème » qu'il ne parvient à *« résoudre »*.

Ces phrases par lesquelles il voudrait exprimer sa bonne volonté, il les a pourtant prononcées à maintes reprises. A Grasse en 1980, à Poitiers en 1982, à Nanterre en 1984. Il était alors accusé de crimes et délits semblables. Depuis le 8 juillet 1975, date de sa première condamnation pour *« violences à enfants de moins de quinze ans »*, Daniel Fazille a été condamné six fois pour des agressions sexuelles sur de jeunes enfants. Pulsions *« irrésistibles »* dira-t-il aux *policiers venus l'interpeller le* 16 mars 1986. Dès sa première condamnation, Daniel Fazille est soumis à l'obligation de *« suivre un traitement approprié à son état »* par le tribunal de grande instance de Paris. Sept ans plus tard, en 1982, le tribunal correctionnel de Poitiers fait de même en le condamnant à trois ans d'emprisonnement *« avec obligation de suivre le traitement préconisé par le docteur G. dès sa libération »*. Sans grand résultat : Daniel Fazille entame sans conviction des psychothérapies qu'il interrompt au bout de quelques séances, lassé, dit-il, par l'impuissance et l'incompréhension des médecins.

Aujourd'hui, il s'attarde sur sa petite enfance : un père décédé alors qu'il avait à peine deux ans, une mère déchue de son autorité parentale deux ans plus tard, et depuis, disparue à jamais. Sa seule famille ? Son jeune frère et ses deux sœurs aînées, qu'il n'a pas vus depuis maintenant une dizaine d'années, et une tante entrée dans les ordres dont il fera la connaissance à trente ans. Puis, après la disparition de sa mère, le placement dans un orphelinat de Cannes, le Rayon de soleil et, à l'âge de quatorze ans, le départ vers un institut médico-pédagogique d'Aix-en-Provence à la suite de troubles du comportement qui lui vaudront sa première entrevue avec un psychiatre. C'est dans cet établissement qu'il aurait, dit-il, « subi » son premier rapport sexuel avec un élève de quatre ans son aîné.

Fragile ou « sans regret » ?

« Personnalité fragile, immature, complexe, dotée d'une grande intelligence, avec de fortes carences affectives et éducatives » conclura un des experts-psychiatres, le docteur Jean-Pierre Nauzel, qui plaide pour un traitement psychothérapeutique dans le cadre de sa détention. Faute de mieux... Son confrère, le docteur Henri Nhi Barte, qui dit n'avoir constaté *« ni luttes, ni soulagement, ni regret, ni conflit »*, ne paraît guère convaincu. Pour que l'aide psychothérapeutique soit réelle, ne faut-il pas, dit-il, qu'il y ait *« souffrance et culpabilité »* ? *« Il a désormais assumé ses pulsions sexuelles* ajoute-t-il. *Elles ont peut-être suscité des interrogations dans le passé mais aujourd'hui, elles ne sont pas conflictuelles. Pour l'aider, il faudrait qu'il porte en lui une certaine culpabilité, un certain conflit. »*

Désarroi des psychiatres, impuissance de l'enfermement, hésitations devant les médications chargées *« d'entraver »* la puissance sexuelle que certains évoquent à mi-voix, et ces récidives sans fin, malgré les ébauches de psychothérapies et les menaces pénales. L'association Enfance et Partage, qui s'est portée partie civile, compte demander au tribunal de saisir le comité d'éthique. *« Dans ces cas de perversité sexuelle, nous sommes totalement démunis*, explique Me Agnès Fichot. *Il faut protéger nos enfants, tout en évitant les solutions extrêmes comme la lobotomie qui sont pratiquées en Allemagne et en Suède. Nous souhaitons donc que des recherches soient entreprises dans ce domaine. C'est dans ce but que nous souhaitons obtenir la saisine du comité d'éthique. »*

Le hasard veut que, ces mêmes jours, à Bobigny, commence une procédure semblable contre un homme qui vient d'avouer une trentaine d'agressions sexuelles...

Les débats doivent s'achever le 27 mai.

ANNE CHEMIN.

Aux assises du Puy-de-Dôme

Trois accusés pour un meurtre sans cadavre

RIOM
de notre correspondant

Trois hommes comparaissent, depuis mardi 24 mai, devant la cour d'assises du Puy-de-Dôme, à Riom. Deux d'entre eux, Gérard Nègre, quarante-six ans, et Michel Trechaud, trente et un ans, répondent de l'assassinat d'un de leurs collègues de travail, Maurice Popart, trente-six ans, ramoneur à Clermont-Ferrand. Le troisième, René Nondedéou, trente ans, est inculpé de complicité. Il est le seul à avouer des faits que contestent non sans véhémence Michel Trechaud et *surtout* Gérard Nègre. L'un des avocats de ce dernier, Me Blazy, du barreau de Bordeaux, a d'ailleurs donné le ton en lançant : *« On ne sait même pas s'il y a eu crime »*.

C'est la question qui reviendra sans cesse. Ni le corps de la victime supposée ni l'arme du crime présumé n'ont été retrouvés. Et René Nondedéou, dont les aveux ont conduit Nègre et Trechaud aux assises, s'il affirme avoir accompagné le 10 décembre 1981 Maurice Popart jusque dans une maison désaffectée de Chamalières à la demande des deux autres, souligne bien qu'il n'a pas été témoin de l'assassinat.

Ce n'est que quatre ans plus tard qu'il est passé aux aveux, les policiers du SRPJ de Clermont-Ferrand ayant eu vent de l'« affaire » par un jeune délinquant qui purgeait une peine de prison et qui avait entendu un autre détenu en parler...

Ainsi, l'accusation pense que Maurice Popart aurait été tué d'une balle de 22 long rifle tirée dans la tête à bout portant par Nègre et Trechaud, lesquels auraient fait disparaître son corps dans un bain d'acide nitrique. Le mobile ? Les difficultés de la victime à rembourser Nègre, qui lui avait vendu l'entreprise Les ramoneurs des Dômes.

Avec une infinie patience, le président Jean Vermorelle s'est efforcé pour l'heure de cerner la personnalité des trois accusés. Il n'a pas eu de difficulté avec René Nondedéou et Michel Trechaud. L'un et l'autre s'efforçent de répondre au mieux à ses questions. Mais Gérard Nègre, « l'Indien », qui doit son surnom au turban qui enserre son front et qu'il porte à l'audience, ne mâche pas ses mots. A l'adresse des jurés, après la lecture de l'arrêt de renvoi, il a déclaré : *« Votre choix, messieurs et madame, procède de l'arbitraire, ce même arbitraire qui me maintient enfermé. Je vous suppose droits, logiques, intelligents et de bonne foi. On veut vous faire entériner une décision qui a été prise il y a trois ans. C'est un procès de sorcellerie, une combine pour justifier cette parodie. »*

Au président Vermorelle, il a lancé : *« La justice ? Parlez-m'en ! C'est une plaisanterie douteuse que les magistrats se racontent à voix basse en ricanant. »* Les psychiatres qui l'ont examiné sont des *« balourds »*, des *« charlatans »* et des *« bargeots »*.

Mercredi, au cours de la deuxième journée d'audience, les avocats de la défense ont développé leur stratégie amorcée la veille : *« Si juridiquement, à partir d'un raisonnement intellectuel, on peut estimer qu'il y a eu assassinat, matériellement nul n'est autorisé à en soutenir la thèse »*, a notamment fait valoir Me Chapus du barreau de Clermont-Ferrand.

Point par point, les avocats se sont efforcés de jeter le doute sur le bien-fondé des éléments de l'accusation. La discipline du corps par immersion dans l'acide nitrique ? Presque matériellement impossible : 450 litres auraient été nécessaires ! Le mobile principal ? Il ne peut être pris en considération puisque le cahier de comptes retrouvé administre la preuve que Popart remboursait Nègre régulièrement, ce qui a été confirmé à l'audience par ce dernier.

JEAN-PIERRE ROUGER.

DÉFENSE

L'aéronavale française veut expérimenter le F-18 américain sur ses porte-avions

La marine nationale négocie actuellement le prêt temporaire de deux avions F-18 de l'aéronavale américaine pour des essais de cet appareil sur un porte-avions français.

A l'origine, le projet de l'état-major de la marine française est de se préparer à remplacer les avions de défense aérienne Crusader, embarqués sur le *Foch* et le *Clemenceau*, de façon à pouvoir disposer d'une flottille de nouveaux appareils opérationnelle à la mi-1993. A cette date-là, le Rafale, conçu par la société Dassault-Breguet pour les besoins de l'armée de l'air et de l'aéronavale françaises, ne sera pas disponible puisque, dans la meilleure des hypothèses, cet appareil *devrait être prêt en 1996*.

En avril dernier, pour tenter de tenir ce délai, le gouvernement précédent a passé commande d'un prototype du Rafale, dans sa version destinée à l'armée de l'air, et il avait envisagé de confirmer, en septembre prochain, la commande du prototype du même avion dans sa version navale.

Ce double engagement ne résout pas le problème immédiat de l'aéronovale, *dont les Crusader actuels* arrivent en fin de course en 1993,sans grand espoir de pouvoir les moderniser le temps qu'entre en service opérationnel le Rafale naval, au plus tôt après 1996 et plus sûrement vers 1998. Dans cette perspective, l'état-major de la marine a formé le souhait d'acheter quelques avions intérimaires – les besoins sont estimés à une vingtaine d'exemplaires – à un constructeur étranger. *Les vœux de la marine se sont* portés vers le F-18 de la société américaine McDonnell-Douglas, qui équipe déjà les porte-avions de l'US Navy.

Bien entendu, une telle solution, qui devra avoir l'agrément gouvernemental, ne satisfait pas Dassault-Breguet, qui considère que le F-18 aux couleurs de la marine nationale porterait un préjudice commercial pour le Rafale à venir. Cependant, l'avion américain est proposé par son constructeur à environ 180 millions de francs l'exemplaire, quand le Rafale est évalué, aujourd'hui, à 320 millions ou 350 millions.

Le prêt de deux F-18 de l'US Navy devrait permettre des essais, en octobre ou en novembre prochain, sur le porte-avions *Foch*. Il s'agit d'étudier si, comme tout le *laisse croire*, les *porte-avions* français sont adaptés à la réception de l'appareil américain, d'un tonnage plus lourd et d'une plus grande envergure que les Crusader en service.

En revanche, le prochain porte-avions français à propulsion nucléaire, le *Charles-de-Gaulle*, qui doit remplacer le *Clémenceau*, est capable d'embarquer de tels appareils.

● **Nouvel essai nucléaire français à Mururoa.** – La France a procédé, le jeudi 26 mai, à un essai nucléaire à Mururoa (Polynésie française), selon le ministre néo-zélandais des affaires étrangères. Cet essai, le deuxième en quinze jours, aurait eu une puissance, évaluée par des sismologues néo-zélandais, de 80 kilotonnes (l'équivalent de quatre à cinq fois la puissance d'Hiroshima). – *(AFP.)*

EN BREF

● **La demande d'extradition de M. Harry Flynn : précision.** – Dans l'article publié dans *le Monde* du 13 mai relatant l'avis défavorable émis par la chambre d'accusation de Caen à la demande d'extradition par la Grande-Bretagne de M. Harry Flynn, nous avions écrit que la défense avait fait valoir le caractère politique de l'agression commise à Belfast et invoquée par les autorités de Londres. C'était, sinon une erreur, du moins une approximation. Me Antoine Comte, l'un des avocats de M. Flynn, nous indique que les arguments invoqués étaient fondés *« sur le fait que la demande d'extradition présentée par les autorités britanniques avait en réalité pour objet de sanctionner un militant politique républicain »* et que *« la cour a considéré, au vu des pièces que nous avons produites, qu'effectivement la demande d'extradition était faite dans un but politique »*.

● **Suicide à la prison des Baumettes.** – Noël de Tourville de Buissonière, *trente-neuf ans, directeur de* société, s'est pendu, mercredi 25 mai, dans sa cellule à la prison des Baumettes de Marseille. Après plusieurs mois d'enquête de la brigade des mineurs, il avait été arrêté vendredi pour des attentats à la pudeur sur des mineurs de quinze ans, pensionnaires d'un foyer de la direction des affaires sanitaires et sociales du cinquième arrondissement de Marseille.

● **Nouveau contrat pour Arianespace.** – La société France-Télécom a signé, mercredi 25 mai, avec Arianespace un contrat pour le lancement, en 1991, du premier exemplaire de ses satellites de télécommunications de deuxième génération, Télécom-2. Ce satellite de 2,2 tonnes, construit sous la maîtrise d'œuvre de Matra, illustre bien ce que sera dans les années 90 le marché mondial des services de lancement, constitué à 60 % par des satellites de télécommunications de ce tonnage et de ce volume. Ce nouveau contrat porte à quarante-quatre le nombre de satellites qu'Arianespace doit lancer, ce qui représente un carnet de commandes de 15,1 milliards de francs.

● **Un test du SIDA pour les femmes enceintes en Grande-Bretagne.** – Le gouvernement britannique vient d'annoncer qu'il demandera, à partir de cet été, à quelque quatre-vingt-dix mille femmes enceintes, de se soumettre volontairement à un test de dépistage du SIDA afin d'évaluer l'étendue de l'épidémie parmi les hétérosexuels. Si le nombre de volontaires pour ce programme, qui doit durer un an, n'est pas suffisant, les autorités envisagent de soumettre obligatoirement aux tests, mais en respectant l'anonymat, un certain nombre de femmes enceintes.

● **Examen annulé à l'école normale des Hauts-de-Seine.** – L'inspection d'académie des Hauts-de-Seine a décidé, mercredi *25 mai*, de reporter la totalité de l'examen de sortie de l'école normale d'instituteurs d'Antony. Les normaliens qui n'avaient pas composé aux épreuves écrites avaient été convoqués à la préfecture de Nanterre pour passer des oraux à partir de 7 h 15. Ils en ont été empêchés par des élèves de première année de la région parisienne et la *« coordination régionale des élèves instituteurs »*, qui demandent *l'annulation de cet examen*, dont ils contestent le bien-fondé (*le Monde* du 27 avril).

● **RECTIFICATIF** : dans la rubrique Campus consacrée à la formation théologique « en cours du soir » offerte par l'Institut catholique de Paris, le numéro de téléphone indiqué, dans *le Monde* daté du 20 mai, devait être le 42-22-41-80 (poste 323). Par ailleurs, la formation C propose une soirée de cours (et non deux) par semaine.

Avant la vente de sa collection de tableaux

M. Roberto Polo est l'objet d'un mandat d'arrêt international

Un mandat d'arrêt international a été lancé par un juge suisse, pour *« escroquerie et abus de confiance »*, contre l'homme d'affaires américain d'origine cubaine Roberto Polo, trente-huit ans, dont la prestigieuse collection de tableaux anciens doit être vendue aux enchères lundi 30 mai à Paris (*le Monde* du 25 mai).

M. Polo serait soupçonné, indique-t-on à Genève, d'avoir détourné des fonds confiés par des clients à une société de conseil en investissement lui appartenant à Genève. Son contentieux avec des créanciers internationaux porterait sur 55 millions de dollars (310 millions de francs environ).

Le tribunal de grande instance de Paris avait rendu, jeudi 19 mai, une ordonnance autorisant la saisie conservatoire de pièces du mobilier parisien de M. Roberto Polo, qui a déposé un recours contre cette ordonnance. L'affaire doit être plaidée vendredi 27 mai.

Me Jacques Tajan, commissaire-priseur, a confirmé mercredi qu'il dirigera comme prévu, le 30 mai au Théâtre des Champs-Elysées, la vente de *« vingt-six chefs-d'œuvres de la peinture française du dix-huitième siècle »*, notamment un Chardin, six Boucher, deux Fragonard, un Watteau, deux Nattier, quatre Vigée-Lebrun.

هكذا من الأصل





HS - T 26
Lecteur/Radio AM-FM. Dolby B. Position Métal. Noir/Argent/Rouge.



HS - T 23
Lecteur/Radio AM-FM. Position Métal. Noir/Argent/Rouge.

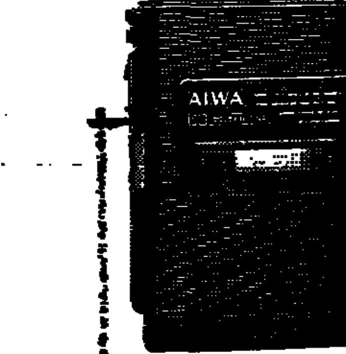
…mpact. Position Métal. …gent/Rouge.

…6
…/Radio AM-FM. Egaliseur …3 bandes. Auto Reverse. …sition Métal. …/Rouge.

HS - T 120
Lecteur/Radio AM-FM à synthétiseur. Présélections : 5 FM, 5 AM. Recherche automatique des stations. Horloge. Dolby B. Position Métal. Noir/Argent/Blanc.

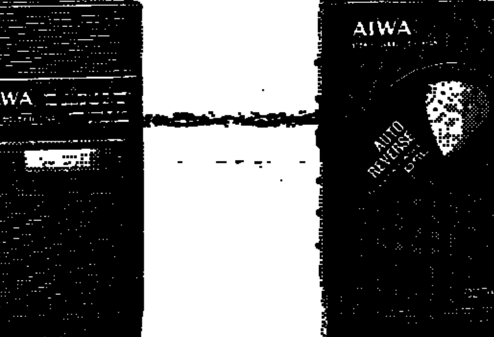
HS - G 36
Lecteur avec égaliseur graphique 3 bandes. Auto Reverse. Dolby B. Position Métal. Noir/Argent/Rouge.

HS - T 202 A
Lecteur/Radio AM-FM à synthétiseur. Auto Reverse. Présélections : 5 FM, 5 AM. Recherche automatique des stations. Horloge. Dolby B. Position Métal. Batteries rechargeables. Noir.



HS - T 06 MK II
Lecteur/Radio AM-FM. Auto Reverse. Dolby B. Position Métal. Noir/Argent/Rouge.

HS - P 12
Lecteur compact. Position Métal. Noir/Argent/Rouge.



HS - PC 202*
Lecteur Auto Reverse. Dolby B/C. Position Métal. Noir.

HS - PL 101 A
Lecteur Auto Reverse. Correcteur physiologique "DSL". Touches sensitives. Télécommande. Dolby B. Position Métal. Batteries rechargeables. Blanc/Noir.

Spécial "Son Hi-Fi"




…202
Auto Reverse. Dolby B/C. …Métal. Noir.

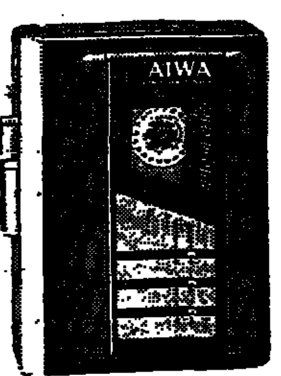
HS - J 150
Lecteur-Enregistreur/Radio AM-FM à synthétiseur. Auto Reverse, Dolby B, Métal (lecture). Présélections : 5 FM, 5 AM. Recherche auto. des stations. Horloge. Noir/Argent.

HS - JX 101
Lecteur-Enregistreur/Radio AM-FM à synthétiseur. Auto Reverse, Dolby B, Métal (lecture). Présélections : 5 FM, 5 AM. Horloge. Touches sensitives. Télécommande à micro incorporé. Noir.

HS - PX 101*
Lecteur ultra-compact. Auto Reverse. Dolby B/C. "DSL-EX" avec réglages graves/aigus séparés. Position Métal. Touches sensitives. Télécommande. Noir.

HS - P 202*
Lecteur Auto Reverse. Correcteur physiologique "DSL". Dolby B. Position Métal. Noir/Blanc.

Spécial "Son live"

HS - T 150
Lecteur/Radio AM-FM à synthétiseur. Auto Reverse. Présélections : 5 FM, 5 AM. Recherche automatique des stations. Horloge. Dolby B. Position Métal. Noir/Argent.

HS - J 202 A
Lecteur-Enregistreur/Radio AM-FM à synthétiseur. Auto Reverse, Dolby B, Métal (lecture). Présélections : 5 FM, 5 AM. Recherche auto. des stations. Horloge. Micro stéréo extérieur. Batteries rechargeables. Noir.

HS - J 36
Lecteur-Enregistreur/Radio AM-FM. Enregistrement FM stéréo. Micro mono incorporé. Auto Reverse, Dolby B, position Métal (lecture). Noir/Argent/Rouge.

HS - T 36
Lecteur/Radio AM-FM. Egaliseur graphique 3 bandes. Auto Reverse. Dolby B. Position Métal. Noir/Argent/Rouge.

HS - G 35 MK II
Lecteur avec égaliseur graphique 3 bandes. Auto Reverse. Position Métal. Noir/Argent/Rouge.

*Batteries rechargeables en option.

Edifrance

AIWA®
le miracle japonais.

AIWA FRANCE S.A. - 117, rue d'Aguesseau - 92100 BOULOGNE - Tél. (1) 46.04.81.90.

Société

URBANISME

Un plan d'occupation des sols plus libéral

Bouffée d'oxygène pour la construction à Paris

« Paris bouge, le POS s'affiche ». dit la mairie de Paris. Un POS, c'est un catalogue de chiffres et de sigles à l'énoncé barbare. Sous les formulations quelque peu ésotériques se dessinent pourtant des intentions, une volonté qui finiront par modeler le visage d'une ville. En réservant des emplacements pour les écoles, les crèches, les parcs et jardins, en fixant les hauteurs maximales des immeubles et leur espacement, en définissant la proportion entre la superficie au sol et la superficie des logements ou de bureaux autorisés à la construction (c'est le COS, coefficient d'occupation des sols), on fait des choix pour l'avenir. Même s'il subit de douloureuses ou discrètes dérogations, même si le COS se contente de n'avoir en pratique que valeur indicative puisque des promoteurs achètent parfois sa transgression en acquittant une taxe de « surdensité », le plan d'occupation des sols reste une référence. Que le temps porte à retoucher car *« Paris bouge »* en effet.

En 1985, le maire de la capitale a décidé d'aller plus loin qu'un simple ajustement. Il a mis sur le métier un nouveau texte et lancé la procédure de révision qui aboutit aujourd'hui. Le conseil de Paris adoptera lundi 30 mai, les règles qui s'imposeront désormais à l'urbanisme parisien.

Le nouveau POS prend le relais de celui de 1977 *« sans rupture ni changement de cap »*, selon le mot de M. Chirac qui présentait, mercredi 26 mai, les grandes lignes du document. Dans les années 74-76, la préparation du POS avait pris le parti d'un coup de frein à un certain « urbanisme sauvage ». Il fallait « dédensifier » la capitale, trop défigurée par des accumulations de tours, par des complexes immobiliers aux démesures mussoliniennes. On a donc réglementé. Dix ans plus tard, la mairie de Paris a souhaité poussé le balancier à l'opposé, car entretemps, la crise jouant, la pénurie s'était installée. L'heure est maintenant au desserrement du carcan afin, les contraintes atténuées, *« d'établir des conditions favorables »* à la construction de logements, à la modernisation de l'habitat et des bureaux, à la protection des espaces verts.

Le plan d'occupation des sols (POS) de Paris sera bientôt modifié. Pour entraîner une reprise de la construction dans la capitale, on *autorisera une plus forte densité de logements et de bureaux.* Les espaces verts de plus de 1 000 mètres carrés seront classés zone naturelle. Ce nouveau POS va moins loin dans le libéralisme qu'on ne le pensait lorsque M. Jacques Chirac en avait lancé la préparation il y a deux ans et demi (*le Monde* du 26 novembre 1985). Ce qui ne suffira pas à lui mériter l'aval des socialistes.

Après trente mois de consultations avec l'Etat, la région, les communes voisines, les associations dans les arrondissements, le POS 1988 paraît avoir tempéré les ardeurs libérales des premières approches.

Priorité affirmée au logement. Pour que Paris se repeuple, le COS *habitat est relevé. De 2,7 il passe à 3* sur la plus grande partie de la ville. Cela veut dire que, sur un terrain de 100 mètres carrés, on sera autorisé à construire 300 mètres carrés d'appartements au lieu de 270. Exceptions : les zones « affaires » (le Centre-Ouest) et financières (Etoile, Opéra), où le COS est de 3,5. En revanche, dans certains secteurs peu denses qui doivent rester typiques (le septième arrondissement et ses vastes parcs privés), le COS est limité entre 1,5 et 2,5. Sur les terrains (rares) de plus de 3 000 m², la construction était restreinte. Ce ne sera plus le cas, à condition de prévoir les équipements publics nécessaires.

Quant aux immeubles condamnés, ils pourront désormais être reconstruits à l'identique sans que l'on augmente la surface du plancher ni la proportion des surfaces de bureaux. Enfin, les alignements des *immeubles qui*, en 1977, devaient élargir les rues sur une longueur de cinquante-cinq kilomètres dans la capitale seront réduits des deux tiers (et non de 80 %, comme envisagé il y a deux ans).

Beaucoup de bureaux parisiens sont inadaptés aux techniques *actuelles, les câblages en particulier.* Pour faciliter leur modernisation et attirer les entreprises de pointe, le COS bureaux est modifié. Maintenu à 1 dans les quartiers du centre et à l'ouest de Paris, pour stopper l'essor des locaux commerciaux qui bloquerait *celui de l'habitat, il est relevé* à 2 dans les zones d'affaires et dans les arrondissements du pourtour autres que ceux de l'Ouest ; il reste à 3,5 dans la zone financière (Etoile et Opéra).

L'animation de la ville repose aussi sur la présence d'activités artisanales ou industrielles. L'implantation de petites entreprises sera favorisée au rez-de-chaussée des immeubles en bordure des rues. Le COS activités est porté de 2,7 à 3 en zone centrale ainsi que dans les zones d'habitation de certains quartiers de l'ouest des douzième, treizième, seizième et dix-neuvième arrondissements. *Il* est même porté à 3,5 en zone d'affaires et dans les arrondissements périphériques, sauf ceux de l'Ouest.

Spéculation foncière

La municipalité de Paris veut améliorer le cadre de vie. Elle s'enorgueillit d'avoir créé 80 hectares d'espaces verts en dix ans, plus qu'il n'en avait été ouvert en un siècle. Deux grands parcs de près de 13 hectares chacun sont en chantier : Bercy (douzième) et Citroën-Cévennes (quinzième) Le nouveau POS institue une « zone naturelle », qui couvrira tous les espaces verts publics de plus de 1 000 mètres carrés (et non 3 000 mètres carrés comme il en était jusqu'ici). Toute construction au sol ou souterraine sera proscrite sur ces 182 terrains, ces 150 hectares au total, sauf si elle est en rapport direct avec *les loisirs* et l'agrément. Selon le nouveau règlement, des parkings ne pourront plus être édifiés, comme ils l'ont été par exemple, sous les squares Montholon ou Boucicaut, appauvrissant la végétation. Enfin, les berges de la Seine et les canaux seront particulièrement protégés.

Le nouveau POS n'est guère loquace sur la circulation et le stationnement. A la périphérie, près des hôtels, une place de parking devra être prévue pour cinq chambres au lieu de huit actuellement. Et une aire de dépose sera obligatoire pour les autocars près des hôtels de plus de quarante chambres.

Ce silence sur la circulation est *l'une des critiques formulées* par l'opposition de gauche au sein du Conseil de Paris à l'adresse du POS 1988. Les socialistes, avec leur président de groupe M. Georges Sarre, nouveau secrétaire d'Etat aux transports, préconisent la construction d'une place de parking pour tout logement neuf. Mais leur hostilité est plus globale. Ils ne croient guère aux vertus du nouveau document pour favoriser la reprise de la construction, surtout de la construction de logements sociaux. Mais ils parient fort sur sa capacité *« à relancer la spéculation foncière »*. Ils estiment insuffisante la stimula*tion au rééquilibrage Est-Ouest* de la capitale ; ils réclament l'application, globalement, d'une règle : 100 mètres carrés de logements nouveaux pour 1 mètre carré de bureau.

Leur inquiétude s'avive à propos des espaces verts. Si les petits parcs seront mieux protégés, les deux grands bois, Vincennes et Boulogne, ne le seront plus, craignent-ils, puisqu'on pourra y construire des équipements en relation avec les loisirs. Un stade par exemple.

Le nouveau POS n'en sera pas moins adopté lundi par le Conseil de Paris, qui votera, comme la loi l'y autorise, son application anticipée au 1er juillet prochain. Sans attendre l'enquête publique qui aura lieu du 19 septembre au 5 novembre dans les vingt mairies d'arrondissement. En 1977, huit mille à neuf mille observations avaient été recueillies. Le chiffre, cet automne, traduira l'intérêt des Parisiens à l'égard des *choix faits en leur nom pour utiliser* au mieux le sol de la capitale.

CHARLES VIAL.

(Lire page 32 l'article de Josée Doyère sur le prix des locations de bureau à Paris et dans le monde).

MÉDECINE

Mort du professeur Turpin pionnier de la génétique

Le professeur Raymond Turpin est mort, le mardi 24 mai, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Membre de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine, il fut l'un des pionniers de l'étude des maladies génétiques. On lui doit en particulier la découverte en 1959 de la cause de la trisomie 21 (mongolisme).

C'était l'époque où l'origine du syndrome de Down – du nom de l'Anglais John Langdon Down, qui, en 1866, découvrit le mongolisme – semblait tout à fait mystérieuse. Au début du siècle, chacun y allait de sa propre théorie : pour les uns, ce syndrome était lié à un mauvais fonctionnement des glandes endocrines ; pour les autres, la tuberculose, ou encore la syphilis, en était responsable. En 1909, l'Anglais G. Shuttleworth déclara que cette maladie relevait d'un *« épuisement de l'utérus »* de la mère.

Raymond Turpin naquit à Pontoise le 5 novembre 1895. Après des études de médecine, il devint en 1921 l'élève d'Albert Calmette et participa avec lui aux premières applications du vaccin contre la tuberculose (BCG) sur l'homme. Par la suite, le docteur Turpin s'intéressa surtout à la pédiatrie, ce qui l'amena, en 1925, à écrire un ouvrage intitulé *la Tétanie de l'enfant* et, en 1942, un autre livre, *les Besoins alimentaires du nourrisson.*

Nommé professeur à la faculté de médecine de Paris (clinique médicale des enfants) en 1947, il s'intéressa alors tout particulièrement à l'étude des maladies génétiques. En 1959, peu de temps après que les Suédois Hin Tjio et Albert Levan *eurent déterminé* le nombre exact de chromosomes chez l'homme (46), le professeur Turpin démontra, avec les docteurs Jérôme Lejeune et Marthe Gauthier, que le mongolisme était lié à la présence de trois copies au lieu de deux du chromosome 21 dans le noyau des cellules. Pour la première fois, l'existence d'une aberration chromosomique fut ainsi démontrée chez l'homme.

Par la suite, le professeur Turpin continua à exercer à l'hôpital Trousseau tout d'abord, à l'hôpital des Enfants malades ensuite. Il avait été élu, en 1957, membre de l'Académie nationale de médecine et, en 1962, membre de l'Académie des sciences.

F. N.

Selon l'Académie de médecine

La mort cérébrale ne doit pas être appelée « coma dépassé »

L'Académie nationale de médecine a adopté à l'unanimité, le mardi 24 mai, le vœu suivant : *« L'expression « coma dépassé » est à rejeter. Elle risque notamment de donner à penser que des prélèvements d'organes seraient parfois effectués sur des malades dans le coma, alors qu'il ne saurait être question de prélèvement qu'après la mort. Il s'agit de sujets chez qui la mort du cerveau a été vérifiée sans aucune ambiguïté possible par plusieurs tests concordants et chez qui les mouvements respiratoires apparents n'existent que par le jeu des appareils de respiration artificielle. Le terme juste est donc, non pas coma dépassé, mais* « mort cérébrale ». »

[La décision de l'Académie met fin à une ambiguïté sémantique qui conduisait, en effet, à une ambiguïté clinique et jetait un trouble au sein du public. Il n'est rien de commun, sur le plan médical et sur le plan anatomique, entre un être plongé dans un coma qui peut certes être de longue durée et le priver de toute conscience extérieure et celui dont le cerveau est irrémédiablement détruit.]

RÉSULTATS *(suite)*

GRAND CONCOURS LE MONDE DU VIN

RTL

avec le patronage de l'INAO et de la SOPEXA



DU 5e AU 9e PRIX

- Château Haut-Brion 1982 (12 bouteilles).
- Chinon Baronnie Madeleine 1983 Couly-Dutheil (12 bouteilles).
- Bandol Domaine de Pibarnon 1985 (12 bouteilles).
- Sancerre Clos de la Perrière 1986 (12 bouteilles).

Michel BANET, *92 NANTERRE.*
Christian BERTRAND, *75 PARIS.*
Patrick DECHARTE, *75 PARIS.*
Ginette GRUSON, *75 PARIS.*
André KHALIFA, *75 PARIS.*

DU 10e AU 14e PRIX

- Bourgogne Clos-Vougeot 1983 (12 bouteilles).
- Coteaux du Layon Ch. Montbenault 1985 (12 bouteilles).
- Anjou Brissac Domaine Charbottières 1986 (12 bouteilles).
- Coteaux du Languedoc Domaine Langlade 1985 (12 bouteilles).

Jacqueline BESNARD, *35 RENNES.*
Edgar BROUTET, *16 COGNAC.*
Maxime BUCCIARELLI, *57 METZ.*
Madeleine BUTIN, *92 CHATENAY-MALABRY.*
Jane DELAPLANCHE, *53 MAYENNE.*

DU 15e AU 26e PRIX

Un circuit pour deux personnes dans des Relais et Châteaux en Europe.

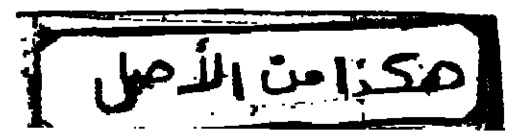
Pascal ARLOTTO, *91 VIRY-CHATILLON.*
Jacques BLAVETTE, *91 VERRIÈRES-LE-BUISSON.*
Jean BOUDARD, *EZEMBEEK-OPPEM (BELGIQUE).*
Frédéric BROUTET, *92 MEUDON.*
Jean-Pierre DARAUT, *51 EPERNAY.*
Loïc GIRARD, *35 VEZIN-LE-COQUET.*
Anne KERUBIEN, *92 BOULOGNE.*
Marianne LECLERE, *51 DORMANS.*
Françoise MARECHAL-MAMORSTEIN, *75 PARIS.*
Daniel SIRBAT, *54 NANCY.*
Pierre SIRBAT, *92 BOULOGNE.*
Dominique VICARD, *38 GRENOBLE.*

DU 27e AU 97e PRIX

Un séjour pour deux personnes dans des Relais et Châteaux en France.

Pierette AMICE, *21 BEAUNE* ● Alain ARTIERI, *38 MEYLAN* ● Catherine ARTIERI, *38 GONCELIN* ● Philippe AVIGNON, *35 RENNES* ● Jean-Claude BARAT, *75 PARIS* ● Lionel BAUGE, *91 LINAS* ● Patrice BLANCHARD, *76 MESNIL-ESNARD* ● Raimond BOISDEVESY, *94 VITRY-S/SEINE* ● Daho BOUABSA-SOULIE, *75 PARIS* ● Angèle BREHIER, *50 DUCEY* ● Antoine BRUNEL, *75 PARIS* ● Jean-Louis BUTIN, *77 BRAY-S/SEINE* ● Arnaud CARPENTIER, *75 PARIS* ● Alain CHAUCHAT, *75 PARIS* ● Monique DUPUIS, *38 SAINT-CHEF* ● Philippe FIMAYER, *92 CHAVILLE* ● Georges FOSTIER, *94 CHENNEVIÈRES-/MARNE* ● Yannick GICQUEL, *22 ST-QUAY-PORTRIEUX* ● Roland GIRAUD, *75 PARIS* ● Daniel HARANGER, *78 LE PERRAY* ● Dominique HERAUD, *75 PARIS* ● Alain IEHLE, *78 CHATOU* ● Suzette LEYGNIER, *82 BEAUMONT-DE-LAMAGNE* ● Michel MAILLARD, *51 VERTUS* ● D. MAISONNEUVE, *38 MEYLAN* ● Patrice MAROIS, *75 PARIS* ● Jean-Christophe MARTIN, *78 LOUVECIENNES* ● André MERMOUD, *01 BELLEGARDE* ● Jean-Pierre MIGAULT, *92 BOIS-COLOMBES* ● Max NAUDI, *75 PARIS* ● Robert PHARABET, *13 FOS/MER* ● Patrick PIERRE, *35 IFFENDIC* ● PONS, *94 CACHAN* ● François PORIN, *75 PARIS* ● Patrick POULIQUEN, *35 RENNES* ● Michèle PROMONET, *71 CHALON-/SAONE* ● Jean-Pierre PUILLANDRE, *35 ROMILLE* ● Claude RABAUD, *78 VERSAILLES* ● William RABOUIN, *77 AVON* ● Didier RIQUIN, *75 PARIS* ● Nina ROLLAIS, *95 CERGY* ● Christiane ROY, *79 COULON* ● Marcel SALAMA, *75 PARIS* ● Gérard SLUCKI, *92 BAGNEUX* ● Françoise STINEAU, *33 CASTELNAU-DE-MÉDOC* ● Yvonne TAMBURELLO, *83 TOULON* ● Alain TARIEL, *92 BOULOGNE* ● Louise TREIBER, *92 CLICHY* ● Marie-Thérèse UNDREINER, *91 YERRES* ● Marc VERSPIEREN, *75 PARIS* ● Sandrine VERSPIEREN, *75 PARIS* ● Charles VIVIER, *49 MONTFAUCON* ● Renée WATREMEZ, *92 CHATENAY-MALABRY* ● Jacques ZURFLUH, *40 SEIGNOSSE* ● Jean ZURFLUH, *75 PARIS.*

Demain, suite du classement



Mort du professeur Turpin
pionnier de la génétique

Le Monde
DES LIVRES


DOMINIQUE NABOKOV

Une nouvelle science du cerveau et de l'esprit est-elle en train de voir le jour ?

Oliver Sacks, un neurologue dans la rue

OLIVER SACKS est un neurologue. Mais c'est aussi, c'est surtout, un merveilleux conteur. Les malades, il les considère comme des voyageurs explorant des contrées dont nous n'aurions pas la moindre idée sans eux. Pas surprenant qu'il affectionne cette citation de William Osler : « *Parler de maladies est un divertissement du genre des* « Mille et Une Nuits ». Pas surprenant non plus qu'il plaide pour une « *science romantique* », à l'intersection du fait et de la fable, une science qui n'oublie jamais qu'elle a affaire à une personne réelle avec *son* histoire, ni que l'étude de la maladie doit être associée à celle de l'identité du patient.

A la suite de James Parkinson, parcoureur inlassable des rues de Londres, où il put observer la maladie qui porte son nom, Oliver Sacks se veut, lui aussi, un « *neurologue de la rue* » : « *La clinique, le laboratoire ou la salle d'hôpital*, écrit-il, *sont en fait destinés à contenir un comportement en même temps qu'ils le cristallisent (quand ils ne l'excluent pas).* » Se promener à New-York, c'est pour Oliver Sacks pratiquer une neurologie ouverte, naturaliste ; c'est saisir le symptôme sur le vif, dans son espace, dans sa liberté, dans sa folle extravagance.

De même que Rilke décrivait, dans *les Cahiers de Malte Laurids Brigge*, un tiqueur agité de maniérismes qu'il avait observé dans les rues de Paris, Sacks trace le portrait hallucinant d'une vieille femme aux cheveux gris qui caricature instantanément les visages et les silhouettes de tous les passants qu'elle croise sur son chemin. Puis elle s'éloigne dans une ruelle adjacente et là, donnant l'impression d'être violemment malade, elle expulse à une vitesse vertigineuse toutes les postures, toutes les expressions qu'elle a ingurgitées.

Dans *L'homme qui prenait sa femme pour un chapeau*, vous rencontrerez aussi M. Thomson, un ancien épicier de Brooklyn totalement désorienté, car il avait perdu la mémoire. Il ne savait plus ni qui il était, ni où il se trouvait, ni avec qui. Sans arrêt, les abîmes de l'amnésie s'ouvraient sous ses pas : il les contournait par une série d'affabulations et de fictions. Dans cet état de « *délire affabulatoire frénétique* » — les spécialistes parlent de « *psychose de Korsakov* ». — M. Thomson ne cessait de s'inventer un monde et un soi pour remplacer ce qui était, à tout instant, oublié ou perdu. Ceux qui le côtoyaient le trouvaient dans un premier temps « *rigolo* », « *tordant* » ou « *drôle* », mais ils ne tardaient pas à être terrifiés : « *Il ne s'arrête jamais*, disaient-ils, *il est comme un coureur, un homme qui tenterait de rattraper quelque chose qui, toujours, échappe.* » En perdant sa mémoire, c'est son âme qu'il avait perdue.

Grâce à Oliver Sacks, vous lierez connaissance avec une vieille dame qu'une syphilis tardive a tout à la fois libérée de ses inhibitions et rajeunie au point qu'elle espère vivre centenaire ; à moins que vous ne préfériez la compagnie d'un professeur de musique frappé d'agnosie visuelle — c'est lui qui prenait sa femme pour un chapeau, — dont le sens musical suppléait la perte de vision. Cas limite qui aurait subjugué Schopenhauer : dans *le Monde comme volonté et comme représentation*, ne parle-t-il pas de la musique comme d'une « *volonté pure* » ? Combien il aurait été fasciné, note Sacks, par cet homme qui avait perdu complètement le monde comme représentation, mais l'avait intégralement conservé comme musique ou volonté. C'est d'ailleurs là l'un des thèmes du livre de Sacks : la lutte, et parfois la collusion, entre les pouvoirs de la pathologie et ceux de la création.

A lire *L'homme qui prenait sa femme pour un chapeau*, c'est immédiatement aux *Etudes sur l'hystérie* (1895) de Breuer et Freud qu'on songe. Mais un siècle a passé, et la nouvelle science du cerveau et de l'esprit que Freud envisageait a vu le jour. La question que lance Oliver Sacks aux pères fondateurs de la neurologie moderne (Hughlings Jackson, Kurt Goldstein, Henry Head, A.R. Louriia) : « *Eh bien, messieurs ! Que dites-vous maintenant ?* », n'a pas fini d'ébranler l'édifice vacillant de nos croyances en matière de psychologie. Au début du siècle, la rupture se fit entre une neurologie sans âme et une psychiatrie sans corps. Le beau livre d'Oliver Sacks nous amène à voir la neurologie et la psychiatrie comme un tout.

ROLAND JACCARD.

★ L'HOMME QUI PRENAIT SA FEMME POUR UN CHAPEAU, d'Oliver Sacks, traduit de l'anglais par Edith de la Héronnière, Le Seuil, 312 p., 110 F. Le même éditeur a également publié d'Oliver Sacks : *Cinquante ans de sommeil*, *Sur une jambe* et *Migraines*.

Sollers d'été, Sollers d'hiver

Les Folies françaises, *une musique légère ? Sûrement pas. Plutôt un livre d'ombres pour le plein été.*

QUAND il publie de gros romans qui prennent tout le monde à contrepied, « c'est pour jouer au plus malin, pour montrer qu'il sait tout ». Quand il écrit *Paradis*, sans ponctuation, « c'est à n'y rien comprendre ». Et puis de toute façon, comme l'a dit l'un de ses confrères, un « jour de grand vent » sans doute, « *il est trop intelligent pour être vraiment romancier* ». Sollers ou comment s'en débarrasser.

Mais le voici qui revient, avec un court roman (130 p.), *les Folies françaises*, sous une belle jaquette — un détail du visage de la *Grande Odalisque*, d'Ingres. C'est rapide, tendre et tendu, allusif, élégamment connivent. Des dialogues cousus main par un grand professionnel. Une histoire « moderne » : le narrateur, un écrivain célébré par les médias, un nommé Philippe Sollers, pour tout dire, retrouve à Paris la fille qu'il a eue — ou plutôt qu'il a faite sans trop le savoir — lorsqu'il avait vingt-cinq ans.

Elle s'appelle France, elle a dix-huit ans, et jusqu'alors elle vivait avec sa mère à New-York. « Souffle au cœur », père et fille vivront, proches et distants à la fois, trois années d'amours incestueuses pendant lesquelles France découvrira la culture du pays dont elle porte le nom, avant de partir pour Melbourne et les joies toutes australes d'une conjugalité que la personnalité du jeune époux, futur chirurgien on ne peut plus convenable, laisse augurer d'une parfaite normativité.

Alors on entend dire : voilà un Sollers d'été, une nouvelle pirouette, un roman de plage — version Seychelles plutôt que Perros-Guirec, bien sûr. Ce serait plaisant, rafraîchissant, léger et plein de bulles. Bref, du champagne.

Eh bien ! non. A moins de convenir que le champagne est une boisson portant à la gravité, ce qui n'est pas exclu.

Car ce petit bréviaire d'éducation française, à l'usage d'une jeune femme dont le prénom trace la forme vide d'un pays qu'elle ne connaît pas, ce précis d'une filiation absente, porte en lui l'émotion des textes de transmission, des rites de passage. *Histoire de France*, c'est le titre que propose le narrateur pour son roman. Titre récusé par l'héroïne doublement éponyme : « *Il va faire confusion ! On croira qu'il s'agit d'un manuel d'histoire.* » Et pourtant, « *France, mère des arts* »... A la paternité biologiquement hasardeuse et somme toute « insignifiante » du narrateur se substituent alors celles, fondatrices, de François Villon et de Molière. Le père dialogue avec France, sa fille, aime France d'un amour incestueux comme le fut celui de Molière pour Armande Béjart en ce dix-septième siècle qui est l'un des héros du roman. Mais il en appelle simultanément à Villon, créateur de langue, dans et par son *Testament*.

Son jour le plus court

« *Il n'y a de bon père que mort. Je m'entraîne* », dit le narrateur. Ecrit testamentaire, *les Folies françaises* est le roman multiple, avec une infinité de rebonds, de toute une culture, littéraire, musicale, picturale. Tout y est double, et on peut y lire ce qui s'ouvre à France de savoir et de temps retrouvés, la longue journée claire, le solstice d'été, comme ce que donne et abandonne le père en allant vers la mort, son jour le plus court, le solstice d'hiver. L'auteur des *Folies françaises*, François Couperin, n'est-il pas aussi celui des *Trois leçons de ténèbres* ?

Sollers, dans ce livre qu'il lègue et qu'il se lègue, dialogue, dans sa langue qu'il aime — incestueusement, — avec la culture et avec son œuvre. Le thème de l'inceste, qui occupait la fin de *Paradis II* (1), est repris sur un autre mode musical, sans tragique — Molière prévaut ici sur Racine. D'ailleurs, *les Folies françaises* ne sont-elles pas une danse ?

Un testament français ? Sans doute (« *Postérité ?*, demande France. — *Garantie* », répond le père). Ou, en des temps volontiers amnésiques ou sinistrement ratiocineurs, du bon usage du patrimoine...

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ LES FOLIES FRANÇAISES, de Philippe Sollers, Gallimard, 130 p., 70 F.

(1) Gallimard.

(Lire également page 18, l'article de Philippe Dagen sur un autre livre de Philippe Sollers, De Kooning, vite.*)*

• LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Flaubert, *d'Henri Troyat*
Novembre, *de Gustave Flaubert*

Etre ou ne pas être... dans son œuvre

ETRE ou ne pas être... dans son œuvre : telle est la question pour tous les écrivains. Sachant qu'ils s'y trouvent de toute manière, on pourrait classer les auteurs selon leur effort pour se tenir dans un *no man's land* d'où, idéalement, rien ne leur échapperait. Il en va de ce rêve comme de toutes les envies censurées. Plus l'artiste se croit ailleurs, plus sa présence suinte de partout. Quand Flaubert se débat douloureusement avec l'espoir fou de ne pas apparaître plus, dans son œuvre, que Dieu dans la nature, il est là, tout entier, sans cesse. Et c'est pour cette illusion harassante, entre autres, qu'on l'aime.

Sartre ne serait pas autant attiré par Flaubert s'il n'éprouvait la même névrose d'objectivité. Il entreprend son long essai avec le projet bien arrêté, sinon d'épuiser le mystère de Flaubert, du moins de récapituler ce que, dans l'état des connaissances vers 1960, « *on peut savoir d'un homme* » ; or chaque phrase de *l'Idiot de la famille*, donné pour un inventaire méthodologique, renseigne autant sur l'auteur des *Mots* que sur celui de *Bovary*. Le cadet prête à l'aîné la genèse de sa propre vocation pour l'absolu littéraire. Et c'est moins son modèle qu'il paraît prendre en détestation, comme le fait croire une lecture rapide, que lui-même suivant les mêmes traces maudites. Le compte à régler, il est entre Sartre et Sartre !

LA biographie que publie Henri Troyat ne répond pas à la même ambition, ni aux mêmes tourments. Comme avec Dostoïevski, Pouchkine, Tolstoï, Gogol, Tchekhov, Tourgueniev et Gorki — pour ne prendre que les vies d'écrivains, — Troyat applique d'autant mieux l'idéal flaubertien d'évacuation de soi que, chez lui, cette discrétion n'est pas une théorie destinée à combattre la pulsion inverse, comme c'est le cas pour Flaubert et Sartre, mais une seconde nature, attestée par ses dizaines de romans.

On ne saura rien de plus sur Troyat, à l'issue de ce livre, qu'après avoir refermé ses autres ouvrages, sinon qu'à sa manière, au moment où les champions du nouveau roman, qui se réclamaient de Flaubert contre le roman « à la Troyat », réintroduisent l'autobiographie comme matériau romanesque, il est, lui Troyat, avec sa distance tranquille, son effacement instinctif, le plus fidèle à l'enseignement du « patron ».

La biographie de Flaubert est de celles pour lesquelles la difficulté première n'est pas d'accéder à des sources nouvelles, mais de choisir dans leur foisonnement. Les *Carnets* rassemblés récemment chez Balland, sont à eux seuls une mine. La *Correspondance* permet de suivre à la trace les événements vécus et le travail créatif, le second prenant souvent le pas sur les premiers. Pour qui en douterait il ressort notamment, qu'aux yeux d'un créateur forcené comme celui-là, les personnages imaginés ont plus de relief que les êtres de rencontre, vite trouvés falots, importuns.

LES experts estimeront peut-être qu'Henri Troyat ne leur apprend rien. C'est vrai, il vulgarise. Il raconte Flaubert à qui en a à peine entendu parler, sans volonté de découvrir du neuf, ni souci de théoriser. Cette attitude est un choix actif. On le sent dans les dernières lignes de l'ouvrage. Troyat parle de l'avalanche de commentaires « *sentencieux* » qui a enseveli l'œuvre, « *sans toujours la servir* ». Il suggère que Flaubert aurait souffert de cet acharnement à le comprendre. Il se réjouit à la pensée que les traqueurs de vérité en soient souvent pour leurs frais, et que le mystère de l'artiste résiste aux « *plus savantes exégèses* ».

Au point de complication où atteignent les commentaires d'aujourd'hui, la simplification de bon sens reprend valeur d'éclairage. Sur la vocation du jeune Flaubert, par exemple, les spéculations psychanalytiques finissent par noyer certaines évidences.

(Lire la suite page 20, lire également page 20 l'article de Michel Contat sur l'Idiot de la famille, *de Sartre.)*

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

• DERNIÈRES LIVRAISONS

ART

• JEAN DE MAISONSEUL : *Prisonniers, mendiants, aveugles, bergers.* — Après la découverte, grâce au Centre culturel algérien de Paris, du travail *de ce peintre qu'aima Camus, cet ouvrage, qui présente* trente dessins de l'artiste aux encres typographiques, est le bienvenu. (Ed. Obsidiane, 80 p., 120 F ou 300 F en édition de luxe).

BIOGRAPHIE

• DOUGLAS BOTTING : *Humboldt, un savant démocrate.* — La figure d'Alexandre de Humboldt, aristocrate prussien et progressiste marqué par les Lumières, est, selon Roger Brunet, qui préface l'ouvrage, celle d'*« un des savants les plus modernes et les plus novateurs qui se puissent concevoir : moderne en son temps, et même pour aujourd'hui »*. Explorateur, Humboldt ne l'a pas seulement été des espaces géographiques, mais aussi des domaines botanique, ethnographique, sociologique... Traduit de l'anglais par Martine Dupouey. (Belin, 295 p., 120 F.)

Dans la même collection : *Planck, une conscience déchirée,* de John L. Heilbron, traduit par Nicole Dhombres (271 p., 110 F) et *Bacon, inventer la science,* de Jean-Marie Pousseur (254 p., 108 F).

CRITIQUE LITTÉRAIRE

• MICHEL COLLOT : *l'Horizon fabuleux.* — Le terme d'horizon, en même temps qu'il désigne une limite *où s'arrête le regard,* indique et donne à imaginer *« l'espace invisible qui se cache au-delà »*. S'appuyant sur la thématique, la stylistique et la psychanalyse, Michel Collot étudie cette notion riche en virtualités poétiques et analyse le sens et la valeur que lui ont donnés quelques grands poètes du dix-neuvième siècle (tome Ier) et du vingtième siècle (tome II). (Librairie José Corti, 244 p., 150 F, et 224 p., 150 F ; les deux volumes, 280 F.)

HISTOIRE

• ALFRED FRANKLIN : *les Rues de Paris sous Louis XIII.* — Pour les amoureux du Vieux Paris, une *petite maison, les Editions de Paris, se propose de* rendre accessibles, en reprint, différents ouvrages et documents aujourd'hui introuvables sur l'histoire de la capitale. Dans cet ouvrage, qui reproduit l'édition de 1873, Alfred Franklin, administrateur de la bibliothèque Mazarine en 1855, fait précéder son *Estat, noms et nombre de toutes les rues de Paris en 1636* d'une *Etude sur la voirie et l'hygiène publique à Paris depuis le douzième siècle.* (Les Editions de Paris, 170 p., 85 F.)

PHILOSOPHIE

• JURGEN HABERMAS : *le Discours philosophique de la modernité.* — Ces douze conférences, qui datent de 1983 et 1984, éclairent les fondements des positions développées dans *Théorie de l'agir communicationnel* et permettent de mieux *situer Habermas par rapport aux pensées qu'il discute* : Hegel, Nietzsche, Horkheimer, Adorno, Heidegger, Derrida, Bataille, Foucault. Traduit de l'allemand par Christian Bouchindhomme et Rainer Rochlitz. (Gallimard, « Bibliothèque de philosophie », 488 p., 140 F.)

• G.W.F. HEGEL : *Journal d'un voyage dans les Alpes bernoises.* — C'est une amusante idée d'avoir traduit et édité ce bref récit où Hegel, âgé de *vingt-cinq ans, a consigné ses impressions de six* journées de randonnée en juillet 1796 : on en apprend plus sur l'esthétique du temps que sur la montagne. Traduction de Robert Legros et Fabienne Verstroeten. Précédé de *Hegel et Turner dans les Alpes,* de Robert Legros. (Ed. Jérôme Millon, 128 p., 70 F.)

POÉSIE

• JACQUES DAVY DU PERRON : *Recueil des poésies.* — Protestant converti avant de devenir cardinal et primat des Gaules et de Germanie, Jacques Davy du Perron (1556-1621) fut le protecteur de Malherbe à la cour et joua un rôle important dans l'abjuration d'Henri IV. Son œuvre poétique, qui n'avait pas été rééditée depuis l'édition posthume de 1622, témoigne de son goût maniériste et italianisant, qu'il sut cependant concilier avec une certaine rigueur classique. Ce volume appartient à la très belle collection « Les originaux », dans laquelle les textes sont reproduits dans leur typographie d'origine. (Actes Sud-Papiers, 118 p, 105 F.)

SOUVENIRS

• JEAN-EDERN HALLIER : *Carnets impudiques.* — Recueil d'anecdotes sur les états de service du hussard fébrile de la littérature parisienne, ces *Carnets impudiques se voudraient, « en nos temps de pensée molle », « le grand livre hard dont chacun avait besoin »*. Œuvre d'un cabotin hâbleur sachant manier, non sans quelque talent, l'esbroufe et le boniment, ne sont-ils pas plutôt le témoignage pathétique de l'essoufflement d'un moi qui ne veut pas s'aventurer au-delà de son image médiatique et publicitaire ? (Ed. Michel Lafon, 372 p., 99 F.)

De Kooning, comme Delacroix

Eloge d'un peintre, traité d'esthétique moderne et confession déguisée : c'est* De Kooning, vite, *par Philippe Sollers.

DE quoi traite *De Kooning, vite ?* De Willem de Kooning, peintre hollandais américain figuratif abstrait, naturellement. Et de dessin, d'abstraction, de paysage, d'anatomie, de religion, de femmes et de littérature. Ce n'est ni une biographie, ni un éloge funèbre par anticipation, ni une rhapsodie d'anecdotes et souvenirs, ni un exposé d'histoire de l'art moderne, et un peu de tout cela en même temps. Sollers soliloque à propos de De Kooning et de ses œuvres, comme auparavant sur Watteau, Fragonard et Picasso, dans un faux désordre de pensées et parallèles qui compose une esthétique. Ou une morale de l'art : c'est la même chose.

Les dates, la naissance néerlandaise, la formation américaine, l'amitié de Gorky, les influences surréalistes et abstraites, Sollers commence par elles, en portraitiste méthodique de son modèle. La tradition hollandaise et flamande que De Kooning porte en lui — Rubens, Rembrandt, Van Dyck — résiste au système avant-*gardiste new-yorkais. L'émigré de* Rotterdam traverse le surréalisme et l'abstraction, aussi vite qu'il le peut. Il va droit vers sa propre peinture malgré modes et conseils. Il va jusqu'aux *Women* des années 50, figuratives, et aux paysages qui suivent, non figuratifs dit-on. A chaque œuvre s'imposent et s'exposent l'autorité et la liberté d'un peintre radicalement « inassimilable ». Succès, gloire et fortune suivent.

Jusque-là, il n'y a rien de très neuf, si ce n'est quelques allusions à une rencontre en 1977 et un beau portrait du vieux peintre malade. Jusque-là, il semble n'y avoir que description d'une généalogie et analyse d'une évolution reconstituées selon toutes les règles du catalogue. Et c'est là que Sollers écrivain s'en mêle, prend de la distance et dit sa conviction : le refus des deux « modernités » de l'entre-deux-guerres, surréalisme selon Breton et Miro, géométrisme selon Mondrian et Malevitch, ne fut pas simple rébellion de circonstance mais constat d'une différence définitive de conception et d'éthique de la peinture. De Kooning n'est pas de son siècle.

« *Je fais ce qui me plaît, abstrait ou figural, rien ne me retient, je peins comme je l'entends, toute autre attitude mène au groupe, c'est-à-dire à la négation de l'Un, à l'adoration de la vieille l'Une* » fait penser Sollers à son héros. De Kooning fuit avec autant d'horreur le poétisme maternel des uns et le mysticisme naturiste des autres, penchants qui se rejoignent dans le culte de la communion. Sans les citer, Sollers autopsie les esthétiques dominantes du siècle et montre leur envers. Il pourrait ajouter preuves et notes, citations des uns et peintures des autres, *Printemps cosmique* ou *Carré blanc sur fond blanc*, il pourrait prendre le temps d'un raisonnement moins elliptique, le sens n'en serait ni changé ni précisé mieux qu'il ne l'est par ce tir de fusées verbales.

« Je suis plus romancier que poète »

L'œuvre de De Kooning sert de contre-exemple à Sollers afin qu'il puisse mieux révéler ce qu'il dénonce : l'anesthésie par l'image anonyme, l'assoupissement dans *le sein de la Nature ou le giron de* la Mère universelle. A chaque phrase, un tableau ou un fusain viennent scander le texte. La *Woman* se dévoile telle quelle, monstrueuse parodie d'idole grasse et gonflée. Les croquis de femmes au trait sur le papier, tracés quelquefois les yeux fermés, nient jusqu'à la possibilité d'un hommage ou d'une flatterie. Les paysages cahotés et atteints de liquéfaction maladive interdisent toute illusion d'idylle. Pièce après pièce, De Kooning tourne révérences et espoirs en dérision et remarque : « *Je suis plus romancier que poète.* »

Tout cela, qui forme un panorama de notre passé proche et de notre présent traités comme De Kooning traite la nature, sans ménagements, ne souffre pas contestation. Le propos est constamment juste, et d'autant plus juste et convaincant que Sollers traite par le mépris les assommantes coutumes formalistes qui servent d'ordinaire à réduire De Kooning à l'état de singularité anachronique. Il ne raconte pas une petite histoire technique, il n'énumère pas des procédés, mais leur rend leur densité d'expression et désigne en passant correspondances et oppositions. Titien et Claudel, Stravinski et Watteau passent tour à tour, modèles ou conseillers d'*une création définie* en termes d'intelligence et de clairvoyance. On ne saurait écrire condamnation plus absolue des poétiques de l'indécis et de l'indicible, ce qui n'est pas sans quelque vertu ces temps-ci.

Cette vigueur a de quoi révulser les tenants du tout-moderne et ceux du tout-éclectique. C'est que Sollers a sur l'art dit contemporain des sentences assez sévères. Livré à la logique de son jugement, il laisse entendre sans trop de discrétion qu'à l'exception de Picasso, de Matisse et de De Kooning, presque tout le reste de la peinture et de la sculpture du vingtième siècle ne mérite ni grande admiration ni long commentaire. A l'en croire, mieux vaudrait regarder à nouveau, et en détail, Tintoret ou Fragonard que tel petit maître, figuratif ou non. Ce qui se devinait par moments dans *Femmes* ou *le Cœur absolu* (1) est ici nettement exprimé : « *On peut faire semblant d'être moderne pour dissimuler une profonde incapacité au trait. Devant un artiste « abstrait », la bonne interrogation est donc : que serait sa peinture si elle était académique ?* »

On va dire pour se défendre contre une pensée si tranchante qu'elle est d'un réactionnaire ou *que c'est là sentence d'écrivain* et non de spécialiste et de conservateur. Et que Sollers parle de lui-même autant que de l'artiste dans ces singulières Confessions par peintre interposé où De Kooning et son critique font cause commune. On va le dire en oubliant une fois de plus que toute philosophie esthétique doit tendre à l'universel et faire servir tous les arts d'imitation à une fin unique. En la circonstance, Sollers n'a fait que se conduire avec De Kooning comme Baudelaire avec Delacroix : en admirateur impérieux, en exégète rapide et en moraliste. Et nul n'a mieux compris Delacroix et son siècle que cet écrivain de Baudelaire, justement.

PHILIPPE DAGEN.

★ **DE KOONING, VITE, de Philippe Sollers, éditions de La Différence, 2 vol., 84 et 64 p., 125 planches, 195 F.**

(1) *Femmes* et *le Cœur absolu* sont publiés chez Gallimard.

ESSAI

L'aphorisme surréaliste

La forme aphoristique a toujours été une des tentations littéraires du surréalisme. Une tentation double et contradictoire, faudrait-il dire : celle d'abord de résumer le monde dans une formule aussi brève que définitive qui approcherait de ce point de l'esprit dont parle Breton où toutes contradictions se trouvent résolues ; celle ensuite de faire éclater les principes d'unité et de continuité qui fondent un ordre honni.

Dans un essai fort érudit et *informé intitulé Dépaysement de l'aphorisme,* Marie-Paule Berranger s'est attachée à décrire les significations multiples de ce genre littéraire pour les surréalistes. L'aphorisme joue sur les effets de rupture ; ludique, il introduit l'humour dans le discours et la subversion dans le langage. Et les surréalistes savent avec Freud les rapports étroits que le mot d'esprit entretient avec l'inconscient...

« Les mots font l'amour », affirme André Breton. Poésie en acte, *« la phrase surréaliste tente de débaucher la pensée par le dire ».* Marie-Paule Berranger se fait le guide de ces territoires poétiques où des sentences belles et mystérieuses s'inscrivent parfois sur d'imaginaires frontons. Ainsi Robert Desnos : *« Nos peines sont des peignes de givre dans des cheveux ivres. »*

P. Ke.

★ ***DÉPAYSEMENT DE* L'APHORISME, de Marie-Paule Berranger, José Corti, 248 p., 120 F.**

ROMANS

Les malheurs de la négritude

Pourquoi ce titre vengeur pour raconter la saga plus ou moins exemplaire des Louis, une prolifique famille noire antillaise ? Parce que, *sans doute, de l'arrière-grand-père* Albert à la petite Coco, tous ont souffert de la pauvreté et du racisme. Mais aussi peut-être parce que tous, encore hantés par le souvenir de l'esclavage, tentés par le marxisme et plus encore par le Black Power, ont fini par s'embourgeoiser, en s'enrichissant, et mieux — ou pis — encore en se métissant.

Albert, parti creuser le canal de Panama pour échapper à la misère, avait recommandé à son premier fils *Bert, « de ne fréquenter ni les Blancs ni les mulâtres »* : les premiers parce qu'ils étaient *« les ennemis naturels »*, et les seconds *« d'odieux bâtards »*. Jacob, demi-frère de Bert, a bien fondé un *« parti des nègres debout »*, mais en faisant fortune dans le commerce de la morue, tandis que Serge, son cadet, épousait une « *métropolitaine* » et cessait de fréquenter la famille. Et Thécla, fille de Jacob et mère de Coco, finit elle aussi par se ranger en justes noces dans les bras d'un médecin français.

La conclusion de ce long parcours pour *« éclaircir la race »* (comme dit Senghor) est tirée lors d'une orageuse réunion de famille : *« Vos histoires de nègres n'intéressent plus personne. Bientôt tout le monde se mélangera avec tout le monde. Déjà il n'y a plus de nègres noirs à la Guadeloupe. »* S'il égrène par le menu les humiliations et les souffrances de la famille Louis, y compris celles de Bert et de son fils, morts misérablement dans une France rarement hospitalière, *la Vie scélérate* n'est pas pour autant un livre morose ou amer.

Après *Ségou,* qui racontait l'Afrique pré-coloniale et guerrière, puis *Moi, Tituba sorcière,* qui évoquait l'esclavage et l'Amérique sinistrement bigote du XVIIe siècle, la *romancière antillaise raconte son* retour au pays natal avec un plaisir évident : elle y a redécouvert la saveur des fruits tropicaux et des plats pimentés, les rêves prémonitoires peuplés d'ancêtres coléricques ou bienveillants, la truculence et la douceur du parler créole, et peut-être une lassitude blasée aux antipodes *de l'activisme militant.*

CLAUDE WAUTHIER.

★ **LA VIE SCÉLÉRATE de Maryse Condé, Seghers, 334 pages, 89 F.**

Joseph Roulin, l'ami de Van Gogh

« J'ai été dîner avec Roulin joyeusement, tout à fait rassuré et ne redoutant pas une nouvelle angoisse », écrit Van Gogh d'Arles, le 17 janvier 1889. Joseph Roulin n'était pas exactement facteur *comme le veut la légende,* mais entreposeur, c'est-à-dire gardien des entrepôts de courrier. Avec sa vareuse bleu de Prusse, ses yeux noyés, sa casquette des Postes et sa barbe en fer de bêche, on le connaît : Van Gogh a peint plusieurs portraits de lui. Partout il a *« cet œil guilleret et abruti qu'on devine aux petits personnages des romans russes hésitant toujours entre le Père céleste et la bouteille d'ici bas ».*

De sa vie, on sait « quelques bricoles », selon Pierre Michon, qui ajoute à ses *Vies minuscules* (1) celle de Joseph Roulin : qu'il était *né à Lambesc au milieu du siècle,* qu'il avait une femme, Augustine, et trois enfants. Il était, d'après le peu qu'en écrit Van Gogh, alcoolique et républicain, fort en gueule et bon bougre. Michon les imagine se rencontrant à la gare où l'artiste vient expédier à Théo, par la « petite vitesse », un paquet cylindrique *contenant des peintures, ou bien* s'installant au Café de la gare, où Marie Ginoux leur sert des bocks, ou encore marchant sous le soleil d'août, tandis que *« les cigales mâchent infatigablement le temps, l'espace »,* dans un paysage qui va susciter des couleurs violentes sur la toile du peintre.

Le biographe essaie de se figurer les sentiments mêlés de Roulin lorsque, des années plus tard, après la *mort du peintre,* un marchand parisien vient proposer d'acheter le tableau accroché dans sa cuisine, entre Blanqui en chromo et la cage du mainate : c'est le portrait que le peintre lui a donné, *« celui qui le représente en Népomucène dans les champs célestes »* et qu'il finit par accepter de céder.

Pierre Michon a voulu voir Van Gogh en deçà de son œuvre, par les yeux de quelqu'un qui n'entend rien aux beaux-arts, mais a été l'ami d'un Hollandais pauvre, peintre par surcroît. Il en a fait un petit livre d'une saveur subtile, aussi fraternel et dubitatif que le facteur à la barbe *de satrape. Ne manquez pas* ce chef-d'œuvre minuscule.

MONIQUE PETILLON.

★ **VIE DE JOSEPH ROULIN, de Pierre Michon, Verdier, 68 p., 48 F.**

(1) *Gallimard 1984.*

• EN POCHE

• *« Bon qu'à ça. »* Cette réponse de Samuel Beckett à la question *« Pourquoi écrivez-vous ? »* est plus belle et vraie que bien des discours auxquels cette même question a donné lieu dans le cadre d'une enquête réalisée en 1985 par J.-F. Fogel et D. Rondeau pour le quotidien *Libération.* La collection « Biblio-Essais » du Livre de poche la reprend en volume (no 4086).

• Dans la même collection sont réédités deux essais récents : *la Barbarie* de Michel Henry, réflexion polémique sur quelques tendances de notre modernité, et *la Route antique des hommes pervers,* ouvrage dans lequel René Girard analyse *le Livre de Job* (no 4084).

• *« L'espace littéraire »* qu'interroge inlassablement Maurice Blanchot est celui d'une *« solitude essentielle ».* En lui, l'œuvre rencontre la mort. Moment essentiel de la réflexion critique de Blanchot *l'Espace littéraire* a été publié en 1955 (Folio-« Essais », no 89).

• *Histoire extraordinaire* de Michel Butor est une variation critique *autour d'un rêve de Baudelaire, à l'époque de sa traduction des Histoires extraordinaires* de Poe (Folio-« Essais », no 87).

• Toujours dans le domaine des essais, la collection « Champs » chez Flammarion réédite le grand livre de Frédéric C. Lane sur *Venise, république maritime,* traduit de l'anglais par Yannick Bourdoiseau et Marie Ymonet et préfacé par Fernand Braudel (no 184).

• Du même Braudel est repris le texte de trois conférences prononcées en 1976 sur *la Dynamique du capitalisme* (« Champs », no 192).

• Dernier titre de cette collection, *Femme et mythe* de Georges Devereux, qui examine plusieurs figures féminines de la mythologie grecque (no 180).

• La traduction en 1987 du livre de John Rawls, *Théorie de la justice,* a été un événement important dans le domaine de la philosophie politique. Le recueil collectif *Individu et justice sociale* rassemble un certain nombre de contributions qui éclairent l'œuvre de John Rawls (« Points » Seuil, no Po132).

• La collection « Bouquins » a eu l'heureuse idée de reprendre avec rapidité le beau livre de Daniel Boorstin sur *les Découvreurs,* traduit en 1986 chez Seghers.

• Dans les « Cahiers rouges » Grasset, un roman d'André de Richaud, paru en 1931, *la Douleur,* récit d'un adultère sur fond de guerre. Trois autres titres dans cette même collection : *la Corrida du 1er mai,* de Jean Cocteau, vision poétique de *« l'Espagne, pays pauvre qui est riche »* ; le roman d'Irène Némirovsky, *les Mouches d'automne,* paru la même année que *la Douleur* : enfin *L'été finit sous les tilleuls* de Kléber Haedens, qui obtint le prix Interallié en 1966.

• *« Les drogues nous ennuient avec leur paradis. Qu'elles nous donnent plutôt un peu de savoir. Nous ne sommes pas un siècle à paradis »,* écrivait Henri Michaux en ouverture de son livre *Connaissance par les gouffres,* qui est repris dans la collection « Poésie » Gallimard. Dans la même collection, *Un jour après la vie* et *Maître objet* d'Alain Bosquet.

• *Terminons sur une signature* que les lecteurs du *Monde* connaissent bien, Plantu, dont Folio reprend *C'est le goulag !* avec une préface d'André Laurens (no 1966).

Le Portugal à Bordeaux

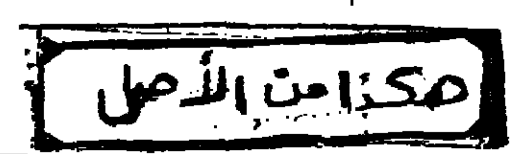
Longtemps *ignorée ou négligée* par le public français, la littérature portugaise fait à présent l'objet d'une attention réelle que concrétisent des initiatives diverses et louables. Le centenaire de la naissance de Fernando Pessoa (le 13 juin) par exemple, est l'occasion d'une activité éditoriale intense, plus à la mesure du génie de l'écrivain. Deux éditions des œuvres, à la Différence et chez Christian Bourgois, ont ainsi commencé à voir le jour (voir « le Monde des livres » du 29 avril). Mais la littérature d'un pays ne peut se résumer à une seule de ses figures, si haute soit-elle.

La semaine portugaise qui s'est tenue à Bordeaux, du 16 au 21 mai, aura permis d'ouvrir le champ des intérêts et de la curiosité. Présente et justement célébrée, l'œuvre de Pessoa n'éclipsa pas en effet celles d'écrivains plus jeunes que l'illustre *centenaire. Miguel Torga* (dont on espéra en vain la venue à Bordeaux), autre figure massive des lettres portugaises, Augustina Bessa Luis, Antonio Lobo-Antunes, Lidia Jorge, *Mario Claudio* (1), et quelques autres purent, grâce au concours des libraires et de divers organismes bordelais, se faire mieux connaître de leurs lecteurs, présents ou à venir. Les principaux éditeurs, et plusieurs traducteurs du domaine lusophone apportèrent également leur contribution à ces manifestations — dues à l'initiative passionnée, efficace, et au départ solitaire, de Sylviane Sambor — qui sont comme la préfiguration des « Belles étrangères » portugaises qui se dérouleront en novembre, à Paris et en province.

P. Ke.

(1) Les Editions de la Différence font paraître les deux premiers volets de la *Trilogie de la main, Amadeo* et *Guilhermina,* de Mario Claudio, dans une traduction de Pierre Léglise-Costa et Richard Charbonneau.

Une exposition consacrée à Pessoa se tient jusqu'au 31 mai à la bibliothèque municipale d'Epinal.



• LA VIE DU LANGAGE, *par Denis Slakta*

Toujours des promesses !

APRÈS cette campagne, je me demande si le *futur* est aussi *simple* que *le disent nos grammaires*. En tout cas, il a joué des tours à *plus d'un*.

D'abord, la morphologie des « formes en —R » (futur et conditionnel) peut occasionner certains troubles, même chez un ci-devant *ministre de la* culture. Vous l'avez peut-être entendu marteler, à quatre temps : « *Jacques Chirac a dit qu'il ne dis-sol-ve-rait pas l'Assemblée.* » Heureusement un *bon ange de passage* a fini par *souffler* le *dissoudrait* espéré, qui fut précédé d'un « *pardon* » *confus*. Comme à confesse : « Vous lirez trois fois Grevisse *(le Bon Usage)* en pénitence. »

A tout péché miséricorde : *dissoudre* se conjugue comme *absoudre*. Laissons aussi de côté quelques broutilles, au nom du « principe de charité ». Par exemple, le *futur de prédiction, expression de la certitude*, demande un peu de prudence — surtout quand le prophète n'est pas inspiré : « *A l'arrivée, André Lajoinie sera loin devant Le Pen.* »

Un aspect plus intéressant de la dernière campagne, c'est que l'exercice de la promesse est devenu difficile, aux yeux même *de ceux qui* d'ordinaire la pratiquent « *avec frénésie* ».

Souvenez-vous : François Mitterrand lança l'attaque contre le « *jackpot des promesses électorales* ». Alors que Mme Barre dans une intervention bénigne affirmait tout uniment : « *Je suis comme mon mari. Moi, je tiens mes promesses.* » (*Le Monde* 13 avril.) *Moi*, ce pronom « lourd », vient ici à la rescousse pour développer une certaine opposition. Comme au bar. Si l'autre choisit une limonade, vous direz sagement : « *Moi*, je prendrai un diabolo. » Devinette aride : à qui donc le couple Barre s'opposait-il ? Enfin, M. Chirac proposait une nouvelle définition de la promesse, en forme de « *précepte* » : « *Il ne faut pas faire trop de promesses ; parce que les promesses n'engagent que ceux qui les reçoivent.* » (*Le Monde*, 22 février.)

Venant d'orfèvres, ces assertions méritent un examen attentif.

TOUTE promesse, chacun le sait, est un acte accompli grâce au langage ; *un acte de discours*. En effet, il suffit de susurrer à un candidat : « *Je promets de voter pour vous* » pour avoir promis. Puisque la réalisation d'une promesse engage toujours l'avenir, on peut se contenter du *futur simple* : « *Je voterai pour vous.* »

Jusqu'ici rien d'inquiétant ; sauf qu'à mentionner les conditions *requises pour une vraie promesse*, on rencontre les *fausses promesses*. Il convient donc que l'objet de la promesse, électorale aussi bien, soit évalué comme réalisable, ou possible. Sinon, on s'entête à *promettre la lune* ; ou, comme le Captain Cap, candidat d'Alphonse Allais (1), on *promettra monts et merveilles* : « *l'aplanissement de la butte Montmartre. Et au cas où cette mesure serait trop coûteuse, (on) demandera la surélévation de Paris* ».

Passons à une seconde condition, nécessaire. Le contenu de la promesse doit être *agréable* ou *utile* à l'interlocuteur ; *désirable* comme dit Laurent Gosselin. Condition décisive, puisqu'elle détermine l'interprétation *du verbe promettre*. Dire à un enfant qui préfère les bonbons : « *Je te promets le martinet* », c'est bel et bien le *menacer*.

Ainsi, pour être elle-même, la promesse vise à satisfaire le désir de l'autre ; son besoin d'amour. *Ce qui* fait la force, *et* la faiblesse, de toutes les promesses.

Après tout, pourquoi *promet-on* ? Pourquoi le discours politique se fonde-t-il si souvent, et jusqu'à la caricature, sur la promesse ? Si on admet à la suite de Pierre Legendre (2) que « *la politique baigne dans l'amour* » (« *on a gardé le Tonton* » ; traduit du larzacien), on reconnaîtra du *même coup que la promesse peut constituer un* ressort essentiel de la persuasion, et de la décision.

Mais tout comme le revers de la promesse est la menace, l'avers de la persuasion c'est la séduc*tion, ou la tromperie. Si vous avez des doutes*, observez comment Don Juan multiplie les pro*messes de mariage pour le plaisir de séduire*. Et quel Leporello dressera la longue liste *des émules politiques de Don Juan ?*

RESTE à s'interroger sur les raisons qui limitent la portée et la vertu des promesses. Il faut alors revenir à *l'emploi du futur*. Avec *une première personne, le futur stipule une obliga*tion à laquelle se soumet le sujet qui promet. Tel *l'enfant devant son maître : « Je finirai mon devoir pour 5 heures, c'est promis.* » Mais en utilisant la deuxième personne, le maître impose une obligation à laquelle le cher petit devra se soumettre : « *Tu finiras ton devoir pour 5 heures*, c'est un ordre. » Alors qu'il manifeste une *certitude* dans la prédiction, le futur est ici « *catégorique* » (Gustave Guillaume) dans un autre sens : il marque l'*obligation*.

Pourtant une différence de taille saute aux yeux. Donner un ordre suppose une autorité reconnue, et dotée de *moyens variés (la force y compris)* pour assurer l'obéissance. Seuls la loi morale ou un *vague proverbe (« chose promise, chose due »)* peuvent encourager à tenir les promesses. Et comme le précise Rousseau (cité justement dans *le Petit Robert) : « Dès qu'un intérêt fait promettre, un intérêt plus grand peut faire violer la promesse.* » Au besoin on appliquera le précepte énoncé tout à l'heure : « *Les promesses n'engagent que ceux qui les reçoivent.* »

Naturellement les religions, les juristes et les braves gens ont *cherché à pallier ces faiblesses* : faire promettre sur les livres sacrés, sur la vérité, sur l'honneur, sur la vie, etc. Cela s'appelle un *serment*. Du latin *sacramentum*, qui a donné aussi *sacrement* : « acte sacré ». Au tribunal, le témoin ne promet pas, il doit jurer de dire le vrai au nom de la vérité nue, trois fois forcée hors du puits : « *Je jure de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité.* » songez aussi que les révolutionnaires français, *depuis le serment du Jeu de paume*, ont poussé la pratique du serment « *jusqu'à la manie* », comme disait La Harpe dès 1797.

ALORS pour nous des syntagmes se figent, au point qu'il *paraîtrait* malséant de les désarticuler : peut-être avez-vous fait, ou ferez-vous, une *promesse de mariage* ou un *serment d'amour ?* On n'a jamais ouï *promesse d'amour* ni *serment de mariage*. Nous ignorons encore les *serments électoraux* ; nous connaissions seulement les *promesses électorales*, auxquelles la dernière campagne vient de substituer *engagements* ou *résolutions*. Sans qu'on prît garde, semble-t-il, à cet avertissement formulé en 1939 par le grand acteur comique W.C. Fields (3) : « *Les résolutions prises lors des campagnes électorales ne sont rien d'autre que l'agrandissement de celles qu'on prend au Nouvel An : on les assemble en hâte à la dernière minute, sans accorder une seule pensée à la façon dont on pourra les enfreindre avec grâce.* »

(1) Alphonse Allais, *Deux et deux font cinq* (1902). 10/18 Union générale d'éditions. 1985, Paris.

(2) Pierre Legendre, *Jouir du pouvoir*. Editions de Minuit. 1976, Paris. Voir « Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech » dans *le Monde* du 15 novembre 1985. Et l'entretien avec Thomas Ferenczi, *le Monde* du 6 mai 1988.

(3) W.C. Fields (*Fields for President*, 1939). *Votez pour moi !* Editions Champ Libre. 1973, Paris.

Francophonie à la Rabelais

Un bréviaire de la paillardise

RABELAIS aujourd'hui viendrait probablement d'Afrique noire (1), des Antilles ou du Canada français, mais sans doute pas du Maghreb où les plumes francophones font volontiers dans le classicisme un peu guindé, et certainement pas d'Europe francienne où les mots trop charnus passent rarement la porte étroite des littérateurs.

Loïc Depecker est un jeune homme qui ne fait pas de bruit mais qui, à lire son premier ouvrage, *les Mots de la francophonie*, n'a pas oreilles et yeux dans la poche. Ce qui pourrait n'être qu'un lexique de plus, ennuyeux comme un... lexique, est au contraire un crâne petit bréviaire de verve, de truculence, bref de mots qui mettent l'eau à la bouche.

L'auteur les a puisés dans le parler ou l'écrit actuels de soixante et un pays ou régions, hors France métropolitaine, où le français est langue maternelle ou familière. Plus de mille cinq cents termes ou expressions nous baladent du Jura suisse à Saint-Pierre-et-Miquelon, du Mali au Val d'Aoste sans oublier Beyrouth, Nouméa ou Fort-de-France.

L'insolence inventive, la gaillardise, bref l'héritage gaulois, éclatent particulièrement dans le langage érotique. Si « *virer son pantalon* » n'est que l'innocente version réunionnaise du retournement de veste, une « *balle perdue* » est au Togo tout simplement un enfant naturel et, au Zaïre, l'« *ambassadeur* » est le membre viril ; il loge au « *Pays-Bas* » ou en « *Bas-Zaïre* »...

Toujours sur les bords du Congo, un « *tourneur d'aventures* » (amoureuses) revêt par temps chaud une veste légère, l'« *abacosté* », mot-valise né d'un slogan anti-occidental des années 70 : « *A bas le costume !* » S'il était en Guyane, durant le carnaval, notre « *abacoste* » pourrait tomber sur une « *touloulou* » (femme masquée) et au Cameroun sur une « *tuviens* », terme qui rappelle « *l'empire-chérifviens* » forgé par Montherlant dans un Maroc de bordels coloniaux.

Mais gare à la « *ton-pied-mon-pied* » qui, au Bénin, surveille son mari au point de le suivre pas à pas, même si elle a elle-même un « *sous-marin* » (amant secret) qui évidemment se « *deslipe* » quand il la reçoit !

S'il n'y a rien à craindre d'une « *rouleuse* », innocente cigarette québécoise faite main, ni d'une « *prémaman* », femme enceinte valdôtaine, on a tout à redouter d'un « *polygame* », garde du corps libanais attaché à son maître comme les créatures du harem *mais qui*, au Sénégal, *pourrait* aussi surveiller votre « *gossette* » (petite amie). Par les temps qui courent, le plus sûr serait de se munir d'un « *gant-de-Paris* » (préservatif en Val d'Aoste), surtout si vous devez aller dans une « *garcerie* », bordel au Mali.

Quant aux pères de familles nombreuses désargentés, ils pourront toujours percevoir les banales allocs sous forme d'« *argent-braguette* » à La Martinique ou, plus pudiquement, d'« *argent-zenfants* » à la Réunion... L'ancienne île Bourbon où Azéma a ouvert la porte de ses poèmes au « *zézère* », l'amoureux local :

« *Quand sous son chapeau de vétyver*
courait au vent d'amour mon zézère »

J.-P. P.-H.

★ LES MOTS DE LA FRANCOPHONIE, de Loïc Depecker, coll. « Le français retrouvé », préface d'Alain Rey, illustrations de Jean Morin, Belin, 330 p., 66 F.

(1) Voir notamment la remarquable *Anthologie des littératures africaines* de Jacques Chevrier et Amadou Tidiane Traoré que viennent de coéditer Hatier et l'Etat guinéen.

Pour ne pas être en exil à New-York

Un dictionnaire de l'américain parlé

D'ADRIENNE, vous connaissez sûrement les Gimmicks, qui vous ont aidé à ne pas « parler comme un livre », lors de vos vacances américaines (1). Aujourd'hui, la belle Américaine de Paris vous propose sept cents pages et quarante-cinq mille mots pour ne plus jamais être en exil à New-York : un dictionnaire de l'américain parlé, à la fois utile et attrayant. Plus qu'un livre de référence, c'est une agréable lecture de début d'été. Vous apprendrez, certes, des mots qui vous sont encore inconnus, ainsi qu'à vous débrouiller dans la jungle des faux amis et des expressions idiomatiques (ce sont bien des « cordes » qui pleuvent en France, quand à New-York « *it is raining cats and dogs* » ; et si vous « *kick the bucket* », vous ne tapez pas dans le seau, mais vous « passez l'arme à gauche », autant le savoir à l'avance).

Si, dans une rue de Soho, un grand gaillard en patins à roulettes vous bouscule, vous aurez enfin toute une panoplie de mots, tous plus doux les uns que les autres, pour lui dire qu'il est cinglé. Un échantillon : *bananas* (siphonné) ; *cuckoo* (zinzin) ; *freaked out* (jeté) ; *screwy* (dingo), sans oublier le charmant *raving lunatic* (fou furieux).

Adeptes de la côte Est, fanatiques de bruits trop stridents, du macadam et de Woody Allen, vous ne pouvez pas manquer le dictionnaire d'Adrienne. Il fait partie de votre panoplie de voyage, et de *retour* (excellent médicament pour les soirs de nostalgie, quand Paris est, décidément, trop français). Quant à tous les autres, il ne leur est pas interdit d'avoir un peu de curiosité.

Jo. S.

★ LE PREMIER DICTIONNAIRE DE L'AMÉRICAIN PARLÉ, (américain-français) d'Adrienne, Carrère, 700 p., 173 F.

(1) *On peut aussi trouver les livres et les cassettes d'Adrienne, pour apprendre l'anglais, mais aussi l'allemand et l'espagnol, pour « juniors et teenagers », pour adultes de différents niveaux, aux éditions Delpha*, 40, rue de Berri, 75008 Paris (tél. 45.63.53.18).

— Adrienne, en mémoire de sa sœur morte à l'âge de trente-neuf ans de la sclérose en plaques, a créé l'association SEP-SOS, parrainée par Philippe Noiret et soutenue par des personnalités du monde médical et artistique (SEP-SOS, 40, rue de Berri, 75008 Paris).

• EN BREF

• DES JOURNÉES EUROPÉENNES DE LA CRITIQUE LITTÉRAIRE auront lieu à Montpellier, en présence de nombreux *professionnels* — journalistes, critiques, universitaires... — français et *européens*, dans le cadre de la Comédie du livre qui se déroulera, cette année, les 26, 27 *et* 28 *mai*.

• Qu'un centre commercial, en l'occurrence le centre *Galaxie*, situé dans le treizième arrondissement de Paris, prenne l'initiative de créer un prix littéraire est chose assez rare et méritoire pour être signalé. Ce PRIX LITTÉRAIRE GALAXIE sera attribué à un jeune auteur de science-fiction.

• « CAMUS ET LE THÉATRE ». — Tel sera le thème central du colloque international organisé à la Maison de la culture d'Amiens, *du mardi 31 mai au jeudi 2 juin*, par la Société des études camusiennes, sous le parrainage de l'université de Picardie. Un débat sera animé par Guy Dumur, critique au *Nouvel Observateur*. Renseignements : Jacqueline Lévi-Valensi, 50, boulevard Jules-Verne, 80000 Amiens. Tél. : (22) 95-52-26.

• A l'occasion du quatrième centenaire de la naissance du philosophe Thomas Hobbes (*1588-1679*), un colloque international, organisé par le CNRS, se tiendra à Paris les lundi 30 et mardi 31 mai (Sorbonne, amphithéâtre Turgot) et le mercredi 1er juin (ENS, rue d'Ulm, salle Dussane). Yves Charles Zarka, auteur de *la Décision métaphysique de Hobbes* (Ed. Vrin), est responsable de l'organisation, en compagnie de Jean Bernhardt.

• PRÉCISION. — Rendons au traducteur... C'est notre collaborateur, Jean-Louis de Rambures, qui a signé la traduction de *Stolz*, le roman de Paul Nizon paru chez Actes Sud (*le Monde des livres* du 16 octobre 1987), *qui vient d'obtenir* le prix de littérature étrangère de France-Culture que nous avions annoncé dans *le Monde des livres* du 13 mai. C'est également J.-L. de Rambures qui, en traduisant en 1985 (toujours chez Actes Sud), *l'Année de l'amour*, avait introduit cet auteur suisse en France.

• OCTAVIO PAZ sera présent à Aix-en-Provence les 3, 4 et 5 juin à l'occasion de la Fête du livre qui lui est entièrement consacrée.

● HISTOIRE LITTÉRAIRE

A nouveau le Flaubert de Sartre

Une édition complétée de* l'Idiot de la famille *invite à relire, ou à lire enfin, ce chef-d'œuvre méconnu.

PARU en 1971 et 1972, le grand roman théorique de Sartre sur Flaubert, cette *« saga anthropologique »* comme l'avait saluée ici Serge Doubrovsky, cette « étrange toupie » biographique qui fait tournoyer toutes les écritures sartriennes n'a pas fini de donner le vertige. Lorsqu'on aborde *l'Idiot de la famille* moins comme un modèle au sens scientifique du terme que comme une œuvre littéraire, on s'aperçoit vite qu'elle a, pour les années 60-70, la même envergure que *A la recherche du temps perdu* pour les années 10-20 et *l'Homme sans qualités* pour les années 30. Démodés, Proust, Musil ? Bien sûr que non. Difficiles peut-être, demandant du temps et une culture, mais ils la fournissent aussi. Comme Sartre.

Quelle œuvre s'est aventurée aussi profondément dans la genèse d'une autre œuvre que *l'Idiot de la famille* le fait pour *Madame Bovary*, en reconstituant, de l'extérieur et de l'intérieur, la névrose productrice de ce roman de l'échec et du néant, cette névrose parente de celle que Sartre s'essaye à élucider pour son compte dans *les Mots ?* Comment devient-on écrivain ? Et pourquoi une névrose singulière entre-t-elle en phase avec la névrose collective d'une époque qui n'a pas déterminé l'écrivain, mais qu'au contraire son œuvre annonce ? Personne, jusqu'à Sartre dans *l'Idiot de la famille* (et après lui non plus, jusqu'à présent), n'a tracé de réseau de sens plus dense entre la personne de l'auteur, son œuvre, et la réception de celle-ci par un public.

Combien parmi les quelque 20 000 acheteurs de la première édition de *l'Idiot de la famille* dans la « Bibliothèque de philosophie » et ceux de sa reprise en collection « Tel » se sont laissé emporter par cette puissante vague de pages et savent donc quelle excitation de lecture l'ouvrage procure, quelles fulgurances, malgré d'occasionnels piétinements, dus pour une part à la méthode elle-même, cette spirale herméneutique, mais aussi aux effets de la Corydrane que Sartre absorbait pour cravacher son inventivité dans l'interprétation des textes et la critique des témoignages ? Roman de formation aux allures de thèse très peu universitaire, il propose un voyage initiatique parfaitement rationnel dans le labyrinthe d'un esprit. Cet esprit n'est pas celui de Flaubert, mais bien celui de Sartre, affirment ceux qui ne reconnaissent pas dans *l'Idiot de la famille* « leur » Flaubert. Que l'on nous en présente donc un qui soit plus *intéressant* que celui machiné-imaginé-reconstitué par Sartre !

L'inachèvement de son grand œuvre n'est pas pour rien dans l'intérêt passionné qu'il suscite chez la plupart de ses lecteurs. Comment, après avoir montré la défaite de l'homme Flaubert telle qu'elle apparaît dans *Madame Bovary*, Sartre aurait-il montré, par l'analyse formelle du roman, la victoire de l'artiste ? Et comment, armé des résultats de cette analyse esthétique, serait-il retourné à la perspective existentielle totalisante qui était la sienne au départ ? Comment se serait refermée la dialectique de l'homme et de l'œuvre dont son étude décrivait le mouvement ? La réussite du roman finirait-elle, aux yeux de Sartre, par donner un sens éthique à l'échec existentiel de l'auteur ? Flaubert aurait-il été sauvé par *Madame Bovary* comme Roquentin espérait l'être par le roman qu'il projette d'écrire à la fin de *la Nausée ?*

Ce sont quelques-unes des questions que le lecteur se posait au terme du troisième tome. Sartre en annonçait un quatrième, que la demi-cécité l'empêcha d'écrire. La nouvelle édition « revue et complétée », que publie à présent Gallimard, donne, en annexe du tome III, cent quarante-sept pages de « notes sur *Madame Bovary* ». Elles proviennent des cahiers de lecture et de travail que Sartre tenait en 1972, en vue du quatrième tome. Comparées aux notes sur la morale qu'il a consignées en 1947-1948 (*Cahiers pour une morale*) et en 1964-1965 (encores inédites), celles-là sont beaucoup moins rédigées, plus allusives, plus pointillistes, elles permettent néanmoins d'entrevoir la direction qu'il donnait à ses analyses et le plan qu'il entendait suivre. Destinées à lui seul, elles captiveront les lecteurs qui ont intégré les trois tomes précédents et veulent entrer activement dans l'élaboration finale de cette créature prodigieuse : le Flaubert-de-Sartre. Leur lecture de *Madame Bovary* en sera activée, comme on le dit d'une mémoire électronique.


GISÈLE FREUND

Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir dans leur appartement du boulevard Raspail.

L'intrépidité de l'intelligence

Le programme reste celui que Sartre avait mis en place au cours de la réalisation des trois premiers tomes ; au stade où il en était de ses lectures et de sa réflexion, il ne se surprenait plus lui-même. C'est d'ailleurs pourquoi, même sans l'accident de santé qui l'en a empêché, il n'aurait peut-être pas rédigé jusqu'au bout ce quatrième tome. Une étude reste à faire de la genèse de *l'Idiot de la famille*, qui s'est étendue sur plus de quinze ans et a connu au moins trois étapes, correspondant à des états différents de la pensée de Sartre, à des manuscrits distincts.

Arlette Elkaïm-Sartre, qui a établi le texte des notes aide-mémoire pour le tome IV, indique les coupures qu'elle y pratique (sans préciser toujours leur étendue), et elle donne en bas de page de très utiles notes d'éditeur identifiant les références de Sartre (on en aurait ici ou là souhaité davantage). La première édition, de même que celle de la collection « Tel », en 1983 (épuisée depuis, et qui ne comportait pas le tome III), avait paru sans index. Cela obligeait les lecteurs spécialistes à se servir de l'édition allemande pour se repérer dans la masse compacte de l'œuvre. La traduction allemande, par Traugott König, avait, grâce à la collaboration de Sartre, corrigé des erreurs du texte français imprimé. Quelques-unes, en tout petit nombre, se retrouvent pourtant dans le texte révisé de la nouvelle édition, qui reprend, moyennant quelques corrections, celui de « Tel » pour les deux premiers tomes, en lui ajoutant les indispensables index. Les spécialistes regretteront qu'une table de concordance ne permette pas de convertir les références à la pagination de la première édition, à laquelle renvoient et renverront sans doute encore longtemps les études portant sur *l'Idiot de la famille*, étant donné le prix élevé de la nouvelle.

Ainsi l'une des œuvres les plus importantes de notre temps, et probablement la plus méconnue, se voit enfin remise en circulation, et l'on envie tous ceux qui vont la découvrir avec ce saisissement qui fut le nôtre il y a dix-sept ans devant une telle intrépidité de l'intelligence. Jeunes gens, le Flaubert de Sartre vous attend. L'auteur était très fier, en 1971, que ses deux gros volumes fussent volés presque autant que les *Ecrits* de Lacan, qui pesaient deux fois moins. Il ne vous en aurait pas voulu, aujourd'hui, de vous les faire payer par vos parents si ceux-ci ont négligé de les mettre à temps dans leur bibliothèque.

MICHEL CONTAT.

★ L'IDIOT DE LA FAMILLE. GUSTAVE FLAUBERT DE 1821 A 1857, de Jean-Paul Sartre. « Bibliothèque de philosophe », Gallimard. Tomes I et II, 2 165 p. ; tome III, 823 p., 350 F le volume.

Les manuscrits de Sartre à la Bibliothèque nationale

LE fonds Sartre de la Bibliothèque nationale a été créé sur l'initiative de MM. Georges Le Rider, administrateur général, et Roger Pierrot, directeur du département des manuscrits, et a eu pour acte fondateur l'achat, en 1979, du manuscrit autographe de *la Nausée*. Sartre avait refusé la proposition qui lui avait été faite de déposer de son vivant ses manuscrits à la BN, à l'exemple d'Aragon qui avait légué les siens au CNRS. Beaucoup de ses manuscrits étaient entre les mains de personnes de son entourage, à qui il les avait donnés comme gages d'affection. Il voulait cependant qu'ils finissent par rejoindre le fonds de la BN.

Les administrateurs successifs, MM. Gourdon, Miquel et aujourd'hui Leroy-Ladurie, ont continué de soutenir la politique d'acquisitions et d'encouragement aux dons, dépôts et dations que Mme Florence Callud, directrice, et Mauricette Berne, conservateur du département des manuscrits, ont activement développée au cours des dernières années.

Ainsi, la BN a acquis l'important fonds que possédait Mme Michelle Vian, qui comporte notamment le manuscrit des *Mots*, et elle a reçu en dépôt d'Arlette Elkaïm-Sartre un des *Cahiers pour une morale* que celle-ci avait édité. Quelques dons de particuliers ont aussi été consentis à la BN : récemment, elle a reçu d'André Gorz un ensemble de notes philosophiques datant des années 50. Une dation des papiers Beauvoir-Sartre est en cours.

Mais plusieurs manuscrits importants restent enfouis chez des collectionneurs ou, ce qui est moins fâcheux quand même, demeurent la propriété de bibliothèques étrangères, comme celle de l'université du Texas à Austin.

La plus grande inconnue est l'endroit où se trouvent, s'ils ne sont pas détruits, les dix « Carnets de la drôle de guerre » qui manquent à l'appel des éditeurs et des chercheurs. L'histoire des manuscrits de Sartre n'est pas close. Son corpus, riche d'œuvres inachevées, est une mine pour les études de génétique textuelle.

M.C.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Etre ou ne pas être... dans son œuvre

(Suite de la page 17.)

Il fait bon se raccrocher à des faits puissants comme des inventions de romancier laissées poliment sans commentaires : l'envie qu'avait Mme Flaubert d'accoucher d'une fille, la promiscuité de l'hôpital, avec ses débiles et ses cadavres disséqués. Freud nous renseigne moins qu'Elisa Schlésinger et Eulalie Foucaud sur l'impossibilité que Gustave éprouvera, toute sa vie, de concilier la maman inaccessible et la putain trop offerte. La crise nerveuse sur la route de Pont-l'Evêque, au fond on se moque qu'elle procède du lobe temporo-occipital gauche. L'important est ce que Flaubert fait de ce trouble, les images de flammes dorées qu'il en retient, les prétextes qu'il y cherche.

Il y a des natures, comme ça, en qui toutes choses portent au déchirement, à l'indécidable. Comme entre les deux femmes possibles, Flaubert a du mal à trancher entre le désir d'être artiste pour soi seul, sans publier, et l'envie de mettre ses rêves en circulation, de faire figure dans le monde. Lui, que toute son époque révulse, ne finira-t-il pas décoré et flatté de ses entrées à la cour impériale ?

IL n'était pas facile de trier le courrier avec Louise Colet. Les passages fameux sont là, mais d'autres aussi, qui situent bien le malentendu entre une impatience intrigante, possessive, manipulatrice, et une atonie affective défendue contre les pressions. Chez Louise, l'amour gouverne tout ; chez Gustave, il est accessoire, encombrant, incompatible avec la *« drôle de manie de passer sa vie à s'user sur des mots »*.

Les voyages en Bretagne et en Orient avec Du Camp sont évoqués avec ce que les lettres suggèrent de curiosité à éclipses, de boulimie truculente et, déjà, le sens des fins de phrases, campées sur un détail qui nimbe toute la scène. Au retour des escapades, Flaubert se partage encore, comme le veut sa névrose, entre deux postulations, littéraires cette fois : d'un côté le lyrisme, les « gueulades », le violoncelle, les aigrettes de feu ; et de l'autre, la hantise de la précision matérielle, du petit rien. Avec cette constante dans l'ascèse masochiste : préférer, toujours, ce pour quoi l'on est le moins fait, frôler l'impuissance.

Un romancier de profession s'y entendra toujours mieux, en alchimie créatrice, que le chercheur le plus chevronné. Troyat sait de quoi il parle lorsqu'il raconte le mélange des sources dans la construction d'un personnage. Il ne se montre pas moins compétent quand il expose l'idéal flaubertien de l'impersonnalité. Ne pas *« s'écrire »* soi-même, ne pas *« exprimer son opinion sur quoi que ce soit »* : la devise leur est commune.

Cette réserve vaut pour Flaubert, narrateur de fictions, non pour le citoyen. On sait la violence qu'il met dans sa critique de la société, des humbles comme des grands. Tous ses compatriotes sans exception lui donnent *« envie de vomir »*. Sedan accentuera son mépris pour la *« charognerie moderne »*. Rien n'y fera, et surtout pas le suffrage universel...

SEUL le culte de l'Art redonne de l'orgueil à qui a les moyens et le courage de cette vie *« autre »*. Telle est la morale de Flaubert. Elle ne va pas sans à-coups car l'échec, comme ceux que connaîtront *le Candidat* et *la Tentation de saint Antoine*, ébranle tout l'édifice. Tout sacrifier à une entreprise dont le bien fondé n'est jamais acquis : tel est le pari exténuant, achevé dans les larmes continuelles, la fragilité, les crises, les deuils, la solitude, la vieillesse précoce.

Ce drame-là, aussi, personne n'est mieux placé qu'Henri Troyat pour nous le rendre sensible, même s'il le vit avec moins d'angoisse apparente et plus de gratifications. Un modèle du genre, décidément !

Rien n'empêche de lire ensemble *l'Idiot de la famille* et la biographie de Troyat, de préférence à la réédition du *Flaubert* de Maurice Bardèche, qui se situe à mi-chemin des deux démarches possibles, la raconteuse et l'érudite. Ajoutez-y le *Flaubert par lui-même*, du Seuil, par Victor Brombert. Et vous voilà prêts pour replonger, cet été, avec délices, dans *Bovary* ou *l'Éducation* !

Ou encore dans un des premiers écrits intimes, *Novembre*, repris par les éditions Clancier-Guénaud sous une reliure cartonnée qui en sert le charme. Gustave a vingt et un ans. Il fait son droit à Paris. Il est décidé à écrire son *Werther*, son *René*, sa *Confession d'un enfant du siècle*. De fait, il soupire très romantiquement. Mais il raconte aussi avec crudité ses premiers émois dans les bras d'Eulalie Foucaud, la prostituée de la Canebière. Ce fut l'éblouissement et, déjà, la crainte de dépendre, de sacrifier l'Œuvre avec un grand « O ». Déjà la sensation, qui clôturera *l'Education*, d'avoir connu là de l'inégalable. Déjà le génie du détail coloré ou sonore qui se dresse à la crête de la phrase et la charge de songes, d'amertume, d'adieux au « meilleur » de la vie, toujours enfui ou différé...

★ FLAUBERT, d'Henri Troyat, collection des « Grandes Biographies », Flammarion, 414 p., 120 F.

★ NOVEMBRE, de Flaubert, éd. Clancier-Guénaud, 128 p., 59 F.

● HISTOIRE

M.-A. Macciocchi et la « princesse lointaine »

Beaucoup de fondrières sur la route de l'Europe culturelle

LA femme à la valise... Ce n'est pas une valise en carton. Encore moins une valise diplomatique. Maria-Antonietta Macciocchi, « la Macciocchi », comme disent les *connaisseurs, a des défauts*, mais pas celui d'enrober ses paroles dans le coton des chancelleries. Elle fait du bruit et elle aime cela. La réverbération lui renvoie parfois des échos fort désagréables, bien des années après. Qu'on se rappelle les vives attaques de Simon Leys à « Apostrophes » en 1983 contre la *« dame romaine »* à propos de ses prises de position maoïstes. Cette agression l'a blessée, mais elle en parle avec un beau courage tranquille dans son dernier livre. Comment rester à l'abri des éclaboussures lorsqu'on conduit sa vie à tombeau ouvert avec passion et panache ?

L'ardeur était là chaque fois, que M.-A. Macciocchi fût militante communiste « classique », journaliste, maoïste, professeur à l'université de Vincennes, à la Sorbonne, écrivain, député au Parlement européen. La voici... « amoureuse » du pape.

Comment traduire autrement les sentiments exprimés dans la dernière partie de son livre ? Il y a cette lente préparation avec la montée vers Castelgandolfo, tout à la joie d'avoir reçu le *nihil obstat* à sa demande de rencontre avec Jean-Paul II. Dans sa tête roulent les images de *« l'homme en blanc »* qui déplace des foules immenses. *« Pape, mais aussi* condottiere, dit-elle, *qui se confronte au futur et fait des projets géopolitiques pour l'avenir de l'Europe, de l'Amérique, du tiers-monde, de la planète, et son charisme rayonne d'autant plus que la désillusion quant à l'efficacité de la modernité et de la science est grande. »* Elle parle de la *« magie opératoire »* de Woytila. *« Avec lui, l'Evangile redevient un livre qui renferme les principes mêmes — y compris socialistes si l'on veut pousser les choses jusqu'au bout — de la fraternité, de l'égalité entre les hommes, et qu'un temps nouveau menace. »*

Au temps des cathédrales

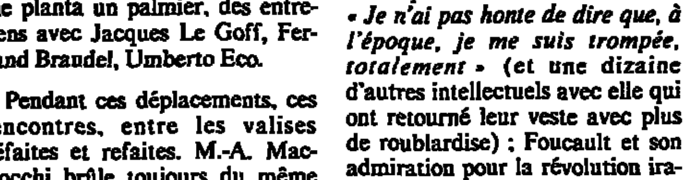
M.-A. Macciocchi, qui avait rencontré Mao, de Gaulle, Ho-Chi-Minh, Khomeiny en Iran, etc., se sent cette fois beaucoup plus émue. La passion du savoir qui l'habite lui fait poser, malgré tout, les bonnes questions sur l'Europe, aujourd'hui au centre de ses préoccupations. Jean-Paul II ne voit son unité que dans le respect des différences, y compris celles des systèmes politiques, et son aspiration est toujours la même depuis le temps où il était cardinal à Cracovie : réunir les peuples européens, spirituellement parlant, de l'Atlantique à l'Oural, contre toutes les barrières et toutes les divisions.

Quant au projet culturel, l'Université ne peut plus rien proposer, estime-t-il. *« Sa fonction même de guide de la culture dans la société actuelle a échoué. A l'Est, l'homme a été sacrifié à la structure ; à l'Ouest, au bien-être... La crise de la culture provient de la mort, de l'affaiblissement des valeurs morales... Ce qui caractérise le totalitarisme moderne... (c'est) l'ambition folle de la raison, qui prétend s'imposer comme science absolue pour la libération de l'homme... ».* Mais, selon le pape, il est possible de ne pas se laisser submerger par le mal. L'histoire a un sens et le progrès est possible partout où l'espoir demeure de construire un monde fondé sur la justice et sur la solidarité.

Cette confiance de Jean-Paul II, Maria-Antonietta Macciocchi en avait bien besoin après le long pèlerinage accompli durant les premiers chapitres de son livre, à la recherche de cette *« princesse lointaine » :* l'identité culturelle de l'Europe. Lointaine parce qu'elle est bien apparue jadis, au temps des cathédrales et des Lumières, et que l'on ne la retrouvera sans doute pas avant longtemps, les « bâtisseurs » ne triomphant pas de sitôt d'excessives adhérences nationalistes et bureaucratiques.



Le sujet, traité par voix professorale, eût fait bâiller. Il est ici « mis en scène », au cours d'un *« voyage intellectuel d'une femme en Europe »*, et nous avons constamment l'attention en éveil, l'anecdote ou le portrait donnant du relief à la discussion. Ici, un groupe s'entretient dans un café de Genève ; là, l'auteur et Simone Veil visitent tout en parlant la forteresse de Frédéric II ; plus loin se déroulent une conversation avec un jésuite dans un jardin où Goethe planta un palmier, des entretiens avec Jacques Le Goff, Fernand Braudel, Umberto Eco.



Pendant ces déplacements, ces rencontres, entre les valises défaites et refaites, M.-A. Macciocchi brûle toujours du même feu, même si un jour Simone Veil lui dit : *« Nous ne sommes plus que deux ou trois imbéciles à nous intéresser à l'unité culturelle de l'Europe. »* Elle s'indigne qu'on ne puisse écrire une *« histoire commune »* de l'Europe. Georges Duby souhaitait que l'entreprise débouchât sur *« un grand ouvrage publié simultanément dans toutes les langues »*, ainsi que sur *« des éditions abrégées d'un usage plus populaire et destinées en particulier à l'enseignement moyen »*. Jacques Le Goff était aussi dans le coup, mais il s'aperçut vite de l'impossibilité d'avancer : *« Je vois fleurir les ambitions et les intrigues. »* Braudel, lui, avait compris la même chose. S'il croyait à un *« esprit européen »* au niveau des intellectuels, pour *« l'Europe des peuples »*, c'était une autre histoire. Les choses changeront, estimait-il, *« le jour où le Français pensera qu'il est l'égal d'un Italien, le jour où l'Anglais pensera qu'il n'est pas supérieur, l'Allemand qu'il n'est pas le plus courageux et l'Espagnol qu'il n'est pas le plus farouche »*.

« Je me suis trompée totalement »

Le voyage continue avec Malaparte, Lévi-Strauss, Kundera ; des coups de griffes à Sartre, un regard sur *« la génération qui sympathisa avec Mao (et) devint pro-chinoise contre l'impérialisme pan-russe »* ; un avec un : *« Je n'ai pas honte de dire que, à l'époque, je me suis trompée, totalement »* (et une dizaine d'autres intellectuels avec elle qui ont retourné leur veste avec plus de roublardise) ; Foucault et son admiration pour la révolution iranienne...

N'oublions pas que M.-A. Macciocchi fut député européen. Ses pages sur *« le temple de Strasbourg »*, où elle passa cinq années, sont particulièrement savoureuses, qu'il s'agisse de la description du salon du prince Otto, des punitions pour les grands absents, du gaspillage financier. Une des meilleures commissions ? *Celle du* sous-développement... qui permet de traverser plusieurs fois la planète. Elle a une phrase terrible : *« S'il n'y a plus d'Europe, alors comme un produit avarié, les gouvernements, les Etats, sont contraints de dépenser de plus en plus pour l'hibernation, pour croire que l'Europe est vivante. »*

Désabusée à la fin de son parcours. C'est le moins que l'on puisse dire. Pourquoi n'y a-t-il pas de conscience européenne ? Umberto Eco lui répond : *« Pendant deux mille ans, l'éducation a consisté à reconnaître les différences et non les identités... Si l'Amérique n'existait pas, qu'est-ce qui rendrait évident aux yeux des gens l'existence d'une Europe ? »* M.-A. Macciocchi attachait beaucoup de prix à la Fondation culturelle européenne de Paris, sur laquelle les chefs d'Etat s'étaient accordés en 1978 mais que finalement les Pays-Bas refusèrent de ratifier... en 1987.

Alors, 1992, nouveau mythe fondateur ? *« Nous assistons au remplacement du rêve culturel par les cultes de l'initiative industrielle, qui peut-être servira finalement à créer l'Europe... Ce que l'on appelait autrefois « l'esprit animal du capitalisme » semble s'être réveillé... Un monde sans frontières industrielles. Et l'âme européenne ? L'âme, comme l'intendance, suivra peut-être. »*

On ne pourra dire cette fois que la passion de « la Macciocchi » l'égare.

PIERRE DROUIN.

★ LA FEMME A LA VALISE, de Maria-Antonietta Macciocchi, Grasset, 390 p., 130 F.

— A l'occasion de la parution du livre *la Femme à la valise* de Maria-Antonietta Macciocchi, l'Institut culturel italien et les Editions Grasset organisent une table ronde, présidée par Simone Veil, avec la participation de : André Frossard, Jacques Le Goff, Philippe Sollers, Maria-Antonietta Macciocchi, vendredi 27 mai, à 18 heures, à l'Institut culturel italien, hôtel de Galliffet, 50, rue de Varenne, 75007 Paris.

Psychanalyse de Jean Monnet

TEL père, tel fils... On sait la part que François Fontaine prit aux côtés de Jean Monnet et le concours qu'il lui offrit pour la rédaction de ses *Mémoires* (1). Pascal Fontaine, son fils, qui fut le dernier assistant de Monnet entre 1973 et 1977, apporte aujourd'hui sa pierre à cette année qui célèbre le centième anniversaire de celui que de Gaulle appelait *« l'inspirateur »* : un livre clair, court, utile sur cet étonnant personnage dont la notoriété, relativement faible, ne peut mesurer la considérable influence sur les « grands » du monde dans lequel il a vécu.

Son histoire est étonnante, du vignoble charentais à la construction de l'Europe, et Pascal Fontaine la retrace fort bien, sans s'attarder à l'anecdote, comme pour les classes du second cycle. La découpe est en effet fort pédagogique avec ses deux pans bien nets : « L'homme de guerre et de paix » (sa contribution à l'organisation de l'intendance des guerres 1914-1918 et 1939-1945 puis la reconstruction de la France) ; et le bâtisseur de l'Europe (du levier de la CECA à la naissance du conseil européen, ébauche d'un gouvernement communautaire).

C'est peut-être la tentative de psychanalyse de l'homme, dans la dernière partie de l'ouvrage, qui piquera le plus l'attention. Monnet a son mystère, sûrement. Le fil conducteur de son action ? Il a été *habité par la certitude qu'il* existe toujours un intérêt commun entre les hommes quels que soient les différends qui les opposent : cet intérêt doit être défini et organisé. Autre thème-clé de sa pensée : *« La foi dans les institutions qui « accumulent l'expérience collective »* (Amiel).

« Là où il y a une volonté, il y a un chemin », disent les Anglais. A cet égard, Jean Monnet était plus anglais que n'importe lequel de nos voisins *d'outre-Manche. Amour des* idées simples, préparation du changement, non directement des hommes, mais du milieu dans lequel ils évoluent, ce qui les obligera à modifier leur comportement. Il y avait de la ruse *chez Jean Monnet. Non* celle qui inspira les créatures de Machiavel, mais celle qui sait comment, sans en avoir l'air contourner l'obstacle ou même, comme disait Ibn Séoud, le transformer en moyen d'avancer.

P. D.

★ JEAN MONNET, L'INSPIRATEUR, de Pascal Fontaine, préface de Jacques Delors, Jacques Grancher éditeur, 178 p., 72 F.

(1) Fayard, 1976.

L'ombre de de Gaulle

Les Mémoires de Gaston Palewski.

IL était affable et avait le don de se faire des amis, de Picasso aux princes d'hier et d'aujourd'hui. Son goût du monde, avec un brin de snobisme, dissimulait une intelligence brillante et un travail parfaitement organisé. Gaston Palewski était le collaborateur idéal pour un personnage de premier plan, un Lyautey, un Paul Reynaud, un Charles de Gaulle. De l'un à l'autre, avant de devenir lui-même ministre et président du Conseil constitutionnel, il avait traversé les grandes heures de l'histoire récente. On pouvait attendre de ses *Mémoires d'action* une foule de révélations et d'anecdotes. Ils sont malheureusement inachevés et, malgré le travail d'Eric Roussel, partiellement décevants. Surtout, ce gaulliste, « historique » s'il en est, reste le gardien de la Bible que sont les Mémoires du général et n'y apporte ni contradiction ni ajout important.

La première partie du livre — avant 1944 et surtout avant 1940 — à laquelle il a apporté tous ses soins est, de ce fait, la plus intéressante. De Lyautey, il trace avec respect le portrait d'un homme extrêmement brillant mais d'une nervosité fébrile, aux dépressions parfois suicidaires : il lui est arrivé de menacer, de Rabat, son ministre de mettre fin à ses jours. Envers Pétain qui, sans égards, est venu au Maroc écraser Abd El Krim avec les troupes que le résident général avait vainement demandées, Gaston Palewski conserve intacte la rancœur qui a marqué tout l'entourage de Lyautey et qui joua un rôle rarement évoqué de 1940 à 1944.

Paul Reynaud, le second « patron » de l'auteur, pour qui il a toutes les indulgences, l'introduit dans la politique. Le tableau de la IIIe République finissante et de ses joutes parlementaires est sévère. Palewski est, comme Reynaud, de ces hommes de droite sans œillères qui voient les défauts du régime et tentent cependant, face aux dangers du fascisme et du nazisme, à force d'intelligence, d'ouverture et de clarté dans les choix, de maintenir une démocratie à bout de souffle. C'est chez Reynaud, ou plutôt dans son antichambre, que se situe sa rencontre avec l'homme de sa vie : un grand colonel dont le crâne touche presque le plafond de l'entresol : Charles de Gaulle.

Le coup de foudre intellectuel du jeune et suave chef de cabinet pour le géant à la fois timide et sûr de lui-même durera toute une vie. Palewski attribue à son héros une qualité qui étonne : la chaleur humaine. Il est vrai que sa gentillesse à lui eût fait fondre un iceberg. Trahi par Reynaud à la suite d'une intrigue de cabinet dont il ne s'est pas encore remis, notre mémorialiste, en 1940, prend l'uniforme, se fait aviateur. La nuit, il bombarde la Ruhr, sur ordre, avec les encycliques des papes. Drôle de guerre. Le jour, il bombarde les politiques de conseils : de Gaulle doit recevoir un grand ministère de la défense nationale. Daladier fait ouvrir le courrier. Il trouve une lettre du colonel. Fureur...

L'aviateur Palewski se retrouve en juin 1940, avec son escadrille, en Tunisie... Il finit par gagner Londres. De Gaulle prend à ses côtés cet homme précieux et le nomme directeur des affaires politiques. En fait, les affaires politiques dépendent des liaisons avec la France occupée et des informations que livre Passy. Nouveau recours à l'uniforme. Voilà Palewski, lieutenant-colonel, qui guerroie contre les Italiens en Ethiopie et représente la France libre auprès du Négus. Retour : il devient directeur de cabinet du général. De ce poste-clé, il dit peu de choses qui ne soient connues.

Quelques « gaullicismes » cependant : à Giraud qui lui propose un triumvirat sous sa houlette, une réponse inédite du général : *« En somme, vous voulez faire un consulat comme Bonaparte et vous en seriez le premier consul ? Mais où est votre plébiscite ? Où sont vos victoires ? »* Que faire des généraux trop nombreux en Afrique du Nord, demande plus tard le directeur de cabinet ? *« Je vais les cantonner dans une petite ville avec des postes de garde tout autour. Alors ils sortiront ; la garde se mettra sous les armes, on leur rendra les honneurs et puis ils rentreront par une autre porte. Ce sera un spectacle magnifique... »*

Les accusations portées contre de Gaulle, accusé d'avoir ordonné l'assassinat de l'amiral Darlan à Alger à la veille de Noël 1942, font bondir Gaston Palewski. Pour une fois virulent, il montre que le général a appris la nouvelle avec retard et avec stupéfaction. Et surtout que le meurtre politique était totalement contraire à la psychologie du chef de la France libre.

1946 l'éclipse. De Gaulle s'en va. Il crée le RPF. Au premier rang, son ancien directeur de cabinet. Au prix de sérieux horions dans des réunions houleuses où le PC fait donner ses troupes, notre homme du monde se fait élire député de la 6e circonscription de la Seine : Saint-Denis, Aubervilliers « rachetés » par Vincennes et Saint-Mandé. En 1955, il est ministre d'Edgar Faure ; il se fait gloire d'avoir lancé le deuxième plan atomique français. Une ambassade, la plus élégante : Rome ; il restaure le palais Farnèse. « Rentrée au pouvoir » dans le gouvernement Pompidou : l'atome, encore, et l'espace. En 1965, la présidence du Conseil constitutionnel.

On regrette que la mort ait empêché Gaston Palewski de décrire avec plus de détails les coulisses de la IVe République et celles des débuts de la Ve. L'eût-il fait ? Sa discrétion de bon ton l'en eût sans doute empêché. Et l'intention qui transparaît à travers ses pages de laisser l'image de ce qu'il a voulu être : un conservateur éclairé, un amateur d'art et l'ombre de la grande ombre qui l'a précédé dans l'au-delà.

JEAN PLANCHAIS.

★ MÉMOIRES D'ACTION. 1924-1974, de Gaston Palewski, présenté par Eric Roussel, Plon, 320 p., 160 francs.

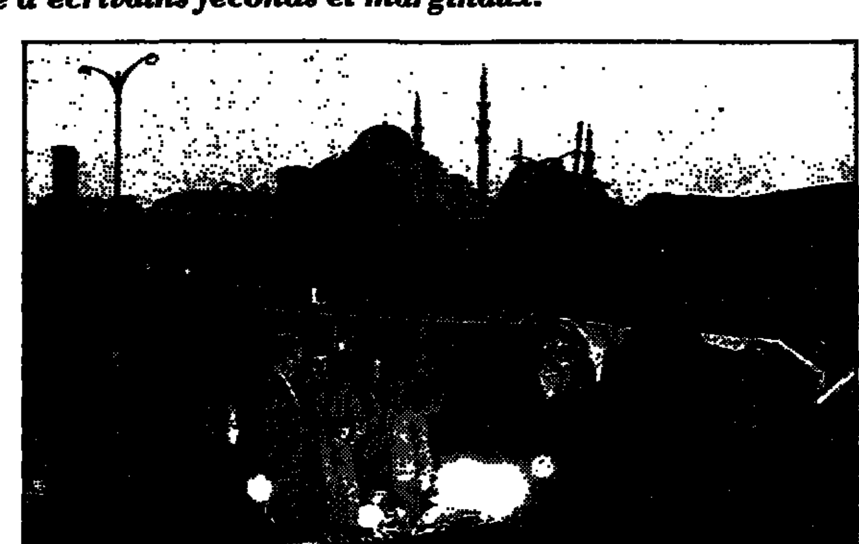


● LETTRES ÉTRANGÈRES

Les Turcs arrivent

En même temps qu'elle frappe à la porte de l'Europe, la Turquie redécouvre sa veine islamique. Elle projette aussi au dehors une cohorte d'écrivains féconds et marginaux.

L'HISTOIRE des Turcs est une longue marche, au sens littéral du terme, qui démarre aux confins de la Chine pour aboutir à la Méditerranée orientale. La fondation de la République de Turquie en 1923, sur les décombres de l'Empire ottoman, n'est en fait que l'étape ultime de cette longue marche, dont les péripéties sont assez mal connues en France. En matière de littérature turque, il faut savoir que ni les *divans* ottomans ni la poésie populaire, la meilleure, celle de Yunus Emre par exemple, ni non plus les œuvres de Nazim Hikmet et de Yachar Kemal connues à l'étranger, ne l'épuisent. Ayant pris son véritable essor au moment de la guerre d'Indépendance (1919-1923), grâce à la découverte de la réalité anatolienne par les intellectuels d'Istamboul, cette littérature, dite *« républicaine »*, évolua, à ses débuts, vers un engagement social et politique. Depuis, plusieurs tendances, parfois opposées mais souvent complémentaires, se sont manifestées, surtout dans le domaine poétique. Car la poésie a une tradition presque millénaire en Turquie, alors que la prose y est relativement récente.



ARA GULER

Istamboul.

Si Yachar Kemal, sous l'influence des parnassiens, réussit à créer un langage poétique rigoureusement construit que l'on peut qualifier de néo-classique, le mérite d'avoir rompu avec la tradition ottomane revient à Nazim Hikmet, qui fit table rase des formes fixes en utilisant, pour la première fois, le vers libre. S'inspirant de l'industrialisation et de la construction du socialisme en Union soviétique, où il avait fait ses études, Hikmet écrivit des poèmes pour chanter la nouvelle société, mais aussi pour balayer une sensibilité vieille de cinq siècles. Condamné à cause de son engagement politique communiste, c'est en prison, au contact des paysans, qu'il évolua vers une synthèse moderne de la tradition épique et composa la plus importante partie de son œuvre, dont *Paysages humains*, où l'histoire de la Turquie moderne s'incarne dans des individus qui la rendent compréhensible et transparente.

L'influence de « Garip »

Une nouvelle tendance poétique qui s'imposa en marge de la poésie engagée d'Hikmet, interdite après le départ en exil de celui-ci, s'attaqua aux poncifs de toute espèce. Orhan Veli, Oktay Rifat et Melih Cevdet Anday furent les précurseurs de ce mouvement poétique qui s'intitula *Garip* (« Bizarre »). Frôlant parfois le surréalisme, Garip a été une réaction contre la fioriture de la poésie ottomane et la nouvelle poésie de la fin du dix-neuvième siècle. Ainsi, ce mouvement renonça à toute image métaphorique en essayant d'exprimer, dans leur réalité intrinsèque, les problèmes sociaux d'un pays en voie de développement. Pour ce faire, Garip choisit d'utiliser le langage parlé et renoua avec les formes traditionnelles tout en les modernisant.

Après la mort prématurée de Veli, chef de file du mouvement, Rifat et Anday s'orientèrent vers une poésie plus cérébrale et moins provocatrice. Ils figurent aujourd'hui parmi les plus illustres noms de la poésie turque contemporaine, qui connaît un âge d'or d'un point de vue tant quantitatif que qualitatif. En effet, depuis l'éclipse du mouvement Garip, plusieurs tendances dominent la scène poétique, dont *Ikindji Yeni* (« Le second renouveau ») qui réhabilita la métaphore et l'abstraction. Les poètes de ce mouvement, tels Ilhan Berk, Edip Djansever, Djémal Süreya et Edjé Ayhan, se distinguent par leur formalisme et leur recherche d'un langage hermétique. Les derniers poèmes en prose d'Edjé Ayhan, qui démystifient le passé glorieux de l'Empire ottoman, connaissent actuellement un grand succès auprès des jeunes intellectuels.

D'autres poètes contemporains s'engagèrent dans la voie ouverte par Nazim Hikmet en prônant une poésie révolutionnaire, combative et accessible à tous. Parmi les poètes représentatifs de cette nouvelle poésie qui revendique l'héritage des bardes d'Anatolie, on peut citer Ahmed Arif, Enver Geuktché, Ataol Behramoglou et Nevzat Tchélik. Avec son dernier livre, où il relate son expérience carcérale, celui-ci a battu tous les records de vente. Parallèlement à cette poésie, une autre, non moins intéressante malgré son contenu islamiste, comme celle d'Ismet Ozel par exemple, touche un public important, notamment la jeunesse conservatrice, qui est assez active dans les universités.

Il faudrait enfin mentionner, dans cette effervescence variée de la poésie contemporaine turque, des poètes qui n'appartiennent à aucune école mais qui, par l'originalité et la qualité de leurs œuvres, contribuèrent à l'élaboration d'un langage poétique moderne, tels Bahtchet Nédjatigil, Djan Yüdjel, Hilmi Yavouz, Enis Batour et Fazil Hüsnü Daglardja. Un choix de poèmes de ce dernier a été récemment traduit en français.

Quant à la prose, dont la genèse remonte seulement au dix-neuvième siècle, elle a été marquée au lendemain de la guerre d'Indépendance par le réalisme paysan dont Yakoub Kadri, auteur de *Yaban* (« l'Etranger ») fut le précurseur. Depuis, toute une génération d'origine rurale, éduquée dans les instituts villageois, a pris la relève pour décrire la réalité sociale anatolienne. Ces écrivains, comme Mahmout Makal, auteur d'*Un village anatolien*, Fakir Baykourt, Talip Apaydin et beaucoup d'autres, qui témoignent de la misère et de l'injustice sociale, ont été toutefois dépassés par deux grands écrivains dont les romans ont servi de modèle à la jeune génération : Sabahattine Ali et Orhan Kemal.

Le premier, assassiné à la suite d'une tentative pour fuir le pays, a composé des nouvelles, mais surtout un roman, *Youssouf le Taciturne*, que l'on peut considérer comme le premier ouvrage représentatif du réalisme critique en Turquie. Le second, auteur de *Sur les terres fertiles*, a exprimé avec beaucoup de talent et d'humanité l'aliénation des travailleurs. Dans son œuvre, l'analyse du processus de prolétarisation des masses paysannes occupe une place importante.

Un nouvelliste ouvre la voie

Si Kemal Tahir, malgré une quinzaine d'années passées en prison, a réussi à porter le roman turc à sa maturité, c'est à un nouvelliste, Saït Faïk (voir ci-contre), que revient le mérite d'avoir ouvert la voie à une prose véritablement moderne. Cet auteur, qui parla à merveille de l'Istamboul cosmopolite, où il mena jusqu'à sa mort, survenue à l'âge de quarante-sept ans, une existence bohème, côtoyait des gens simples, notamment les pêcheurs grecs qui ont émigré depuis. Son œuvre, qui est avant tout une ouverture à l'autre, mais aussi à l'innovation, reste unique et exemplaire par son caractère humaniste. Les romans de Cétin Altan, traduits en français et les nouvelles d'Oktay Akbal, ami de Saït Faïk, sont un peu de la même veine.

Alors que Yachar Kemal, le plus connu en France des écrivains turcs, autodidacte qui a gardé de ses origines paysannes un imaginaire populaire, continue encore la thématique anatolienne, une jeune littérature attentive à la vie sociale et intellectuelle des grandes villes émerge sur la scène littéraire. Parmi les écrivains de cette tendance, il faut mentionner Demir Ozlü, Ferit Edgü, Erdal Oz, Ogouz Atay, Sélim Ileri et Orhan Pamouk ; par ailleurs, l'œuvre humoristique d'Aziz Nesine, très populaire en Turquie mais aussi dans les pays socialistes, et encore les nouvelles minutieusement travaillées de Tahsine Yüdjél, de Bilge Karasou, de Tomris Ouyar, et de Sevim Bourak, en quête de son identité juive.

Soulignons aussi le grand nombre de romans écrits par des femmes (particulièrement Adalet Agaoglou, Sevgi Soysal, Leyla Erbile, Fürouzan, Pinar Kür, Latifé Tékine) qui revendiquent leurs droits dans un pays islamique.

Tout cela constitue les principales composantes de la prose turque contemporaine. Il faut enfin dire que celle-ci, qui reste encore à découvrir en France, se porte plutôt bien malgré les vicissitudes souvent cruelles de ces dernières années : livres réquisitionnés, mis au pilon, auteurs poursuivis, descente de la police chez les libraires. Espérons que la demande d'adhésion de la Turquie à la Communauté européenne mettra fin à de telles pratiques qui sont incompatibles avec la démocratie.

NEDIM GURSEL.

[Né en 1951 en Anatolie, Nedim Gürsel a obtenu son baccalauréat au lycée franco-turc de Galata-Sérail, avant de poursuivre ses études à Paris, où il a soutenu en 1979, sous la direction d'Etiemble, une thèse de doctorat sur Aragon et Nazim Hikmet. Son premier roman, *Un long été à Istamboul* (Gallimard, 1980), traduit en plusieurs langues, a obtenu la plus haute récompense littéraire turque. Il a publié ensuite un recueil de nouvelles, *les Lapins du commandant* (Temps actuels — Messidor) et plusieurs essais critiques. Son dernier roman, *la Première Femme* (Seuil), a paru en 1986. La même année, il a obtenu le prix Ipekci pour sa *« contribution au rapprochement des peuples grec et turc »*. Il vit actuellement à Paris, où il est chargé de recherche au Centre national de la recherche scientifique ; il donne des cours en Sorbonne.]

Bernard Lewis et la « laïcité anatolienne »

LA Turquie peut-elle être à la fois musulmane et démocratique, « tiers-mondienne » et européenne ? La question grossit à l'horizon, s'impose déjà comme l'un des dossiers majeurs de la fin du millénaire. Aussi le livre de Bernard Lewis, *Islam et laïcité : naissance de la Turquie moderne*, tombe-t-il à pic.

Publié en anglais dès 1961, ce monument de l'orientalisme moderne pressentait déjà clairement les interrogations d'aujourd'hui comme, au reste, tant d'autres travaux (1) du fameux professeur britannique de Princeton.

Le grand mérite de cette remontée à travers deux siècles d'histoire turque, dans un foisonnement *documentaire qui* est souvent une véritable fête, est précisément de nous faire saisir que le mouvement d'adaptation des Turcs à un temps dominé par l'Occident, pour accidenté qu'il paraisse et qu'il est, n'en remonte pas moins à la fin du XVIIIe siècle. Louis XVI en personne, tout incapable qu'il fut de réformer son propre régime, envoyait, selon Lewis, de *« bons conseils »* de modernisation à son pair, le sultan-calife de Constantinople, Sélim III.

La révolution jeune-turque de 1908 et celle, une décennie plus tard, d'Atatürk ne sont donc pas survenues *ex nihilo*, ce qui explique que la Turquie de 1988 soit *« le seul des quarante-trois membres de la Conférence islamique où fonctionne un système parlementaire dans lequel le pouvoir peut être transmis par le biais d'élections libres »* ; et où l'armée le restitue aux civils lorsqu'il lui arrive de le leur confisquer un moment.

Bernard Lewis, dans la mise en perspective de la version française d'*Islam et laïcité*, souligne que les Turcs, depuis l'Empire ottoman, ont pris souvent aux Européens ce qu'ils avaient produit de mieux, tout en ne renonçant ni à leur vigoureux caractère national ni à leur foi islamique. Cet islam, précisément, qui embarrasse tant les eurocrates de Bruxelles.

Malgré l'obstination — une caractéristique anatolienne — des dirigeants turcs actuels à être à la fois européens et musulmans, un début de désaffection de l'opinion turque à l'égard d'une Europe jouant les économistes pointilleux paraît au maître orientaliste anglo-saxon être *« le véritable danger »*. Si la Communauté ne joue pas ou joue trop tard la carte turque, Ankara pourrait, un jour, tourner le dos sans retour à l'Europe.

La philosophie de la recherche socio-historique de Lewis est, au fond, que la Turquie est au moins sans doute aussi européenne que le Royaume-Uni. Paradoxalement, c'est d'ailleurs l'Anglais William Penn qui, dès 1693, proposa d'inclure des Ottomans dans son projet visionnaire de Diète européenne. La CEE sera-t-elle moins audacieuse, prenant le risque de rejeter les cent millions de Turcs du début du vingt et unième siècle vers des nations musulmanes qui, elles, du moins pour le moment, ne se soucient guère de marier islam et démocratie ?

J.-P. P.H.

★ ISLAM ET LAICITÉ : NAISSANCE DE LA TURQUIE MODERNE, de Bernard Lewis, traduit de l'anglais par Philippe Delamare, Fayard, 520 p., 195 F.

(1) Parmi les sept autres traductions françaises de Bernard Lewis : *les Assassins : terrorisme et politique dans l'Islam médiéval* (Berger-Levrault) : *Race et couleurs en pays d'islam* (Payot) ; *le Retour de l'islam* (Gallimard).

Istamboul, Constantinople...

Des nouvelles de Saït Faïk et un numéro d'« Autrement » sur les gloires et les dérives d'une ville

NAZIM HIKMET et Yachar Kemal sont immenses, d'accord. Tellement, qu'ils ont pu nous cacher jusqu'au présent la forêt des autres écrivains turcs du siècle. Parmi ceux-ci Saït Faïk (1906-1954), auteur de nouvelles connues comme le loup blanc en Turquie et dont vient de sortir la première traduction en français.

« Enfin ! », a-t-il dû soupirer dans l'au-delà, lui qui aimait tant la France où, dans les années 30, il vint à Grenoble pour se frotter d'économie. Revenu au pays, ce fils de provinciaux aisés et traditionnels, s'installa à Istamboul. A la fois sous l'influence de cette ville encore cosmopolite et de son séjour en France, Saït Faïk, à contre-mode, délaissa les thèmes ultranationalistes, anatoliens, idéologiques de l'époque.

Tout le porte, au contraire, vers les Stambouliotes alors marginalisés, vers les travailleurs manuels, vers les derniers Grecs de la ville, pêcheurs, voire popes orthodoxes. Là encore, il préfère les drames individuels — fût-ce celui d'un curieux poisson sans écailles, en train d'expirer (« la mort du zée ») — à ceux des communautés ; et, parmi les individus, il choisit les moins conformistes. Ainsi dans *le Pope*, l'une des autres nouvelles du recueil récemment paru, où un prêtre grec n'hésite pas à avouer que, pour lui, *« les cantiques byzantins sont horribles »*, car *« ils ne chantent pas la vérité ; ils nous bercent dans un rêve de mensonge, d'ennui, d'envie, de volupté et d'esclavage »*.

« La langue ennemie »

A la fin de son assez courte vie, Saïk Faïk ajouta aux thèmes individuels le sien propre, à mesure qu'il se sentait de plus en plus seul dans une cité, où tout ce qu'il aimait s'effritait, disparaissait. On peut sans doute alors le retrouver dans *le Vieil Etudiant*, nouvelle franco-turque, longuement déroulée à travers *« cafés tièdes et déserts »*. Cette solitude, même si elle avait un *« goût de melon vert »*, à force d'être traînée de bouge en bordel, de bar en cabaret, finit par rapprocher le nouvelliste anatolien, adopté par Istamboul, du poète grec d'Alexandrie, originaire de Constantinople : Constantin Cavafy (ou Kavafis, 1863-1933). La boucle était bouclée, assez morbidement.

Les amateurs turcs ont toujours particulièrement insisté, eux, sur l'écriture de Faïk, qu'ils décrivent comme *« libre et libérée »*, emprunteuse sans complexe de mots grecs mal vus, parce que *« de la langue ennemie »*. Sa syntaxe frondeuse, son sabir poétique, son défi linguistique aux chroniqueurs kemalistes néo-académiques, n'a rien d'une nostalgie, littéraire ou autre, à l'égard du régime ottoman.

Malheureusement, il faut bien le dire, cette spécificité sémantique ne transparaît guère dans la traduction française. Non point sans doute que celle-ci soit médiocre ; elle est fluide, claire, mais presque tout le suc, tant vanté, est resté prisonnier de la langue turque. La prose apparaît même parfois sèche et triste, voire pauvre. Seuls surnagent les thèmes.

La prophétie de Méhémet II

Cherchant la consolation, nous nous sommes engouffrés dans le numéro hors série d'*Autrement* sur « Istamboul, gloires et dérives ». Et, là, nous n'avons pas été déçus. Dès l'entrée en matière, le texte de l'Américain francophone Michaël Barry sur la chute de Constantinople — *« plutôt le turban du Turc que la mitre romaine »* — est un enchantement d'écriture, d'histoire, d'inédit. Rarement reconstitution d'une « grande journée », à l'aide des dernières recherches savantes, notamment italiennes (Agostino Pertusi), ne nous avait donné une telle impression de vie, de compassion sans larmoyance pour les vaincus, d'introspection compréhensive pour les vainqueurs, au premier rang desquels l'époustouflante figure de Méhémet II.

Sultan à peine majeur et déjà *« maître du monde »*, l'Ottoman est, en même temps qu'impitoyable envahisseur, poète lucide. La fin de sa dynastie, qui durera jusqu'en 1924, Méhémet II la met en vers dès 1452. Ce n'est pas l'une des moindres trouvailles de ce « Spécial Istamboul », où, sous la férule de Sémir Vaner, plus de trente auteurs, outre Michaël Barry, font bouger devant nous l'Istamboul politique, littéraire, sociologique ou religieux d'hier et d'aujourd'hui. Aucun oubli, nous a-t-il semblé, puisque sont même présents les Arméniens, toujours brimés (Aïda Tanikyan), les derniers juifs (Esther Benbassa) et jusqu'aux Assyro-Chaldéens et syriaques (Tahsin Célal).

L'islam, qui, peu à peu, réinvestit le champ laïque, est naturellement présent, notamment sous la plume de la sociologue francisante Nur Vergin, qui explique fort bien *« l'illusion d'optique de la laïcisation, apanage de la bourgeoisie et de ceux des modernistes qui ont cru que pour* « faire bien », *ils se devaient de faire fi de la religion de leurs pères »*. Mais voilà que *« le jeûne de Ramadan commence à être observé dans les beaux quartiers de la ville, où les concierges, épiciers et gens de service ne sont plus les seuls à se soumettre à la volonté d'Allah »*. Nur Vergin elle-même...

Finalement, Méhémet II s'était peut-être trompé. Certes, ses descendants ne sont plus calife ni sultan, et l'Empire est sans doute à jamais réduit à l'Anatolie et à la Turquie d'Europe. Mais Istamboul est toujours Islamboul. Pour le tombeur de Byzance, c'était sans doute l'essentiel.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

★ LE POINT SUR LA CARTE, de Saïk Faïk, vingt-huit nouvelles traduites par Sabir Esat Siyausgil et deux par Anne-Marie Toscan du Plantier et Nedim Gürsel. Introduction d'Abidine Dino et postface de Nedim Gürsel, éd. Souffles, coll. « Nouvelles en tête », dirigée par Ghislain Ripault, 280 p., 92 F. Les éditions Souffles présenteront leur production, à bord de la péniche ADAC au port Henri IV à Paris (rive droite), le 28 mai de 17 h à 20 h.

★ AUTREMENT, hors série collectif, n° 29, « Istamboul, gloires et dérives », 230 p., 85 F.

— *Une vaste « fresque » sur Constantinople.* Due au romancier Nicolas Saudray, elle constitue, avec des textes sur La Mecque (Vincent Monteil), Jérusalem (André Chouraqui) et autres cités marquantes, le plat de résistance du premier numéro de la nouvelle revue de la Monnaie, *Metal Pensant* (11, quai Conti, 75006 Paris, 50 F le numéro. Abonnement pour quatre numéros : 150 F).

Quelques titres en Français

- Trente-deux poètes turcs contemporains : *Entre les murailles et la mer*, Maspero (1982).
- Revue *Europe* : « Littérature de Turquie » (nov., déc. 1983).
- Melih Cavdet Anday : *L'arbre qui a perdu la quiétude*, Arfuyen (1981).
- Sabahattine Ali : *Youssouf le Taciturne*, POF (1977).
- Cetin Altan : *Ixe enseveli ou le petit jardin*, Flammarion (1980).
- Fazil Hüsnü Daglardja : *Avant-Lumière*, Arfuyen (1979).
- Nedim Gürsel : *Nazim Hikmet et la poésie populaire turque*, L'Harmattan (1987).
- Nazim Hikmet : *Paysages humains*, La Découverte (1987).
- Orhan Kemal : *Sur les terres fertiles*, Gallimard (1971).
- Yachar Kemal : *Memed le Mince*, Gallimard (1978).
- Mahmout Makal : *Un village anatolien*, Plon (1978).

● D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

Treize Chinois à Paris

Cuisine sans révolution

★ LU WENFU : *Vie et passion d'un gastronome chinois*. Traduit du chinois par Annie Curien et Feng Chen. Ed. Picquier-UNESCO (« Coll. d'œuvres représentatives »), 160 p., 72 F.

★ LU WENFU : *le Puits*, nouvelles éditées par les Editions de littérature chinoise, coll. « Panda » (*Distribution :* E 100, 24, rue Philippe-de-Girard, 75010 Paris).

★ ZHANG XINXIN : *Une folie d'orchidées*. Traduit du chinois par Chen Yingxiang. Actes Sud, 70 p., 45 F.

★ ZHANG XINXIN et SANG YE : *L'Homme de Beijing*. Ed. de littérature chinoise, coll. « Panda », 440 p., 33 F.

★ *La Remontée vers le jour. Nouvelles de Chine (1978-1988)*. Choix de dix-huit auteurs, traduits par une équipe de sinologues. Préface de Claude Roy et Bernard Genton. Alinéa, 268 p., 89 F. (Publié avec le concours du ministère de la culture et de la consommation et de l'ADEC.)

TREIZE écrivains. Ce qui les réunit : plus de dix d'entre eux ont été déportés. Ou exilés. Volontairement ou non. Au camp, à la campagne, selon la génération à laquelle ils appartiennent... Pendant trois ans, dix ans, vingt ans... Comment s'étonner après ce postulat qu'ils ne parlent, chacun à sa façon, que de leur expérience dans les soubresauts de l'histoire chinoise, la « libération », en 1949, à travers le Grand Bond en avant, la révolution culturelle, la démaoïsation ?... A l'occasion de l'événement inhabituel que constitue leur venue en France, justement, plusieurs livres viennent de paraître qui permettent au lecteur français de faire connaissance avec eux. Comme un *voyage à l'intérieur d'une société qui*, pour bien des raisons ne tenant pas seulement à l'ignorance de la langue, nous *est demeurée secrète*.

Honneur aux aînés. Au plus âgé, d'abord — si l'on excepte Liu Binyan, qui *n'est que... journaliste (!)*, — Lu Wenfu, dont les éditions Philippe Picquier publient un roman à mettre sur toutes les tables, d'*une saveur succulente dans* l'ironie poivrée comme dans la tendresse douce-amère, *Vie et passion d'un gastronome chinois*. Quarante ans de l'histoire de la Chine prise avec des baguettes par un gourmand-gourmet-gastronome qui ne pense qu'à la bouffe. *« Ce roman se déguste une serviette autour du cou »*, nous prévient Françoise Sabban dans une préface fort utile.

LORSQUE *commence le roman*, avant le régime socialiste, le personnage principal, Zhu Ziye, l'*« expert en bonne chère »*, est un *« capitaliste immobilier »*, un oisif qui *« allait jusqu'à ignorer le nombre exact de ses maisons, ainsi que leur emplacement »*. Inversant la maxime d'Harpagon, il pratique plutôt celle qui lui commande de *« vivre pour manger »*. Du lever au coucher, il parcourt la ville en pousse-pousse, obsédé par la nécessité d'honorer l'art de la table au plus haut niveau, entouré de ses compagnons de ripaille (le bon usage veut qu'ils soient quatre au moins, huit au plus). Zhu Ziye ne fait pas la grasse matinée, son estomac le réveille à heure fixe pour son petit déjeuner : des nouilles avec beaucoup de bouillon, vertes, *al dente*, avant de déguster dans sa maison de thé préférée *« du thé fait avec de l'eau de pluie, que l'on faisait bouillir dans des pots de terre, des branches de pin servant de combustible »*... puis de se livrer aux *mains expertes d'un masseur des douches* publiques pour se préparer au dîner.

Le narrateur, Gao Xiaoting, nous prévient *d'entrée qu'il méprise et qu'il hait* depuis quarante ans cet immonde Zhu, qui, quel que soit le régime politique, *s'en sort toujours gagnant et... repu*. Lui-même, étudiant pauvre, dont la mère est locataire de Zhu, s'est toujours senti *exploité, humilié par ce bâfreur professionnel* dont la Chine populaire finira par reconnaître la « science » gastronomique *pour le bombarder « expert »*. Quant à Gao, engagé volontaire en 1948 pour combattre aux côtés de Mao, puis rejeté à la fois par la révolution et par les débrouillards de tout poil, moraliste aigri plein de rancune, il n'a que des vers des poètes Tang ou Ming à opposer à l'insolente réussite de ces gens qui savent toujours utiliser à leur profit ce qui devrait les déconsidérer. Jusqu'à ce qu'il se trouve au pouvoir. Petit pouvoir : *nommé directeur du restaurant préféré* de Zhu, jadis l'un des plus étoilés et des plus élégants du Guide Michelin de la ville, Gao saura vite, par son zèle révolutionnaire et ses préoccupations égalitaristes, transformer ce temple de la gastronomie en... cantine populaire


MARC RIBOUD.

immangeable et *obligatoire, désertée à* la fois par les anciens capitalistes et par les prolétaires...

Pour le narrateur, la révolution, ce serait de combattre les goinfres et les parasites *(« ne pas laisser les nôtres partager les goûts de la bourgeoisie en matière de nourriture »)*, mais il va lui falloir s'adapter. Tout comme son copain *« Ding la grosse tête », qui lui a fait* découvrir que *« le goût est exactement le même chez les bourgeois et chez les prolétaires » (« Les capitalistes prétendent que les crevettes sautées sont meilleures que la soupe aux choux, mais les prolétaires, pour peu qu'ils puissent y goûter, ne disent pas autre chose »)*.

Ce *Gastronome chinois* semble une fable d'un La Fontaine moderne où la morale n'est pas celle qu'on attend. Un monde à l'envers, où la délation, la corruption — *et la goinfrerie — sont* finalement récompensées et où notre pays est ironiquement honoré, puisque, lorsqu'on envisage de créer une Association internationale de gastronomie, Zhu Ziye, notre « expert en bouffe », en sera vice-président, car *« si la place de président devait revenir à un Français, celle de vice-président se devait d'être occupée par un Chinois »*.

On retrouve le même esprit peu soucieux d'orthodoxie, le même mode de *narration imagé, orné de citations poétiques*, de slogans politiques et, comme la cuisine chinoise, soucieux de saveurs, de *parfums et de couleurs, dans les sept* nouvelles de Lu Wenfu parues en français à Pékin et rassemblées sous le titre de la plus belle, *le Puits*. La même ville aussi où habite l'auteur, l'admirable Suzhou, surnommée la « Venise de l'Orient ». Il ose parler de l'envers de la vie, de ce qu'on a longtemps tu : le chantage exercé après la révolution sur une ancienne prostituée pour éloigner son fiancé *(Au fond de la ruelle)*, le triste sort d'une intellectuelle dont la renommée scientifique apparaît insupportable à sa famille et qui, révoltée, se suicide *(le Puits)* ; on y trouve aussi *le Gastronome*, traduction beaucoup plus lourde « made in Beijing » sous un autre titre *(le Gourmet)*. Un recueil à lire, parce qu'on veut tout connaître de l'œuvre de Lu Wenfu.

DANS le recueil de dix-huit nouvelles réunies sous le titre *la Remontée vers le jour* par les éditions Alinéa avec le concours de la *direction du livre*, il nous est possible de trouver quelques pages de chacun des écrivains invités écrites entre 1978 et 1988. Un précieux panorama qui n'existait pas jusque-là, et où chacun creuse ses « cicatrices » avec une dignité douloureuse, une finesse, un humour, qui n'ont besoin d'aucun code pour être compris. Des textes de fiction très divers — récits, reportages, essais, pièces de théâtre, témoignages — qui, tous, évoquent ce que Lu Wenfu appelle la *« traversée des misères ». « Les écrivains, anciens ou nouveaux, qui remontent à la lumière du jour depuis ce qu'on a nommé la littérature de la « nouvelle période » font preuve d'un allant, d'un courage et*



souvent d'un talent admirables, écrit Claude Roy dans la préface du livre. *Ils font penser à l'effort de ces grands blessés ou traumatisés réapprenant à marcher, à bouger, à vivre. »*

On lira tous ces courts textes, achevés ou moins achevés, tous pas*sionnants, même s'ils se répètent : ainsi* de Gu Hua — l'auteur d'*Hibiscus* (Laffont, 1987), qui, lui, ne vient pas à Paris, — *on appréciera le fantastique du récit* sur Wu le Dragon enfermé dans la « salle d'examen de la commune », qu'on finit *par libérer en lui disant : « On ne t'a pas donné de certificat de détention ! Et tu voudrais que maintenant, en te libérant, on te donne une attestation de remise en liberté ? C'est incroyable ! » (le Bodhisattva heureux)* ; ou encore l'enfer bouddhique ou inquisitorial dans l'immense salle où, dans la pénombre, accroupis sur le sol, se tiennent des rangées d'êtres qui psalmodient *(Ma coquille)* ; ou bien les relents du théâtre de l'absurde dans un extrait de la pièce d'avant-garde de Gao Xinnjian interdite il y a cinq ans lors de la « campagne contre la pollution spirituelle » *(Arrêt d'autobus)* ; et aussi la terrible nouvelle sur l'enfant unique par famille, de Zhang Xinxin *(le Docteur Yang)*, dont Actes Sud publie une bizarre nouvelle sur une ville prisonnière de sa passion pour les orchidées noires Nobilis, et dont les Editions de Pékin nous permettent de lire une trentaine des quelque cent entretiens que cette femme de trente-cinq ans a menés auprès de toutes les couches de la société chinoise.

Les écrivains invités

● **A CHENG**

Né en 1949, il est aujourd'hui l'écrivain le plus représentatif de la jeune génération, et le mieux connu, à Taiwan comme à l'étranger, où ses œuvres ont remporté un grand succès. Tout en étant moderniste, son œuvre peut aussi se rattacher au courant de la « littérature des racines » et manifeste une certaine influence de la philosophie taoïste. (Cf. *les Trois Rois*, Alinéa, 1988.)

● **BEI DAO (Zhao Zhenkai)**

Né en 1949. Fonde, en 1978, la revue non officielle *Aujourd'hui*. Ses écrits poétiques révèlent un certain détachement allié à des recherches formelles ; ses nouvelles sont centrées sur l'incommunicabilité entre les êtres et sur l'aliénation sociale. (Cf. les nos 672 et 709 de la revue *Europe* ; *le Retour du père*, Belfond, 1981.)

● **BAI HUA**

Né en 1930. Romancier et poète anticonformiste, il est surtout connu comme dramaturge et scénariste pour avoir produit, entre 1977 et 1983, des œuvres iconoclastes qui ont été interdites par la censure. Il a quitté, en 1984, l'Armée populaire de libération où il travaillait, au secteur culturel, depuis l'âge de dix-sept ans.

● **GAO XINGJIAN**

Né en 1940. Diplômé de français. Romancier, dramaturge, traducteur, critique littéraire et peintre, il est considéré comme un des pionniers de la nouvelle littérature d'avant-garde. Ses essais ont nourri les débats récents sur le « modernisme ».

● **HAN SHAOGONG**

Né en 1953, il est un des principaux animateurs du courant de la « littérature des racines ». Un réel intérêt pour les littératures étrangères (notamment d'Amérique latine) ne l'éloigne pas de la Chine mais le pousse, au contraire, à tenter de renouer avec son passé culturel.

● **LIU BINYAN**

Né en 1925. Journaliste adepte de la « littérature de reportage », il est l'auteur de nombreuses enquêtes qui dénoncent les malversations des cadres. Accusé de « libéralisme bourgeois », il est exclu du PC en janvier 1987, peu de temps après la destitution de Hu Yaobang de son poste de secrétaire général. (Cf. « Entre hommes et démons », *la Face cachée de la Chine*, Pierre-Emile, 1981.)

● **LIU XINWU**

Né en 1942. Dès ses premiers écrits (1977), il s'intéresse au problème des jeunes et à la vie quotidienne des habitants de Pékin. Tout en gardant confiance dans le régime socialiste, ce moraliste souhaite un meilleur épanouissement de l'individu. Son œuvre se rattache au courant néo-réaliste.

● **LIU ZAIFU**

Né en 1941. Il est l'auteur de quelques recueils de prose et de poésies, mais il est surtout célèbre en tant que critique littéraire. Il tient à accorder une plus large place à de purs critères littéraires.

● **LU WENFU**

Né en 1928, il est un des vice-présidents de l'Association des écrivains de Chine. Ses nouvelles et romans ont invariablement pour cadre la célèbre ville de Suzhou, la « Venise de l'Orient ». Sa prose est fluide et musicale. Il est incontestablement l'un des plus grands stylistes contemporains. (Cf. *Vie et passion d'un gastronome*, Picquier, 1988 ; *le Puits*, Panda, 1988.)

● **MANG KE (JIANG SNIWEI)**

Né en 1950. Cofondateur de la revue *Aujourd'hui*. Son œuvre est qualifiée d'« obscure » par la critique. La révolte et le désespoir qui marquent sa poésie rendent bien compte du désarroi de sa génération. (Cf. les revues *Vagabondages* no 48 et *Europe* no 709).

● **ZHANG KANGKANG**

Née en 1950, elle écrit surtout sur les jeunes femmes qui sont contraintes de supporter la grisaille quotidienne. Elle ne partage pas pour autant le pessimisme d'un Bei Dao ou d'un Mang Ke. Depuis 1985, elle a découvert Freud et s'est passionnée pour la psychanalyse.

● **ZHANG XIANLIANG**

Né en 1936. Ecrivain le plus audacieux de sa génération, il est le seul à avoir décrit le détail la réalité quotidienne des camps de « rééducation ». Son dernier roman a été critiqué pour *« érotisme malsain »*. (Cf. *Mimosa*, Panda, 1986 ; *La moitié de l'homme, c'est la femme*, Belfond, 1987.)

● **ZHANG XINXIN**

Née en 1953. Provoque l'étonnement des autorités chinoises en 1981 en publiant un roman consacré à un jeune couple qui se sépare. Passe ensuite au genre burlesque en décrivant une ville en proie à une passion démesurée pour les orchidées. Ses plus récents écrits sont des chroniques *micro-sociologiques* sur les habitants de Pékin. (Cf. *Sur la même ligne d'horizon*, Actes Sud, 1986 ; *Une folie d'orchidées*, Actes-Sud, 1988 ; *l'Homme de Pékin*, Panda, 1987).

(Dossier préparé par Jean-Philippe Béja, Chantal Chen-Andro, Annie Curien et Alain Peyraube).

Rencontres

Ces écrivains seront présentés au public parisien :

— au Centre Georges-Pompidou, le 27 mai à 20 h 30, le 1er juin à 19 heures et à 21 heures, le 2 juin à 18 h 30 ;

— au Théâtre national de Chaillot, le 30 mai, à 20 h 30 ;

— *à la FNAC, le 30 mai à* 17 h 30 ;

— à la Maison de la poésie, le 2 juin à 20 h 30.

Des rencontres seront aussi organisées aux librairies Les herbes sauvages, Le phénix et La terrasse de Gutenberg.

Les écrivains seront en province du 3 au 11 juin : Rouen, Caen, Villeneuve-sur-Lot, Aix-en-Provence, Saint-Nazaire, Montpellier, Béziers, Nîmes, Lyon, Mende et Montreuil.

Enfin, Michel Polac recevra trois écrivains chinois à « Libre et change », le 1er juin, à 21 h 30.

(Renseignements : ADEC, tél. : 40-20-93-38).

Culture

THÉATRE

A Rouen, « le Barbier de Séville » de Beaumarchais

La jeunesse retrouvée de Figaro

Depuis 1775, la version intégrale en cinq actes du Barbier de Séville, *censurée en quatre actes par Beaumarchais lui-même, n'avait jamais été jouée. A Rouen, Alain Bézu la ressuscite en un spectacle aux joues roses et fraîches, assombri parfois par la douleur.*

Beaumarchais avait un sens pratique certain : *« Dans un moment d'oppression, ne vaut-il pas mieux sacrifier un cinquième de son bien que de le voir tout entier au pillage »*, écrit-il, répondant aux mauvaises langues qui lui reprochèrent d'avoir cédé aux pressions du public en amputant d'un acte son *Barbier de Séville* dès le lendemain de la première représentation. La suite des événements lui donnera raison de son geste. *Le Barbier*, au théâtre, à l'Opéra, connut la postérité que l'on sait, mais Beaumarchais restait fort attaché à ses cinq actes et souhaitait qu'un jour sa pièce fût jouée dans son intégralité. C'est chose faite.

On retrouve dans *le Barbier de Séville* bon nombre de personnages du *Mariage de Figaro*, écrit neuf ans plus tard. C'est assez émouvant de voir ainsi Rosine et Almaviva brûler leur jeunesse, alors qu'on connaît déjà leur destin. L'une deviendra comtesse délaissée, l'autre mari frivole et jaloux, après avoir tout mis en œuvre pour enlever Rosine à son tuteur, Bartholo.

Ciseaux

Beaumarchais ne supprima pas un acte tout d'un bloc. Ses ciseaux s'exercèrent sur de savoureuses digressions n'ayant rien à voir directement avec l'action, sur des effets purement comiques, et sur la fameuse tirade anglaise de Figaro dite « Goddem » qu'il réutilisera dans « *le Mariage* ». Il retira également à Figaro (ici ancien valet d'Almaviva, homme de plume et barbier établi à son compte), quelques diatribes contre la société et le bon goût tout comme une étonnante référence à Jacques le Fataliste, son contemporain. Il atténua également le badinage entre Figaro et Rosine, Rosine et Bartholo.

La mise en scène d'Alain Bézu ressuscite non seulement les cinq actes, mais la musique que Beaumarchais écrivit lui-même : ariettes alertes et fraîches que le public gouta peu, dit-on. Faire chanter des comédiens est, il est vrai, un exercice périlleux. Accompagnés par l'Ensemble orchestral de Haute-Normandie, ces airs ne sont pas toujours soutenus de manière impeccable. Mais le spectacle d'Alain Bézu a du charme. Au fil d'une journée, des lumières sensuelles caressent un décor sans folklore sévillan, qui respire le soleil et rend l'enfermement d'autant plus cruel.

Dosages

Doser le burlesque et l'émotion relève toujours du pari. La mise en scène d'Alain Bézu ne le tient pas toujours. La farce pure vire au spectacle allègre, mais sans plus. Surtout avec les personnages qui se situent à la lisière. Pas de problème, par exemple, avec l'excellent Bazile de Philippe du Janerand, petite chose grise vendue au plus offrant dont on savoure l'éloge de la calomnie. En revanche, Pierre Gérard est un comte Almaviva sans aucune finesse. Son jeu d'enfant impétueux et gâté passe au premier acte. Sur les quatre autres il pèse.

Le couple Rosine-Bartholo fait heureusement pencher la balance. Laurence Masliah est une Rosine au *jeu frais, direct, délicieusement vif*, bien loin de la fausse ingénue. Yann Collette compose un insolite et souffrant Bartholo, tyrannique mais humain, fragile, un peu malade. Quand le rideau tombe sur l'appartement déserté par Rosine, Bartholo se recroqueville dans sa douleur, comme un chien qui se terre. Quant au Figaro de Yedwart Ingey, il a la fluidité des personnages sans âge, *qui passent et tirent les ficelles des* impossibles contes de fées.

ODILE QUIROT.

★ Jusqu'au 4 juin. Théâtre des Deux Rives. Rouen. Tél. : 35-70-22-82. Et le 10 juin au château de Chambord.

PHOTO

La quatrième Primavera fotografica de Barcelone

Un printemps baroque

Mêlant le rationnel et la folie, à l'ombre de la Sagrada Familia, la seconde génération de créateurs catalans poursuit la tradition baroque.

C'est en 1982 qu'est née la Primavera (ou printemps) photographique de Barcelone, biennale calquée sur le Mois de la photo à Paris. Ce festival groupe galeries municipales et privées, centres culturels et instituts étrangers. Moyen rêvé de visiter une ville, il permet de révéler aux Espagnols des œuvres mondialement connues et offre aux jeunes opérateurs catalans l'occasion d'égaler pour un mois la domination traditionnelle de la mode et de la peinture.

Financé par la Generalitat de Catalunya, organisé par David Balsells (budget de fonctionnement : *700 000 F*), cet événement a lieu dans toute la Catalogne. D'un éclectisme forcé, outre des forums à La Pedrera de Gaudi, il propose cinquante expositions. A commencer par l'hommage aux grands maîtres tels Cunningham, Gibson ou Doisneau, proprement adulé ici. Et, bien sûr, les pionniers de la photographie ibérique.

Ainsi Joachim Gomis, quatre-vingt-six ans, objet d'une courte rétrospective dans une galerie de peinture des quartiers chics. D'étonnantes vues de Londres et de Liverpool en 1912 augurent cette œuvre qui est un pur chant de lumière. Grand ami de Miro, lié à l'avant-garde européenne des années 30, ce poète cosmopolite et novateur se montre surtout sensible à la beauté des formes simples. Par des cadrages inédits, il épouse la souplesse des architectures et vante avec réalisme le caractère âpre d'une Espagne laborieuse.

Encadrant le Britannique Ron O'Donnell, le Hollandais Boonstra ou les clichés du tournage de *Metropolis*, c'est de la mise en scène que traite le second thème avec « Objecte Image » présenté à la prestigieuse Fondation Miro. Commande passée sur des pièces archéologiques uniques du Musée de Tarragone. Il s'agit d'un exercice de virtuosité formelle exécuté par des copistes studieux. Décoratif et besogneux, on cherche en vain une once d'originalité dans cet ensemble poussif qu'il vaut mieux oublier.



DR

Jorge Ribalta : « Voyage d'invention » (1987).

Dans les salles annexes, l'exubérance ibérique reprend heureusement ses droits avec le mariage de Christophe Colomb et de la statue de la Liberté, prévu pour 1992, lors des Jeux olympiques. Ce projet délirant est l'œuvre de Miralda, que l'on retrouve en 1967, portraituré par Denise Colomb justement.

La galerie Métronom, située au cœur du vieux quartier, est installée dans une ancienne halle. Dévolue d'ordinaire à l'avant-garde, elle abrite la fondation privée Tous-De Pedro, qui accueille sept auteurs réunis sous le titre « Estampes Apocrifes ». Bientôt visible à Toulouse grâce à Joël Savary (1), cet ensemble dû à Chantal Grande est une belle réussite. A côté des monstres sacrés dont la rétrospective enchante Madrid (2) et des autoportraits meurtriers de Jean-François Lecourt, on y découvre surtout le travail accompli de deux jeunes Barcelonais.

Jordi Guillumet, trente-quatre ans, acteur et décorateur de théâtre, parodie, à travers sa propre image — méconnaissable — les archétypes sociaux de diverses époques. Tandis que Jorge Ribalta, dans la série « Voyages inventés », conte en dix images une épopée fabuleuse, sorte de rêve épique saluant les conquérants du Nouveau Monde, de Colomb à Robinson. A l'aide de figurines, il crée un univers d'illusion qui donne un plaisir aussi réfléchi qu'instantané. Agé de vingt-trois ans, cet ancien élève des Beaux-Arts est la révélation de la Primavera.

Sous le label « Itinéraire corporel », la théâtralisation du corps donne lieu à seize expositions d'auteurs régionaux et internationaux, disséminés dans dix villes de Catalogne. Trois jours ne suffisent pas pour courir de Girone (Fargas) à Tarragone (Duane Michals). Mais, de l'avis des organisateurs eux-mêmes, aucune d'elles ne parvient à la cheville des nus de John Coplans ou des sulfureux inédits de Van Saudek, présentés avec un classicisme extrême, au cœur même de Barcelone.

A l'exemple de l'exubérant Gutierrez, dont les icônes post-modernistes et néo-surréalisantes s'inspirent librement des médias, les nouveaux *imagiers sont désormais* aussi cosmopolites que profondément espagnols. Malgré la perte compréhensible de l'esprit militant, le « boom » des années 70 se poursuit. On pourra le vérifier cet été à Toulouse et en automne à Marseille, où sera présenté une sélection de la création hispanique des vingt dernières années.

PATRICK ROEGIERS.

(1) « Estampes apocrifes », Evergon, Guillumet, Lecourt, Ribalta, Sherman, Tabrizian, Thomsen, Witkin, galerie municipale du Château-d'Eau, place Laganne, Toulouse, du 29 juin au 18 juillet.

(2) Rétrospective Joël-Peter Witkin, Centro de arte Reina Sofia, Madrid, jusqu'au 31 juin.

Les expositions de la Primavera s'interrompent dans l'ensemble fin mai, certaines se poursuivent en juin.

La galerie Forum

Après la galerie Spectrum créée à Barcelone par Alberto Guspi et celle de Saragosse, qui a désormais dix ans d'âge, la galerie Forum est la plus ancienne galerie photographique d'Espagne. Fondée en 1981 par Chantal Grande et David Balsells, elle est située sur la place du Forum, près de la cathédrale, dans la vieille ville de Tarragone, à 98 kilomètres de Barcelone. Dans ce petit local rectangulaire de 60 mètres carrés, elle expose sur ses murs gris pâle les meilleurs jeunes photographes européens, catalans compris. Inaugurée avec *l'Animal trouvé*, de Joan Fontcuberta, alors inconnu, elle a accueilli ensuite Tony Catany, Humberta Rivas, America Sanchez et tous les représentants de la nouvelle génération. Puis, en collaboration avec « Photos-visions » : June Shiraoka, André Gelpke, Paul Den Hollander, Bernard Plossu, Ralph Gibson, Heikoh Hosoé et, plus étonnant, Edouard Boubat.

Forum qui fonctionne sans subvention, entretient des liens amicaux avec les galeries françaises et hollandaises comme Michèle Chomette et Perspektief. Chantal Grande, Corrézienne établie en Espagne depuis dix-sept ans, souvent présente à Arles, *prévoit de s'installer à Barcelone* dans les deux ans à venir. Son espoir le plus sincère tient en peu de mots : *« J'aimerais vraiment arriver à convaincre les musées espagnols ou catalans de s'intéresser à la photographie afin de créer une collection publique nationale. »*

P. Ro.

MUSIQUES

« Iphigénie en Tauride » au Festival de Paris

Piccinni écrasé par Gluck

Même si l'intérêt de l'œuvre est un peu mince, le premier Festival de Paris nous permet de juger sur pièces une énigme célèbre de l'histoire musicale

Les Pouilles sont fières de leurs compositeurs, et le fameux Théâtre Petruzzelli de Bari (trois mille cinq cents places) est venu successivement nous présenter *le Barbier de Séville*, de Paisiello (natif de Tarente) en novembre dernier à Lille, et, ces jours-ci, *l'Iphigénie en Tauride*, de Niccolo Piccinni, né à Bari en 1728, mort dans notre capitale en 1800.

Le tout nouveau Festival de Paris, dirigé par Jean-Albert Cartier, nous a ainsi offet à la fois un beau spectacle de Luca Ronconi et une indispensable leçon d'histoire musicale : depuis le temps qu'on nous parlait de la *« querelle des gluckistes et des* piccinnistes » sans nous donner d'exemple ! Cette bataille fit rage de 1776 à 1779, le parti italien (d'Alembert, Grimm, Marmontel, la Dubarry, bien sûr) jetant le malheureux compositeur « bariste » dans les pattes du parti autrichien de la reine.

Mais, aujourd'hui, la comparaison nous paraît cruelle : Piccinni sort écrasé, KO, de la confrontation avec l'*Iphigénie en Tauride*, de Gluck... Il le savait bien d'ailleurs, car il attendit deux ans (et le départ du chevalier vers Vienne) pour produire son opéra, en 1871. Et même à ce moment-là, il craignait de *« réveiller des querelles odieuses et de donner lieu à des comparaisons désagréables »*, suppliant même un homme puissant *« d'imposer à tous les journaux, jusqu'à la douzième représentation, le silence le plus absolu sur les beautés comme sur les défauts de l'ouvrage » !*

Ses protecteurs lui avaient procuré, il est vrai, un livret français excessivement médiocre, dont, heureusement, au Châtelet, par la grâce des chanteurs italiens, on ne comprend pas un mot (sinon les répliques de Pylade), et qui semble l'envers de celui de Gluck : on dirait qu'il a été soigneusement châtré des péripéties les plus spectaculaires et émouvantes.

D'où une intrigue assez languissante, soutenue par une écriture musicale très soigneuse, fine, sensible, assez dramatique en soi, mais le plus souvent dépourvue de chair, d'originalité profonde et de lyrisme fort, excepté dans le trio d'Iphigénie, Oreste et Pylade, au troisième acte, qui tout à coup sonne presque comme du Mozart (lequel donne son *Idoménée* à Munich à la même époque).

Luca Ronconi et Anne Rey ont déjà longuement parlé de la réalisation scénique (*le Monde* du 13 décembre 1986 et du 26 mai 1988). Les décors et les costumes de Carlo Diappi restent joliment en équilibre entre le baroque et le néo-classicisme davidien, avec quelques touches du drame bourgeois (les robes des femmes), voire du romantisme (le vaisseau démâté). Ronconi a composé maints gestes et groupes gracieux, touchants ou savoureux, sans pouvoir toujours imposer une ossature à la mollesse de l'action.

Katia Ricciarelli, très belle et vaillante Iphigénie, domine la soirée, mais on a parfois l'impression que le style de cette musique l'oblige à forcer sa voix sans qu'elle puisse vraiment s'épanouir avec ses plus belles couleurs. Elle est honorablement entourée par Ludwig Baumann (Oreste), Aldo Bertolo (Pylade) et Lucia Naviglio (Diarie). Oublions un Thoas catastrophique.

Les chœurs de la Chapelle royale et l'orchestre du Théâtre Petruzzelli donnent une solide assise au spectacle, sous la direction brillante et précise de Donnato Renzetti. Mais on est loin de la bouleversante héroïne gluckiste dont Gardiner et Bruno Bayen avaient tracé à Lyon un portrait saisissant.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Dernières représentations au TMP-Châtelet les 27 et 29 mai (20 h 30).

La saison 1988-1989 de l'Opéra de Paris

De Salieri à Busoni

La prochaine saison de l'Opéra de Paris, dernière programmation de Jean-Louis Martinoty avant l'ouverture de l'Opéra-Bastille, débutera avec *Rigoletto*, œuvre que les Parisiens n'ont pas vue représentée au Palais Garnier depuis dix-huit ans. Neil Shicoff (en alternance avec Taro Ichihara), Alain Fondary (ou Matteo Mannguerra) et Alida Ferrarini (remplacée à l'occasion par Christine Barbaux) se partageront les rôles principaux, dans une mise en scène de Jean-Marie Simon (17 septembre au 17 octobre).

A la même période interviendra la reprise du *Jules César*, de Haendel (25 septembre au 15 octobre), suivie de celle d' *Orphée aux enfers*, d'Offenbach (21 décembre au 1er janvier). Avant l'arrivée d'une *production réalisée à Hambourg des Maîtres chanteurs*, de Wagner (direction Zagrosek).

Du nouveau ensuite avec la venue du *Doktor Faust* de Busoni, spectacle de l'English National Opera, patition établie et complétée par Antony Beaumont, dans la version française de Jacques Lasserre ; le rôle titre est confié à Jean-Philippe Lafont (17 au 30 avril).

Belle distribution (Mc Intyre, Karan Amstrong, Tom Krause) pour la création mondiale du *Maître et Marguerite*, pour lequel York Höller, auteur de la musique et du livret, s'est inspiré du roman de Boulgakov (20 au 31 mai).

La saison lyrique du TNOP se terminera aux Champs-Elysées par le *Tarare* de Salieri, monté par Martinoty et dirigé par Malgoire, chanté à nouveau par Jean-Philippe Lafont et par Howard Crook dans le rôle du capitaine valeureux, contraint par le peuple à monter sur le trône (le livret de Beaumarchais, mis en musique par l'« adversaire » de Mozart, a été choisi pour fêter, les 10, 11 et 13 juillet, le bi-centenaire de la Révolution).

Le *Mefistofele* de Boïto sera d'autre part donné en version de concert (avec Samuel Ramey, direction Pritchard, 26, 28 février, 2 mars), après une *Damnation de Faust* dirigée par Dutoit, chantée par Tatiana Troyanos, Denis O'Neil et Franz Grundheber (8-9 décembre).

La saison chorégraphique verra enfin la venue de la *Notre-Dame de Paris* (23 novembre au 5 décembre) de Roland Petit et sera marquée par la création du ballet de William Forsythe sur les *Noces* de Stravinski (17 février au 8 mars).

A noter qu'« une surprise de dernière heure » a été annoncée par Jean-Louis Martinoty : la réception de l'Opéra de Berlin-Ouest pour deux cycles de la *Tétralogie* de Wagner, entre les 8 et 24 juin. Au début de la même période, Berlin recevra la nouvelle *Belle au bois dormant* de Noureev, que les Parisiens *auront pu voir entre le 18 mars* et le 25 avril. Quant à l'Orchestre du Palais Garnier, il effectuera pendant ce temps une tournée au Japon. Le Ballet tourpera, lui, aux Etats-Unis du 14 juin au 27 juillet, sous l'égide de l'Association pour le rayonnement de l'Opéra de Paris.

NOTES

O. Winston Link chez Samia Saouma

Winston Link, ingénieur de formation, est depuis toujours un passionné des locomotives à vapeur. C'est en 1955 qu'il commence à photographier les trains de passagers ou de marchandises de la Norfolk and Western Corporation. Sur les 2 500 miles du réseau, il enregistre le dernier voyage de ces machines splendides qui crachent leur ultime panache de fumée. Il opère principalement de nuit, dans des sites souvent impossibles, repérés à l'aide de cartes d'état-major, captant toute la vie qui entoure et accompagne le passage du train. Aidé de son assistant Thom, il réalise ainsi près de deux mille clichés. Malgré leur apparente simplicité, ceux-ci sont d'une complexité inouïe et réclament une préparation aussi richement élaborée qu'un tournage de film.

Grâce à un système complexe de flashs déclenchés par le passage de la machine, il recrée une illumination factice qui confère une dimension théâtrale et fantastique à ces vues nocturnes. Bricolés avec une précision d'orfèvre, ces faux instantanés, patiemment combinés, sont de purs tableaux de genre joués par de vrais voyageurs payés pour se conduire comme des acteurs. Presque irréels, les rêves éveillés de ce *Rockwell sans* mièvrerie recèlent une part irrésistible de drôlerie et d'innocence.

P. Ro.

★ O. Winston Link, vingt et un tirages inédits, galerie Samia Saouma, 2, impasse des Bourdonnais, Paris-1er, jusqu'au 21 juin.

Otmar Thormann chez Michèle Chomette

Au vu des œuvres de sa première période, d'une violence contenue qui porte en germe la puissance de ses *travaux récents, on peut dire* qu'Otmar Thormann a tordu en dix ans le cou à la contemplation. Cet ancien cuisinier d'origine autrichienne, âgé de quarante-trois ans et vivant à Stockholm, excelle à créer un climat de malaise angoissant. Enfouis dans la fange, des agencements contre nature d'objets et de matière indécise (poulpes ? viscères ?) sont inventoriés au scalpel par un œil qui dissèque les détails les *plus ténus. Con*frontant ou mariant le piquant au visqueux, le lisse au rugueux, ces troublantes oppositions de texture, sortes de mini-paysages d'une beauté étrange, façonnent des tableaux hallucinants où l'hybride grouille. Combinaison de nourriture (boudins, pommes de terre) et d'ustensiles utilitaires (rasoir électrique, seringue, vis) mués en instruments de torture, ces natures faussement mortes, nourries de symboles, jamais morbides, exhalent sur un mode surréaliste l'effrayante irruption de la décrépitude et de la putréfaction.

Superbement virés en des tons denses et veloutés, d'une extrême finesse, les soixante et onze tirages qui constituent les deux volets de cette exposition sont complémentaires. Proche désormais de Wols et de Bellmer, Otmar Thormann décrypte au plus près le spectacle de la dissolution des formes.

P. Ro.

★ Otmar Thormann, *Arrangements sublimes ou funestes*, photographies 1978-1988, galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg, Paris 3e, jusqu'au 4 juin.

هكذا من الأصل

Culture

ARTS

Un hommage à Charchoune

Abstractions spirituelles

On redécouvre à peine Charchoune, peintre rare et poétique. Belle et bonne surprise.

Serge Ivanovich Charchoune, qui naquit à Bougourouslan, tout juste à l'ouest de l'Oural, il y a cent ans, le 4 août 1888, ou le 17, on ne sait au juste, est assurément l'un des abstraits les plus méconnus de ce siècle – et l'un des plus séduisants. Elève à Kazan, puis à Moscou, déserteur de l'armée du tsar en 1912, disciple des cubistes à Paris dès la même année, cet apatride météorique s'établit à Barcelone à la déclaration de guerre. Il y rencontre le rédoutable Arthur Cravan et s'invente un style propre qu'il dénomme *« cubisme ornemental »*, au risque d'égarer les amateurs d'idées simples.

Ce « cubisme ornemental » procède à la fois de ce que Charchoune a vu à Paris et de qu'il voit en Espagne – arts arabe et archaïque – et n'a rien de vraiment cubiste ni d'ornemental au sens habituel du mot. Ce sont des abstractions géométriques tissées de couleurs vives au symbolisme indéchiffrable.

Jusque-là, rien de trop surprenant, si ce n'est que l'on a oublié de faire figurer Charchoune dans l'histoire de l'abstraction. Après 1919 et le retour à Paris, tout se gâte. Le peintre adhère au dadaïsme, le temps de connaître Picabia et Tzara, et s'en détourne deux ans plus tard.

Entre absurde et mysticisme

Il revient à ses tableaux, s'en va à Berlin, rentre à Paris et peint des natures mortes cubisantes d'une finesse de composition et de matière qui supporteraient les comparaisons les plus flatteuses. Il flirte avec le purisme, jette un œil vers Léger, et se convertit à l'anthroposophie de Steiner, bien faite pour tenter cet esprit balançant entre absurde et mysticisme. Résultat : une noire misère, des allocations de chômage pour survivre et l'indifférence.

Charchoune varie, il lui arrive de préfigurer Hartung comme de revenir aux objets. Peu lui importe d'être d'avant-garde ; il se contente de peindre des toiles de plus en plus sobres et d'une volupté tactile de plus en plus savante. Elles s'appellent natures mortes ou compositions, le motif ayant moins de valeur en lui-même que l'art avec lequel Charchoune suggère la densité et le grain des choses.

« Peintre ornemental »

On s'est enfin avisé de son talent à partir de 1944-1945, ce qui lui a permis de ne pas vieillir dans l'indigence et d'exécuter des cycles abstraits inspirés par la musique. C'était là prendre à la lettre Kandinsky, ou Baudelaire. Le même artiste fut également écrivain, en français et en russe, avec prolixité et fantaisie, pour autant que l'on puisse en juger d'après les fragments que l'on commence à traduire et à publier.

Il serait temps de consacrer à ce peintre une rétrospective à sa mesure dans quelque musée. Il paraît que l'on y songe aux Pays-Bas. Mais point en France apparemment, puisque c'est à une galerie que l'on doit la célébration du centenaire de sa naissance en une quarantaine d'œuvres.

Charchoune ne se faisait d'ailleurs guère d'illusions sur le malentendu qui l'opposait à sa patrie d'adoption, puisqu'il écrivit cet aphorisme que l'on peut vérifier et discuter : *« Un peintre français fait de la peinture, un germanique de l'hystérie lyrique, un slave nourri d'icônes de l'ornemental. Je mourrai peintre ornemental. »*

PHILIPPE DAGEN.

★ Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 133, boulevard Haussmann, jusqu'au 9 juillet.

Communication

La grève des journalistes italiens

« Silence informatif »

ROME
de notre correspondant

Pas de quotidiens, pas de journaux télévisés, pas de bulletins radiophoniques : les Italiens devaient connaître, le jeudi 26 mai, le plus creux d'un « silence informatif » de quatre journées consécutives dû à une grève des journalistes en conflit depuis cinq mois avec les patrons de presse à propos du renouvellement de leur contrat de travail triennal. Même les quotidiens fabriqués en coopérative, tel *el Manifesto* ou *Paese Sera* ont décidé de ne pas sortir ce jeudi en signe de solidarité. La RAI ne fournira aucun service minimum.

Ce black-out pénalise avant tout la classe politique : les élections dites « administratives » municipales, provinciales et régionales, on en effet lieu dimanche et lundi prochains auxquelles sont conviés 42 millions d'électeurs. Les tribunes politiques ont néanmoins été maintenus.

Lorsque, dimanche 27 mai, les nouvelles afflueront de nouveau, ce sera le quinzième jour de grève en cinq mois qui s'achèvera. C'est dire la gravité du conflit dont nul ici ne voit l'issue, et qui s'est plutôt aggravé ces derniers jours. Le 24 mai, une rencontre proposée par le ministre du travail à titre de médiation, n'a pas pu avoir lieu, la Fédération des éditeurs (FIEG) ne l'ayant pas jugée utile. Le différend porte à la fois sur les rénumérations et sur certains aspects du travail des sept mille cinq centss journalistes italiens.

S'agissant de la partie salariale, les positions initiales sont extrêmement éloignées. Pour la Fédération des éditeurs, en effet, le salaire mensuel moyen d'un journaliste est de 24 000 F environ. Pour la Fédérationn nationale de la presse (FNSI), qui regroupe tous les syndicats, il est de 11 300 à 15 000 F. A l'évidence, les deux parties ne prennent pas en compte les mêmes éléments (ancienneté, primes, pige, etc.). Partis de bases aussi contrastées, les deux négociateurs ne s'accordent évidemment pas davantage sur le montant des augmentations réclamées. Les éditeurs proposent environ 25 p pour trois années ; les syndicats réclament le double. Seule l'intervention d'une personnalité respectée plongeant dans ce dossier complexe, permettrait peut être, à ce point d'apporter quelque clarté.

Deux autres problèmes relatifs à la pratique professionnelle, sont en débat. Le premier est la questin dite ici des « synergies ». Les patrons de groupes de presse souhaiteraient avoir latitude de reproduire dans chacun de leur quotidien certains articles de « grandes signatures », notamment domme cela se pratique de longue date aux Etats-Unis (le fameux « syndicated columnist »). La FNSI s'oppose fermement à cette hypothèse au nom de la défense de l'emploi, mais aussi du pluralisme.

Un autre thème, vivement débattu, est celui de « signature exclusive ». Constatant la multiplication des suppléments hebdomadaires de toute nature de la part des quotidiens, les journalistes souhaitent devenir libres de collaborer ou non, et cela même si ces prestations supplémentaires leur sont tout naturellement payées.

Si le climat entre les deux parties est si détestable, c'est aussi que règne chez les journalistes un malaise dépassant largement l'objet du contrat à signer. Renforçant une tendance déjà ancienne dans la péninsule, de récentes manœuvres économique ont placé l'essentiel de la presse sous le contrôle de grands groupes industriels (Fiat, Benedetti, Montédison, etc.). Bien que cette situation n'ait pas, tant s'en faut, amoindri la liberté de ton des quotidiens, les journalistes craignent de voir s'étendre le nombre des sujets qu'il deviendrait préférable de traiter avec prudence : ceux touchant à la zone d'intérêt du propriétaire. L'intransigeance des syndicats pourrait être due, dès lors, à la tentation de prendre en compte, pour le calcul de revendications salariales les taux de profit effectivement fabuleux affichés par lesdits industriels... propriétaires dans leurs propres journaux, l'intransigeance des éditeurs s'alimente, elle, à deux faits : d'une part, la publicité n'a jamais été si abondante en Italie et les pertes des jours de grève peuvent, en notable partie, se rattraper par un « bourrage » les jours suivants. En outre, les autres personnels sont pris en charge, en cas d'arrêt de travail des journalistes, par la fameuse « Caisse d'intégration » italienne et leurs salaires ne pèsent dès lors plus sur l'employeur.

JEAN-PIERRE CLERC.

Les difficultés et les ambitions du groupe Hersant

Réorganisation au « Figaro » et à « France-Soir »

Cette année est pour M. Robert Hersant celle des décisions urgentes. Les deux titres phares de son groupe de presse, *le Figaro* et *France-Soir*, présentent des signes de faiblesse. La Cinq, chaîne dont il est copropriétaire, annonce un déficit d'environ 750 millions de francs. Pour colmater ces brèches dans son empire, le patron de presse cherche à faire d'abord des économies.

M. Hersant va ainsi abandonner l'impression par fac-similé fin 1989. A cette date, son imprimerie de La Plaine-Saint-Denis et les centres régionaux de fac-similé qui permettent principalement d'imprimer à distance *le Figaro* et *France-Soir* vont laisser place à une nouvelle imprimerie installée à Roissy, à côté de l'aéroport Charles-de-Gaulle. Les exemplaires à destination de la province pourront être convoyés directement de Paris, par avion.

La création de cette nouvelle usine correspond bien sûr à l'évolution du *Figaro* qui multiplie depuis un an les cahiers « thématiques » *(le Figaro des livres, le Figaro Economie, le Figaroscope)*. Mais elle représente surtout des économies de coût de fabrication. *« Continuer à imprimer en couleur et par cahiers dans les centres régionaux de fac-similé nous revenait trop cher »*, confirme un responsable du groupe Hersant. En outre, la multiplication de centres d'impression augmente aussi les risques de grève dans un secteur industriel en crise, périodiquement traversé par des conflits.

« Nouvelle « Pravda »

Le déficit de la Cinq et la baisse de diffusion des deux grands quotidiens du groupe Hersant obligent celui-ci à d'autres décisions. Relativement faible au *Figaro*, la baisse des ventes est plus alarmante à *France-Soir* et, d'ailleurs, plus ancienne. *Le Figaro* a enregistré en 1987 une baisse de sa diffusion de 2,1 % selon l'OJD – sa diffusion totale est de 433 496 exemplaires en 1987, contre 443 006 l'année précédente, qui avait vu ses ventes s'envoler grâce au lancement du jeu le Portfolio. Mais les suppléments du *Figaro* sont logés à la même enseigne : *le Figaro-Magazine* perd même 3,2 % et *le Figaro-Madame*, 3 %. Ultime coup d'estoc : au lendemain du premier tour de l'élection présidentielle, *le Figaro* se situait à la queue du trio qu'il forme avec *le Monde* et *Libération* sur Paris : il vendait, en effet (avec *l'Aurore*, sa quasi-copie conforme), 139 079 exemplaires quand le journal de Serge July en diffusait 192 678 et *le Monde*, 217 771 exemplaires.

Cette humiliation était renforcée par la « petite phrase » de M. Raymond Barre, qui, le lundi 25 avril, devant les responsables de ses comités de soutien, traitait *le Figaro* de *« nouvelle* Pravda » *le Monde* du 28 avril). Depuis, la « une » du journal de M. Hersant s'est adoucie. Consigne a été donnée aux éditorialistes politiques de tremper un peu plus leur plume dans le miel que dans le fiel. La formation du gouvernement Rocard comme les événements de Nouvelle-Calédonie, ont donc été traités sous un jour neuf. *« Nous avons la volonté de faire un journal d'informations avec une certaine sensibilité*, note un dirigeant du groupe Hersant, *et de couvrir les champs les plus larges. Il est vrai que, depuis quelques jours, une partie du lectorat est déconcertée de ne pas avoir une « pâture brutale » en politique. Mais l'évolution est nécessaire. »*

Le Figaro tentera donc cette année de remonter la pente. Sa cure d'opposition et le lancement à l'automne d'un « cahier jeunes » dans les pages du *Figaro-Magazine*, sous l'égide de son directeur, M. Louis Pauwels, semblent rassurer ses dirigeants. En revanche, *France-Soir* devra passer sous les Fourches Caudines de décisions drastiques. En 1987, le quotidien de la rue Réaumur a perdu 50 millions de francs, et ses ventes sont passées à 334 036 exemplaires, contre 374 525 en 1986 et 397 933 en 1985, soit 16 % de baisse en trois ans. En 1989, *France-Soir* et *Paris-Turf* déménageront pour s'installer à Bercy. Des accords sur l'informatisation et une réorganisation administrative accompagneront ce transfert.

M. Philippe Villin, vice-président-directeur général du *Figaro*, s'est saisi du problème *France-Soir* et y réfléchit avec M. Philippe Bouvard. L'arrivée de celui-ci, l'an dernier, à la tête du quotidien n'a guère dopé ses ventes. Mais le groupe Hersant est encore loin de jeter l'éponge. Son projet de quotidien à 2 francs, *Paris-Star*, est toujours à l'étude. La régie publicitaire de ses journaux régionaux, Publiprint Régions, a entamé des négociations avec la régie Quotidiens associés, créée par douze journaux régionaux indépendants (*le Télégramme de Brest, la Voix du Nord*, etc.).

YVES-MARIE LABÉ.

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

LES SEMAINES DE LA MARIONNETTE A PARIS : BUFAPLANETES, à 20 h ; LES VIEUX, *FACE A FACE*, à 22 h 30.

MORIMARUSSE. Atalante (46-06-11-90), 20 h 30.

ANTIGONE. Cité internationale universitaire (45-89-38-69), 20 h 30.

FESTIVAL DE LA JEUNE CRÉATION 1988. Espace Cardin (42-66-17-82), de 14 h à 23 h.

POUR L'AMOUR DE MARIE SALAT. Poche Montparnasse (45-48-92-97), 21 h.

LES SEMAINES DE LA MARIONNETTE A PARIS : ANTOLOGIA. Tourtour (48-87-82-48), à 22 h 30.

PEAU D'ANE. Aulnay-sous-Bois. Espace J. Prévert (48-68-00-22), à 21 h.

NOUVEAU SPECTACLE. Edgar (43-20-85-11), 22 h.

Les autres salles

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). Presqu'il : 20 h 30.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). ◇ Oui, Miller, suivi de Giacomo : 20 h 30.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). ◇ Le Malade imaginaire : 21 h.

ATALANTE (46-06-11-90). Morimarusse : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance : 21 h.

BERRY (43-57-51-55). Poèmes en gros et demi-gros : 18 h 30. L'Exilé de Mateluna : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). ◇ La petite chatte est morte : *18 h 30*. ◇ Bacchus : 20 h 30.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). Schnoke Story : 19 h. Signe blaireau, ascendant mouton : 20 h 30.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). La Divine Comédie : 20 h 30.

CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). ◇ Volpone ou le renard : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). Jeu : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. ◇ Un mouton à l'entresol suivi de la Pièce de chambertin : 20 h 30. ◇ La Pièce de chambertin : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). ◇ Histoire de Kofor Shamma : 20 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h.

CELEBRITY CENTRE (46-27-65-00). ◇ Le Jardin des trois lunes : 20 h 30.

CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16). Bufaplanètes Les Semaines de la marionnette à Paris : 20 h. Les Vieux, et Face-à-face Les Semaines de la marionnette à Paris : 22 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. ◇ Plénitude 626-36 Rencontre du mime contemporain : 20 h 30. La Resserre. ◇ Antigone : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire' Folies : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Le Jeu de l'amour et du hasard suivi par le Legs : 20 h 30. ◇ Le Legs précédé par le Jeu de l'amour et du hasard : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

DEUX ANES (46-06-10-26). Elysée....moi : 21 h.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). ◇ Le Gardien : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nouveau Spectacle : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses : 21 h.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Les Vieilles Femmes et la Mer : 21 h.

ESPACE PIERRE CARDIN (42-66-17-81). ◇ Festival de la jeune création 1988 : 14 h.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle II. Paroles d'or : 18 h 30. Le Train immobile : 21 h.

FONDATION DE L'ALLEMAGNE (DEUTSCH DE LA MEURTHE) (42-38-09-13). Colloque sur l'aménagement d'une région du Nord : 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Joe Egg : 20 h 45.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). You're good man Charlie Brown : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). La Chevrolet de sable : 20 h 30. Ce que parler veut dire : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Métamorphose : 21 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Proust : j'avais toujours quatre ans pour elle : 21 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). Si on faisait le noir juste une minute ? : 21 h.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Au rendez-vous des cons D'après la Maison des confidences : 20 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 20 h 15. La Ronde : 21 h 30.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). ◇ Poésie castillane : 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). Les Voisins : 21 h.

MARIE STUART (45-08-17-80). Angels City : 20 h. C'est pas pareil : 22 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Mystères du confessionnal : 21 h.

MÉNAGERIE DE VERRE (43-38-33-44). Lettres à mon homme inventé : 21 h.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15.

MOGADOR (42-85-28-80). Nous les Tziganes : 21 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Le Journal d'un curé de campagne : 21 h.

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (45-35-75-23). Buffon côté jardin : 14 h, 15 h et 18 h.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). ◇ Mon Herbert : 18 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 20 h 45.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Petite salle. J'ai pas le choix, je chante Boby Lapointe : 20 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Avanti : 20 h 30.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). ◇ Judas-Pilate (d'après Figures et Paraboles) : 21 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Pour l'amour de Marie Salat : 21 h.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). L'Ombre d'un doute : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Divas sur canapé : 20 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). ◇ Jango Edwards explose au Splendid' : 20 h 30.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Enfin Bénureau : 20 h 30. 22, v'là du fric : 22 h.

THÉATRE DE L'ILE-SAINT-LOUIS (46-33-48-65). ◇ Le Scorpion : 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◇ L'Etranger : 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). ◇ La Vie d'André Colin : 21 h.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Le Cheval de Balzac : 12 h 30. Grande salle. ◇ L'Inconvenant : 20 h 30. Petite salle. Les Chaises : 21 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Mr Banal : 20 h 15. Sucré-Salé : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Antologia Les Semaines de la marionnette à Paris : 22 h 30.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30.

Cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35). Devos existe, je l'ai rencontré : 20 h 30. Sade ou les folles nuits du divin marquis : 22 h 15. Halte au cul ! : 23 h 30.

AU CAF'MONGE (42-74-14-22). ◇ My Beautiful Plante verte : 22 h 30.

AU PIED DE LA BUTTE (46-06-02-86). Moi : 19 h.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Areu = MC 2 : 20 h 15. Les Observateurs : 21 h 30. Laurent Violet : 22 h 30. Salle II. Les Sacrés Monstres : 20 h 15. Bernadette, calme-toi ! : 21 h 30.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Tiens, voilà deux boudins : 20 h 15. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. C'est plus show à deux : 22 h 30.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). L'un dans l'autre : 20 h 30.

CAVE DU CLOITRE (42-39-42-42). ◇ Nag'airs : 20 h 30. *Une pierre dans le sablier* : 22 h 30.

EDGAR III (43-20-85-11). Le Cabaret des chasseurs en exil : 20 h 15. Le Chromosome chatouilleux : 21 h 30.

LE BEAUBOURGEOIS (42-72-08-51). Claude Véga : 22 h 30.

LE GRENIER (43-80-68-01). Elsy : son univers impitoyable : 22 h.

MON PETIT CAFÉ-THÉATRE (45-22-78-70). Folies douces : 21 h 30.

PETIT CASINO (42-78-36-50). Les oies sont vaches : 21 h. Nous, on sème : 22 h 30.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03). Les Nonnes Troppo : 18 h 30. Nos désirs font désordre : 21 h 30. Accusé de déception : 22 h 45.

TAC STUDIO (43-73-74-47). ◇ Quatre Disputes à deux : 21 h.

Opéra

OPERA-COMIQUE. SALLE FAVART (42-96-06-11). Thaïs. 19 h 30, comédie lyrique en trois actes et sept tableaux de *Jules Massenet*, d'après Anatole France.

Jeudi 26 mai

Mise en scène N. Joël, Dir. musicale L. Foster. Avec A. Fondary, G. Garino, F. Dumont, C. Malfitano.

THEATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14). Celui qui dit oui. 19 h 30, (dernière). Opéra de Kurt Weill, mise en scène C. Nessi, dir. mus. V. Kojoukharov. Par l'ensemble Justiniana.
Medea. 21 h 15, composé de « Médée », mélodrame de Jiri Antonin Benda sur un livret de Friedrich Wilhelm Götter et du « Chant de la sorcière », mélodrame de Max von Schillings sur une ballade de Ernst von Wildenbruch. Mise en scène de Daniel Girard, avec Caroline Gautier (voix), William Nabore (piano).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (47-20-36-37). Noces de sang. 20 h 30, opéra en deux actes. Musique C. Chaynes. D'après Garcia Lorca. Mise en scène Michaël Lonsdale. Orchestre philharmonique de Montpellier. Chœur de l'Opéra de Montpellier, avec M. Baudouin, M. Dunn. C. Farley.

Les concerts

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-77-11-12). Ensemble de l'Itinéraire, 20 h 30. œuvres de Kondo, Malec, Grisey. Grande salle, 1er sous-sol.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Musiques populaires d'Arménie, 20 h 30, jeu.

EGLISE DES BILLETTES. Guitares de France, 20 h 30, Dir. Oscar Caceres. Œuvres de Vasquez, Vivaldi, Brouwer, Texeira.

EGLISE SAINT-ROCH (42-61-93-26). Orchestre d'harmonie des gardiens de la paix, 20 h 45, Dir. C. Pichaureau, J. Barthe (vic.). Œuvres de Tomasi, Bach. Entrée libre.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Les Frères Dagar, 20 h 30, musique classique de l'Inde du Nord. Grand auditorium. Entrée libre.

ORANGERIE DU PARC DE BAGATELLE (45-01-20-10). Rex Lawson.

SALLE GAVEAU (45-63-20-30). Akiko Ebi, 20 h 30. Récital de piano. Œuvres de Ravel, Fumet, Chopin.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Elisabeth Herbin, Alexis Galperine, salle Chopin, 20 h 30, (piano, violon). Œuvres de Mozart, Ravel, Herbin, Prokofiev. Concert donné dans le cadre de la commémoration du millénaire du baptême de la Russie.
Orchestre de Paris, 20 h 30, dir. Peter Eötvös avec Mary Shearer (soprano), Benedetta Pecchioli (mezzo), Peter Lindroos (ténor), Gregory Reinhard (basse), les chœurs de la BBC dir. par John Pool. Œuvres de Byrd, Bruckner, Amy « Missa cum Jubilo » (création mondiale).

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Figure de proue (1947), de Christian Stengel, 16 h ; Festival de Cannes 1988, la semaine de la critique : Metropolis apocalypse (1987), de Jon Jacobs, Pleine Lune (1987, v.o.s.t.f.), de Sahin Kaygun, 19 h ; Festival de Cannes, *la* quinzaine des réalisateurs : Légendes vivantes (1977-1978, v.o.s.t.f.), de Nodar Managadzé, 21 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

Le Cinéma français des années cinquante : A toi de jouer, Callaghan (1954), de Willy Rozier, 14 h 30 ; le Désordre et la Nuit (1958), de Gilles Grangier, 17 h 30 ; Si Versailles m'était conté... (1953), de Sacha Guitry, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

Paris, Mai 68 : Dérision révolutionnaire : Mikono (1978) de J.-M. Humeau, la Dialectique peut-elle casser des briques (1973) de G. Cohen, 14 h 30 ; les Etudiants : l'Age bête (1959) de A. Tresgot, l'Envers des études (1961) de J.-P. Chartier, Brigitte et Brigitte (1966) de Luc Moullet, 16 h 30 ; Sur les barricades : Cinétracts (1968) d'un collectif, le Joli Mois de mai (1968) d'un collectif, les Enfants de Marx et de Coca-Cola (1973) de C. de Givray, 18 h 30 ; Cinéma muet : la Pipe du communard (1929) de C. Mardjanov, la Nouvelle Babylone (1929) de Grigori Kozintsev et Leonide Trauberg, 20 h 30.

Les exclusivités

ADIEU JE T'AIME (Fr.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

ALOUETTE JE TE PLUMERAI (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ARDIENTE PACIENCIA (All., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; *Escurial*, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

BEARN (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

BROADCAST NEWS (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

CAMOMILLE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; *Gaumont Opéra*, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHOUANS (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

CLASS 89 (**) (A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

CORENTIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

DANCERS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

DE SABLE ET DE SANG (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LA DERNIÈRE IMPÉRATRICE (Chin., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

DEUX MILLIONS DE DOLLARS AUX CARAIBES (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

EL DORADO (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'EMPRISE DES TÉNÈBRES (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

L'ENFER VERT (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ENGRENAGES (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

ETROITE SURVEILLANCE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

FATAL BEAUTY (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

FRANTIC (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

FRÉQUENCE MEURTRE (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

GANDAHAR (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

HIDDEN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97).

MATADOR (*) (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; 14 *Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79)*.

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PRINCESS BRIDE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

RENDEZ-VOUS AVEC LA MORT (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

SÉCURITÉ PUBLIQUE (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

SHADOWS IN PARADISE (Fin., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).

68-89 (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

TERRE DE FER CIEL DE CUIVRE (Turc-All., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TRAQUÉE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN ZOO LA NUIT (*) (Can., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

UNE FEMME EN PÉRIL (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

L'ARGENT (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

BARRY LYNDON (Brit., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CUL-DE-SAC (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DÉMONS 2 (*) (It., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

EFFROI (**) (A., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

EUROPE 51 (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

L'EXTRAVAGANT MR RUGGLES (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.f.) : Club, 9e ().

HAUT LES FLINGUES (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ILS ÉTAIENT NEUF CÉLIBATAIRES (Fr.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; *14 Juillet Parnasse*, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

JUDEX (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

MOLIÈRE (Fr.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PACTE AVEC UN TUEUR (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

PARACHUTISTE MALGRÉ LUI (A., v.f.) : Club, 9e ().

PIRATES (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE PROCÈS (Fr., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

RÉPULSION (**) (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

ROME VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

SHINING (*) (Brit., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

STROMBOLI (It., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

UNE FEMME DANGEREUSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LA VIE PRIVÉE DE SHERLOCK HOLMES (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

VOYAGE EN ITALIE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

LES FILMS NOUVEAUX

AMERICAN CHICANO. Film américain de Cheech Marin, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

ELMER, LE REMUE-MÉNINGES. (*) Film américain de Frank Henenlotter, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MILAGRO. Film américain de Robert Redford, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 27 MAI

« Le parc de Versailles », 14 h 30, sous la statue de Louis XIV, dans la cour d'honneur du château (Monuments historiques).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (les Flâneries).

« Le palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles (Michèle Pohyer).

« Le showbiz au cimetière Montmartre », 10 h 30, avenue Rachel.

« Promenade autour du parc Monceau », 14 h45, métro Monceau (v. de Langlade).

« *La* collection Walter *Guillaume* », 15 heures, musée de l'Orangerie, place de la Concorde (Tourisme culturel).

« La Kabbale chrétienne dans l'Europe du Moyen-Age et de la Renaissance », 15 heures, sortie métro Temple (Isabelle Hauller).

« Marie-Antoinette à la Conciergerie », 15 heures, sortie métro Cité (C.A. Messer).

« La Salpêtrière et la prison de la Force », 15 heures, 47, boulevard de l'Hôpital (Art et histoire).

« Les fouilles archéologiques de Notre-Dame », 15 h 30, entrée de la crypte, sur le parvis (Parvis et son histoire).

« L'univers de Picasso », 14 heures, 5, rue de Thorigny.

« Le millénaire de l'orthodoxie à la cathédrale russe », 14 h 45, 12, rue Daru (+ 10 francs).

« L'église Saint-Eustache », 15 heures, entrée principale, rue du Jour.

« L'apothicairerie des Invalides, le laboratoire de Parmentier et l'institution *hospitalière des Invalides* », *15 h 30*, sortie métro Varenne.

CONFÉRENCES

11 bis, rue Keppler, 20 h 15 : « *La* théosophie et l'éducation de soi-même ». Entrée libre (Loge unie des Théosophes).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 26 mai

TF1

20.40 Variétés : Michel Leeb à l'Olympia. *Spectacle enregistré en octobre 1987. Chansons et sketches.* **22.35 Magazine : 52 sur la Une.** De Jean Bertolino. Voyage au bout du froid, de Claude Couderc. *Quelques portraits d'hommes, de femmes, dans le Grand Nord québécois.* **23.35 Variétés : Wiz qui peut.** Emission de Ph. Alfonsi, animée par J. Garon. *Demi-finale. Trois artistes (ou groupes) en compétition dans quatre catégories. Ambiance de boîte de nuit.* **0.35 Bébête Show. 0.40 Journal et la Bourse. 1.00 Magazine : Minuit sport. 2.30 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

20.35 Cinéma : To be or not to be. ■ Film américain d'Alan Johnson (1983). Avec Mel Brooks, Anne Bancroft, Tim Matheson, Charles Durning, José Ferrer. **22.25 Tennis : Internationaux de Roland-Garros.** Résumé des épreuves du jour. **23.10 Informations : 24 heures sur la 2. 23.40 Série : Alfred Hitchcock présente.** Hypnose, de Franck Pierson, avec Barbara Harshey, Bryan Bedford, Buck Henry.

FR 3

20.30 Cinéma : Lady Hawke, la femme de la nuit. ■■ Film américain de Richard Donner (1984). Avec Matthew Broderick, Rutger Haver, Michelle Preiffer. *Histoire d'une malédiction rompue et d'une vengeance sur le mal, histoire d'amour fantastique, magnifiques paysages, mise en scène sophistiquée.* **22.30 Dessin animé. 22.40 Campagne électorale. 23.05 Journal.** Avec un résumé des Internationaux de Roland-Garros. **23.30 Mini-films. 0.05 Musique, musique.** Salve Regina, de Poulenc, par l'Orchestre national de chambre de Lyon, direction Bernard Tétu.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Fatherland. ■ Film anglais de Ken Loach (1986). Avec Geruif Pannach, Fabienne Babe, Cristine Rose, Sigfrit Steiner. *Un chanteur contestataire de Berlin-Est passe à l'Ouest. Il cherche à retrouver la trace de son père, ancien membre des Brigades internationales de la guerre d'Espagne.* **22.15 Flash d'informations. 22.20 Boxe :** Championnat d'Europe des super-légers. N'Kalankete-Christie. **23.55 Cinéma : Suspiria.** ■ Film italien de Dario Argento (1976). Avec Jessica Harper, Stefania Cassini, Flavio Bucci, Miguel Bose. **1.25 Les superstars du catch.**

LA 5

20.30 Cinéma : El Dorado. ■■ Film américain de Howard Hawks (1966). Avec John Wayne, Robert Mitchum, James Caan. *Deux vieux amis – un tueur à gages et un shérif alcoolique – se retrouvent pour lutter ensemble contre un grand propriétaire terrien.* **22.30 Cinéma : L'amour en fuite.** ■ Film français de François Truffaut (1978). Avec Jean-Pierre Léaud, Marie-France Pisier, Claude Jade, Dani, Rosy Varte. **0.00 Journal de minuit. 0.15 Star Trek. 1.10** *Série : Baretta (rediff.).* **2.00** *Série : Mission impossible* (rediff.). **2.50 Le journal de la nuit. 2.55 Le temps des as** (rediff.). **3.50 Série : Les nouvelles aventures de Vidocq** (rediff.).

M 6

20.30 Téléfilm : Triez les morts, tuez les vivants. De Joseph Warren, avec Paul Sullivan, Klaus Kinski, Victoria Zinni. ▶ **22.00 Magazine : M6 aime le cinéma.** De Martine Jouando. Sergueï Paradjanov, un portrait. **22.30 Série : L'homme de fer.** Qui êtes-vous, Barbara ? **23.20 Six minutes d'informations. 23.30 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.15 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Nouvelles de Pologne : Mémoires de Stefan Czarniecki, extrait de Bakakai, de Vitold Gombrowicz. **21.30** *Profils perdus.* Paul Gilson. **22.40** L'argent. 3. La Toison d'or et les chiffonniers du Caire. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Cola.** Stephan Eicher.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 5 mai 1988 en l'église Saint-Germain-des-Prés) : Magnificat du 8ᵉ ton, Hymne de Titelouze ; Symphonie en sol majeur, Elévation en sol majeur, Offertoire en fa, Elévation en sol mineur, Symphonie en ré majeur, de Lebègue ; Messe pour les couvents, de Couperin ; Messe du 6ᵉ ton de Du Mont, par la maîtrise de Radio-France, dir. Michel Lasserre de Rozel et Jean-Charles Ablitzer, orgue. **23.07 Club de la musique contemporaine. 0.30 Autour de minuit.** Œuvres de Mozart, Weber, Berg, Bartok, Beethoven.

Vendredi 27 mai

TF 1

13.45 Feuilleton : Côte ouest. 14.30 Variétés : La chance aux chansons. Emission de Pascal Sevran. *Il n'y a plus d'après, à Saint-Germain-des-Prés...* Avec Maurice Fanon, J. Dano, Minouche Barelli. **15.05 Feuilleton : Symphonie. 16.00** *Magazine : L'après-midi aussi. De Cécile Roger-*Machart, présenté par Eric Galliano. Avec Marc Bressi. **16.45 Club Dorothée. 18.00 Série : Agence tous risques. 18.55 Météo. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 19.50 Le bébête show. 20.00 Journal. 20.30 Météo et Tapis vert. 20.40 Variétés : Les uns et les autres.** Emission présentée par Patrick Sabatier. Spécial Fête des mères. **22.35 Magazine : Ushuaia.** Le magazine de l'extrême, présenté par Nicolas Hulot. Spécial *Grand Nord. Au sommaire : Nobile (l'accident du dirigeable Italia* en 1928) ; Le mystère Franklin (deux navires anglais ont disparu en 1928) ; Les Inuits ; Velvetpowls. **23.30 Le bébête show** (rediff.). **23.35 Journal et Bourse. 23.50 Série : Les envahisseurs. 0.40 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.35 Tennis : Internationaux de Roland-Garros. Retransmission des matches du court Central. **19.35 Campagne électorale. 20.00 Journal et météo. 20.35 Série : Carte de presse.** De Michel Favart, avec Marc Chapiteau, Myriem Roussel, Anne Fontaine, Nicolas Silberg. **21.30 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème : Exercices de médecine, sont invités : Pierre Boulle (Le professeur Mortimer), Marie Didier (Contre-visite), Alain Milhaud (Testaments de vie), *Jean-Louis Yaich et le docteur Gérard Apfeldorfer (Kilos de* plumes, kilos de plomb), le docteur Jacques Ouvrier (Se soigner seul et sans risque). **22.50 Tennis. Internationaux de Roland-Garros.** (Résumé des épreuves du jour). **23.20 Journal. 23.15 Ciné-club : Barberousse** (1ʳᵉ partie). ■■■ Film japonais d'Akira Kurosawa (1965). Avec Toshiro Mifune, Yuko Kayama, Kyolo Kagawa, Kamatari Fujiwara (v.o.).

FR 3

13.00 Tennis : Internationaux de Roland-Garros. Retransmission en direct des matches du court Central jusqu'à 14.40. De 14.40 à 19.00, retransmission des matches du court nº 1. **9.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, actualités régionales. **19.53 Dessin animé : Diplodo.** L'ère glaciaire. **20.05 Jeux : La classe.** Présentés par Fabrice. Avec pour la partie variétés : Bros. **20.25 INC.** ▶ **20.30 Feuilleton :** *L'affaire Saint-Romans. De Michel Wyn, avec Jean Piat,* Souad Amidou, Danièle Delorme, Jacques Dacqmine, Claude Brosset (1ᵉʳ épisode). **21.30 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. Ascenseur vers les hauts fonds : les plongeurs de la COMEX qui, le 4 mars dernier, tentaient une première mondiale, plonger à 520 mètres. **22.30 Campagne électorale. 22.45 Journal.** Avec un résumé des Internationaux de Roland-Garros. **23.15 Documentaire : Paris la mode.** D'Jaaaaa ! La mode. Une émission proposée par Jean-*Marie* Duhard. **23.35** *Musiques, musique.* Deux caprices, de Wieniawski, par Itzhak Perlman (violon) et Pinchas Zuckerman (alto).

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Commando. ■ Film américain de Mark Lester (1985). Avec Arnold Schwarzenegger, Rae Dawn Chong. **15.25 Documentaire : Comment les animaux apprennent-ils ?** *15.50* **Cinéma : Madame sans-gêne.** ■ Film français de Roger Richebé (1941). Avec Arletty, Jeanne Reinhardt, Albert Dieudonné. **17.45 Cabou cadin.** Comic strip : Bravestarr. **18.15 Flash d'informations. 18.16 Dessins animés. 18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 50. 18.55 Starquizz.** Invités : Louis Acariès, Mimie Mathy, La compagnie créole. **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Les Nuls. Invité : Jean-Edern Hallier. **20.30 Série : Un flic dans la mafia. 21.15 Cinéma : Circonstances atténuantes.** ■ Film français de Jean Boyer *(1939). Avec Michel Simon, Arletty, Dorville, Andrex.* **22.40 Flash d'informations. 22.45 Football :** Championnat de France. **0.40 Cinéma : Enemy.** ■ Film américain de Wolfgang Petersen (1985). Avec Dennis Quaid, Louis Gossett, Brion James (v.o.). **2.10 Cinéma : L'été en pente douce.** ■■ Film français de Gérard Krawczyk (1987). Avec Jacques Villeret, Jean-Pierre Bacri, Pauline Lafont, Guy Marchand. **3.45 Cinéma : Police des mœurs.** □ Film français de Jean Rougeron (1987). Avec Yves Jouffroy. **5.10 Téléfilm : Le vent de la colère.**

LA 5

13.35 Série : Baretta. 14.40 Série : La grande vallée. 15.50 Série : Mission impossible. 16.55 Dessin animé : Dans les Alpes avec Annette. 17.20 Dessin animé : Jeanne et Serge. 17.45 Dessin animé : Princesse Sarah. 18.10 Dessin animé : Sandy Jonquille. 18.30 Dessin animé : Creamy, adorable Creamy. 18.55 Journal Images. 19.02 Jeu : La porte magique (rediff.). **19.30 Boulevard Bouvard** (rediff.). **20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Délit de fuite.** De Chuck Braverman, avec Paul Perri, Claudia Cron, Will Lee. **22.10 Série : Star Trek. 23.05 Magazine : Bains de minuit.** De Thierry Ardisson. **0.00 Journal de minuit. 0.05 Bains de minuit** (suite). **0.40 Documentaire : Nous, les tziganes de Moscou. 1.45 Série : Baretta** (rediff.). **2.35 Le journal de la nuit. 2.40 Feuilleton : La conquête du ciel** *(rediff.).* **3.35** *Série : Les nouvelles aventures de Vidocq* (rediff.).

M 6

13.35 Série : Falcon Crest. 14.25 Série : Hawaï police d'Etat. 15.15 Documentaire : Le monde sauvage. La ronde des marais. **15.40 Jeu : Clip combat. 16.55 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Daktari. 18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : Les routes du paradis. 19.00 Série : L'incroyable Hulk. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. 20.30 Série : Le Saint. 21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire. 22.10 Série : Espion modèle. 23.00 Six minutes d'informations. 23.10 Sexy clip. 23.40 Magazine : Médiator** (rediff.) **1.10 Boulv'bard.** Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. *Portrait de René Wilmet.* **21.30** *Musique* : **Black and blue.** Violons d'Ingres. **22.40 Nuits magnétiques.** L'argent. 4. Pauvre mais honnête et le Cambrioleur endormi. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Stephan Eicher.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Baden-Baden) : Symphonie nº 4 en si bémol, op. 60, de Beethoven : Die Wuste hat zwolf Ding de Zender ; Totenfeier, de Malher, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. Hans Zender ; sol. Elisabeth Laurence, alot. **22.20 Premières loges.** Avec Jany Delille, soprano. Extraits d'Orphée et Eurydice, de Gluck, La Légende du grand saint Nicolas, d'Ingelbrecht, extraits de Manon, de Massenet, extraits de la Périchole, d'Offenbach, Les jolies Viennoises, de J. Strauss. **23.07 Club de la musique ancienne. 0.30 Archives.** André Cluytens à New-York : Symphonie nº 1, de Dutilleux ; Habanera pour piano et Le roi malgré lui, de Chabrier ; Scherzo pour orchestre, op. 8, de Durufle, par l'Orchestre philharmonique de New-York (Carnegie Hall, 24 novembre 1957).

Audience TV du 25 mai 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	46.2	Santa Barbara 18.8	Tennis 7.5	Actual. régio. 6.5	Nulle part 2.7	Porte magique 4.8	Hulk 4.8
19 h 45	52.2	Roue fortune 26.3	Journal 3.2	Actua. rég. 5.9	Nulle part 7.0	Boul. Bouvard 3.2	Hulk 6.5
20 h 16	65.6	Journal 28.5	Football 13.4	La classe 9.7	Nulle part 4.8	Journal 3.8	Cosby show 3.8
20 h 55	69.9	Sacrée soirée 18.3	Football 18.8	Carmen 9.7	Ciné sélect 4.8	Chasseurs... 10.2	Femme danger. 8.6
22 h 08	65.1	Sacrée soirée 19.8	Football 21.5	Serge Lifar 6.5	Mort ou vif 5.4	Chasseurs... 10.8	Libre et change 2.7
22 h 44	43.5	Pirates 5.9	Football 22.0	Journal 3.8	Flash 3.2	Star Trek 6.5	Libre et change 2.2

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 26 mai à 0 heure et le dimanche 29 mai à 24 heures UTC.

Le temps lourd et les orages n'affecteront plus que l'est du pays, vendredi, et l'extrême sud-est samedi. Leur succédera un ciel assez chargé en nuages qui ne laisseront guère percer les éclaircies. Un passage pluvieux plus continu débutera *samedi après-midi sur le quart* Nord-Ouest, puis traversera le reste de la France dimanche. Il sera suivi par un temps très instable avec de nombreuses averses.

Vendredi : orages à l'Est, retour des éclaircies par l'Ouest. – De la Lorraine et l'Alsace à Rhône-Alpes et aux régions méditerranéennes, la matinée sera très nuageuse. Il pleuvra par endroits. Des orages éclateront dès le début de journée. L'après-midi, les ondées orageuses se renforceront et de la grêle est à redouter.

Du Nord à l'Ile-de-France à l'ouest du Massif central et au Sud-Ouest, la matinée sera grise et brumeuse. Au fil des heures, quelques éclaircies apparaîtront. Elles seront plus larges dans les régions du Sud.

Sur la Bretagne, la Normandie et les pays de Loire, le temps sera variable. Eclaircies et nuages alterneront. Des averses passagères se produiront ici et là dès le lever du jour près des côtes, en cours d'après-midi dans l'intérieur des terres.

Les températures baisseront légèrement. Au lever du jour, elles iront de 8 à 11 degrés sur les régions de l'Ouest jusqu'à 13 à 16 degrés à l'Est. Dans l'après-midi, elles atteindront 17 à 20 degrés, en général, 20 à 24 degrés près des frontières de l'Est et de la Méditerranée.

Samedi : la matinée sera généralement brumeuse puis de timides éclaircies *apparaîtront sur l'ensemble du* **pays, malgré les nuages encore nombreux.** – Toutefois sur la Provence-Côte-d'Azur et la Corse, les averses et les orages continueront à se manifester dans la journée.

Dans le cours de l'après-midi, une nouvelle bande nuageuse et pluvieuse abordera le quart nord-ouest de la France.

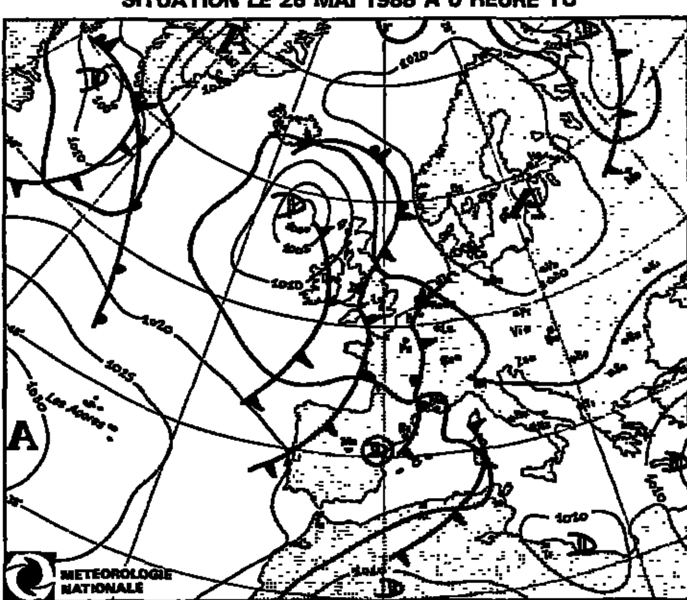
Les températures minimales seront comprises entre 8 et 13 degrés sur la moitié nord, entre 9 et 14 degrés sur la moitié sud, de l'ordre de 16 à 19 degrés près du bassin méditerranéen.

Les températures maximales évolueront entre 16 et 18 degrés sur la moitié nord, 13 et 17 degrés près des côtes Atlantiques, de 17 à 21 degrés sur la moitié sud, et de 21 à 25 degrés près de la Méditerranée.

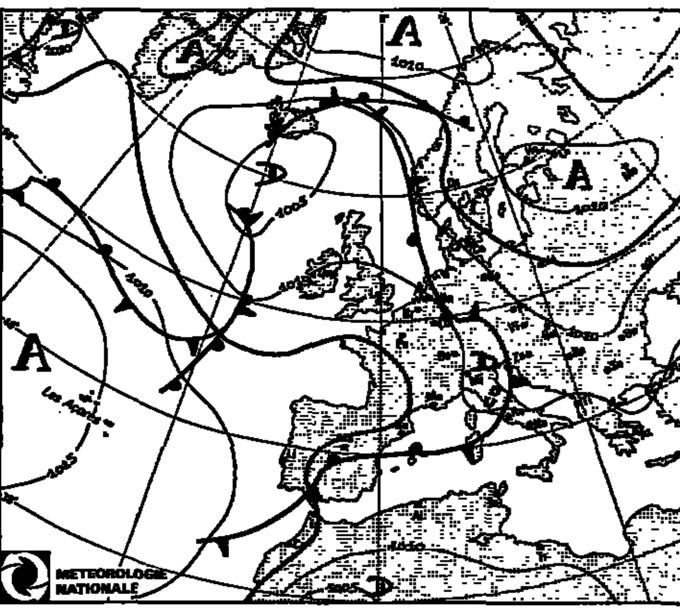
Dimanche : nuages, pluie et averses. – Seules la Côte d'Azur et la Corse bénéficieront d'une belle matinée. En *effet, les brumes puis les nuages seront* nombreux le matin des Pyrénées orientales, à l'Auvergne, aux Alpes et au Nord-Est. Les nuages seront plus abondants et il pleuvra sur les Pyrénées occidentales, le Massif central, le bassin parisien et le nord, tandis que sur le quart nord-ouest, le ciel sera très variable avec de nombreuses averses.

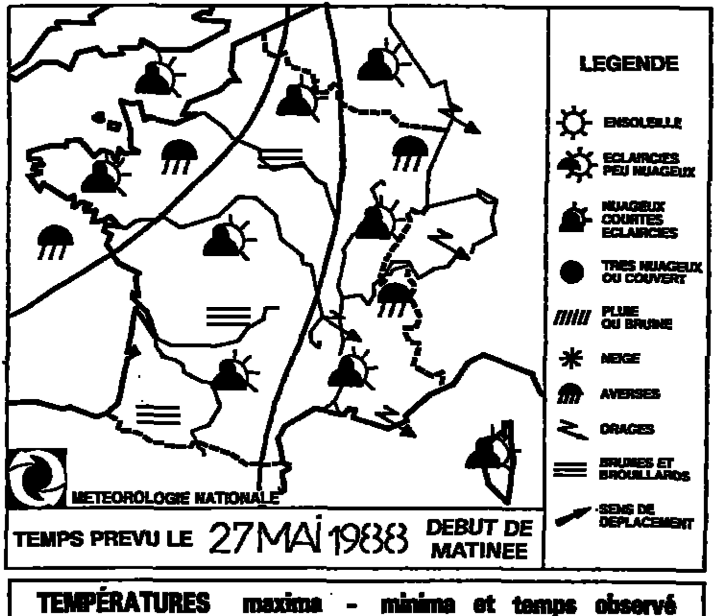
Dans l'après-midi, les nuages et la pluie affecteront la moitié Est du pays et des orages pourront éclater sur l'extrême Est. Sur la moitié Ouest, les averses persisteront, elles seront plus fréquentes sur la quart Nord-Ouest.

SITUATION LE 26 MAI 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 28 MAI A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 25-5-1988 à 6 heures TU et le 26-5-1988 à 6 heures TU — le 26-5-1988

FRANCE	Max	Min	Temps
AJACCIO	22	16	C
BIARRITZ	19	15	P
BORDEAUX	22	12	C
BOURGES	26	12	C
BREST	14	10	A
CAEN	23	11	C
CHERBOURG	19	11	A
CLERMONT-FERR.	27	11	C
DIJON	26	14	O
GRENOBLE St-M-H	29	13	D
LILLE	24	14	B
LIMOGES	22	13	P
LYON	25	14	C
MARSEILLE-MAR.	24	13	D
NANCY	27	15	O
NANTES	19	13	C
NICE	25	17	C
PARIS-MONTS.	27	15	B
PAU	19	14	P
PERPIGNAN	23	15	N
RENNES	22	12	C
ST-ÉTIENNE	26	12	C
STRASBOURG	28	13	D
TOURS	24	12	P
TOULOUSE	23	14	N
POINTE-A-PITRE	32	24	D

ÉTRANGER	Max	Min	Temps
ALGER	25	15	N
AMSTERDAM	24	15	N
ATHÈNES	19	16	C
BANGKOK	35	29	P
BARCELONE	22	12	N
BELGRADE	23	11	D
BERLIN	26	14	D
BRUXELLES	26	13	A
LE CAIRE	42	26	D
COPENHAGUE	20	11	N
DAKAR	27	23	N
DELHI	44	35	D
DJERBA	24	17	D
GENÈVE	27	13	D
HONGKONG	30	26	O
ISTANBUL	24	14	C
JÉRUSALEM	27	18	C
LISBONNE	22	14	D
LONDRES	21	12	C
LOS ANGELES	21	15	D
LUXEMBOURG	25	15	N
MADRID	22	11	B
MARRAKECH	29	15	C
MEXICO	29	15	D
MILAN	28	17	D
MONTRÉAL	15	9	A
MOSCOU	25	14	N
NAIROBI	25	15	C
NEW-YORK	17	11	C
OSLO	18	9	C
PALMA-DE-MAL.	24	11	D
PÉKIN	26	14	P
RIO-DE-JANEIRO	23	20	C
ROME	24	14	D
SINGAPOUR	29	28	D
STOCKHOLM	20	6	D
SYDNEY	19	15	C
TOKYO	22	14	N
TUNIS	26	15	O
VARSOVIE	23	14	D
VENISE	25	15	D
VIENNE	24	12	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4752

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II							■		
III							■		■
IV		■			■				■
V								■	
VI					■		■	■	
VII				■					
VIII	■					■			
IX									
X	■		■						
XI								■	

HORIZONTALEMENT

I. Café où il n'y a pas la crème. – II. Sont loin du centre. Qui devrait être acquitté. – III. Peut éclater en une minute. – IV. Bout de bois. Belle, en Bretagne. – V. Comme un sac. – VI. Peut porter le chapeau. – VII. Variété d'argile. Cessai de résister. – VIII. Peut être dangereux quand il est lancé en l'air. Affluent du Danube. – IX. Qui n'était donc pas couverte. – X. Mousse pour le serrurier. – XI. Station thermale ou balnéaire.

VERTICALEMENT

1. Ne se contentent pas d'un seul doigt quand ils sont gros. – 2. Cri dans un cirque. Une certaine tension. – 3. Sont très utiles dans des vestibules. – 4. Pas unie. Perd quand ça tombe pile. – 5. Peut blesser. Comme l'état, quand on fait une déclaration. – 6. De l'argent pour celui qui mange son blé en herbe. Pas innocent. – 7. Pronom. Qui ont de bonnes dispositions. – 8. Ne vaut pas cher quand elle est creuse. Risque. – 9. Un homme qui marche comme un diable.

Solution du problème nº 4751

Horizontalement

I. Callipyge. – II. Osier. – III. Issue. Clé. – IV. Nô. Hie. – V. Suspectes. – VI. Pou. – VII. Miséreuse. – VIII. Pro. Bec. – IX. Treille. – X. Rolle. Dot. – XI. Oc. Espar.

Verticalement

1. Coins. Métro. – 2. Assoupi. Roc. – 3. Lis. Sospel. – 4. Leu. Puérile. – 5. Irène. Rôles. – 6. Clé. – 7. Yacht. Ubéda. – 8. Liesse. Or. – 9. Epées. Ecot.

GUY BROUTY.

Histoire

Au conseil des ministres

M. Jean-Noël Jeanneney est nommé président de la Mission du bicentenaire de 1789

M. Jean-Noël Jeanneney a été nommé, au conseil des ministres du mercredi 25 mai, président de la Mission du bicentenaire de la Révolution française.

C'est un esprit brillant et farouchement indépendant. Un homme de culture, curieux de son époque, des idées, des médias et des gens. Mais c'est au départ et avant tout un historien, qui aime à décortiquer l'actualité du passé et à y débusquer des références et des clés pour mieux comprendre les phénomènes politiques, économiques ou culturels du présent. Un homme d'étude, pour qui le temps est un luxe nécessaire, et l'objectivité un impératif obsédant.

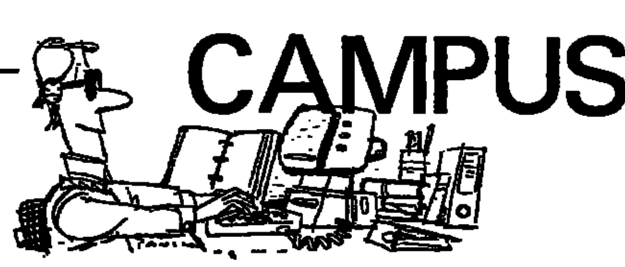
De fait, sa formation le destinait surtout – lui normalien, docteur ès lettres, et agrégé d'histoire – à l'Université, la recherche et l'écriture. Et ses étudiants de l'Institut d'études politiques de Paris apprécient ses qualités de pédagogue et l'ouverture de son séminaire sur les rapports entre l'histoire et les médias. La tradition familiale, elle, le préparait davantage à la politique, et ses amis ne doutent pas qu'un jour ce petit-fils de Jules Jeanneney, ministre sous la III[e] République, président du Sénat et ministre dans le premier gouvernement de de Gaulle à la Libération, et fils de Jean-Marcel Jeanneney, ministre sous la V[e] République, se retrouve un jour à un poste de responsabilité. Fidèle à quelques idées, et plus à l'aise dans la famille de gauche, sans être homme de parti, encore moins de clan.

Son passage à la présidence de Radio-France de 1982 à 1986 fut pour lui le baptême de l'action et de la gestion. Et les observateurs et professionnels de l'audiovisuel se rappellent sa haute idée de la notion de service public – expliquée dans un livre plaidoyer *Echec à Panurge, l'audiovisuel public du service de la différence* (Seuil, 1986) – son mépris des combinaisons politiques et son souci intransigeant d'indépendance.

Bon vivant, amoureux des belles-lettres, des citations, fasciné par l'imprimé, notamment les journaux – il a écrit au fil des ans de nombreux ouvrages en jetant sur les sujets les plus controversés un regard souvent sceptique, toujours dépassionné, sans exclure un humour volontiers décapant. Citons notamment sa *Leçon d'histoire pour une gauche au pouvoir, la faillite du Cartel 1924-1926* (1977), Le Monde *de Beuve-Méry ou le métier d'Alceste* (en collaboration avec Jacques Julliard en 1979) *l'Argent caché* (1981) et *Concordances des temps, chroniques sur l'actualité du passé* publié l'été 1987 dans *le Monde* et édité au Seuil.

ANNICK COJEAN.

Education



Université d'été euro-arabe

APRÈS avoir tenu sa première session à Hammamet en 1986 et sa deuxième à Malte en 1987, l'Université d'été euro-arabe, que préside le professeur Mohamed Aziza, tiendra sa troisième session à Bologne, du 16 juillet au 13 août. Placée sous le haut patronage du ministère italien des affaires étrangères, cette session se déroulera dans le cadre de la célébration du neuvième centenaire de la fondation de l'université de Bologne, l'*Alma Mater Studiorum* (1088-1988), la plus ancienne d'Europe.

Le programme s'étendra sur quatre semaines interdisciplinaires :

1) Le carrefour de la pensée et des comportements sociaux ;

2) le carrefour de la culture ;

3) le carrefour des sciences, des techniques et de la communication ;

4) les relations européennes d'hier à demain.

Plus de quarante universités et institutions scientifiques européennes, arabes et du reste du monde, que des personnalités politiques et économiques, des représentants de la CEE et de la Ligue arabe, y participeront. L'ensemble sera complété par un festival de musique euro-arabe et un atelier d'initiation à la calligraphie arabe.

Au cours d'une conférence de presse à Paris, M. Giuseppe Caputo, responsable des relations internationales de l'université de Bologne, a souligné que cette session sera une des manifestations-clés avec la visite du pape, le 7 juin, et celle de plusieurs chefs d'Etat, de ce neuvième centenaire, qui sera clos, le 18 septembre, par la signature solennelle de la Charte des universités européennes, la *Carta Magna*.

(Pour tous renseignements, écrire à l'UEEA, Maison de l'Europe, 35, rue des Francs-Bourgeois, 75004 Paris.)

P.B.

● Handicaps

Le centre d'information et d'orientation (CIO), enseignements supérieurs, organise lundi 30 mai, à la Sorbonne, une journée d'étude sur le thème : « Handicaps et études universitaires ».

(CIO, enseignements supérieurs, 47, rue des Ecoles, 75230 Paris Cedex. Tél. : 43-54-98-98.)

● Gala HEC

Le gala de l'école HEC aura lieu vendredi 27 mai. Peinture, sculpture et groupes de jazz animeront cette soirée, qui aura lieu sur le campus de l'école.

(HEC, 1, rue de la Libération, 78350 Jouy-en-Josas. Tél. : 39-56-01-60.)

● « Journal des terminales »

Le premier numéro du *Journal des terminales* vient de paraître. Au sommaire : « Les littéraires ont plein d'avenir ». Prix 15 F.

(*Le Journal des terminales, 20-22, rue Richer, 75009 Paris. Tél. : 45-23-55-55.*)

Le Carnet

Mariages

– Marie-Pierre de COSSÉ-BRISSAC,
agrégée de l'Université,
et
Christian SCHMIDT,
professeur
à l'université Paris-IV-Dauphine,

sont heureux de faire part de leur mariage, qui a eu lieu à Paris, le 25 mai 1988.

7, rue de Saint-Simon,
75007 Paris.

Décès

– Ses enfants,
Raymonde et Daniel Chabrun,
son frère et sa belle-sœur,
Georges et Georgette Parent,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Anne-Laurence Chabrun et Jean-Noël Burte,
Julien, Vincent, Pierre-Olivier,
Marie Chabrun et Alex de Valera,
Alexandre, Melissa,
Rosine Chabrun et Juan Barrenechea,
Stéphane, Fabrice, Pablo,
ont la douleur de faire part du décès de

Denise BOBROFF PARENT,

survenu le 8 mai 1988, dans sa quatre-vingt-sixième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité au cimetière de Crémieu (Isère).

55, boulevard Arago,
75013 Paris.

– Henri-Jean Bonnet,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Henri-Jean BONNET,
née Andrée Valéry,

survenu dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques ont eu lieu le 21 mai 1988.

5, rue Germain-Soufflot,
17000 La Rochelle.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. John E. BOWMAN,
ancien directeur général,
ancien directeur européen,
directeur honoraire
du Council on International
Educational Exchange,
officier des Palmes académiques,

survenu dans sa soixante-huitième année.

De la part de
Ses collègues.

Mai 1988.

– Nancy.

Macha et Barbu Viscinescu-Collombier,
Nicole Collombier,
Françoise et Elie Rogé,
Jean-René et Heidi Collombier,
Marie-Anne et Hervé Barraud,
Claude et Michel Thomas-Collombier,
Odile et Antoine Neuve-Eglise,
Laurent et Christine Collombier,
ses enfants,
Damian Viscinescu,
Jean-Baptiste et Catherine, Anne, Emmanuelle, Joachim Rogé,
Vincent, Xavier, Hélène, Nicolas Collombier,
Gwenael, Armel, Padrig Barraud,
David, Cécile, Nicolas, Camille Thomas-Collombier,
Guillaume, Pauline, Augustin, Mathilde Neuve-Eglise,
Clémence Collombier,
ses petits-enfants,
Adrien Rogé,
son arrière-petit-fils.
Mme Georges Sadoul,
Le professeur et Mme Paul Sadoul,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Henri Mougeot,
ses enfants et petits-enfants,
Le général et Mme Raymond Paruit,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Pierre Collombier,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Antoine Collombier,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Renardet,
leurs enfants et petits-enfants,
ses frère, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Les familles Collet, Voiriot, Sadoul, Brongniart, Brullard, Aubry, Desalme,
Et toute la parenté,
ont le chagrin de faire part du décès de

Mme Jean COLLOMBIER,
née Jeanne Sadoul,

à Nancy, le 16 mai 1988, dans sa soixante-seizième année.

Ils ont partagé leur peine et leur espérance le jeudi 19 mai, lors de la messe célébrée en l'église Saint-Vincent-Saint-Fiacre de Nancy, sa paroisse.

L'inhumation a eu lieu le même jour à Mattaincourt (Vosges).

Dons aux œuvres.

4, rue du Chanoine-Jacob,
54000 Nancy.
1, rue Jules-Ferry,
88110 Raon-L'Etape.

– M. et Mme Serge-Claude Fery
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Robert FERY,
née Marguerite Duveau,

survenu le 20 mai 1988, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille, au cimetière de Revillon, le mardi 24 mai.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Catherine Gurwicz,
Marc Gurwicz,
ses enfants,
Et toute la famille,
font part du décès, des suites d'une longue et terrible maladie, de

Jacqueline GURWICZ,
née Bouthegourd,

le 22 mai 1988.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 27 mai, à 10 h 30, en l'église Saint-Rémi, 1, rue des Bretons, 94700 Maisons-Alfort.

2, square Hector-Berlioz,
94700 Maisons-Alfort.

– Anna Held,
Ewa Held, Remi Gerard
et Nathanaël,
Léna, Jacques, Irène et Catherine Jami,
Irka et Kazik Mozolewski,
Et Alicja Fenigsen, Kim et Mik,
Ainsi que les familles Hemer, Kornbluh, Held,
Ses amis Starot, Jakubowicz, Nowicki, Sokolowski, Grinszpun,
Et tous ses autres amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jozef Majer HELD,
ingénieur IEG,

leur père, grand-père, oncle, beau-frère, cousin et ami,

survenu le 25 mai 1988, à Paris, à l'âge de soixante-quinze ans.

Les obsèques auront lieu le 27 mai 1988, au cimetière nouveau de Gif-sur-Yvette (Essonne), à 16 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, rue Poliveau,
75005 Paris.

– Mme Fernand Labourdette-Liaresq,
M. et Mme Pierre Labourdette-Liaresq,
Jean-François, Olivier et Philippe,
Mme Françoise Fiamma,
née Labourdette-Liaresq,
M. Raphaël Guenoun,
Hélène et Catherine,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Fernand
LABOURDETTE-LIARESQ,

survenu le 23 mai 1988, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 27 mai, à 14 heures, en l'église de la Sainte-Trinité (place d'Estienne-d'Orves).

39, rue de Châteaudun,
75009 Paris.

– Mme Paul Lombardo,
son épouse,
M. Jean-Paul Lombardo,
son fils,
Mme Annie Malidor-Lombardo,
sa fille,
Emmanuelle Malidor,
sa petite-fille,
M. et Mme Régis Tapounie,
leurs enfants et petits-enfants,
leurs beau-frère, belle-sœur, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès du

colonel Paul LOMBARDO,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 23 mai 1988.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 27 mai 1988, à 14 heures, en la chapelle de l'hôpital Mignot du Chesnay, suivie de l'inhumation au cimetière des Gonards de Versailles, rue Porte-de-Buc.

53, avenue des Etats-Unis,
78000 Versailles.

– Valérie Gandon,
Jacqueline et Georges Maréchal,
Denis et Bernadette Maréchal,
Nadège Maréchal,
font part de la disparition en mer du Nord, le 14 mai 1988, de

Joël MARÉCHAL,
architecte,

âgé de trente-deux ans.

90, avenue du Maine,
75014 Paris.

– Mme René Marinet,
son épouse,
M. et Mme Dominique Marinet,
M. et Mme Robert Genet,
M. et Mme Bertrand Marinet,
ses enfants,
Valérie, Fabrice, Laurence et Vincent,
ses petits-enfants
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René MARINET,

survenu le 24 mai 1988, à l'âge de soixante-dix-huit ans, à Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine).

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 27 mai, à 16 heures, en l'église de Gruffy (Haute-Savoie), suivie de l'inhumation au cimetière de Viuz-la-Chiesaz dans la sépulture de famille.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– Le président
Et le conseil d'université de Paris-Sorbonne,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean MUSY,
maître de conférences,
ancien membre du conseil d'université,
directeur des affaires culturelles
de la Ville de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,
commandeur des arts et lettres.

Paris, le 22 mai 1988.

(*Le Monde* du 24 mai.)

– Mme Geneviève Riche,
née Vanier,
son épouse,
M. et Mme Yves Dubois,
M. et Mme Jacques Barutel,
ses enfants,
Caroline, Henry-Claude, Marianne et Mathilde,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henry RICHE,
ingénieur géomètre DPLG,
président-fondateur de la Compagnie
des experts assermentés
près les tribunaux du Maroc,

survenu le 13 mai 1988.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, le 14 mai, à Casablanca.

16, avenue Hassane-Souktani,
Casablanca 01 (Maroc).

– Mme Jean Saltron,
née Emilie Poussielgues,
Le docteur et Mme Philippe Saltron,
leurs enfants et petit-fils,
M. et Mme Jacques Saltron,
leurs enfants et petite-fille,
Mlle Jeannine Saltron,
ont la douleur de faire part du décès, le 20 mai 1988, à l'âge de quatre-vingt-onze ans, de

M. Jean SALTRON,

leur époux, père, grand-père et arrière-grand-père.

Selon la volonté du défunt, l'incinération a eu lieu dans l'intimité familiale, le 25 mai.

47, rue de la République,
95160 Montmorency.

– M. Paul Samama,
M. et Mme Guy Samama,
Mathilde et Judith,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Anny SAMAMA,
déportée, résistante,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaillée de la Résistance,

leur épouse, mère et grand-mère,

survenu le 25 mai 1988, en son domicile parisien, 171, avenue Victor-Hugo.

L'inhumation aura lieu le vendredi 27 mai, à 14 h 30, au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e, où l'on se réunira.

TACOTAC

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 20/06/87)

Le numéro **721069** gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille: 021069, 121069, 221069, 321069, 421069, 521069, 621069, 821069, 921069 gagnent 40 000,00 F

Les numéros approchants aux Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
701069	720069	721169	721009	721060	10 000,00 F
711069	722069	721269	721019	721061	
731069	723069	721369	721029	721062	
741069	724069	721469	721039	721063	
751069	725069	721569	721049	721064	
761069	726069	721669	721059	721065	
771069	727069	721769	721079	721066	
781069	728069	721869	721089	721067	
791069	729069	721969	721099	721068	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	1069	4 000,00 F
	069	400,00 F
	69	200,00 F
	9	100,00 F

LOTO N° 21 TIRAGE DU MERCREDI 25 MAI 1988

8 24 27 36 40 46 — 49 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 1er ET SAMEDI 4 JUIN 1988 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

88 TACOTAC TIRAGE DU MERCREDI 25 MAI 1988 42e

RESULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36.15 LOTO

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER (J.O. du [illegible]) TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES F.
0	140	tous signes	400
	4010	Poissons	10 000
		autres signes	1 000
	4670	Taureau	10 000
		autres signes	1 000
	9040	Lion	10 000
		autres signes	1 000
	5700	Cancer	10 000
		autres signes	1 000
	65700	Bélier	61 000
		Cancer	15 000
		autres signes	6 000
1	31	tous signes	200
	7401	Balance	10 000
		autres signes	1 000
	69401	Capricorne	50 000
		autres signes	5 000
2	692	tous signes	400
	7782	Scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	21182	Sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
	23862	Vierge	50 000
		autres signes	5 000
	29912	Lion	50 000
		autres signes	5 000
3	2173	Cancer	10 000
		autres signes	1 000
	9443	Sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	10343	Balance	50 000
		autres signes	5 000
4	714	tous signes	400
	6874	Capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	7474	Gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
5	3665	Taureau	10 000
		autres signes	1 000
	17365	Poissons	50 000
		autres signes	5 000
6	406	tous signes	400
	1306	Scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	7706	Bélier	10 000
		autres signes	1 000
	7946	Sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	6976	Capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	67086	Verseau	50 000
		autres signes	5 000
7	3267	Bélier	10 000
		autres signes	1 000
	3307	Gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	3437	Verseau	10 000
		autres signes	1 000
	4067	Vierge	10 000
		autres signes	1 000
	4767	Lion	10 000
		autres signes	1 000
	20017	Taureau	50 000
		autres signes	5 000
8	1968	Verseau	10 000
		autres signes	1 000
	3468	Vierge	10 000
		autres signes	1 000
	6048	Poissons	10 000
		autres signes	1 000
	24008	Gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
9	39	tous signes	200
	2349	Balance	10 000
		autres signes	1 000
	66689	Scorpion	50 000
		autres signes	5 000
	63689	Sagittaire	3 000 000
		autres signes	150 000
	67189	Cancer	50 000
		autres signes	5 000

TOUS LES BILLETS NE BÉNÉFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS :

POISSONS SAGITTAIRE VIERGE GAGNENT 100,00 F

88 TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE TIRAGE DU MERCREDI 25 MAI 1988 41e

RESULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36.15 LOTO

Le Carnet du Monde

« Elle nous aura tout donné, même ses vieux jours. »

Anne TAGAUX,
née Bataille,

s'est embarquée pour le grand voyage, le 22 mai 1988.

Michel Tagaux,
Marie-Josèphe, Patrick et Julien Dugué,
Pascale, Pascal et Eric Leroy,
Antoine et Marie-Agnès Tagaux,
Christel, Armel, Alice et Lucas Baguet,
Sabine et Bernard Salaün,
Yvonne et Jean Tagaux,
Yves et Christiane Bataille et leurs enfants,
Michel et Germaine Bataille et leurs enfants,
Marie-Claire et Henri Billaux et leurs enfants,
Monique et Louis-Claude Pecquet et leurs enfants,
Rémi et Huguette Bataille et leurs enfants,
Françoise et André Boutin et leurs enfants,
Alain et Anne-Marie Tagaux et leurs enfants,
Et les familles Bataille, Bucaille, Duchesne, Boulanger, Duronchoux, Plaige, Oger, Lévêque, Huré.

Elle a été inhumée le 24 mai, en l'église de Romescamps (Oise).

– M. et Mme Bernard Turpin,
M. Jean-Claude Turpin,
M. et Mme Jacques Turpin,
M. et Mme Daniel Couturier,
M. et Mme Gérard Turpin,
M. et Mme Thierry Montmerle,
ses enfants,

Ses petits-enfants,

Mme Pierre Gouffé,
Mlle Renée Turpin,
ses sœurs,
Mme Louis Gaillochet,
M. et Mme Roger Gaillochet,
M. et Mme Jean Gaillochet,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
Mme Maria Lima da Silva,
ont la douleur de faire part du décès du

professeur Raymond TURPIN,
commandeur de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
membre de l'Académie des sciences,
membre
de l'Académie nationale de médecine,

survenu en son domicile le 24 mai 1988, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 28 mai, à 8 h 30, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Pontoise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– Christine et Isabelle Ockrent, touchées par les marques de sympathie exprimées à l'occasion du décès de

Greta OCKRENT,
née Bastenie,

vous prient de trouver ici l'expression de leurs remerciements.

– Christine et Hugo Williams et Murphy,
Anne et Michel Courtault Deslandes, Marion et Emmanuel,
Michel et Patricia Patouillard Demoriane,
Victoire, Hortense et Blaise,
Perrine et Dominique Sauvetre,
Julie et Quentin,
M. Armand Dupuis,
M. et Mme Fernand Lahaye,
M. et Mme André Patouillard Demoriane,
M. et Mme Pierre Huraux,
Et toute la famille de

M. Gilbert
PATOUILLARD DEMORIANE,
ingénieur de l'École centrale des arts et manufactures,

décédé le 15 mai 1988,

adressent leurs remerciements émus à tous ceux qui leur ont témoigné des marques de sympathie, et rappellent le souvenir de son épouse

Hélène
PATOUILLARD DEMORIANE,
née Dupuis,

disparue le 23 février 1979.

Anniversaires

– En ce douzième anniversaire de sa disparition, la mémoire de

Pierre ABOULKER

brille dans la fidélité du souvenir.

– A l'occasion du dixième anniversaire de la mort de

René BARRÉ,

un service religieux sera célébré en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly-sur-Seine, le samedi 28 mai 1988, à 11 h 45, ainsi que pour son frère

Paul BARRÉ,

décédé le 3 mars dernier.

– Le 24 mai 1978, dix ans déjà,

David CASTELNAU

nous quittait.

– Aujourd'hui

Yves MAUVAIS

aurait fêté ses quarante ans.

– Il y a un an

Michel POSSELLE

nous quittait.

Ceux qui l'ont aimé et admiré se souviennent.

CARNET DU *MONDE*
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 79 F
Abonnés .... 69 F
Communicat. diverses ... 82 F
Renseignements : 42-47-95-03

– Pour le quatrième anniversaire de la mort, à Lyon, le 24 mai 1984, de

François POUSSIÈRE,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et estimé.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES



HOTEL DES VENTES

9, rue Drouot, 75009 PARIS
Téléphone : 42-46-17-11
Télex : Drouot 642260
Informations téléphoniques permanentes : 47-70-17-17

Compagnie des commissaires-priseurs de Paris

Régisseur O.S.P., 64, rue La Boétie, Paris. Tél. : 45-63-12-66

Les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 à 18 heures, sauf indications particulières, * expo le matin de la vente.

LUNDI 30 MAI 1988

S. 1. – Dessins et tableaux modernes, bronzes. – Mes ADER, PICARD, TAJAN. MM. Pacitti et de Louvencourt, M. Maréchaux, experts.
S. 2. – Tableaux, bijoux, orfèvrerie, mobilier 18e et 19e. – Mes PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN.
S. 3. – Bijoux, argenterie et objets de vitrine. – Me ROGEON.
S. 7. – Importants primitifs et tableaux anciens. – Me BRIEST.
S. 9. – Art nouveau, art déco. – Mes MILLON, JUTHEAU.
S. 10. – Tableaux anciens et modernes, art déco, art nouveau, mobilier 18e. Catalogue sur demande. – Mes DELAVENNE, LAFARGE.
*S. 12. – Timbres-poste. – Mes LENORMAND, DAYEN.
S. 13. – Nombreux petits bijoux en or, mille pièces en or : dollars, napoléons, francs suisses. – Mes RABOURDIN, CHOPPIN DE JANVRY.
S. 16. – Tablx mod., bronzes. – Me ROBERT.

MERCREDI 1er JUIN

S. 1. – 14 h 15 : objets d'art d'Extrême-Orient. – Mes ADER, PICARD, TAJAN. M. Portier, expert.
S. 3. – Bijoux et pierres. – Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.
S. 6. – Boules presse-papiers. – Me BOISGIRARD.
S. 7. – 14 h 15 : provenant d'un château dans la Sarthe et de divers amateurs, meubles et objets d'art des 17e, 18e et 19e s. – Mes ADER, PICARD, TAJAN. M. Saint-Bris, expert.
S. 9. – 14 h : tableaux modernes, art contemporain. – Me CHARBONNEAUX.
S. 11. – Hautes époques et antiques. – Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR. M. Roudillon, expert.
S. 14. – Tab., bib., mob. – Me LOUDMER.
S. 16. – Photographies, cartes postales, tableaux, meubles 1950 (Calka). – Mes BINOCHE, GODEAU.

JEUDI 2 JUIN

S. 2. – Monnaies. – Me BOISGIRARD.
S. 3. – Suite de la vente du 1er juin. – Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.

VENDREDI 3 JUIN

S. 1. – Tableaux modernes et du 19e s., objets d'ameublement, sièges et meubles anciens, tapisseries. – Mes AUDAP, GODEAU, SOLANET.
S. 2. – Suite de la vente du 2 juin. – Me BOISGIRARD.
S. 3. – Suite de la vente du 2 juin. – Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.
S. 4. – Bib. L. GIVAUDAN (1875-1936). Livres illustrés modernes. Importantes reliures. – Me LOUDMER.
S. 5. – Tableaux modernes, tableaux anciens, objets d'art et de bel ameublement. – Me DELORME.
S. 6. – 14 h 15 : bons meubles, objets mobiliers. – Mes ADER, PICARD, TAJAN.
S. 7. – J.-D. DUGOURC. Dessins. – ARCOLE. Me RENAUD.
S. 8. – Bibelots et objets d'art. Mes BOSCHER, STUDER.
S. 9. – Atelier Georges JOUBIN (1888-1983). – Mes BINOCHE, GODEAU.
S. 10. – Tableaux modernes. – Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.
S. 13. – Meubles et objets d'art. – Mes MILLON, JUTHEAU.
S. 14. – Meubles, tableaux, objets d'art. – Mes LENORMAND, DAYEN.

HOTEL GEORGE-V (Salon de la Paix)
31, avenue George-V, 75008 Paris
MARDI 31 MAI, à 14 h 15 - MERCREDI 1er JUIN, à 11 heures et 14 h 15

COLLECTION ARMAND TRAMPITSCH

MONNAIES FRANÇAISES, LORRAINES ET EUROPÉENNES
carolingiennes, mérovingiennes, féodales, royales, françaises et étrangères
Expositions publiques : Crédit de la Bourse, 2, rue du 4-Septembre, 75002 Paris : jusqu'au 27 mai, de 9 heures à 17 h 30
Hôtel George-V, 31, avenue George-V, 75008 Paris : les samedi 28 et lundi 31 mai, de 9 heures à 17 h 30
Mes ADER, PICARD, TAJAN. Mme Rassion, M. Cellard.

ÉTUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE

ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 42-61-80-07.
ARCOLE (GIE de CP), 40-22-02-50. Etudes : ARTUS, GRIDEL, BOSCHER, FLOBERT, GROS, DELETTREZ, MATHIAS, OGER, DUMONT, RABOURDIN, CHOPPIN de JANVRY, RENAUD, RIEUNIER, BAILLY-POMMERY, LE ROUX, SARGET.
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 47-70-67-68.
BINOCHE, GODEAU, 5, rue La Boétie (75008), 47-42-78-01.
BOISGIRARD, 2, rue de Provence (75009), 47-70-81-36.
BOSCHER, STUDER, 3, rue d'Amboise (75002), 42-60-87-87.
BRIEST, 24, avenue Matignon (75008), 42-68-11-30.
Catherine CHARBONNEAUX, 134, fbg Saint-Honoré (75008), 43-59-66-56.
DELAVENNE, LAFARGE, 12, rue Grange-Batelière (75009), 47-70-45-96.
DELORME, 14, avenue de Messine (75008), 45-62-31-19.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS-LAURIN), 12, rue Drouot (75009), 42-46-61-16.
LENORMAND, DAYEN, 12, rue Hippolyte-Lebas (75009), 42-81-50-91.
LOUDMER, 18, rue de Provence (75009), 45-23-15-25.
MILLON, JUTHEAU, 14, rue Drouot (75009), 47-70-00-45.
PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, 16, rue Grange-Batelière (75009), 47-70-88-38.
RABOURDIN, CHOPPIN DE JANVRY, 4, rue Rossini (75009), 47-70-34-91.
ROBERT, 5, avenue d'Eylau (75016), 47-27-95-34.
ROGEON, 16, rue Milton (75009), 48-78-81-06.

Le Monde CADRES

Organisme important nº 1 dans son secteur (assurances et finances) ch. CONSEILL. CCIAUX H./F.
– Tr. bonne présentation.
– Format. dynam. assurée.
– Goût contacts ht niveau.
– Rémunérat. tr. motiv.
Tél. 45-53-20-00, p. 201.

Me LEMOGNE, notaire
recherche
SECRÉTAIRE QUALIFIÉE
dynamique, exp. 5 à 10 ans.
Téléphone : 43-71-75-55.

DEMANDES D'EMPLOIS

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER MADRID
● 43 ans, DECS, bilingue.
● 20 a. exp. Paris-Madrid.
● Etud. ttes propositions.
B.P. 28042 MADRID.

CORINNE 20 ANS
titulaire du BAFA, BNS, CN 1er dan (judo), expérience d'animatrice en colonies et centres aérés de 1985 à 1988, cherche poste animatrice (sports) pour juillet 88.
Tél. (1) 39-80-97-53 le soir.

Jeune Femme, 28 ans, sérieuse, cherche travail dans crèche ou jardin d'enfants en région parisienne. Tél. 64-27-62-29 après 19 heures.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

1er arrdt

PYRAMIDES, pierre de t., 4/5 p., cft 100 m² env. à rafraîchir, prof. lib. autorisé, 2 100 000 F. 43-35-18-36.

3e arrdt

MARAIS MUSÉE PICASSO
Appt en duplex 5 p., séj. 3 ch., 3 s. de bns, 3 w.-c., park. en location caractère, poutres apparentes, chem.
2 275 000 F,
SAVIA 45-33-06-41.

4e arrdt

VOSGES/BASTILLE
90 m² au 1er ét., asc., interphone, 4 p. sur rue calme et jardin, faibles charges, 2 300 000 F, 42-74-17-38 11/20 h pour r.-vs.

5e arrdt

PRÈS PANTHÉON
liv. 3 fenêtres + chbre IMM. PIERRE, 1 050 000
PLURIMMO 45-48-25-01.

---

1 ET 3 RUE POLIVEAU
2 P. TT CFT 48 m²

Immeuble neuf. Gd standing. JEUDI de 14 à 17 heures.

6e arrdt

PART. 12, r. St-Sulpice
2 doubles séjours plein sud, 2 petites chambres sur cour, 2 bains, 3e étage, ascenseur. Visite entre 15 h. et 17 h.

FLEURUS
spécialiste rive gauche
12, R. N.-D.-DES- CHPS, SORTIE Mº ST-PLACIDE

Bac studio	580 000
St-Placide 2 p.	650 000
Cherche-Midi 2 p.	780 000
Duroc 2 p. 55 m²	1 100 000
Sèv.2/3p.65 m²	1 280 000
Odéon 3 p.	1 600 000
Montparnasse 4p.	2 250 000
Bonaparte 4 p.	2 800 000
St-Plac. 4/5 p.	3 350 000

RECH. APPTS TTES SURF.
45-44-22-36.

SÉNAT, BEAU 2 P.
2e étage, ascenseur.
DORESSAY 45-48-43-94.

BD RASPAIL 5 P.
Imm. p. de t., 120 m², salon, salle à manger, 3 ch., PLURIMMO 45-48-25-01.

CHERCHE MIDI
Pierre de t. 2e, asc. 3/4 p. impeccable. 2 700 000 F.
FLEURUS 45-44-22-36.

BAC STUDIO
Calme, soleil 580 000 F
FLEURUS 45-44-22-36

18, RUE GUENEGAUD
B. imm. pier., 2 p. rue et cour 950 000 F s/pl. jeu. 26 mai de 15 heures à 18 heures
Fr. FAURE 45-67-96-17.

VAVIN, bon imm. 2 p. entrée, cuis., bns, w.-c., 38 m² Px : 880 000 F. Pierre de t., 3 p., tt cft, 65 m², 1 580 000, 43-35-18-36.

9e arrdt

RUE D'ATHÈNES
TRÈS SYMPATHIQUE
98 m², 3 ch., 2 150 000 F.
LARGIER 42-65-18-83.

11e arrdt

NATION
130 m² STYLE LOFT, CALME et CLARTÉ.
1 900 000 F.
LEGI 45-46-28-25.

15e arrdt

AV. ÉMILE-ZOLA
sans vis-à-vis bel immeuble 1926, 3 pièces 70 m² tout confort. Prix 1 550 000 F.
Tél. : 45-89-49-34.

VAUGIRARD récent gd 3 p. tt cft, 81 m² s/rue et jdin, 2 balcons, bonne distrib., 1 830 000, 43-35-18-36.

17e arrdt

AV. DE VILLIERS
beau studio 26 m²
ORIGINAL 4e ét. sans asc.
IKEM 47-54-05-89.

18e arrdt

108 m², ORDENER
bel immeuble p. de t., 4 p. tt confort, cuisine, équipée. Imm. Marcadet 42-52-01-82.

92 Hauts-de-Seine

SCEAUX
résid. récept., 4 chbres, 2 bains, cuis. éq., 121 m² + 16 m² balc. Sud, 3 station., chf. individuel, 2 300 000 F.

Séj., 2 ch., 69 m² + 7 m² balc. Sud, pr. RER, comm., parkinQUOACLg, 1 120 000 F.

LAKANAL 108 m² + logg., dern., ét., séj., s. à m., 3 ch., 2 bns, 1 650 000 F.
EFIMO 46-60-45-95.

SAINT-CLOUD
DANS PARC CALME clair 65 m², TERRASSE 8 m² SUD, 1 100 000 F.
De Havilland 46-02-60-80.

Province

Particulier vend agréable 2 p. 35 m² + loggia au Grau-du-Roi 30240, 500 m de la plage, 250 000 F.
T. MURYS 76-89-15-34.

appartements achats

Recherche 2 à 4 pièces PARIS, préf. 5e, 6e, 7E, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 48-73-48-07 même le soir.

locations non meublées offres

Paris

LES GOBELINS dans imm. neuf de luxe jamais occupé, beau 3 pièces 71 m² + terrasse 37 m² 8 700 F parking compris + charges.
POG 45-87-71-00.

MÉTRO GOBELINS
imm. de luxe jamais occupé STUDIOS 24 m² à 28 m² 3 700 F parkg compris + chges ; 2 p. 65 m² 6 700 F à 7 600 F parkg comp. + chges ; 3 p. 84 m² 9 500 F parkg comp. + chges, possib. boxes supplémentaires.
POG 45-87-71-00.

BD PASTEUR
2 pièces 60 m², ensoleillé, 5 500 F/mois + charges.
Tél. : 43-06-25-89.

R. GÉNÉRAL-FOY dans bel imm. ancien 4 p., entrée, cuisine, bains, w.-c., bel état, 100 m², 10 000 F + 1 000 F ch., 47-70-30-36.

Région parisienne

CRÉTEIL de imm de stdg 2 p. 1er ét. 2 200 F + 800 F. POG 45-87-71-00.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 Paris recherche APPTS DE GRANDE CLASSE, belles récept. avec minimum 3 ch.
TÉL. : (1) 45-62-78-99.

propriétés

VILLERS-SUR-MER
300 m centre-ville 500 m plage, maison indiv. meublée avec terrasse ensol., 2 p. + mezzanine aménagée, cuis., bains, w.-c., gren., gar., 250 000, 45-56-12-66, bur.

LE CLOS DU PRESSOIR
à 1 h Paris direct aut. sud
COURTENAY (45)
ts comm. Au cœur de la verd. campagne, vous serez séduit par l'ancien clos du Pressoir, constr. en vieilles pierres tuiles pays, son décor d'antan aux poutres, solives apper., chem., séj. rust., cuis., 4 ch., bns, w.-c. + dépend. Le tt s/son terr. paysagé 6 700 m² CLOS. A saisir : prix total 649 000 créd. 100 %. Rembours. comme un loyer (16) 38-92-72-32 et après 20 h (16) 38-96-22-29, 24 h/24.

Provence mais. 6 p. patio 184 m² hab., gar., double cave, dépend., tt élec., sur 5 300 m² arboré, puits, arros. auto, 90-05-67-12.

BEAUMONT-LE-ROGER
120 KM DE PARIS
PROPRIÉTÉ NORMANDE
authentique restaurée, meublée, parfait état, double séj., avec chem., 5 ch., 2 s. de bains, 2 w.-c., grande cuisine, beau terrain plat de 6 000 m², pouvant être divisé et vendu avec 2 000 m², env. 850 000 F + larges facilités pptaire. Tél. (1) 42-66-00-08 le soir ou laisser message.

NORD NANTES (44). Stand. propté récente, 220 m² hab. sur sous-sol. 1 ha clos. 35 mn mer. Canal, forêt. 1.200.000 F. 40-79-05-35.

terrains

BOIS-D'ARCY 360 m² viabilisé, 420 000 F TTC. I.N. 30-45-29-09.

Particulier vend
TERRAIN A BATIR
DANS L'YONNE, 978 m² 20 mètres façade, eau, tout à l'égout, EDF.
PRIX RAISONNABLE.
Tél. : 60-15-71-85

bureaux

Locations

Domiciliation depuis 80 F/ms Paris 1er, 8e, 9e, 12e ou 15e Constitut. SARL 1 500 F HT Inter Dom 43-40-31-45.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitution de sociétés et tous services, 43-55-17-50.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

boutiques

Ventes

5e, RUE DES ÉCOLES
murs et fonds restaurant, 3 200 000 F, 42-77-62-23, ou le soir 43-46-50-87.

L'AGENDA

Ameublement

L'ENTREPOT DU CANAPÉ
Les 27 et 28 MAI,
vente exceptionnelle de canapés et fauteuils.
Nombreux modèles en cuir et tissu. Par exemple canapé 3 pl. cuir aniline, différents coloris 9640 F au lieu de 16300 F.
Canapé 2 places plume tissu Lauer 3 650 F AU LIEU DE 7 290 F.
Venez vite pour avoir le choix, tous les modèles sont disponibles.
Entrepôt porte de Pantin 28, rue des 7-Arpents
Le Pré-Saint-Gervais.
Tél. : 48-44-83-81.
Ouvert de 10 h à 19 h.

Animaux

CLUB VACANCES DES ANIMAUX
NAILLY par Sens 89100
(16) 86-97-01-96

PENSION CHIENS CHATS
sur Paris 2 adresses :
CVA, 44, r. Garibaldi, 94100 Saint-Maur.
Tél. : 42-83-44-40.
CVA, 11, av. J.-B.-Clément, 92100 Boulogne.
Tél. : 46-05-09-74.

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
le plus formidable choix « Que des affaires exceptionnelles » écrit le guide *Paris pas cher* en alliances, brillants, solitaires, etc. bagues, rubis, saphirs, émeraudes, bijoux or, argenterie.
PERRONO OPÉRA
angle bd des Italiens, 4, Chaussée-d'Antin.
Achats ts bijx ou échanges.
Autre mag. autre gd choix.
Etoile 37, av. Victor-Hugo.

Pensions de familles

LOIRE-ATLANTIQUE
grand pavillon avec chbres indépendantes, accueille grand-père, grand-mère, souhaitant vie familiale, distance 470 km de Paris.
Tél. (16) 40-23-44-54.

Jeune fille au pair

Un an en Angleterre comme J.F. au pair (18-27 ans). Ecrire APN, 30 Wilson Gardens, Newcastle, NE3 4JA, G.-B. 19-44-91-284-2502.

Vacances Tourisme Loisirs

Sur les collines de Vallauris
VUE SUR LA MER
A louer vacances au mois et à la semaine.
Au r.-d.-c. grand 2 pièces, cuisine. Parking voitures.
Confort et calme.
Pouvant loger 4 personnes et 2 enfants.
Prix abordable.
Renseignements :
Tél. : (16) 93-64-10-29.
M. CARON.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

A vendre
superbe Alfa Romeo GTV 2 L série 3, gris métal., année 1984, 1re main, ttes options.
Tél. 47-70-85-33
ou 42-09-28-78 ap. 19 h.

Sports

FOOTBALL : la victoire d'Eindhoven en Coupe d'Europe

Le triomphe du « foot-business »

Le PSV Eindhoven a remporté, le mercredi 25 mai à Stuttgart, la Coupe d'Europe des clubs champions de football face à Benfica de Lisbonne par six tirs au but à cinq. Le temps réglementaire et la prolongation s'étaient achevés sur le score de 0 à 0.

STUTTGART
de notre envoyé spécial

Dans un coin des tribunes, une grosse caisse s'était efforcée, pendant toute la première mi-temps, de frapper les trois coups. En vain. Restés sourds à l'attente du public, les vingt-deux joueurs n'écoutaient que les consignes : quadrillage, verrouillage. Le rideau (défensif) ne s'est levé qu'en deuxième mi-temps. La mécanique néerlandaise s'est alors emballée, acculant la formation portugaise sur ses buts. Vanenburg, par deux fois, et Nielsen furent bien prêts de porter le coup décisif. Mais un titre européen se mérite. Il ne se maraude pas comme un fruit trop mûr. La mi-temps qu'ils refusèrent de jouer au début, les joueurs durent l'accomplir en heures supplémentaires et terminer l'ouvrage aux coups de pied au but. Un lancinant ersatz de spectacle.

En sacrifiant à la tactique, les deux équipes ont privé le spectateur du piment qui avait fait de la dernière finale entre le Bayern de Munich et Porto un véritable régal. Privés de leur meneur de jeu Diamantino, les Portugais n'ont pas pu développer leur football latin. Entrevue à l'occasion de quelques gestes, leur inspiration brésilienne n'a jamais désarçonné le bloc néerlandais. C'est l'échec d'un football fondé sur le talent de quelques personnalités face à un jeu plus collectif, plus anglo-saxon. Une nouvelle fois, le PSV Eindhoven a gagné en faisant match nul, en manœuvrant *au plus juste*, comme contre Bordeaux et le Real Madrid.

Mais, entre les deux finalistes, il y avait davantage qu'une simple opposition de styles. Le contraste est encore plus fulgurant au-delà des limites du terrain, dans la nature, l'organisation et les objectifs des deux clubs. Ce sont deux époques du football que le hasard de la Coupe d'Europe des champions a fait se rencontrer à Stuttgart.

PSV signifie en clair Union sportive Philips. Autant dire que le club appartient, comme la quasi-totalité de la ville d'Eindhoven, au géant de l'électricité. Bâtie à coups de milliards, l'équipe est un instrument de promotion dans la stratégie internationale du groupe. Même si Leverkusen, l'équipe du groupe chimique allemand Bayer, a été la première, il y a quelques jours, à inscrire un nom de firme au palmarès d'une coupe d'Europe (en battant l'Espanol Barcelone en finale de la Coupe de l'UEFA), le PSV Eindhoven s'affirme comme le leader du « football-business ».

A son initiative, un tournoi annuel réunira, dès 1989, des clubs liés comme lui à des entreprises : Juventus-Fiat, Göteborg-Volvo et Anderlecht-Banque générale. Dans l'esprit des dirigeants hollandais, c'est le premier pas vers un superchampionnat d'Europe, où les capitaines d'industrie comme Jean-Luc Lagardère ou Sylvio Berlusconi pourraient amortir leurs investissements sans être soumis aux aléas des compétitions nationales.

Autant que les vingt mille supporters hurlant leur joie dans les tribunes du Neckarstadion, c'est l'argent qui a poussé Eindhoven au sommet de l'Europe. Certes, Benfica n'est pas un club pauvre. Avec ses cinq cents salariés, il compte parmi *les cinquante premières entreprises* du pays. Et son organisation n'a rien à envier à celle des plus grands clubs : dix médecins sont en permanence à la disposition des trente joueurs professionnels de l'effectif, et l'entraîneur dispose d'un ordinateur pour disséquer le jeu de l'adversaire.

Mystique portugaise

Mais la puissance du club de Lisbonne ne se résume pas à un cours de bourse. Les Portugais ont un mot pour le définir : « *Mystique* ». Une véritable religion unit tout un peuple aux prestigieux maillots rouges. De la dictature à la démocratie, elle a résisté à vingt ans de disette après la dernière finale européenne, disputée en 1968. Aujourd'hui, quatre-vingt-treize mille « socios » sont copropriétaires du club, moyennant un abonnement mensuel de 25 F. C'est le football du capitalisme populaire. Les sommes tirées des bas de laine portugais ont permis de construire, au fil des ans, un stade cathédrale de 120 000 places dont les travées sont copieusement garnies à chaque rendez-vous dominical. Pendant ce temps, Philips rénove son stade sans en augmenter la capacité (environ 28 000 places) mais en aménageant de nombreuses loges pour traiter confortablement des affaires.

Ce premier titre européen est un surcroît de notoriété pour l'entreprise sponsor du club. PSV ne s'endormira pas sur ces premiers lauriers. La saison prochaine, l'effectif sera encore enrichi car, lorsque, au prix d'une folle surenchère, Barcelone FC tente de débaucher Ronald Koeman, le club hollandais peut répondre sèchement : « *Nous n'avons pas besoin d'argent.* »

A l'inverse, Benfica aura du mal à conserver ses vedettes. Le président élu en 1987 tente bien une timide ouverture vers le sponsoring, mais l'argent collecté par les « socios » n'autorise pas encore des salaires de niveau européen. S'ils veulent conserver Rui Aguas, Mozer ou Diamantino pour une nouvelle aventure européenne l'an prochain, les dirigeants portugais devront à nouveau faire appel au peuple. Celui-ci répondra sans doute car la défaite n'affecte pas le « *mystique* ».

JEAN-JACQUES BOZONNET.

OLYMPISME

CBS acquiert les droits télévisés des Jeux d'Albertville

Pour 243 millions de dollars (soit 1,4 milliard de francs), la chaîne américaine CBS vient d'acquérir les droits télévisés de retransmission aux Etats-Unis des Jeux olympiques d'hiver de 1992 à Albertville. L'annonce officielle en a été faite mercredi après-midi à New-York par MM. Jean-Claude Killy et Michel Barnier, coprésidents du comité d'organisation (COJO).

Après le désistement de la chaîne ABC qui avait versé la somme record de 309 millions de dollars pour l'exclusivité de la retransmission des derniers Jeux olympiques de Calgary, le montant fixé par CBS dépasse les prévisions que s'étaient fixées les responsables savoyards du COJO, qui percevra directement 66 % du total, soit plus de 920 millions de francs.

Dans le budget d'organisation de ces JO, d'un montant de 3,176 milliards de francs, ils avaient eux-même placé la barre à un niveau assez bas, compte tenu des aléas du dollar et du décalage horaire enlevant une part de l'intérêt du direct auprès des spectateurs américains.

TENNIS : les Internationaux de France

Une idée saugrenue du président Chatrier

Un qualifié soviétique, Vysand, un punk américain, Agassi, un Haïtien musclé, Agenor, et un Français déchaîné, Noah, ont fait, mercredi 25 mai, l'événement à Roland-Garros. Avec une idée saugrenue du président de la Fédération française de tennis, Philippe Chatrier, concernant le service.

Quand sur les terrains de football les défenses sont si hermétiques que les buts se font de plus en plus rares, il y a toujours un esprit avisé pour proposer l'élargissement de la cage des gardiens. Quand sur les parquets de basket les joueurs sont si grands que l'adresse n'est plus fondamentalement nécessaire pour réussir des paniers, il y a toujours un esprit avisé pour proposer de surélever les paniers.

Les beaux esprits sont nombreux à se passionner pour le tennis. Le premier d'entre eux est assurément Philippe Chatrier, président des Fédérations française et internationale. A ces postes, il a été l'instigateur des révolutions de l'open. L'une des plus marquantes a été, en 1970, l'instauration du *tie-break*, qui, depuis lors, permet de ne plus donner le gain d'une manche sur un écart de deux jeux. La durée des parties est ainsi heureusement écourtée, permettant de plus nombreuses retransmissions télévisées.

Ardemment moderne quand il s'agit de faire prospérer son sport, Philippe Chatrier est néanmoins un fervent conservateur. Il regrette le temps où le tennis était une « conversation » et non pas le duel d'artillerie d'aujourd'hui. En bon politique, il a imaginé une solution pour remédier à cette situation. Comme, à son sens, elle découle de la puissance des engagements, il a envisagé, pour réduire la force des service, de ne laisser au joueur qu'une balle d'engagement. Il a étayé son projet sur trois arguments : les chances des joueurs les moins puissants seraient plus équilibrées. La deuxième balle des bons serveurs peut également permettre de monter au filet. Les parties seraient encore écourtées.

La puissance de Noah

A peine lancée, avec le soutien de l'ancien mousquetaire Jean Borotra, l'idée est revenue sur le président de la FFT comme un boomerang. Allait-on faire un tennis à deux vitesses, l'un pour les champions, et l'autre pour les joueurs ordinaires, qu'on ne pourrait naturellement priver d'une deuxième chance au service ?

Allait-on couper le bras de joueurs qui sont plus grands et plus puissants que leurs aînés, précisément parce que, en se professionnalisant, le tennis est devenu un sport de plus en plus athlétique ?

Philippe Chatrier a dû battre en retraite. Ce n'était donc qu'une idée en l'air. Elle n'est pas mûre pour être soumise aux instances gouvernant le jeu. Mais le mal avait été fait. Depuis lundi, dans les coulisses de Roland-Garros, il n'est question que de cette affaire, sur des tons allant de l'ironie grivoise à la surprise réprobatrice.

Le service est un geste d'une relative complexité technique qui est le seul coup dont le joueur est totalement maître. Il est d'une importance capitale dans le déroulement d'une partie. Limiter la prise de risque pour désavantager les cogneurs reviendrait à favoriser les renvoyeurs, c'est-à-dire encourager le *tennis rébarbatif. Bref, l'intérêt de* l'opération serait nul.

Les contradictions, en germe dans l'idée de Philippe Chatrier, ont paru évidentes le mercredi 25 mai quand il s'est agi, pour Yannick Noah, de briser l'emprise que commençait à prendre le Brésilien Luiz Mattar sur le match du deuxième tour qu'ils disputaient sur le central. Philippe Chatrier, qui regardait le match dans sa loge, n'a sans doute pas regretté à ce moment les qualités athlétiques du numéro un français. Sans cette puissance féline, Noah n'aurait peut-être pas réussi à remporter le « *tie-break* » de la quatrième manche, qui lui donnait la victoire. Or un cinquième set aurait été périlleux contre un joueur qui, passées les hésitations des premiers échanges, soutenait de plus en plus facilement la montée en régime de la partie.

Au demeurant, il n'est pas nécessaire d'avoir une carrure de décathlonien pour frapper fort. S'il en doutait, Philippe Chatrier aurait pu aller suivre sur le court numéro 2 la démonstration du nouveau prodige de l'école Bolletieri, l'Américain André Agassi, nouvelle coqueluche des jeunes spectateurs du mercredi. Le bonhomme a une dégaine de plâtrier payé à la tâche. Il donne de la taloche à tour de bras. Dès qu'on lui laisse mettre le pied dans le court, son adversaire – en l'occurrence l'Italien Narducci, un caractère ombrageux, – peut faire son deuil du point. Mais, au service d'une telle activité, il n'a qu'un physique médiocre. Jambes fluettes, épaules étroites, Agassi est tellement conscient de ses limites dans ce *domaine qu'il va consacrer* les quatre semaines suivant Roland-Garros à un programme de musculation spécifique, plus important pour lui qu'une apparition à Wimbledon pour le moment.

Ce n'est pas le Haïtien Agenor qui le découragera. Etabli en France, ce superbe joueur a longtemps piétiné dans les rangs professionnels à cause d'un manque de résistance. Il a résolu ce problème au cours de l'été dernier, se retrouvant, dans la foulée, en finale de trois tournois du Grand Prix. Une opération au coude devait le tenir écarté de la compétition pendant trois mois, à la fin de l'année. Mais le printemps lui a été favorable. Aux Internationaux de Rome, il a atteint les demi-finales, où il a été battu par Lendl, après avoir éliminé le Suédois Wilander et Agassi lui même. Ayant succédé à son frère Lionel comme entraîneur, Agenor a aussi acquis une bonne solidité de jeu ces derniers temps. Toutes choses qui lui ont permis de venir à bout de l'Equatorien Andres Gomez au terme d'une folle course poursuite marquée par quinze breaks sur le central.

Sans ce surcroît de tonus, le tennis d'Agenor serait resté celui d'un « *bon petit joueur* » dont on aurait suivi l'élimination au deuxième tour avec beaucoup de sympathie, puisque logique contre une tête de série. Mais, désormais, le Haïtien, qui n'est encore que trentième au classement mondial, fait partie de ceux avec qui il faut compter. Il ne cause plus par dessus le filet, il frappe. Et c'est heureux.

ALAIN GIRAUDO

La leçon d'Arnaud Boetsch

Roland-Garros était livré aux scolaires, le mercredi 25 mai, mais c'est Arnaud Boetsch, le plus jeune (dix-neuf ans) des qualifiés français pour le deuxième tour qui a pris la leçon face au Suédois Stefan Edberg, tête de série numéro 2. « *En début de match*, dit-il, *j'ai dû le regarder jouer pour m'habituer. C'est la première fois que je me retrouvais en face d'un joueur de ce niveau.* »

Mené 6-0 après dix-huit minutes, l'espoir français a dû se contenter d'un apprentissage accéléré du haut niveau. « *J'ai été surpris par le poids de sa balle et la variété de ses effets. Ça n'avait rien à voir avec ce que j'avais connu auparavant, même contre Purcell au premier tour.* »

Sa réaction dans le deuxième set, où il s'est détaché 3-0 après avoir pris deux fois le service d'Edberg, a opportunément rappelé que cet ancien champion d'Europe minime puis cadet, vainqueur de l'Orange-bowl cadet en 1986, a longtemps été considéré comme un surdoué avant son exclusion du système d'entraînement fédéral pour son trop grand dilettantisme.

« *J'ai des capacités physiques très moyennes et une tendance à prendre du poids. L'entraînement était très dur pour moi* », dit-il pour expliquer cet accroc dans sa jeune carrière. Pris en charge pendant un an et demi par Pierre Barthès au cap d'Agde, Arnaud Boetsch a compris la nécessité de beaucoup travailler physiquement pour exploiter son jeu d'attaquant. Hélas ! une pubalgie, qui lui a coûté trois mois d'arrêt et... 7 kilos supplémentaires, a gâché sa saison 1987.

Réadmis au Centre national d'entraînement de Roland-Garros en octobre dernier, il a beaucoup travaillé cet hiver sous la direction de Bernard Pestre, avec Thierry Tulasne et Thierry Champion. Après une victoire sur Christian Saceanu (73e ATP) en avril, dans le deuxième open de la Guadeloupe, Arnaud Boetsch a justifié la *wild card* offerte par la fédération pour Roland-Garros en battant au premier tour l'Américain Mel Purcell (quart de finaliste à Wimbledon en 1983) 6-4, 6-1, 2-6, 7-5.

Face à Stefan Edberg, le jeune Français a dû essentiellement miser sur son coup droit pour déborder son adversaire. L'irrégularité de son service ne lui a pas permis de venir souvent conclure au filet. « *Stefan gagnait trop facilement ses engagements*, explique-t-il. *Quand c'était à mon tour de servir, je ressentais trop de pression. Même lorsque j'ai mené 3-0 puis 4-2 dans la deuxième manche, le gain du set me paraissait très loin, car il fallait que j'assure encore deux fois mon service.* »

Avant de s'incliner 6-0, 6-4, 6-3, *Arnaud Boetsch s'est livré à* un baroud d'honneur pour la plus grande joie du public juvénile, en sauvant trois balles de match dans l'avant- dernier jeu. Et c'est avec un grand sourire qu'il a quitté le court.

GÉRARD ALBOUY.

Les résultats du mercredi 25 mai

SIMPLE MESSIEURS

● **Troisième quart de tableau.** – Wilander (Suè., 3) bat Yunis (Arg., 96), 6-2, 6-3, 6-0 ; Forget (Fra., 44) bat Filippini (Uru., 132), 7-5, 6-3, 6-1 ; Hlasek (Sui., 41) bat Witsken (E-U, 120), 7-6 (8-6), 6-1, 6-3 ; Sanchez (Esp., 15) bat Pugh (E-U, 49), 6-1, 6-4, 6-2 ; Noah (Fra., 8) bat Mattar (Bré., 39), 6-2, 6-4, 4-6, 7-6 (7-5) ; Agenor (Haï., 30) bat Gomez (Equ., 16), 6-4, 4-6, 6-4, 7-6 (7-3) ; Annacone (E-U, 59) bat Vajda (Tch., 64), 6-4, 1-6, 2-6, 7-5, 6-2 ; Zivojinovic (You., 25) bat Tous (Esp., 118), 7-5, 6-7, 6-1, 6-4.

● **Quatrième quart de tableau.** – Perez-Roldan (Arg., 17) bat Meinecke (RFA, 48), 6-2, 6-2, 6-0 ; Vysand (URSS, 256) bat Lozano (Mex., 86), 6-0, 6-3, 6-3 ; Bates (G-B., 72) bat Cancelotti (Ita., 116) 6-3, 4-6, 7-5, 3-6, 7-5 ; Kuhnen (RFA, 105) bat Masso (Arg., 92), 7-6 (7-5), 6-4, 6-2 ; Gunnarsson (Suè., 51) bat Saceanu (RFA, 70), 7-6 (7-4), 6-3, 7-6 (7-2) ; Agassi (E-U, 11) bat Narducci (Ita., 77), 6-1, 6-2, 6-2 ; Gustafsson (Suè., 47) bat Mayotte (E-U, 10), 7-6 (7-3), 6-4, 6-4 ; Edberg (Suè., 2) bat Boetsch (Fra., 494), 6-0, 6-4, 6-3.

SIMPLE DAMES

● **Premier quart de tableau.** – B. Fulco (Arg., 37) bat H. Mandlikova (Aus., 8), 6-4, 6-3 ; H. Zrubakova (Tch., 56) bat P. Tarabini (Arg., 36), 6-4, 6-4 ; S. Sloane (E-U, 106) bat E. Pfaff (RFA, 62), 6-3, 3-6, 6-3 ; J. Byrne (Aus., 146) bat D. Van Rensburg (AfS, 91), 7-5, 7-6 (7-3) ; S. Graf (RFA, 1) bat R. Reis (E-U, 185), 6-1, 6-0 ; N. Tauziat (Fra., 29) bat L. Corsato (Bré., 217), 6-3, 6-0 ; L. Mac Neil (E-U, 10) bat C. Jolissaint (Sui., 121), 6-1, 4-6, 6-2 ; C. Martinez (Esp., 279) bat T. Scheuer-Larsen (Dan., 127), 6-2, 6-0.

● **Deuxième quart de tableau.** – S. Cecchini (Ita., 19) bat J. Pospisilova (Tch., 161), 6-1, 6-0 ; M. Maleeva (Bul., 6) bat L. Ferrando (Ita., 79), 6-0, 6-2 ; H. Kelesi (Can., 25) bat Holikova (Tch., 118), 6-2, 6-2 ; N. Jagerman (P-B, 153) bat J. Halard (Fra., 51), 7-6 (7-2), 7-6 (7-5) ; M. Yanagi (Jap., 131) bat P. Louie-Harper (E-U, 54), 4-6, 6-1, 6-2 ; B. Schultz (P-B, 49) bat M. Perez-Roldan (Arg., 55), forfait ; M. Strandlund (Suè., 216) bat R. Reggi (Ita., 16), 3-6, 6-1, 6-3 ; G. Sabatini (Arg., 5) bat K. Schimper (AfS, 75), 6-3, 6-0.

● **Troisième quart de tableau.** – C. Kohde-Kilsch (RFA, 9) bat F. Bonsignori (Ita., 73), 6-4, 6-0 ; E. Reinach (AfS, 47) bat J. Duric (G-B, 80), 6-1, 6-4 ; C. Evert (E-U, 4) bat B. Romano (Ita., 142), 7-5, 6-2 ; A. Sanchez (Esp., 22) bat S. Meier (RFA, 92), 7-5, 6-0 ; C. Tanvier (Fra., 133) bat H. Witvoet (P-B, 95), 6-1, 6-1 ; I. Demongeot (Fra., 35) bat W. Probst (RFA, 68), 6-4, 6-1.

● **Quatrième quart de tableau.** – M. Gurney (E-U, 93) bat N. Van Lottum (Fra., 455), 2-6, 6-2, 7-5 ; M. Torres (E-U, 85) bat L. Garrone (Ita., 66), 6-1, 2-6, 6-4 ; N. Zvereva (URSS, 15) bat Field (Aus., 172), 6-2, 6-0 ; M. Paz (Arg., 67) bat D. Faber (E-U, 141), 7-6, 6-0.

Créer des emplois pour les handicapés

Oser pourrait être la devise de Jean-Yves Béchu, Pierrick Potocky et Jacques Mazé. Le premier est directeur du Centre d'adaptation psychomotrice des Quatre-Vaulx, à Notre-Dame-du-Guildo, dans les Côtes-du-Nord. Le deuxième dirige le centre d'aide par le travail (CAT) dépendant des Quatre-Vaulx et le troisième est ingénieur agronome au CAT. Depuis plusieurs années, ces trois hommes démontrent quotidiennement qu'il est possible de faire de la recherche appliquée avec des handicapés mentaux et de commercialiser le fruit de leurs travaux.

SAINT-CAAST-LE-GUILDO
de notre envoyée spéciale

UNE rencontre entre M. Béchu et M. Potocky marque le point de départ de leur aventure commune. Depuis la fin des années 1970, M. Béchu s'inquiétait du manque de débouchés pour les handicapés, en majorité déficients mentaux, sortant de son centre, qui comprenait alors un IMP (institut médico-psycho-pédagogique) avec cinquante-trois filles et garçons et un IMPRO (Institut médico-professionnel) de quarante-sept jeunes gens. Dans les Côtes-du-Nord, comme dans le reste de la France, la crise rétrécissait de plus en plus le marché de l'emploi et grossissait les listes d'attente déjà démesurées pour l'entrée dans les centres d'aide par le travail. Plusieurs solutions, vite avortées, ont alors été envisagées avec les responsables de l'association Les Mouettes, qui gère les Quatre-Vaulx et dont la congrégation des Filles de la Divine Providence est membre fondateur. L'une des solutions consistait à confier l'entretien des résidences secondaires à des handicapés. Mais il fallut y renoncer à cause des réticences de la population locale qui voyait lui échapper des petits emplois. Petit à petit, une évidence commença à s'imposer : la seule façon de s'en sortir était de créer des emplois à partir de l'utilisation de ressources locales jusqu'à présent inexploitées. Une idée qui séduisit M. Potocky.

Engrais biologiques

Intéressé par la biomasse bien avant que celle-ci devienne à la mode, ce mi-Breton mi-Polonais conçut un projet consistant à fabriquer des engrais biologiques par la bio-fermentation des matières premières que l'on trouve à profusion dans ce coin de Bretagne : les algues qui polluent les côtes, les lisiers et les fientes animales provenant des nombreux élevages de porcs, de poules et de lapins, et les bois habituellement brûlés. La plupart des composés humifères (composts, terreaux) utilisés en horticulture, maraîchage, agro-biologie... étaient importés de Hollande, de Belgique, voire d'Union soviétique ; il y avait là un marché.

En 1981, les autorités locales et régionales donnèrent leur accord pour la création d'un « atelier expérimental de biomasse terrestre et marine » auquel le ministère de la santé accorda un soutien au titre de l'innovation sociale. Les premières expérimentations commencèrent en mai avec une dizaine de handicapés de l'IMPRO. Et, dix-huit mois plus tard, le conseil régional et l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie acceptant de financer un poste d'ingénieur agronome, les premiers essais purent avoir lieu en terre et en plein champ avec l'aide de M. Mazé.

Le centre accepta d'accueillir dans son enceinte une unité de méthanisation des lisiers et des algues, et l'atelier cuisine de l'IMPRO se lança dans la recherche de l'utilisation des algues en alimentation. Fin 1984, les résultats obtenus en matière de compostage, de maraîchage et même d'alimentation étaient tellement positifs que le centre obtint l'autorisation de créer le 1er juillet un CAT, c'est-à-dire une entreprise protégée de fabrication et d'exploitation s'adressant à des personnes adultes handicapées.

Bien que l'autorisation ait été donnée pour une soixantaine de personnes, le CAT n'emploie actuellement que trente-deux ouvriers ; l'encadrement, conforme pour ce genre d'établissement, s'élève à huit personnes auxquelles sont venus se joindre quatre jeunes « TUC » de moins de vingt-cinq ans. L'hébergement se fait dans des villages voisins. Les handicapés peuvent choisir leurs compagnons, même si le responsable, M. Yves Hervé, s'efforce d'harmoniser les handicaps pour que l'entraide puisse jouer.

Le centre fabrique non seulement un compost algo-forestier mais aussi un terreau universel prêt à l'emploi, un terreau motte commercialisé sous la marque 4-Vaulx jardin, un cake aux algues breveté, et vend des fruits et des légumes organiquement cultivés. Tous ces produits sont garantis par un label de qualité biologique européen Nature et Progrès.

Tout n'est pas réglé pour autant. Le plus grand échec a été celui du projet méthanisation mais il est dû à la société qui en avait la charge. Stoppé en 1984, il devrait cependant reprendre cette année. Le CAT vient d'être retenu comme *« site expérimental de la méthanisation des algues vertes »* par le comité scientifique et technique des Communautés européennes. De même, les projets alimentaires à base d'algues ont dû être révisés et se limitent actuellement au gâteau : un délicieux quatre-quarts aux algues.

Mais la principale faiblesse de ce CAT, comme d'ailleurs de très nombreux autres, est de nature commerciale. *« La qualité de notre savoir-faire et de nos produits est reconnue par tous. On parle de nous dans bon nombre de revues spécialisées,* explique M. Potocky, *mais nous avons du mal à nous imposer dans les réseaux de distribution. Il nous faudrait quelqu'un à plein temps pour s'en occuper. Or les fonds nous manquent. »* Là encore, toutes les initiatives sont les bienvenues. Le CAT expérimente. Une école de commerce lui a donné un sérieux coup de main l'an passé et à présent une association de retraités propose de mettre la main à la pâte. Mais le bricolage peut-il continuer ? M. Potocky étudie un accord avec Rhône-Poulenc. Pour que le CAT vive, il lui faudra rapidement passer à une vitesse supérieure, accueillir plus de handicapés, produire davantage, élargir ses activités...

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Le CAT moyen

Voici la physionomie du CAT moyen, selon « Solidarité santé » (études statistiques de septembre, octobre 1987, ministère des affaires sociales et de l'emploi) :

- *Capacité agréée :* 67,2 places.
- *Capacité occupée :* 67,7 places.
- *Implantation :*
  - milieu urbain : 43 % ;
  - villes de plus de 5 000 habitants en milieu rural : 23 % ;
  - milieu rural : 34 %.
- *Implantation en zone industrielle :* 18 %.
- *Prix de revient journalier :* 250 F.
- *Organisme gestionnaire :*
  - parents : 58 % ;
  - associations locales multipartites : 20 % ;
  - établissement public : 6 % ;
  - autres : 16 %.

POPULATION ACCUEILLIE

- *Hommes :* 59 %. *Femmes :* 41 %.
- *Age :*
  - moins de 20 ans : 1,6 % ;
  - 20 à 30 ans : 56,8 % ;
  - 30 à 50 ans : 39,5 % ;
  - 50 à 60 ans : 2,2 % ;
  - 60 ans et plus : –.
- *Handicap :*
  - déficience psychique : 19 % ;
  - déficience intellectuelle : 71 % ;
  - polyhandicap : 7 % ;
  - autres : 3 % ;
- *Logement :*
  - 44,5 % des travailleurs logent dans leur famille ;
  - 35,5 % logent en foyer d'hébergement ;
  - 15 % ont un logement plus autonome.

ENCADREMENT SOUTIEN

- 1 poste équivalent temps plein pour 4 travailleurs.
- *Horaires hebdomadaires :*
  - 32 h 30 travaillées ;
  - 2 h de soutien ;
  - 38 h 30 rémunérées.
- *Stages extérieurs :* 105 journées pour 4,75 travailleurs par an.

Les souplesses de la loi

COMMENT contraindre les entreprises à fournir du travail aux handicapés ? Jusqu'en 1987, la loi les obligeait à leur réserver un certain nombre de postes. L'application fut tellement décevante que le gouvernement de M. Chirac fit adopter en juillet dernier une nouvelle loi proposant une gamme de possibilités.

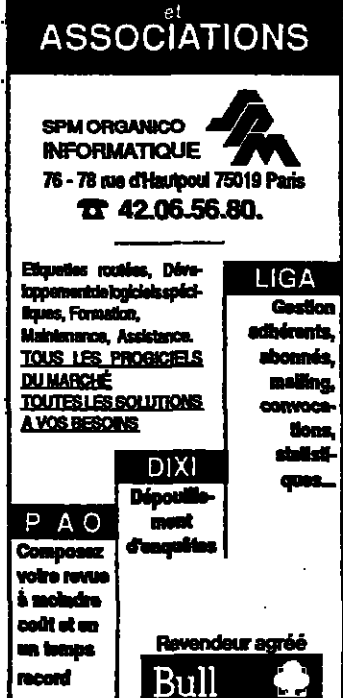
L'obligation d'employer des personnes handicapées à temps plein ou à temps partiel subsiste pour les employeurs d'au moins vingt salariés. Mais si cette embauche s'avère difficile ou s'ils ne parviennent pas à atteindre le quota imposé (3 % en 1988, 6 % en 1991), trois formules leur sont offertes : la première permet de verser une contribution forfaitaire à un « fonds de développement pour l'insertion professionnelle des handicapés » (celui-ci est actuellement en cours de constitution et sera géré par une association composée de représentants des partenaires sociaux et des associations représentatrices des salariés). La deuxième formule autorise l'employeur à négocier un accord collectif au sein d'une branche professionnelle ou à l'échelon de l'entreprise sur un programme en faveur des handicapés et portant sur la formation, l'insertion, l'aménagement des conditions de travail, etc. La troisième permettrait de donner un nouveau souffle aux ateliers protégés, aux centres de distribution de travail à domicile ainsi qu'aux centres d'aide par le travail (CAT). L'employeur peut, en effet, réduire jusqu'à 50 % de son obligation d'emploi en passant avec ces établissements des contrats de fournitures, de sous-traitance ou de prestations de services.

Cette solution, si elle était choisie, pourrait donner un coup de fouet aux CAT, tant prisés par les familles d'handicapés mentaux. Car, malgré une forte expansion ces dernières années avec leur capacité passant de 27 000 places en 1975 à 60 000 en 1986, ceux-ci ne parviennent pas à faire face à la demande.

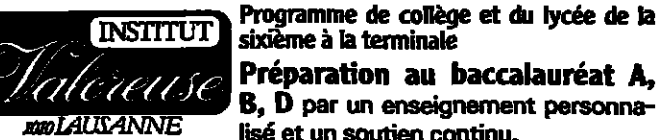
« L'Etat crée chaque année 1 500 places de CAT, mais c'est bien insuffisant, estiment les responsables de l'Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés (UNAPEI), qui gèrent la majorité des CAT. *Nous évaluons à 15 000 le nombre de places nécessaires pour résorber les listes d'attente et à 3 000 celui qui s'impose pour répondre au flux annuel. »* L'UNAPEI, comme les autres organisations de parents d'enfants handicapés, souhaite une insertion en milieu « normal » mais considère que le CAT, qui fournit un soutien psychologique approprié aux personnes qu'il emploie, convient particulièrement aux handicapés mentaux.

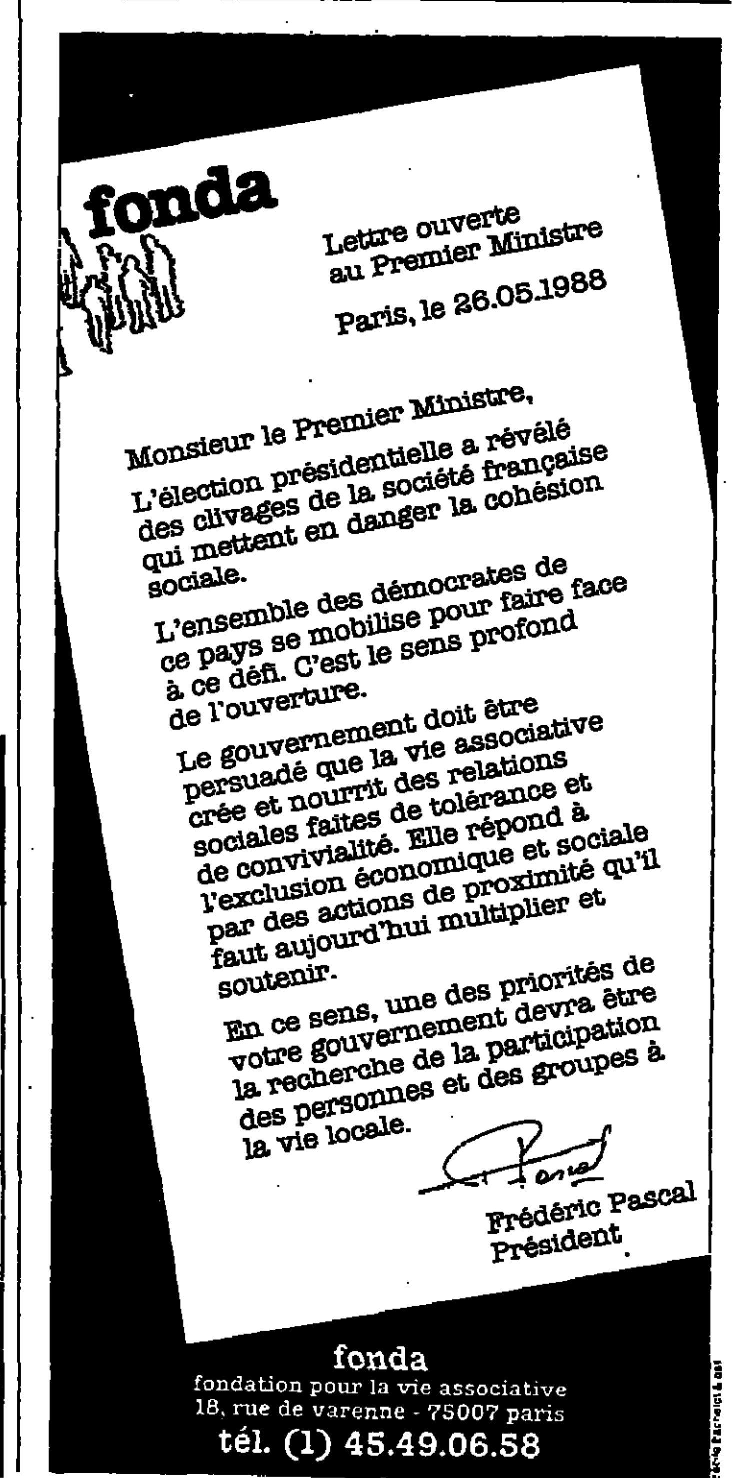
Longtemps méconnus, les CAT s'imposent dans l'industrie et l'agriculture et innovent dans tous les secteurs, de l'électronique à l'agro-alimentaire. Ils prisent le marché de la sous-traitance et s'adaptent à la demande en diversifiant au maximum leurs services.

Ch. Ch.









Economie

SOMMAIRE

■ Dans l'attente d'une baisse des taux d'intérêt, la Bourse de Paris a gagné 3 % dans la seule journée du mercredi 25 mai (*lire ci-contre*). ■ Les prix de location des bureaux peuvent augmenter de 500 % de Bruxelles à Tokyo (*lire ci-dessous*). ■ ATT réexamine sa stratégie européenne et ses alliances avec Philips-Olivetti (*lire page 33*). ■ Nouvelles commandes de Boeing-757. Un carnet de commandes record pour le constructeur aéronautique américain (*lire page 33*).

De Bruxelles à Tokyo

Le prix des locations de bureaux va du simple au décuple selon les pays

Le prix annuel de location au mètre carré de bureaux dans les grandes villes mondiales varie du simple au décuple : s'installer à Bruxelles, pour une entreprise, est beaucoup moins coûteux qu'à Tokyo, dans l'absolu *(voir graphique)*. Entre Paris et Londres, les deux principaux marchés d'Europe, la relation est encore du simple au double (1).

Il faut cependant tenir compte du fait que ces chiffres reflètent les loyers pratiqués dans les quartiers les plus cotés de chaque ville. Dans chacune d'elles, il existe, en outre, une extrême variété de loyers, selon la localisation, certes, et l'existence ou non de transports en commun rapides et confortables, mais aussi selon la date de construction, le coût des charges (chauffage, climatisation, ascenceurs), d'autant plus fortes dans les immeubles de grande hauteur des années 60, l'équipement en câblages sophistiqués, etc.

Enfin ces marchés évoluent rapidement : en 1987, par rapport à 1986, les loyers pris en référence ont monté à Londres (+ 20 %), baissé à New-York (– 10 %), augmenté à Milan (+ 30 %) et à Madrid (+ 40 %).

Chacun de ces marchés a, au reste, sa spécificité : aux Etats-Unis, où, en 1987, pour une valeur de 12 milliards de dollars, on a construit 17,5 millions de mètres carrés de bureaux (soit 24 % de moins qu'en 1980, année record des mises en chantier), la demande reste forte à New-York, Los Angeles, San-Francisco, tandis qu'elle s'effondre à Miami, Houston, Dallas et dans le Middle West, où les taux de vacance sont très importants. Les loyers baissent légèrement à New-York, on l'a vu, mais aussi à San-Francisco, et plus fortement à Chicago et à Houston, tandis qu'ils croissent à Los Angeles, Washington et Boston. New-York compte un total de 40 millions de mètres carrés de bureaux, dont 1,5 à 2 millions sont commercialisés chaque année. Les investisseurs peuvent espérer une rentabilité de 7,5 % l'an de leurs capitaux investis, en baisse depuis 1985.

A Londres, où l'on est toujours à la recherche de nouveaux mètres carrés, malgré l'importance des rénovations, le marché reste tendu. Sur un parc de 26 à 27 millions de mètres carrés, 1,5 à 2 millions sont commercialisés chaque année, mais la rentabilité reste stable à 4,75 %, avec une légère tendance à la baisse.

Aux Pays-Bas, le stock des bureaux vacants (1,5 million de mètres carrés, pour une commercialisation annuelle de 500 000 mètres carrés) à Amsterdam, La Haye et Rotterdam explique la faiblesse des loyers.

27 millions de mètres carrés à Paris

Paris, avec son parc de près de 27 millions de mètres carrés, n'a que 3 à 4 % de bureaux vides (proportion qui pourrait atteindre 6 % en 1988, ce qui assurerait une bonne fluidité du marché). La rentabilité atteint 5 %. En province, le loyer annuel au mètre carré est de 1 000 F à Lyon, de 900 F à Marseille, de 600 F à Lille, toujours pour des locaux bien situés.

En Allemagne, où les loyers ont augmenté de 5 à 10 % en un an, après une longue période de stabilité, les rendements restent de l'ordre de 5 à 6 % dans le meilleur des cas, pour des loyers de 1 600 F à Francfort, de 1 300 F à Düsseldorf et de 1 100 F à Hambourg et à Munich.

En Espagne, où les rendements baissent (7 % contre 9 % il y a trois ans), la demande reste forte, menée essentiellement par les investisseurs étrangers à la péninsule, qui s'installent d'abord à Madrid, mais sont également tentés par Barcelone (Jeux olympiques) et par Séville (Exposition universelle de 1992).

A noter encore que, à Lisbonne, où les procédures ont été assouplies pour les investisseurs étrangers (les principaux sont scandinaves, brésiliens, espagnols ou britanniques), les loyers ont augmenté de 15 % en un an, et la rentabilité, chuté de 16 à 12 %.

Enfin, si Tokyo bat les records de cherté, la rentabilité n'y est que de 1 %, ce qui explique peut-être en partie la présence des investisseurs japonais sur les marchés européen et américain. Sans avoir de statistiques globales, on estime que les investisseurs nippons ont acquis la moitié des tours de Los Angeles, qu'à New-York ils achètent un immeuble sur deux mis en vente, qu'à Londres ils sont plus présents qu'à Paris et qu'en France, sur 35 milliards de francs insvestis, 3 milliards l'ont été par eux...

J. D.

(1) Selon l'étude annuelle d'*International Property Bulletin*, diffusée par la société Bourdais, spécialiste de l'immobilier d'entreprise.

(localisations de 1[er] ordre) en francs français/m2/an
Source : BOURDAIS

Ville	F/m2/an
BRUXELLES	900
AMSTERDAM	1 000
LISBONNE	1 100
FRANCFORT	1 600
MADRID	2 400
MILAN	2 500
NEW-YORK	2 600
STOCKHOLM	2 800
PARIS	3 000
GENÈVE	3 900
LONDRES	6 000
TOKYO	9 500

A la demande de M. Bérégovoy

La Banque de France abaisse d'un quart de point son taux directeur, ramené à 7 %

La baisse des taux d'intérêt en France, interrompue depuis le 16 juin 1986, reprend avec l'abaissement du taux d'intervention de la Banque de France sur le marché interbancaire, son « taux directeur » étant ramené de 7 1/4 % à 7 % le jeudi 26 mai. C'est M. Pierre Bérégovoy, lui-même, qui l'a annoncé à la presse jeudi matin. La semaine dernière, le nouveau ministre des finances avait déclaré : « *Quand je considère les taux d'intérêt en France et ceux pratiqués dans les autres pays, j'estime que notre pays dispose d'une marge de baisse qu'il peut utiliser.* »

Les taux d'intérêt à court terme, en effet, sont plus élevés de quatre points en France par rapport à l'Allemagne (7 1/4 % contre 3 1/4 %), ce qui, compte tenu d'un écart d'inflation de deux points entre les deux pays, signifie que les taux réels, hors érosion monétaire, sont, à Paris, supérieur de deux points à ceux de Francfort. Il existe donc, effectivement, une marge de baisse d'au moins un point (il faut bien maintenir une petite prime de risque au bénéfice des détenteurs étrangers de francs). Cette marge de baisse est bien moindre pour les taux à long terme, l'écart, en « réel » entre la France et l'Allemagne, ne dépassant guère 1 % sur les emprunts d'Etat à dix ans (9,30 % à Paris, contre 6,60 % à Francfort).

Relèvement des réserves

En annonçant la mesure, M. Bérégovoy a précisé qu'« *il s'était concerté avec les autorités monétaires pour qu'un signal de confiance en nous-mêmes soit donné à l'opinion et aux opérateurs financiers* », ajoutant que la baisse va bénéficier à l'ensemble des taux et à l'ensemble de l'économie, en priorité aux entreprises.

Le ministre faisait, très probablement, allusion au taux de base des banques, ramené de 10,10 % à 9,60 % à la mi-mai 1986, qui règle les taux des crédits accordés aux petites et moyennes entreprises, échelonnés entre 10 % et 13 % selon leur situation financière. Les grandes entreprises, quant à elles, échappent depuis deux ans aux contraintes du taux de base, se refinançant sur le marché.
par des billets de trésorerie au voisinage du taux du marché interbancaire (entre 7 % et 7 1/2 %) ou auprès des banques, mais à des taux préférentiels.

Le ministre a indiqué, par ailleurs, que les réserves obligatoires et non rémunérées, constituées par les établissements de crédit auprès de la Banque de France, allaient être relevées pour éviter un débordement du crédit à la consommation déjà en très forte expansion. Enfin, il a déclaré que des mesures d'assouplissement supplémentaires du contrôle des changes allaient être prises sous quarante-huit heures, après concertation auprès des partenaires de la CEE et les autorités de Bruxelles.

La reprise du processus de baisse des taux en France, amorcée en 1982 après la flambée de 1981, avait été accélérée par M. Bérégovoy à son arrivée rue de Rivoli, à l'automne 1984. Elle avait été poursuivie par M. Balladur, après la dévaluation du franc d'avril 1986. Pour se trouver stoppée à l'automne 1986 par un accès de faiblesse du franc vis-à-vis du mark, qui fut réévalué de 3 % en janvier 1987. A cette occasion, la Banque de France avait dû faire monter les taux à court terme de 7 % à près de 10 %. A nouveau, en novembre 1987, la faiblesse du franc l'avait contrainte à porter de 7 1/2 % à 8 1/4 % son taux d'intervention, pour le ramener, tout de même, à 7 1/4 % le 25 janvier, une fois la crise passée.

Il vaut bien dire que, cette-fois-ci, la Banque de France s'est fait un peu « violer » pour diminuer son taux. Ce n'est un secret pour personne qu'à l'Institut d'Emission, chargé de défendre le franc, à la fois par des interventions sur les marchés des changes et pour le maniement de l'arme des taux, on trouvait les taux actuels très « convenables ». Que se passerait-il si le franc connaissait un nouvel accès de faiblesse ? Faudrait-il revenir sur la mesure ?

Pour l'instant, il est vrai, le franc se porte très bien, comme le ministre s'est plu à le souligner. Le cours du mark à Paris est tombé à moins de 3,38 F au cours le plus bas depuis le début de l'année, à la fois parce que les milieux financiers internationaux ne croient pas à une dévaluation du franc, jugée inutile et à laquelle M. Bérégovoy s'est déclaré « *hostile* » d'emblée, et aussi en raison des taux élevés pratiqués à Paris. Les conditions immédiates sont donc très favorables à une baisse des taux français, en gardant présent à l'esprit le fait que l'environnement international est mauvais, avec, notamment, une lente montée du loyer de l'argent aux Etats-Unis.

FRANÇOIS RENARD.

REPÈRES

Consommation des ménages

Nouveau ralentissement en avril en France

La consommation des ménages en produits manufacturés poursuit, en avril, le mouvement de repli amorcé depuis février dernier, d'après les résultats de l'enquête mensuelle de l'INSEE publiés le mercredi 25 mai. La baisse globale est d'environ 1,5 % en avril par rapport au mois de mars. Celle-ci s'explique essentiellement par la chute des achats de produits électronique grand public. Les achats d'automobiles, de meubles et appareils électroménagers se sont situés à peu près au même niveau qu'au mois de mars.

Après la forte baisse enregistrée en mars, la consommation dans l'habillement évolue peu, selon l'INSEE. A l'exception de l'horlogerie-bijouterie, les autres produits manufacturés se trouvent tous orientés à la baisse.

Endettement

Le Mexique et le Brésil échangent des créances contre des biens

Le Mexique et le Brésil inaugureront, en juillet prochain, un nouveau mécanisme d'échange de leur dette respective, portant dans un premier temps sur 100 millions de dollars, a annoncé, mercredi 25 mai, à Mexico, M. Ernesto Yacoman, le directeur de la banque publique National Financiera. Le mécanisme consiste, pour chaque pays, à acheter à son partenaire des produits pour une valeur de 100 millions de dollars, dont 50 % seront payés par la National Financiera et la Banco de Estado de San-Paolo, l'autre moitié étant réglée par des titres de créances des deux pays. Ces titres de créances seront ensuite négociables sur le marché international.

L'Argentine pourrait être invitée à se joindre à ce système qui devrait permettre au Mexique d'accroître ses échanges commerciaux avec les pays d'Amérique latine. – *(AFP.)*

Essence

Hausse de 6 centimes le 30 mai

Les prix de l'essence super et ordinaire vont augmenter de près de 6 centimes par litre le 30 mai en raison du relèvement de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP), qui a été exceptionnellement retardé cette année. La hausse, normalement prévue en une fois le 1[er] janvier, avait été programmée par le gouvernement de M. Chirac en deux étapes, l'une au 15 février, l'autre au 30 mai. Les prix du super (4,80 F en moyenne selon les derniers relevés) augmenteront de 5,6 centimes, ceux de l'essence ordinaire (4,68 F) de 5,3 centimes et ceux du gasoil (3,20 F) de 2,8 centimes. Le fioul domestique sera également majoré de 0,74 F par hectolitre. Le super, après cette hausse, aura augmenté de 25 centimes par rapport au début du mois de février, date à laquelle il avait atteint son point le plus bas depuis quatre ans, soit 4,62 F.

SMIC

+ 2,3 % au 1[er] juin

Le SMIC va donc être relevé de 2,3 % au 1[er] juin, conformément à la décision prise par le gouvernement en conseil des ministres, le mercredi 25 mai, et sous réserve de confirmation de l'indice provisoire des prix en avril (+ 0,5 %). Le premier ministre, M. Michel Rocard, a souligné que cette mesure avait été prise sans attendre afin de ne *« pas retarder le pouvoir d'achat des travailleurs »*.

Sur la base de trente-neuf heures hebdomadaires, le SMIC mensuel brut passera au 1[er] juin de 4 704,96 F à 4 813,12 F (3 995,37 F en net). Le taux du salaire minimum horaire brut sera de 28,48 F contre 27,84 F depuis la précédente augmentation du 1[er] juillet 1987. Quant au minimum garanti, qui permet de calculer un grand nombre de cotisations sociales, il va être porté de 14,52 F à 14,81 F.

SNCF

Hausse des tarifs grandes lignes de 3 %

Les tarifs voyageurs du réseau principal de la SNCF (hors banlieue de Paris) seront majorés de 3 % en moyenne à compter du 1[er] juin, a annoncé, le 25 mai, la SNCF dans un communiqué. Cette hausse, prévue dans le contrat de plan qui lie l'Etat à l'entreprise publique, avait été repoussée d'un mois par le précédent gouvernement. Le manque à gagner de la SNCF sur cette période devra être payé par l'Etat conformément aux engagements inscrits dans ce contrat, précise l'entreprise. Les tarifs banlieue (où les tarifs sont communs avec la RATP) devraient également connaître prochainement une augmentation, probablement dès le mois de juillet. La dernière augmentation des tarifs SNCF grandes lignes datait du 30 avril 1987. Elle avait été de 2,3 % pour le prix moyen du kilomètre et de 6,9 % pour les abonnements, soit une hausse globale de 2,6 %.

Le budget de 1988 ne sera pas modifié

Vive l'ouverture !

Le gouvernement ne déposera pas de loi de finances rectificative à la session de printemps, a déclaré, le mercredi 25 mai, M. Pierre Bérégovoy au conseil des ministres. Décision qui, sous des apparences anodines, pourrait annoncer des changements politiques importants.

Depuis que la France a retrouvé le goût de l'alternance, les nouvelles équipes en place avaient pris l'habitude de refaire ce que les équipes précédentes avaient laissé. Ce fut le cas au printemps 1981, la gauche modifiant – en le chargeant de dépenses – le budget préparé par M. Barre fin 1980. Ce fut encore le cas en 1986, la droite modifiant – en le réduisant quelque peu – le budget laissé par M. Bérégovoy.

Ces modifications étaient souvent assaisonnées de commentaires peu amènes, du style : *« Nous trouvons des dépenses sous-évaluées, des recettes surestimées, des déficits dissimulés. »* Chacun devait comprendre que le pays allait être tiré de la situation lamentable dans laquelle il se trouvait par l'équipe arrivant au pouvoir. Les Français étaient pris à témoin du mauvais travail accompli par le gouvernement sortant : bilan Bloch-Lainé au début de la législature de gauche ; bilan de La Genière au début de la législature de droite.

En ce mois de mai 1988, rien de tel. Le budget pour cette année, que M. Balladur fit voter fin 1987, ne sera pas modifié. Techniquement, cette sorte de révérence s'explique : les charges publiques évoluent comme prévu, et les recettes rentrent plutôt mieux qu'il n'avait été escompté. Ce qui devrait permettre de compenser deux postes de dépenses en forte accélération : les charges entraînées par l'assurance crédit d'exportation (*le Monde* du 10 mai) du fait de la multiplication des bilans non remboursés par les pays en voie de développement et l'explosion des dépenses CEE.

Il n'empêche que le bon état actuel des finances aurait pu, s'il avait été décortiqué, donner lieu à critiques ou au moins à interrogation : des engagements de dépenses ont été faits, des promesses d'allégements fiscaux ont été lancés, mais rien, aucune critique apparente, ou si peu. Le gouvernement de M. Rocard accorde, par son silence, une sorte de brevet de bonne conduite à l'équipe sortante. Tout se passe comme si la continuité prévalait depuis 1983 sans véritable rupture en 1986 : rigueur, toujours rigueur.

C'est sur ce thème que M. Bérégovoy, en reprenant ses fonctions rue de Rivoli, avait analysé la situation devant l'ensemble de ses collaborateurs et de ses directeurs réunis. Si l'ouverture c'est ça, vive l'ouverture !

ALAIN VERNHOLES.





Économie

AFFAIRES

American Airlines commande cent Boeing-757

Des avions plus grands pour remédier à la congestion des aéroports

SEATTLE
de notre envoyé spécial

American Airlines a passé commande, le mercredi 25 mai, à Boeing de cent avions 757, soit cinquante fermes livrables entre 1989 et 1991 et cinquante en option de 1991 à 1993. Le prix de cet achat devrait approcher les 4 milliards de dollars. Ce succès avait été précédé, la semaine dernière, par l'annonce de la vente à International Lease Finance (ILF) de cent vingt-quatre Boeing de tous modèles.

Les commandes « géantes » d'avions tendent à se multiplier, signe, comme le souligne l'achat d'American Airlines, d'un changement important de stratégie dû à la déréglementation aérienne américaine. En permettant à n'importe quelle compagnie de transporter des passagers vers n'importe quelle ville des États-Unis et à n'importe quel tarif, la déréglementation a ouvert, à partir de 1979, une concurrence sauvage dont on connaît les avantages : multiplication des transporteurs et des vols et baisse des tarifs de 60 % à 70 % sur les liaisons les plus fréquentées.

Les transporteurs ont adapté leur stratégie à la poussée de la demande qui en a résulté en achetant de plus en plus de « petits » avions de cent à cent cinquante places comme les différents modèles du 737 et les McDonnell Douglas MD-80. M. Richard R. Albrecht, vice-président exécutif de la division commerciale de Boeing, résume cette attitude par l'adage : « *Choisir le matériel qui permet de satisfaire la demande en augmentant les fréquences* ». En effet, dans la compétition à outrance qui s'est déchaînée, la sensibilité au prix était surtout le fait de la clientèle à basse contribution. En revanche, la clientèle d'affaires, plus rémunératrice pour les compagnies, s'est montrée attachée à la flexibilité des horaires. Les transporteurs ont donc préféré multiplier les vols de petite capacité.

La deuxième conséquence de la déréglementation a été moins innocente. Pour pratiquer les prix bas exigés par la lutte impitoyable entre concurrents, les compagnies ont renoncé à renouveler leur flotte, notamment dans la catégorie des avions de cent cinquante à deux cents places, comme le Boeing-727. L'âge moyen des appareils en service aux États-Unis est ainsi passé de 10,2 ans en 1979 à 12,5 ans aujourd'hui. Par ailleurs, la chute des prix du carburant a rendu moins urgent l'achat d'avions moins gourmands.

Retards et risques de collision

Les conséquences dommageables de ces options n'ont pas tardé à se faire sentir. La multiplication des vols a conduit à une congestion dramatique des aéroports, à des retards importants et à des risques de collision aérienne car, par exemple, ce n'est pas moins d'une dizaine de vols qui devraient théoriquement se poser chaque matin à 8 heures précises sur l'aérodrome O'Hare de Chicago, le plus fréquenté du monde... Le problème du vieillissement de la flotte, lui, vient d'être spectaculairement mis en lumière par l'accident survenu le 28 avril, non loin de Hawaï, à un Boeing-737 de Aloha Airlines, vieux de dix-neuf ans. Celui-ci a perdu, à 8 000 mètres d'altitude, plusieurs mètres de la partie supérieure de son fuselage. Il a pu se poser, mais une hôtesse a été aspirée dans le vide.

La commande de cent Boeing-757 par American Airlines est une réponse à ces difficultés. Pour la première fois, un grand contrat ne concerne ni un petit avion de cent cinquante places ni un Jumbo long-courrier de quatre cents places, mais un biréacteur de taille intermédiaire, capable d'emporter de cent soixante-seize à deux cent trente passagers sur 5 600 kilomètres et permettant de réduire ainsi le nombre des vols. Il s'agit d'un avion peu bruyant qui satisfait aux nouvelles exigences des aéroports. Il consomme 72 % de moins de carburant que son prédécesseur, le Boeing-727.

Entré pour la première fois en service en 1982, le 757 se vendait jusqu'à présent très mal parce que les compagnies hésitaient à débourser les 40 millions de dollars qu'il coûte à l'unité. Elles préféraient, comme on l'a vu, user jusqu'à la corde leurs vieux 727 de capacité équivalente. Le 757 est donc le moins vendu des appareils de la gamme Boeing. A la fin de l'année dernière, 156 exemplaires volaient, alors qu'on dénombrait cent quatre-vingt-treize Boeing-767, six cent quatre-vingt-huit Boeing-747 et mille huit cent trente-et-un Boeing-727. Le constructeur continue à perdre de l'argent sur ce programme. En 1988, celui-ci aura trouvé un second souffle : United Airlines s'apprête à suivre l'exemple d'American Airlines en commandant trente exemplaires.

Selon toute vraisemblance, les autres transporteurs aériens emprunteront le même chemin que leurs collègues américains. Pour l'heure, Air France, UTA, Lufthansa, British Airways et les compagnies charters continuent de renforcer leur flotte surtout avec des avions de petite capacité dans la perspective de la suppression des frontières à l'intérieur de la CEE le 1er janvier 1993. Mais tous devront revoir leur politique si l'explosion du trafic se produit. Depuis le début de l'année, celui-ci a progressé de 13 % en France. On s'attend que l'aéroport de Francfort enregistre 18,4 % de mieux en 1988. Déjà les embouteillages aériens ont provoqué d'importants retards les jours des grands départs des « ponts » du printemps. Il y a gros à parier que les Européens achèteront bientôt des avions de capacité supérieure — Boeing et Airbus — pour remédier à cette congestion, à l'instar du britannique Air Europe (trente Boeing-757 commandés).

ALAIN FAUJAS.

ÉTRANGER

DANEMARK

Changement de titulaire à la tête du patronat

COPENHAGUE
de notre correspondante

Lors de son assemblée générale annuelle, la confédération danoise du patronat, qui regroupe environ 24 000 membres, a élu un nouveau président, M. Paul Hedegaard.

Né en 1928, vice-président de la fédération des entrepreneurs qui avait pour unique concurrent le président de la fédération des peintres en bâtiment, M. Hedegaard succède à M. Benned Hansen, qui avait depuis un certain temps demandé à être relevé de ses fonctions.

M. Hedegaard, comme M. Hansen, a fait carrière comme directeur général d'une grosse firme. L'un et l'autre ont donc rompu — définitivement peut-être — avec une tradition qui voulait qu'au Danemark le « patron des patrons » soit, en principe, ou le propriétaire, ou le principal actionnaire de son entreprise.

Mis à part l'agitation syndicale et les grèves du printemps 1985, les cinq ans de règne de M. Benned Hansen ont dans l'ensemble été paisibles, l'économie du royaume et ses exportations amorçant une reprise très sensible marquée par la création d'une série de nouvelles entreprises. En outre, durant cette même période, la procédure de concertation entre les partenaires sociaux a connu une évolution positive.

C. O.

Devant le peu de résultats de ses alliances avec Olivetti et Philips

ATT réexamine sa stratégie européenne

American Telegraph and Téléphone (ATT), numéro un mondial des télécommunications, tire les enseignements de ses expériences européennes. Son alliance dans l'informatique avec l'italien Olivetti fera meilleur cas désormais des considérations strictement économiques, et d'autres partenaires vont vraisemblablement rejoindre le tandem formé avec le néerlandais Philips dans le téléphone.

MADRID
de notre envoyée spéciale

Il n'est pas facile, lorsque vous avez vécu pendant quatre-vingt-dix-neuf ans à l'intérieur de vos frontières, de partir du jour au lendemain à l'assaut des marchés étrangers. Surtout lorsque vous avez occupé une situation de monopole pendant des décennies et que vous venez d'être démantelé au nom de la dérégulation. Il n'est pas évident non plus, après tant d'années passées dans le téléphone, de vous lancer dans un nouveau métier — l'informatique — dominé par un IBM qui n'a aucune envie de voir un autre colosse lui disputer la vedette... Toutes ces révolutions, ATT les vit depuis quatre ans. Aujourd'hui s'en ajoute une autre : l'arrivée d'un nouveau président, M. Robert Allen, après le décès soudain, il y a un mois, de James Olson. Même si cette succession se fait en douceur, en raison des liens qui unissaient les deux hommes.

Lorsqu'un nouveau président s'installe dans son fauteuil, surtout dans ces circonstances, il présente habituellement un profil plutôt bas, jouant la carte de la continuité. De passage en Europe pour la première fois depuis sa nomination, M. Allen, sous ses allures posées et souriantes, a pourtant fait sensation à Madrid à propos d'Olivetti, pièce maîtresse de sa stratégie dans l'informatique. Officiellement, tout va bien : ATT conserve son option pour porter de 22 % à 40 % en 1990 sa participation dans le constructeur italien d'ordinateurs. Le groupe n'a pas l'intention de céder ces actions. Et il n'émet pas d'objection à l'accroissement à 20 % de la participation de M. Carlo De Benedetti dans Olivetti. Quand au retour en Italie du président de la filiale informatique d'ATT, M. Vittorio Cassoni, « *il était prévu depuis plusieurs mois. Il a fait exactement ce que j'attendais de lui. J'ai regretté qu'il s'en aille et j'aurais aimé qu'il reste plus longtemps* », a commenté M. Allen.

Le nouveau président d'ATT a néanmoins jeté un pavé dans la mare en indiquant qu'Olivetti et ATT « *réexaminent actuellement leur relation* » et en expliquant que la hausse de la lire italienne face au dollar renchérissait le prix des micro-ordinateurs achetés par ATT à Olivetti, réduisant ainsi les marges. Avant de laisser tomber qu'il pourrait éventuellement s'adresser à un autre fournisseur. Cette éventualité risque de déplaire à Olivetti, qui se plaint de la baisse du nombre d'ordinateurs vendus outre-Atlantique : selon la compagnie italienne, celles-ci seraient tombées de deux cent dix mille à quarante mille unités entre 1986 et 1987. Et les observateurs ne manquent pas d'établir un lien entre cette baisse et l'érosion des bénéfices d'Olivetti en 1987 (*le Monde* du 30 avril).

Dans le passé, a expliqué en substance M. Allen, les considérations strictement économiques s'effaçaient devant le caractère stratégique du lien noué avec l'entreprise italienne. Désormais, la relation « *se placera probablement dans le registre des affaires* ». Querelle de ménage ou amorce de divorce ? M. Allen peut-il banaliser à ce point son alliance avec M. De Benedetti alors que l'« ingeniere » soutient encore aujourd'hui sa candidature sur le marché italien du téléphone ?

Intervention directe

Dans cette affaire, qui ressemble à s'y méprendre au dossier français de la CGCT, il y a un an, l'américain est une nouvelle fois en lice face à trois industriels européens (le français Alcatel, le suédois Ericsson et l'allemand Siemens), et il a bien besoin d'un parrain italien. Quitte à lui faire une petite place dans le capital de la filiale commune constituée avec l'entreprise italienne convoitée, Italtel. « *Tout est possible* », a commenté sur ce point M. Allen. C'est APT, la filiale créée en 1983 avec Philips, qui mène les négociations. Une alliance qui n'a également répondu que très moyennement aux espoirs d'ATT. Et, il y a quelques semaines, l'américain décidait d'accroître de 10 % sa participation dans APT (portée à 60 %). M. Allen a confirmé que d'autres partenaires pourraient entrer dans le tour de table de cette société. Parmi les noms cités, la STET (maison mère d'Italtel), l'espagnole Telefonica (avec laquelle ATT travaille déjà dans les puces électroniques) et l'anglaise British Telecom. Mais ATT entend garder le contrôle de cette société, qui changera peut-être même de nom. Reste qu'une telle opération banaliserait elle aussi la relation avec le néerlandais Philips, autre partenaire privilégié d'ATT en Europe dans le passé : délaissant, semble-t-il, l'idée d'avoir un bras séculier sur le Vieux Continent, M. Allen a indiqué qu'ATT interviendrait « *de plus en plus directement* » dans ces opérations. « *Les clients veulent ATT directement* », a-t-il assuré. Il n'est pas question, cependant, d'abandonner la démarche des alliances avec des partenaires étrangers.

Interrogé, enfin, sur la création de l'OSF (Open Software Fundation), réunissant des rivaux historiques du monde informatique (IBM, DEC, Helwett-Packard...), à propos de la standardisation des logiciels de base des ordinateurs, M. Allen a notamment justifié le refus d'ATT de participer à cette action par les doutes pesant sur les chances de succès de ce regroupement et s'est inquiété des confusions que cela faisait naître dans l'esprit des clients.

FRANÇOISE VAYSSE.

EN BREF

● **La Commission européenne autorise une aide à Daimler-Benz.** — La Commission européenne a autorisé, le 25 mai, une aide de 34 millions de deutschemarks (115 millions de francs) au constructeur automobile Daimler-Benz (Mercedes), premier groupe industriel ouest-allemand, pour la modernisation d'une usine à Brême. La Commission a justifié sa décision par la création de 240 emplois qui résultera de l'investissement (391 millions de deutschemarks), aidé par les autorités régionales dans une zone à fort taux de chômage. — *(AFP.)*

● **M. Périgot : l'IGF c'est la pénalisation de la réussite.** — A l'occasion d'un colloque à Nantes le mercredi 25 mai, M. François Périgot, président du CNPF, a déclaré : « *L'impôt sur les grandes fortunes (IGF) concerne le patronat et les entreprises à plusieurs titres : c'est un symbole de la pénalisation de la réussite. A l'heure de l'internationalisation, les pays qui gagneront sont ceux qui auront su garder chez eux ceux qui réussissent. Concernant l'entreprise, il serait inopportun de taxer l'investissement de l'épargne dans l'entreprise et de pénaliser ceux qui risquent tout ou partie de leur patrimoine pour financer l'économie...* » M. Périgot doit rencontrer M. Rocard le 31 mai.

● **Séminaire d'études à Sciences-Po.** — Le service de formation continue de l'Institut d'études politiques de Paris organise, les 31 mai, 1er juin, 28 et 29 juin, un séminaire d'études sur le thème « Quelle politique économique pour la France ? ». MM. Michel Pebereau, président du CCF, Daniel Bouton, directeur du budget, Jean-Claude Trichet, directeur du Trésor, Jean Lemière, chef du service de la législation fiscale, etc., animeront les débats. Inscriptions et renseignements : Michel Forestie, Institut d'études politiques de Paris, 215, boulevard Saint-Germain, à Paris. Tél. : 45-49-51-94 ou 45-49-50-97.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Économie

SOCIAL

Le chômage a augmenté de 0,1 % en avril

Le dernier « bon chiffre »

Rendues publiques le mercredi 25 mai *(nos dernières éditions)*, les statistiques du chômage pour le mois d'avril font apparaître une quasi-stabilité. En données corrigées des variations saisonnières, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de 0,1 % en un mois et s'élève à 2 538 600, soit 3 500 de plus. En données brutes, les inscrits à l'ANPE diminuaient de 2,7 % et étaient 69 700 de moins qu'au mois de mars pour un total de 2 478 100. Selon l'INSEE, le taux de chômage était de 10,3 % de la population active, comme le mois précédent.

Dans l'habituel communiqué, le nouveau ministre des affaires sociales et de l'emploi, M. Michel Delebarre, relève aussitôt l'ambiguïté de ces résultats et reprend une argumentation qui avait déjà été utilisée le matin même à l'occasion du conseil des ministres (*le Monde* du 26 mai) : *« Cette légère augmentation intervient au moment où la campagne de stages lancée au printemps 1987 [...] touche à son terme [...]. Elle préfigure le renversement de tendance qui est prévisible pour les prochains mois en raison du très grand nombre de sorties de stages ».*

En avril, une fois de plus, la faible amélioration trouve son explication dans les différentes mesures du traitement social. Plus de 25 000 chômeurs seraient entrés dans l'un des dispositifs alors que tous les bénéficiaires devraient en sortir par vagues successives au cours de l'été, faute de pouvoir maintenir le rythme atteint. L'augmentation des sorties de listes de l'ANPE est pour l'essentiel due à l'inscription dans des stages de formation (45,1 % de plus en un an). En revanche, les retours dans l'emploi, qui signifieraient un meilleur état du marché du travail, n'enregistrent qu'une hausse de 2,4 % en un mois et de 3,3 % en un an.

Une autre série d'indices laisse craindre une possible détérioration. Le nombre de nouvelles inscriptions au chômage en cours de mois fait un bond important, en données corrigées, avec + 15,7 % en un mois et + 20,5 % en un an. Ce mouvement n'est pas provoqué par les licenciements économiques, en baisse, mais par le développement de la précarité. Ainsi les entrées à l'ANPE, pour 43,2 % d'entre elles, sont motivées par la fin d'un contrat de travail à durée déterminée (de + 11,5 % en un mois et de + 21,6 % en un an).

Par ailleurs, la formation en alternance obtient des résultats contradictoires. Tandis que les contrats d'adaptation, non exonérés, chutent de plus de la moitié d'une année sur l'autre, les stages d'initiation à la vie professionelle (SIVP) connaissent une embellie. En cumulé, il y en avait 281 746 en avril 1988 contre 217 473 en avril 1987. Cela n'a pas nécessairement des conséquences positives sur l'emploi alors que le niveau historiquement faible des journées indemnisables pour le chômage partiel – 263 600, – en recul de 47 % en un an, pourrait indiquer que d'autres moyens d'adaptation ont été trouvés.

Enfin, l'ancienneté moyenne de chômage, en baisse de cinq jours en un an, s'établit à 363 et le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an (774 972) diminue de 8,2 % par rapport à avril 1987. Mais ce qui pourrait être une bonne nouvelle est largement dû aux stages pour les chômeurs de longue durée. Décidément, on en revient toujours aux mêmes explications.

ALAIN LEBAUBE.

Accord entre la Mutualité française et Blue Cross

Les Américains affiliés au réseau Blue Cross-Blue Shield (BCBS), premier assureur mondial dans le domaine de la santé (cent millions d'adhérents), séjournant en France ou de passage, peuvent être hospitalisés gratuitement (en tiers payant) dans des établissements de la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF) et, pour commencer, dans six cliniques à Paris, Bordeaux, Grenoble, Lyon, Nantes et Rennes.

D'ici à la fin de l'année, les mutualistes français adhérents de la FNMF bénéficieront des mêmes avantages dans les sept mille hôpitaux conventionnés par Blue Cross-Blue Shield (qui a passé des conventions « participatives » avec 95 % des hôpitaux et 90 % des praticiens américains) aux Etats-Unis et dans le monde (du Brésil à l'Australie et du Panama au Kenya). Toutefois ils devront verser une cotisation complémentaire dont le montant n'a pas encore été fixé.

Deux accords viennent d'être signés, le 8 mars et le 24 mai, par ces deux organismes à but non lucratif. Ils prévoient aussi des *« échanges de savoir-faire et de techniques »* en matière d'évaluation des coûts et des soins par l'intermédiaire de la société Sanesco, dirigée par M. Jean de Kervasdoué, directeur des hôpitaux au ministère de la santé de 1981 à 1986.

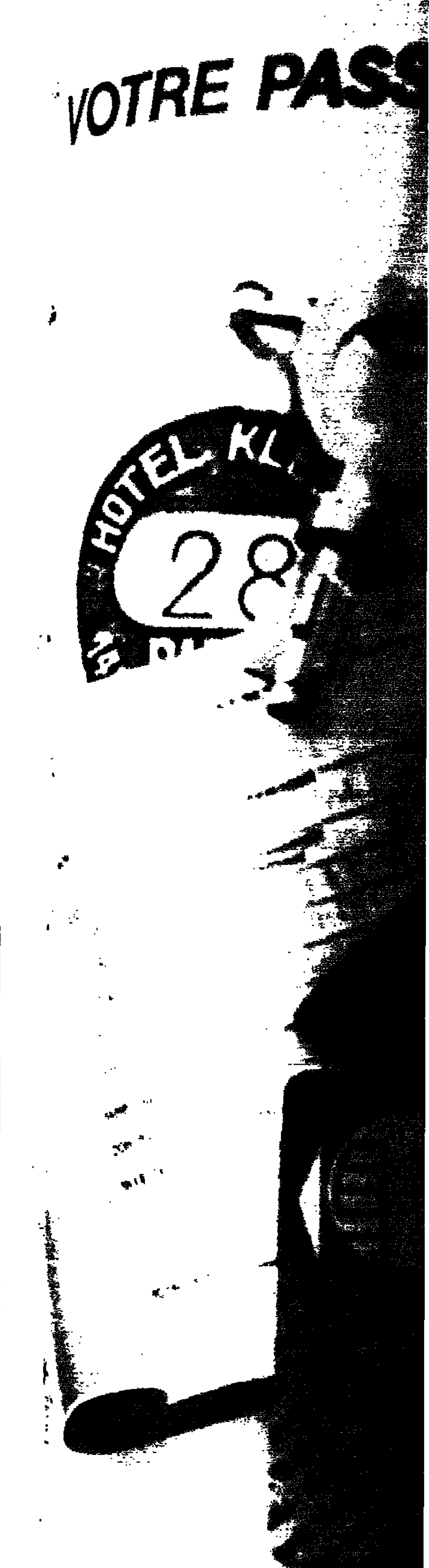
Blue Cross-Blue Shield et la FNMF, a indiqué M. René Teulade, président de cette dernière, ont *« une éthique commune »* qui consiste à *« ne pas faire de profits sur la maladie »*, mais BCBS *« agit non seulement en payeur mais aussi en organisation de consommateurs de soins »* (son conseil d'administration, tripartite, comprend des représentants des adhérents, des professionnels de la santé et, enfin, de l'Etat fédéral, des syndicats et du monde associatif), et donc entend *« contrôler la qualité et le coût des prestations ». « Un de nos objectifs*, a déclaré, de son côté, M. Joseph Gamble, président de BCBS, *est de ne pas prendre en charge les dépenses de santé inutiles ou dépassées. »*

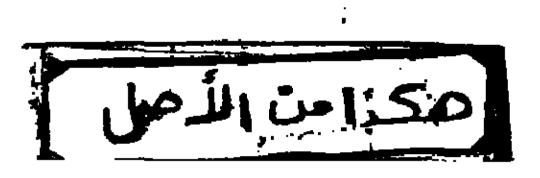
D'autres collaborations sont prévues entre les deux organismes, notamment en matière de prévoyance : Blue Cross-Blue Shield gère divers services paramédicaux, par exemple d'hospitalisation à domicile.

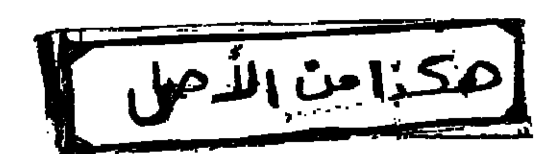
Cette alliance est une des initiatives de la FNMF, qui vient aussi de créer une compagnie d'assurances, en prévision du marché unique européen, qui permettra à partir du 1er janvier 1993 à toutes les sociétés d'assurance (à but lucratif) d'intervenir directement dans tous les pays de la CEE. Si la principale société allemande spécialisée dans le domaine de la maladie, DKV (Deutsche Krankenverein), est déjà installée en France depuis plusieurs années, la Norwich Union anglaise vient de lancer une offensive, et les Italiens de Generali ont passé des accords avec le groupe Drouot.

● **Modernisation des entreprises : le CNPF fera des propositions le 17 juin.** – Le CNPF et les syndicats ont procédé, le mercredi 25 mai, à un tour d'horizon sur les conséquences des mutations technologiques et la modernisation des entreprises dans le cadre de la négociation sur la recherche d'un *« accord d'orientation »*. Le CNPF remettra un texte précis aux syndicats le 17 juin lors de la prochaine rencontre.

Pour M. Kaspar (CFDT), *« la modernisation ne peut se limiter aux seules mutations technologiques »*, mais doit inclure *« l'examen de l'organisation et des conditions de travail »*. M. Faesch (FO) a souligné qu'il fallait *« trouver un compromis entre un accord minimum au niveau national interprofessionnel »* et *« une forte incitation à négocier dans les branches dans le cadre des conventions collectives »*.







Économie

Le dernier « bon chiffre »

ZAIRE

CARTE PASTEL, VOTRE PASSEPORT POUR TELEPHONER

CARTE PASTEL
Internationale
FRANCE TELECOM
480 171 574
Communauté Européenne
République Française
PASSEPORT
HOTEL KLE
28

Votre vie professionnelle vous appelle à de fréquents déplacements. Pour vous, le téléphone est le moyen de communication privilégié dans vos affaires et dans votre vie privée.

La CARTE PASTEL est donc un atout indispensable : c'est votre PASSEPORT POUR TELEPHONER.

Elle permet de téléphoner où que vous soyez (cabines publiques, hôtels, postes privés...), sans paiement immédiat. La facturation des communications sera effectuée plus tard sur votre compte téléphonique.

Avec la CARTE PASTEL INTERNATIONALE*, vous pourrez appeler tous les pays à partir de la France, bien sûr, mais aussi appeler la France depuis cinquante pays étrangers. Une ligne directe vous met en relation avec un opérateur en France depuis les Etats-Unis, le Royaume Uni, les Pays-Bas et le Japon par l'intermédiaire du service FRANCE DIRECT.

Le SERVICE PASTEL fournit des relevés détaillés par carte sur votre compte téléphonique.

Pour en savoir plus, renseignez-vous auprès de votre Agence Commerciale FRANCE TELECOM.

*La CARTE PASTEL existe également sous deux autres versions : NATIONALE et SELECTION.

FRANCE TELECOM

Marchés financiers

Remous sur l'action Midi

Le mercredi 25 mai, à 13 heures, l'action Compagnie du Midi, *qui se traînait ces jours-ci aux environs de* 1 400 F après avoir culminé à plus de 1 800 F il y a trois semaines, a fait un bond de plus de 9 %, dépassant, un moment, les 1 600 F. Motif : M. Robert Rosa, président du directoire de Generali-France, au cours d'une conférence de presse, venait de déclarer que le groupe italien d'assurances, détenteur, officiellement, de 20,86 % du capital du Midi, visait la minorité de blocage, probablement en vue de l'assemblée générale ordinaire de cette compagnie, *« pour y faire entendre notre voix »*. Dans l'après-midi, un communiqué, publié à Paris, démentait *« catégoriquement »* que les Generali aient l'intention d'acquérir une minorité de blocage (33,4 %) et *« rappelait les termes de son communiqué du 11 mai dernier faisant savoir qu'ils avaient déposé auprès des autorités compétentes une demande tendant à lui permettre d'acquérir plus de 20 % et moins du tiers de la Compagnie du Midi »*.

Ce démenti était signé par M. André Rosa, propre père de M. Robert Rosa, représentant légal de Generali en France et vice-président du groupe italien. Questionné par l'agence Reuter, M. Robert Rosa a répondu : *« Je me suis peut-être laissé entraîner par les questions, ce matin. Ce n'est pas dans nos intentions d'aller jusqu'à la minorité de blocage. »* Le comité des établissements de crédit, qui est rattaché à la Banque de France, devrait examiner, le 10 juin prochain, la demande d'autorisation rétroactive présentée par Generali pour acquérir plus de 10 % du capital du Midi, nécessaire en ce qui concerne l'acquisition de banques en France. Le groupe Generali et son conseiller, la banque Lazard, avaient négligé de demander cette autorisation, oubliant, sans doute, que la Compagnie du Midi comptait, dans ses filiales, plusieurs banques (Crédit parisien, Deltabanque, notamment).

Le gouvernement britannique donne son feu vert à l'OPA de Nestlé sur Rowntree

Le ministre britannique du commerce et de l'industrie, lord Young, a donné, le mercredi 25 mai, son feu vert à l'offre publique d'achat (OPA) de 2,1 milliards de livres lancée par le groupe suisse Nestlé sur le chocolatier-confiseur anglais Rowntree. Cette offre ne sera pas déférée à la Commission des monopoles et des fusions, contrairement à ce que souhaitaient les dirigeants de Rowntree, soutenus par nombre de parlementaires et une partie de l'opinion publique. L'autre grand groupe suisse, Jacobs-Suchard, qui détient 29,9 % de Rowntree, a aussitôt fait savoir qu'il était prêt à lancer une contre-OPA sur le chocolatier anglais. Il pourrait en outre proposer à ses dirigeants une association qui permettrait à Rowntree de conserver une certaine indépendance.

Après l'annonce du feu vert donné à Nestlé, les cours de Rowntree ont littéralement flambé au London Stock Exchange, à plus de 980 pence (+ 64 pence), dans la perspective d'une rude bataille boursière entre les firmes suisses. Lord Young a, de son côté, été vivement critiqué par les parlementaires, accusé de *« trahison »* et d'*« assassinat régional »*. Celui-ci a mis en garde ses détracteurs contre leur *« bouclier de chauvinisme »*, précisant que la Grande-Bretagne avait, après le Japon, les plus gros investissements à l'étranger.

NEW-YORK, 25 mai ⬇

Effritement

Anémique, la Bourse de New-York a encore été bien médiocre mercredi 25 mai, l'indice Dow Jones cédant, en fin de séance, 1,16 point, à 1 961,37. Quelque 139 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des hausses était néanmoins supérieur à celui des baisses : 785 contre 637. Quelque 139 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des hausses était néanmoins supérieur à celui des baisses : 785 contre 637.

A Wall Street, le cœur n'y est pas. En effet, les investisseurs, tourmentés en permanence par la crainte d'une hausse des taux d'intérêt, n'osent pas prendre d'initiative. Ils redoutent que la tension sur les taux ne réduise sensiblement les bénéfices des entreprises américaines. Les opérateurs sont actuellement attirés par les marchés obligataires, qui offrent des rendements plus importants et surtout plus stables que celui des actions, constatent les opérateurs.

Dans les salles de marché, la déprime s'installe, déclarent d'autre part les boursiers. En effet, les « traders » se plaignent du manque d'affaires et craignent une nouvelle baisse des cours à Wall Street. L'activité est même si faible en ce moment que la firme Kider Peabody, filiale de General Electric, compte réduire cet été le temps de travail de ses employés à quatre jours par semaine.

VALEURS	Cours du 24 mai	Cours du 25 mai
Alcoa	44 5/8	45 5/8
Allegis (ex-UAL)	81 1/4	81 1/2
A.T.T.	28 1/2	28 1/8
Boeing	53 5/8	53 1/2
Chase Manhattan Bank	25	25 5/8
Du Pont de Nemours	81 1/2	81
Eastman Kodak	41 1/4	40 3/4
Exxon	43 7/8	44
Ford	45 7/8	46 3/8
General Electric	40 1/8	39 7/8
General Motors	74 1/8	73 3/8
Goodyear	61 1/2	62 1/8
I.B.M.	109 1/8	109 1/2
I.T.T.	45 7/8	46 5/8
Mobil Oil	44 1/4	44 1/4
Pfizer	49 5/8	49 3/4
Schlumberger	36 3/8	37
Texaco	45 7/8	46 7/8
Union Carbide	18 7/8	19
U.S.X.	30 1/4	29 1/2
Westinghouse	50 5/8	50 3/4
Xerox Corp.	51 3/4	51 7/8

LONDRES, 25 mai =

Irrégulier

Les cours des valeurs ont fluctué sans véritable direction, le mercredi 25 mai. L'indice FT a clôturé la séance en hausse de 2,4 points (+ 0,16 %), à 1 430,7, dans un marché calme, où 258 millions de titres ont été échangés. Après la décision du ministre du commerce, lord Young, d'autoriser l'OPA de 2,1 milliards de livres (22 milliards de francs) de Nestlé sur Rowntree, le titre du confiseur britannique a enregistré une hausse de plus de 7 %. Regain d'activité également autour de Cadbury Schweppes, lorsque le groupe américain General Cinema précisa que sa participation était passée de 18,2 % à 18,4 %.

Le marché a également profité des résultats encourageants de plusieurs firmes comme BAT et Hanson Trust. Le conglomérat BAT, dont le tabac et les services financiers constituent la majorité de l'activité, a enregistré, au premier trimestre, un bénéfice de 283 millions de livres (3 milliards de francs), en hausse de 14,1 %. Quant à Hanson Trust, spécialisé dans la distribution, l'alimentation et les matériaux de construction, son bénéfice semestriel, à la fin du mois de mars, a enregistré une progression de 14 % de son résultat à 356 millions de livres (3,8 milliards de francs).

PARIS, 25 mai ⬆

Forte hausse
Envolée du « Midi »

L'« effet Bérégovoy » a joué à plein mercredi à la Bourse : encore très frileuse la veille en dépit du facteur technique du « premier jour », la cote s'est enflammée dès le début de la matinée dans un marché très actif. Vers 14 heures, l'indicateur instantané reflétait une hausse de 2,5 %, grâce notamment à la vive progression des titres des secteurs bancaires et du crédit. Il clôturait sur un gain de 3,06 %.

En effet, le ministre de l'économie et des finances a indiqué, mardi soir, qu'il annoncerait dans les tout prochains jours une très bonne nouvelle concernant les taux d'intérêt. Or, depuis quelques jours, le marché parisien piaffait d'impatience. Il n'attendait qu'un signe pour démarrer. C'est chose faite à présent, déclaraient les experts.

De plus, les investisseurs étrangers, toujours très confiants en l'avenir de la place parisienne, ont nettement augmenté leurs achats mercredi. Pour certains observateurs, les Japonais, de moins en moins intéressés par Wall Street, sont prêts *« à débarquer en Europe avec leur immense force de frappe »*.

Autre événement significatif de la journée : l'envol du titre de la Compagnie du Midi, après que le président de Generali France eut annoncé que le groupe d'assurances italien avait l'intention d'obtenir la minorité de blocage (33,4 %) dans le Midi. L'italien et ses amis auraient près de 21 % du Midi. Le titre, qui se « traînait » aux environs de 1 400 F ces derniers jours après la *réussite des OPE du Midi sur ses filiales*, a pris près de 13 % à plus de 1 600 F contre 1 420 F la veille.

Parmi les autres titres en forte hausse, on relevait la Parisienne de réescompte, GTM Entrepose, Matra et Alspi. Les actions des sociétés privatisées étaient également recherchées.

La cotation sur le second marché des actions Caroll a été suspendue en raison d'un projet d'opération financière.

Les marchés obligataires étaient fermes.

L'or a par contre cédé du terrain. Le lingot a perdu 500 F à 83 600 F. Le napoléon est resté stable.

TOKYO, 26 mai ⬇

Baisse

A l'issue d'une séance irrégulière, la Bourse de Tokyo a terminé, jeudi 26 mai, sur une baisse, l'indice Nikkei cédant 15,41 points, soit un repli de 0,06 %, à 27 428,24. Le nombre des hausses était sensiblement égal à celui des baisses.

La séance avait pourtant bien commencé en raison notamment de la stabilisation du dollar. Mais une fois de plus, la crainte d'une reprise de l'inflation a entamé la confiance des investisseurs. Selon un représentant de Sumitomo, *« la situation n'évoluera guère tant que Wall Street ne montrera pas de meilleures dispositions »*.

Les valeurs des chantiers navals et des métaux non ferreux étaient bien orientées. Les électriques également. Le Parlement japonais a approuvé, mercredi, la loi autorisant la création de marchés à terme d'instruments financiers. Un marché des « futures » devrait donc entrer en fonction dans le courant de l'été 1989 à Tokyo, indiquent les autorités financières.

VALEURS	Cours du 25 mai	Cours du 26 mai
Akai	645	640
Bridgestone	1 490	1 490
Canon	1 250	1 250
Fuji Bank	3 170	3 140
Honda Motors	1 890	1 890
Matsushita Electric	2 600	2 590
Mitsubishi Heavy	717	715
Sony Corp.	5 200	5 210
Toyota Motors	2 300	2 300

FAITS ET RÉSULTATS

● **Le bénéfice de BSN pourrait augmenter de 20 % en 1988.** — M. Antoine Riboud, PDG de BSN, a déclaré, le mercredi 25 mai, aux analystes financiers que le bénéfice de l'exercice pourrait augmenter de 20 %. En 1987, ce bénéfice avait progressé de 43,4 % en brut, compte tenu des différentes acquisitions dont la Générale Biscuit, et de 25,9 % en net, c'est-à-dire sur un capital relevé de 30,9 %. M. Riboud a fait état d'un bon début de l'exercice 1988, l'augmentation des ventes, en volume pour les quatre premiers mois de l'année, atteignant 8 % dans le monde pour les produits frais (16 % pour la France, après un exercice 1987 médiocre), 5 % dans l'épicerie, 7 % dans le champagne et 12 % pour l'eau minérale.

● **Crédit lyonnais : vers un renforcement des fonds propres.** — *« Nous allons pratiquer une politique de croissance interne et externe qui rendra nécessaire le développement de nos fonds propres. Nous le ferons par progression de nos résultats et par appel au marché »*, a indiqué, le mercredi 25 mai, M. Jean-Maxime Levêque, le président du Crédit lyonnais, lors d'une réunion d'analystes. M. Bernard Thiolon, le directeur général, a précisé que l'application du ratio Cooke nécessiterait d'ici à 1993 des augmentations de fonds propres de l'ordre de 3 à 4 milliards de francs. Au 31 décembre dernier, ceux-ci s'élevaient, pour le groupe, à 24,6 milliards (contre 20,2 milliards un an auparavant).

Interrogé sur ses intentions personnelles à la suite des propos du ministre de l'économie, M. Levêque, militant actif de la privatisation de sa banque, a déclaré : *« Je me suis fait, depuis le 8 mai 1988, une règle d'accepter par principe tout ce qui vient du ministère des finances. »* A propos de l'activité de la banque au premier trimestre 1988, le Crédit lyonnais a enregistré une progression de ses dépôts de 8,5 % en France depuis un an et de 14,1 % de celle des crédits.

● **Valeo cède 66 % de Ronis à ses cadres.** — Conformément à la politique, menée depuis deux ans, de recentrage sur l'automobile, Valeo, premier équipementier automobile français, vient de céder 66 % du capital de Ronis à ses principaux dirigeants, dans le cadre d'une RES (reprise d'entreprise par ses salariés). Ronis, spécialisée dans la serrurerie pour bâtiment, meubles de bureau et bagagerie, était une filiale de Neiman, groupe acquis par Valeo auprès de Paribas en novembre 1987. Basée à Lyon, Ronis a réalisé, en 1987, un chiffre d'affaires de 180 millions de francs, et emploie cinq cent soixante-dix-huit personnes.

● **André rachète Caroll.** — Le groupe André, spécialisé dans la chaussure, va racheter la majorité de l'entreprise Caroll (tricots) aux familles fondatrices de l'entreprise, qui détenaient 90 % du capital. André ne rachèterait pas la totalité de Caroll, les familles y conservant des intérêts de même que les franchisés, qui avaient acquis une participation lors de l'introduction en Bourse de la société en octobre 1987. C'est là une diversification supplémentaire pour le groupe André, qui, après les chaussures, s'est lancé dans la création d'une ligne de prêt-à-porter masculin, la distribution de vêtements, de linge et de vaisselle.

— AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS —

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	304	234	I.G.F.	127 40	132 50
Arnault & Associés	430	435	IM2	131	133
Asystel	230	249	Int. Metal Service	200	215
B.A.C.	470	450	La Commande Electro.	199	205
B. Demachy & Assoc.	360	369	Le gd livre du mois	249	246
B.I.C.M.	617	620	Loca Investissement	246	243 70
B.I.P.	440	450	Locamic	139 50	140
Boisset	280	284	Marin Immobilier	297	296
Bolloré Technologies	709	721	Metallurg. Minière	133	133
Buitoni	1019	1028	Métrologie Internat.	300	300
Câbles de Lyon	1230	1275	Métroservice	127	127
Calberson	629	635	M.M.B.M.	430	440
Canal Plus	473	475	Molex	211	213
Cardif	1100	1130	Navale-Delmas	460	465
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	280	282	Olivetti-Logabax	171 60	178 50 d
C.A.T.C.	127 80	128	Om. Gest. Fin.	290	290
C.D.M.E.	698	729	Presbourg (C. In. & Fin.)	96 50	96 50
C. Equip. Elect.	275	276	Présence Assurance	361	368
C.E.G.I.D.	881	882	Rezel	800	810
C.E.G.E.P.	157 40	158	St-Gobain Emballage	1156	1168
C.E.P.-Communication	1256	1285	St-Honoré Matignon	148	152
C.G.I. Informatique	565	560	S.C.G.P.M.	190	197 60 d
Ciments d'Origny	459	460	Segin	311	315
C.N.I.M.	281	282	Seeme-Metal	560	566
Concept	278	280	S.E.P.	1180	1104
Conforama	665	665	S.E.P.R.	1027	1100
Creeks	365	379 80	S.M.T.Goupil	219 90	230
Dafsa	133	133 80	Sodiekop	675	680
Dauphin	3630	3620	Sopra	288	288
Devanlay	906	900	TF 1	217	218
Deville	645	645	Unilog	118 90	119
Dmeil-Labbé	880	883	Union Financ. de Fr.	422	430
Editions Belfond	120	120			
Elysées Investiss.	21	21			
Finacor	520	530			
Guintoli	570	582			
Guy Degrenne	861	900			
I.C.C.	227 80	227 80			
IDIA	190	182 40			

Marché des options négociables le 25 mai 1988

Nombre de contrats : 13 258

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier
Accor	400	28	40	12,50	–
CGE	240	7	14	–	16,50
Elf-Aquitaine	280	9,50	12,80	8	23
Lafarge-Coppée	1 100	72	100	16	–
Michelin	200	2,30	8	22	25
Midi	1 400	145	–	92	155
Paribas	320	40	53	1,50	7
Peugeot	1 000	52	80	25	55
Saint-Gobain	440	5	14,20	23	–
Thomson-CSF	168	8	14	6,50	16

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 25 mai 1988
Nombre de contrats : 68 534

COURS	ÉCHÉANCES Juin 88	Sept. 88	Déc. 88
Dernier	102,75	101,50	100,60
Précédent	101,95	100,60	99,75

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 88	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Juin 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88
100	1,85	1,94	0,04	1,25

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,7750 F ⬆

Le dollar a clôturé à 124,50 yens, jeudi 26 mai, à Tokyo dans un marché calme. Sur les places européennes, ce raffermissement de la devise américaine était également observé. A Paris, elle progressait à 5,7750 F, contre 5,7550 F à la clôture des échanges interbancaires la veille et 5,7480 F au fixing.

FRANCFORT	25 mai	26 mai
Dollar (en DM)	1,7045	1,7075

TOKYO	25 mai	26 mai
Dollar (en yens)	124,30	124,50

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (26 mai) ...... 7 3/8-7 1/2 %
New-York (25 mai) .. 7 1/8-7 3/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)

	24 mai	25 mai
Valeurs françaises	111,2	
Valeurs étrangères	106,3	

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	315,2	318

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	24 mai	25 mai
Industrielles	1962,53	1961,37

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	24 mai	25 mai
Industrielles	1428,3	1430,7
Mines d'or	218,4	216,9
Fonds d'Etat	90,30	

TOKYO

	25 mai	26 mai
Nikkei Dow Jones	27443,65	27428,24
Indice général	2158,22	2151,38

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,7635	5,7655	– 5	+ 10	– 10	+ 28	– 80	+ [illegible]
$ can.	4,6532	4,6575	– 72	– 52	– 139	– 100	– 444	– 355
Yen (100)	4,6293	4,6346	+ 112	+ 139	+ 227	+ 275	+ 714	+ 804
DM	3,3744	3,3770	+ 102	+ 121	+ 207	+ 235	+ 611	+ 680
Florin	3,0141	3,0162	+ 78	+ 89	+ 156	+ 176	+ 474	+ 523
FB (100)	16,2010	16,2157	+ 123	+ 234	+ 291	+ 479	+ 920	+1 300
FS	4,0460	4,0494	+ 150	+ 170	+ 305	+ 335	+ 914	+ 997
L (1 000)	4,5489	4,5541	– 120	– 80	– 233	– 188	– 717	– 624
£	10,7316	10,7411	– 27	+ 24	– 53	+ 43	– 327	– 133

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7	7 1/4	7 1/8	7 1/4	7 1/4	7 3/8	7 5/8	7 3/4
DM	3	3 1/4	3 3/16	3 5/16	3 1/4	3 3/8	3 11/16	3 13/16
Florin	3 3/4	4 1/4	3 7/8	4	4	4 1/8	4 3/16	4 5/16
F.B. (100)	5 3/4	6 1/4	5 15/16	6 1/4	5 15/16	6 1/4	6 1/8	6 7/16
F.S.	2 3/4	3	2 1/2	2 5/8	2 9/16	2 11/16	2 3/4	2 7/8
L (1 000)	9 1/2	10	9 3/4	10 1/8	10	10 3/8	10 3/8	10 3/4
£	7 1/4	7 1/2	7 3/8	7 7/16	7 1/2	7 5/8	8 1/8	8 1/4
F. franç.	7 3/16	7 7/16	7 1/4	7 3/8	7 5/16	7 7/16	7 11/16	7 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DU 25 MAI

Cours relevés à 17 h 36

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
3870	C.N.E. 3%	3870	3870	3871	+ 0 03
1040	B.N.P. T.P.	1042	1045	1046	+ 0 29
1080	C.C.F. T.P.	1089	1095	1095	+ 0 55
1060	Créd. Lyon. T.P.	1080	1080	1080	....
1240	Renault T.P.	1240	1241	1242	+ 0 16
1510	Rhone-Poul. T.P.	1517	1530	1530	+ 0 85
1265	St-Gobain T.P.	1260	1250	1250	- 0 79
1220	Thomson T.P.	1220	1225	1225	+ 0 41

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
410	Accor	413 50	418	432	+ 4 47
490	Air Liquide	489 80	493 50	504	+ 2 90
1750	Alcatel ★	1740	1745	1799	+ 3 39
1130	Als. Superm.	1135	1142	1142	+ 0 62
220	A.L.S.P.I.	216	223	230	+ 6 48
270	Alsthom ★	286	296 50	302 50	+ 5 77
2000	Arjom. Prioux ★	2040	2040	2035	- 0 25
505	Aussedat-Rey	492	501	502	+ 2 03
780	Aux. Entrepr. ★	830	835	865	+ 4 22
760	Av. Dassault ★	716	725	725	+ 1 26
295	BAFIP ★	295	298 50	310 50	+ 5 25
280	Bail-Equipem. ★	281 50	288	289	+ 2 66
805	Bail Investiss.	790	790	790	....
240	B.N.P. C.I.	235 60	241 20	246	+ 4 41
405	Cie Bancaire ★	410	414	441	+ 7 56
305	Bazar H.-V.	316	320	330	+ 4 76
390	Béghin-Say ★	404	405	417 50	+ 3 34
715	Berger (Me)	707	722	722	+ 2 12
655	Bic ★	690	682	698	+ 1 16
1090	B.I.S.	1146	1145	1200	+ 4 71
2040	Bongrain S.A. ★	2041	2074	2109	+ 3 33
980	Bouygues ★	965	980	987	+ 2 28
72	B.P. France ★	74	73 90	71	- 4 05
4190	B.S.N. ★	4220	4288	4340	+ 2 84
1940	Cap Gem. S. ★	1964	1970	2098	+ 6 82
380	Carnaud	350	365	365	+ 4 29
2280	Carrefour ★	2300	2298	2332	+ 1 39
120	Casino	134	134 70	137 50	+ 2 61
102	Casino A.D.P.	106	106 40	107 60	+ 1 51
975	C.C.M.C.	960	970	970	+ 1 04
600	Cetelem	630	639	656	+ 4 13
430	Cerus ★	442 90	445	445	+ 0 47
1430	C.F.A.O. ★	1465	1475	1450	- 1 02
235	C.G.E.	242	246	259	+ 7 02
910	C.G.I.P. ★	940	954	990	+ 5 32
945	Chargeurs S.A. ★	960	966	995	+ 3 65
960	Ciments franç. ★	1000	1000	1007	+ 0 70
400	Club Méditer. ★	418	419	422	+ 0 96
155	Codetel ★	156	155 90	154	- 1 28
275	Cofimeg	280	284 90	280	....
1850	Coles ★	1850	1849	1869	+ 1 03
260	Compt. Entrepr.	246 10	249	254 50	+ 3 41
625	Compt. Mod. ★	625	626	633	+ 1 28
825	Créd. Foncier ★	825	828	833	+ 0 97
380	Crédit F. Imm. ★	379	379	376	- 0 79
107	C.C.F.	111 80	111	116 20	+ 3 94
435	Créd. Lyon. (CI)	461 10	463	467	+ 3 52

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
765	Crédit Nat. ★	775	776	800	+ 3 23
545	CSEE (exSign.) ★	560	569	565	+ 0 89
265	Crouzet ★	261	266	271	+ 3 83
2180	Damart S.A. ★	2200	2200	2275	+ 3 41
....	Darty	399	396	396	- 0 75
....	Darty (DP)	298	298	298	....
1680	De Dietrich	1698	1712	1717	+ 1 12
193	Dév. R.d.C. (Ll)	200	199	199	- 0 50
420	D.M.C.	420	430	432 50	+ 2 98
300	Drouot Assur.	299	300	300	+ 0 33
1610	Docks France ★	1602	1620	1612	+ 0 62
515	Dumez ★	564	564	580	+ 2 84
1120	Eaux (Gén.)	1140	1139	1149	+ 0 79
1130	Ecco ★	1210	1223	1220	+ 0 83
610	Electrofinanc. ★	620	620	650	+ 4 84
390	El. S. Dassault	389 50	392 10	400	+ 2 70
275	Elf-Aquitaine	282 10	283	292	+ 3 51
240	— (certific.)	238	238	238	....
610	Epeda-B-Faure	617	638	638	+ 3 40
2170	Essilor	2350	2401	2350	....
1460	Essilor Int. (DP)	1510	1470	1575	+ 4 30
290	Esso S.A.F. ★	295	300	294	- 0 34
1230	Eurafrance	1226	1249	1250	+ 1 96
1050	Eurocom ★	1040	1040	1035	- 0 48
2280	Euromarché	2300	2387	2350	+ 2 17
490	Europe nº 1 ★	495	500	509	+ 2 83
34	Eurotunnel ★	33 80	33 95	34	+ 0 59
860	Exor ★	880	885	884	+ 0 45
800	Facom	879	901	916	+ 4 21
930	Fichet-bauche	930	950	930	....
196	Financial ★	193	193	196 50	+ 1 81
112	Fives-Lille ★	113	117	117 70	+ 4 16
1080	Fromageries Bel	1150	1155	1141	- 0 78
800	Gal. Lafayette ★	801	805	825	+ 3
280	Gascogne	286	296	295	+ 3 15
1210	Gaz et Eaux	1230	1231	1240	+ 0 81
450	Géophysique ★	455	465	468 50	+ 2 97
495	Gerland	499	515	515	+ 3 21
445	GTM-Entrepose	480	500	510	+ 6 25
520	Guyenne-Gas. ★	534	535	565	+ 5 99
1920	Hachette ★	1985	2000	2010	+ 1 26
525	Havas ★	546	560	560	+ 2 56
395	Hénin (La)	405	405	412	+ 1 73
980	Hutchinson ★	965	975	995	+ 3 11
179	Iméral	182 80	187	189	+ 3 39
305	Imm. Plaine-M.	305	314 90	305	....
1000	Ingénico ★	1000	1020	1020	+ 2
3140	Inst. Mérieux	3160	3186	3199	+ 1 23
510	Interbail ★	513	513	515	+ 0 39
1240	Intertechnique	1240	1231	1258	+ 1 45
710	J. Lefebvre	726	730	753	+ 3 72
1080	Lab. Bellon	1178	1180	1192	+ 1 19
1130	Lafarge-Coppée	1160	1170	1220	+ 5 17
1100	Lebon ★	1145	1157	1199	+ 4 72

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
2550	Legrand ★	2580	2570	2680	+ 3 91
1980	Legrand (DP) ★	1970	1970	1992	+ 1 12
605	Leroy-Somer ★	650	650	669	+ 2 92
1910	Lesieur	1915	1920	1902	- 0 68
640	Locabail Immob.	655	651	655	....
380	Locafrance ★	385	382	405	+ 5 19
780	Locindus	790	787	789	- 0 13
265	Luchaire	265	270	275	+ 3 77
1950	L.V.M.H. ★	2030	2041	2075	+ 2 22
1170	Lyonn. Eaux ★	1200	1220	1240	+ 3 33
50	Mais. Phénix	51	49 35	52 20	+ 2 35
345	Majorette (Ly)	352	361	361	+ 2 56
285	Mar. Wendel ★	283	286	292 10	+ 3 22
148	Metra ★	151 10	165	168	+ 11 18
2170	Merlin-Gerin ★	2175	2151	2198	+ 1 06
177	Michelin	179	184	184 50	+ 3 07
1470	Midi (Cie)	1420	1420	1550	+ 9 15
161	Midland Bk SA ★	167	170	175	+ 4 79
480	Min. Salsig. (Ms)	485	495	495	+ 2 06
47	M.M. Penarroya	48 10	48 50	52	+ 8 11
68	Moulinex	67 60	68 90	71 20	+ 5 33
980	Navig. Mixtes ★	978	995	1012	+ 3 48
80	Nord-Est ★	80 80	82 50	85 50	+ 5 82
365	Nordon (Ny)	370	394	394	+ 6 49
380	Nouvelles Gal.	400	405	409	+ 2 25
605	Occid. (Gén.) ★	632	640	673	+ 6 48
885	Omn.F.Paris	925	950	968	+ 4 65
320	Olida-Caby	326	335	336	+ 3 07
3050	Oréal (L')	3128	3145	3149	+ 0 74
380	Paribas	369 50	382	385	+ 4 35
315	Paris-Réesc. ★	348	350	379 90	+ 9 80
1010	Pechelbronn ★	1089	1070	1078	+ 0 64
275	Penhoet	286	285	291	+ 1 75
830	Pernod-Ricard ★	917	920	917	....
1020	Peugeot S.A.	1025	1037	1050	+ 2 44
510	Pollet ★	515	520	527	+ 2 33
640	P.M. Labinal	652	652	651	- 0 15
2340	Presses Cité ★	2335	2335	2390	+ 2 38
1100	Prétabail Sic.	1119	1110	1101	- 1 61
570	Primagaz	610	610	600	- 1 64
420	Printemps ★	415 10	410	438	+ 5 52
1380	Promodès	1440	1449	1440	....
780	Radiotechn. ★	821	825	871	+ 6 09
68	Raff. Dist. Total	68 10	70	68 50	+ 0 59
2400	Redoute (La) ★	2394	2390	2401	+ 0 29
315	Robur financière	315	315	315	....
800	Roussel-Uclaf	801	805	810	+ 1 12
540	Rous.-Ucl.-C.N.I.	521	525	536	+ 2 88
3070	R. Impériale (Ly)	3050	3050	3050	....
161	Sade	163	163 50	163 50	+ 0 31
1420	Sagem ★	1440	1403	1459	+ 1 32
420	Saint-Gobain	419 90	425	439	+ 4 55
1000	St-Louis ★	1000	1000	1010	+ 1
1290	Salomon	1280	1280	1280	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
700	Salvepar	695	695	695	- 1 44
660	Sanofi ★	665	661	673	+ 1 20
730	S.A.T. ★	728	740	738	+ 1 37
169	Saulo.-Chât. (S)	172	170	170 10	- 1 10
1130	Saupiquet (Ne)	1170	1250	1250	+ 6 84
330	Schneider ★	315	308	325	+ 3 17
47	S.C.O.A.	49	48 90	50 05	+ 2 14
540	S.C.R.E.G.	560	571	575	+ 2 68
740	Seb ★	775	793	789	+ 1 81
405	Sefimeg ★	405	407	407	+ 0 49
1750	S.F.I.M.	1698	1699	1670	- 1 65
28	S.G.E.	30	30 40	31 50	+ 5
660	Silic	670	680	705	+ 5 22
465	Simco-U.P.H. ★	463	463 10	469	+ 1 30
305	Simnor (Li)	305	307	307	+ 0 66
740	Skis Rossignol	735	715	735	....
....	Sligos ★	757	768	790	+ 4 36
605	Siminco	624	611	620	- 0 64
255	Société Générale	275	285	295	+ 7 27
170	Sodecco	170	150	150	- 11 76
151	Sodero (Ne)	152	156	156	+ 2 63
2250	Sodexho ★	2260	2270	2270	+ 0 44
90	Sogenal (Ny)	90 30	94	94	+ 4 10
250	Sogerap	249	260	258	+ 3 61
1940	Somm.-Allib. ★	1965	1980	2021	+ 2 85
705	Source Perrier ★	730	742	754	+ 3 29
660	Sovac ★	660	661	675	+ 2 27
385	Spie-Batignol. ★	382	382	398	+ 4 19
435	Strafor ★	448	448	460	+ 2 68
225	Suez	244	259	254 60	+ 4 30
370	Synthélabo ★	372	371	374	+ 0 54
855	Talcs Luzenac ★	830	828	850	+ 2 41
5000	Tél. Elect.	5505	....	....	....
169	Thomson-C.S.F.	170 50	173	180	+ 5 57
340	Total (CFP) ★	348	351	352 50	+ 1 29
73	— (certific.)	75	74	74 90	- 0 13
1090	T.R.T. ★	1070	1099	1120	+ 4 67
....	U.F.B.-Locab. ★	....	....	....	....
780	U.I.C. ★	782	790	825	+ 5 50
480	U.I.F. ★	494	493	492	- 0 40
790	U.I.S.	780	780	785	+ 0 66
166	U.C.B. ★	167	169 50	174 50	+ 4 49
636	Unibail	640	640	640	....
390	Valéo ★	399 50	410 50	420	+ 5 13
104	Vallourec	104	105 20	106	+ 1 92
315	Via Banque	324	328	339	+ 4 63
710	Elf-Gabon	710	709	709	- 0 14
109	Amax Inc.	112 50	114 20	115	+ 2 22
134	Amer. Express	133	135 80	136	+ 2 26
151	Amer. Teleph.	150 50	152 40	152 40	+ 1 26
101	Anglo Amer. C.	108 10	108 10	108	- 0 09
465	Amgold	488 10	484	484	- 0 84
815	BASF (Akt)	809	822	822	+ 1 61
875	Bayer	875	899	897	+ 2 51

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
101	Buffelsfont.	108 20	106 80	104 60	- 3 33
140	Chase Manh.	137	143	143	+ 4 38
66	De Beers	67 60	68	66 80	- 1 18
1300	Deutsche Bank	1290	1316	1316	+ 2 02
795	Dresdner Bank	792	814	814	+ 2 78
84	Driefontein Cld	86	84 90	84 10	- 2 88
470	Du Pont-Nem.	461	473	473	+ 2 60
235	Eastman Kodak	235 10	237	237	+ 0 81
32	East Rand	34 95	34 90	34 05	- 2 58
245	Electrolux	240	243	243	+ 1 25
240	Ericsson	241 90	242 80	242 80	+ 0 37
255	Exxon Corp.	252	255	255	+ 1 19
270	Ford Motors	255	271	260	+ 1 96
55	Freegold	58	57 40	56 80	- 2 07
94	Gencor	96 80	92 80	95	- 1 86
230	Gén. Electr.	226	231	227 50	+ 0 66
765	Gén. Belgique	710	715	715	+ 0 70
435	Gen. Motors	432	430	430	- 0 46
109	Goldfields	114	113 80	113 50	- 0 44
55	Gd Metropolitain	54 05	55 10	55 40	+ 2 50
42	Harmony	42 80	42 80	42 50	- 0 70
65	Hitachi	64 20	65 10	65	+ 1 25
865	Hoechst Akt.	867	876	877	+ 1 15
102	Imp. Chemical	102 10	102	102	- 0 10
640	IBM	625	631	633	+ 1 28
280	ITT	258	265	265	+ 2 71
210	Ito-Yokado	206	207	207 60	+ 0 73
120	Matsushita	119 20	120	120	+ 0 67
860	Merck	848	860	865	+ 2
345	Minnesota M.	329	336	336	+ 2 13
260	Mobil Corp.	254	256	256	+ 0 79
192	Morgan J.P.	192	197 10	197 10	+ 2 66
32800	Nestlé	32850	32790	32860 c	....
166	Norsk Hydro	166 30	166 50	166 60	+ 0 18
130	Ofail	135	135	132 50	- 1 85
1790	Petrofina	1788	1810	1790	+ 0 11
475	Philip Morris	470	473 60	473 60	+ 0 77
83	Philips	81 50	82 90	82 50	+ 1 23
74	Placer Dome	77 60	78 70	76	- 2 06
325	Quilmès	337	336 50	337	....
435	Randfontein	465	478 90	469 50	+ 0 97
665	Royal Dutch	664	671	674	+ 1 51
41	Rio Tinto Zinc	43 80	44 30	44 60	+ 1 83
52	St Helena Co	54 60	55 60	55 50	+ 1 65
215	Schlumberger	209 10	210	210 90	+ 0 86
110	Shell transp.	109 80	109 70	109 70	- 0 09
1120	Siemens A.G.	1115	1123	1123	+ 0 72
245	Sony	244 50	244 80	244 80	+ 0 12
205	T.D.K.	207 50	199	202	- 2 65
40	Toshiba Corp.	39 65	40 25	40 25	+ 1
310	Unilever	310 50	311	312	+ 0 48
210	Unit. Techn.	214	220 70	220 70	+ 3 13
475	Vaal Reefs	504	504	504	....
330	Volvo	326	336 50	336 50	+ 3 22
210	West Deep	217	215	211	- 2 76
285	Xerox Corp.	293	298	298	+ 1 71
1 40	Zambia Corp.	1 43	1 44	1 44	+ 0 70

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	127 90	0 072
9,80 % 78/93	102 20	8 542
10,80 % 79/94	104 25	7 820
13,25 % 80/90	106 39	12 980
13,80 % 81/88	103 40	4 977
16,20 % 82/90	111 90	5 931
16 % juin 82	114 20	15 398
14,80 % fév. 83	114 60	3 780
13,40 % déc. 83	117 75	5 748
12,20 % oct. 84	111 85	7 700
11 % fév. 85	111 55	2 865
10,25 % mars 86	104 90	2 106
ORT 12,75 % 83	1804	..
OAT 10 % 2000	104 70	8 973
OAT 9,90 % 1997	107 08	4 463
OAT 9,80 % 1996	103 45	3 133
Ch. France 3 %	147 20	..
CNB Bques janv. 82	102 60	4 023
CNB Paribas	102 60	4 023
CNB Suez	102 81	4 023
CNI janv. 82	102 60	4 023
PTT 11,20% 85	107 50	5 040
CFF 10,30% 86	103 80	3 217
CNE 11,50% 85	108	10 124
CNT 9% 86	98 50	1 087
CRH 10,90% déc. 85	106 50	3 967
C.N.C.A. T.P.	1171 50	117
Drouot Ass. Obl. conv.	2115	211
Métrologie I. 6% 6/7	78 50	7 850

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	1620	1670
A.G.F. (St Cent.)	540	535
Applic. Hydraul.	650	650
Arbel	380	380
Astorg	197 60	208
Avenir Publicité	615	615
Bain C. Monaco	180 20	183
Banque Hypoth. Eur.	298	297
Béghin-Say (C.I.)	341 50	342
B.G.L.	839	820
Blanzy-Ouest	605	605
B.N.P. Intercontin.	215	220
Bénédictine	7700	....
Bon-Marché	715	718
B.T.P.	119	119
Calf	610	605
Cambodge	761	761
C.A.M.E.	96 10	102 d
Campenon Bern.	233	255 d
Carbone-Lorraine	475	487
Cose-Poclain	27	27 90
C.E.G.Frig.	495	495
Centen. Blanzy	1389	1385
Centrest (Ny)	225	224

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Carabati	128	128
Chambourcy (M.)	978	....
Champex (Ny)	144	148
C.I.C. (Financ. de)	191	184
C.I. Maritime	698	690
Citram (B)	1038	1000 o
Clause	700	672
Cofradel (Ly)	1368	1358
Cogifi	313	315 10
Comiphos	315	329 80
Cie Industrielle	2746	2700
Comp. Lyon-Alem.	301	313
Concorde (La)	750	750
C.M.P.	13 50	14
Créd. Gén. Ind.	530	535
Cr. Universel (Cie)	534	540
Créditel	137 50	137 50
Darblay S.A.	570	530 o
Degremont	148	150
Delalande S.A.	1150	1104
Delmas-Vielj. (Fin.)	1697	1699
Didot-Bottin	894	875
Eaux Bass. Vichy	975	980
Eaux Vittel	1890	1900
E.C.I.A.	875	880
Economats Centre	250	250
Electro-Banque	280	272
Elf-Antargaz	610	610
E.L.M. Leblanc	576	585
Enelf-Bretagne	238	240
Entrepôts Paris	425	425
Epargne (B)	2750	2705
Europ. Accumul.	50	48
Europe Boulons Indust.	80	....
Eternit	1836	1909
Finalens	200	198
FIPP	355	355
Fnac	656	659
Foncière (Cie)	428	418
Fonc. Lyonnaise	450	455
Foncina	429	428
Forinter	1080	1080
Fougerolle	266	271
France I.A.R.D.	298	261
France (La)	4410	4410
From. Paul Renard	584	532
GAN	710	710
Gaumont	340	340
Gévelot	640	640
Gr. Fin. Constr.	358	380
Gds Moul. Paris	368	380
Groupe Victoire	520	530
G. Transp. Ind.	410	420
Immindo S.A.	368	....
Imminvest	274	274
Immobail	398 90	395 70
Immobanque	670	662
Immob. Marseille	6240	6340
Immofice	435	428
Invest. (Sté Cent.)	801	801
Jaeger	150	152
Lafitte-Bail	435	435
Lambert Frères	230	236
Lille-Bonnières	498	500
Loca-Expansion	272 50	275
Locafinancière	340	333
Locatel	760	757
Louis Vuitton	3350	3350

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Locme (Sté)	1140	1187
Lucia	1080	1120
Lyonnaise Immob. (Cie)	329 70	329
Machines Bull	91 50	90
Magasins Uniprix	130	132 10
Magnant S.A.	85	....
Maritimes Part.	291	295
Métal Déployé	400	400
Mors	74	66
Navig. (Nat. de)	80 50	80
OPB Paribas	239	245
Optorg	320	315
Oréal (L') C.I.	2060	2140
Origny-Desvroise	1050	1087
Palais Nouveauté	483 60	485
Pakel Marmont	536	538
Parfinance	169	170
Paribas-CIP	383 80	416
Paris France	185	180
Paris-Orléans	215 10	215
Partenbia	218 50	220
Patern. Ring. Div.	1050	....
Pathé-Cinéma	417	431
Pechiney (cert. inv.)	226	230 50
Piles Wonder	782	751
Piper-Heidsieck	1181	1200
P.L.M.	119 50	120 50
Porcher	398	400
Promodès	1150	1150
Providence S.A.	....	....
Publicis	2700	2700
Rhône-Poul. (c. inv.)	339	338
Ricqlès-Zan	220	220
Rochefortaise S.A.	552	....
Rochette-Cenpa	33 15	44 d
Rosario (Fin.)	545	....
Rougier	180	187 90
Rougier et Fils	82	....
Sacer	520	578
SAFAA	290	295
Safic-Alcan	770	770
SAFT	1356	1355
Saga	180	180
St-Gobain C.I.	446 40	464
Salins du Midi	461	465 50
Santa-Fé	111	....
Saram	82 10	85 40 d
Savoisienne (M)	208	205 50
SCAC	480	480
Senelle Maubeuge	316 80	329 50 d
S.E.P. (M)	157	157
Sicli	182 40	180 20
Sicotel	290 10	293
Sivain	255 20	251
Siph (Plant. Hévéas)	344	330 20
Sté Générale-CIP	218	221
Soleil financière	1825	1835
Sofical	880	880
Sofio	536	536
Soficomi	700	....
S.O.F.I.P. (M)	109 50	109 50
Sofragi	755	780
Soudure Autog.	395	406
Sovabail	558	555
Suez (Fin. de)-CIP	185	....
Stami	750	760
Taittinger	2140	2140

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	205	....
Tour Eiffel	371	368
Ulinor S.M.D.	501	502
U.A.P.	271	269
U.T.A.	1232	1260
Vicat	1340	1340
Virjoix	1020	1061 d
Virax	99 10	110
Waterman S.A.	646	650
Brass. du Maroc	127	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	780	700 o
Akzo	317	....
Alcan Alum	152	150
Algemeine Bank	110 10	110 30
American Brands	253	240
Am. Petrofina	385	....
Arbed	245	231
Asturienne Mines	125	....
Banco de Santander	326	325
Bco Pop Espanol	439	435 10
Banque Ottomane	1960	2155
B. Régl. Internat.	39500	39100
Br. Lambert	465	460
Canadian-Pacific	104 20	97 30
Chrysler corporation	126 90	126
CIR	24	....
Commerzbank	711	708
Dart. and Kraft	290	300
De Beers (port.)	58	64
Dow Chemical	460	465
Gén. Belgique	710	715
Gevaert	1070	1070
Glaxo	100	....
Goodyear	341 50	336
Grace and Co	145	148
GTE corporation	205	205
Honeywell Inc.	377	380
I. C. Industries	180 50	182
Johannesburg	820	770
Kubota	31	31
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	42	41 60
Mineral-Ressourc.	76	71 50
Nixdorf	1750	1630
Noranda	100	100
Olivetti	24	24
Pakhoed Holding	244 90	250
Pfizer Inc.	278	281
Procter Gamble	439	420
Ricoh Cy Ltd	59	61
Rolinco	245 40	247
Robeco	259	260 20
Rodamco	473	472
Saipem	8 80	9 30
Shell fr. (port.)	105	....
S.K.F. Aktiebolag	225	240
Steel Cy of Can.	95	96
Squibb	347	348
Tenneco	235 10	....
Thorn EMI	65	68 80
Toray Indust. Inc	39 40	38 80
Vieille Montagne	870	900
Wagons-Lits	792	789
West Rand	9 90	9 85

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Valeurs de France	307	304
Banque Hydro-Energie	270	....
Calciphos	128 50	130
Cochery	180	150 o
Cogenher	116 60	130
C. Occid. Forestière	180	....
Copavax	355	380
Dubois Inv. (Centa.)	630	655
Gachot	61 10	63
Hoogovens	250	....
Metroservice (bons)	15 95	....
Nicolas	640	746 d
Révillon	330	....
Rorento N.V.	174	173
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	293	342 d
Sté Lecteurs du Monde	745	740
Ufinex	380	....
Union Brasseries	120	....

SICAV (sélection) 25/5

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	759 43	740 91
Action	197 73	192 44
Actions France	395 91	381 80
Actions sélectionnées	503 46	495 26
Aedificandi	541 29	521 73
A.G.F. Actions (ex-CIP)	959 82	936 41
A.G.F. 5000	489 60	477 66
A.G.F. ECU	1051 13	1040 72
A.G.F. Interfonds	408 23	398 27
A.G.F. Invest	91 42	89 19
A.G.F. OBLIG.	1029 39	1023 27
A.G.F. Sécurité	10326 28	10326 28
Agfimo	537 58	524 47
Altefi	207 24	199 75
A.L.T.O.	177 12	170 72
Amer-Gan	4615 29	4406
America-Valor	608 48	593 64
Amplitude	479 53	465 56
Arbitrages court terme	5384 06	5383 28 ♦
Argonautes	348 49	335 57
Associc	1136 63	1136 63 ♦
Atout Futur	266 27	257 51
Aurecic	1374 22	1334 19 ♦
Axa Europe	119 46	114 04 ♦
Axa Investissements	105 22	100 45 ♦
Bred Associations	2582 51	2564 65
Bred International	79 18	77 63 ♦
Capital Plus	1680 65	1680 65
Cardan-Plans	26 21	25 08
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Compterealc	106 90	103 79
Convertimmo	333 46	320 63
Cortal court terme	1272 48	1272 48 ♦
Cortal trésorerie	1052 29	1041 97 ♦
Credister	484 29	460 77 ♦
Drouot-France	577 98	551 68 ♦
Drouot-Investiss.	887 36	847 12 ♦
Drouot-Sécurité	240 16	228 27 ♦
Drouot-Sélection	141 35	134 94 ♦
Eurocic	1149 83	1132 84 ♦
Ecureuil Placements	327 79	318 24
Energie	220 74	210 73
Epacic	2712 68	2712 68 ♦
Eparcourt Sicav	4106 62	4096 38
Epargne Associations	24198 48	24162 24
Epargne-Capital	7924 32	7845 86
Epargne-Industr.	65 14	62 19
Epargne J	52984 47	52984 47
Epargne Long-Terme	163 54	159 16
Epargne Monde	1022 56	995 19
Epargne Première	12587 23	12489 83
Epargne-Oblig.	186 58	181 80 ♦
Epargne-Quatre	1100 38	1070 93
Epargne-Unie	1098 18	1058 48
Epargne-Valeur	388 91	378 50
Epareblig	1289 26	1286 73
Epsilon	1071 45	1050 94
Eurinvest Croissance	1110 80	1080 43
Eurinvest Rendement	1112 84	1082 38
Eurocic	8981 21	8948 48 ♦
Eurodyn	979 13	946 93 ♦
Euro-Gan	4502 90	4298 71
Euro-Mail	25 50	25 12
Fixed Placement	58804 41	58804 41
Fixed Valorisation	13400 47	13137 72
Fonsicav (div. par 10)	10748 08	10748 08
Foncival	232 98	225 65 ♦
France-Gan	5430 16	5183 92
France-Garantie	268 38	267 82
France-Investiss.	368 74	352 02
France-Obligations	435 12	430 81
Francic	347 46	337 34 ♦
Francic Pierre	90 97	88 22 ♦
Francic Régions	905 33	878 95 ♦
Fructi-Associations	28 09	28 09
Fructi-Epargne	26 38	25 75
Fructicapi	31 48	31 01

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructicourt	111039 53	111039 53
Fructidor	241 69	238 12
Fructifrance	863 32	847 14
Fructiforme	238 13	232 32
Fructivar	4194 78	4174 32
Fructi ECU	558 35	551 08
Fructi-Première	11727 65	11554 53
Futuroblig	1102 10	1085 88 ♦
Gestilion	60895 43	60844 32
Gestion Sécuricourt	11148 51	11038 13 ♦
Gestion Associations	141 12	138 01
Gestion Mobilière	579 34	553 07
Haussmann Associat.	1198 85	1198 85
Haussmann court terme	1198 61	1198 61
Haussmann Epargne	1385 01	1385 01
Haussmann Europe	1940 23	1870 10
Haussmann France	808 33	777 19
Haussmann Mobilier	1339 80	1278 85
Haussmann Obligation	1399 34	1348 76
Horizon	999 51	970 40
Immoblig.	12285 61	11813 09
Interselect France	398 67	385 12
Invest. net	14885 80	14836 33 ♦
Invest. Obligataire	18072 65	18036 59
Japacic	180 71	176 45 ♦
Jeune épargne	240 68	237 12 ♦
Laffitte-Amérique	230 85	220 38
Laffitte-Europe	230 98	220 52
Laffitte-Expansion	251 47	240 07
Laffitte-France	273 83	261 41
Laffitte-Immobilier	217 29	207 44
Laffitte-Japon	369 75	352 98
Laffitte-Oblig.	143 15	136 66
Laffitte-Rend.	204 01	194 76
Laffitte-Tokyo	361 43	345 04
Lion-Associations	11324 76	11324 76
Lion court terme	116450 20	116450 20
Lion-Institutionnels	22770 01	22713 23
Livaplus	730 31	723 08
Livret Bourse Investis.	391 39	379 99
Livret portefeuille	590 28	573 07
Méditerranée	148 17	141 45 ♦
Minévar	26157 08	26157 08
Mondiale Investissem.	401 27	383 07
Monecic	5858 50	5858 50 ♦
Monedor	53919 58	53919 58
Moné J.	54542 89	54542 89 ♦
Morgan court terme	13997 21	13997 21 ♦
Mutuelle Unie Sél.	142 29	135 84 ♦
Natio-Assoc.	8696 07	8572 92
Natio-Epargne	13516 71	13382 86
Natio-Court terme	210543	210543
Natio-Inter.	1198 21	1137 92 ♦
Natio-Obligations	541 48	528 99 ♦
Natio-Patrimoine	1289 70	1255 18
Natio-Placements	64318 98	64318 98
Natio-Revenus	1036 55	1028 27
Natio-Sécurité	11347 54	11347 54
Natio-Valeurs	613 06	596 65
Nippon-Gan	5211 67	4975 34
Nord-Sud Développ.	1171 93	1169 49 ♦
Normet IF	12933 53	12678 93
Obli Association	120 73	119 53
Oblicic Régions	1089 66	1083 63 ♦
Obligations Comment.	396 06	378 10
Oblig. toutes catég.	152 86	148 16 ♦
Oblifion	1083 99	1073 28
Optimavalor	174 33	170 08
Oraction	1181 09	1122 91 ♦
Orvalor	5698 90	5368 58
Paribas Croissance	552 62	530 09
Paribas Epargne	15557 35	15526 30
Paribas France	93 24	89 82
Paribas Oblimonde	987 01	972 42
Paribas Opportunités	101 99	99 02
Paribas Patrimoine	492 84	472 75
Paribas Revenu	94 31	93 38

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Panama-Valor	1074 56	1073 49
Patrimoine-Retraite	1687 14	1654 06
Pervalor	547 55	531 60
Planix Placements	244 14	242 93
Pierre Investiss.	637 61	608 70
Placement A	813 46	813 46
Placement ct-terme	70531 42	70531 42
Placement J	54258 59	54258 59
Placement Premier	52642 28	52642 28
Pléiitude	107 36	104 49
Première Obligations	10469 70	10446 80
Prévoyance Ecureuil	106 73	103 87
Prir'Association	22063 95	22063 95
Quartz	109 40	108 71 ♦
Quatre-quarts Retraite	1 05	1 02 ♦
Rentacic	161 46	159 07 ♦
Revenus Trimestriels	5487 18	5432 86
Revenu Vert	1150 86	1149 51 ♦
St-Honoré Assoc.	13973 04	13903 52
St-Honoré Bio-aliment.	710 96	678 71
St-Honoré Pacifique	506 17	483 22
St-Honoré P.M.E.	424 93	405 66
St-Honoré Réal	11917 07	11869 59
St-Honoré Rendement	11329 23	11272 87
St-Honoré Services	461 56	443 81
St-Honoré Technol.	685 70	654 61
St-Honoré Valor	11871 44	11871 44
Sécuricic	11525 28	11513 77 ♦
Sécuri Taux	10497 56	10497 56
Sélection Croissance	468 42	454 78
Sicadev (Cardan BP)	717 51	706 91
Sicav-Associations	1395 74	1393 65
S.F.I. fr. et étr.	573 18	556 48
Sicav 5000	309 07	300 80
S.I. Est	1177 57	1124 17 ♦
S.I.G.	749 86	715 52
Silvafrance	494 85	481 70
Silvam	379 67	369 51
Silvamato	216 15	214 01
Silvinter	401 60	390 65
S.N.I.	1081 59	1050 09 ♦
Sogepargne	356 51	349 62
Sogevar	931 82	889 37
Sogiater	1243 40	1187 02
Soleil Investissement	447 24	426 98
Stratégie Actions	990 32	952 23
Stratégie Rendement	1113 46	1078 41
Technocic	1089 95	1088 20 ♦
Techno-Gan	5515 51	5265 40
Trifion	5316 02	5283 39
U.A.P. Investiss.	369 98	355 64
Uni-Associations	112 28	112 28 ♦
Unifrance	415 32	400 31
Unifoncier	1059 61	1021 31
Uni-Garantie	1308 21	1282 53 ♦
Uni-Régions	2413 59	2326 36
Univarte	2186 96	2115 05
Univer	182 83	182 83 ♦
Univers-Actions	1002 15	969 20 ♦
Univers-Obligations	1559 08	1507 81 ♦
Valorero	462 09	450 82
Valorg	1562 21	1580 65
Valrel	80236 59	80195 49
Vendôme	22811 28	22788 45 ♦

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25/5	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 743	5 748	5 550	6
ECU	7 037	7 031	....	....
Allemagne (100 DM)	337 930	337 880	327	347
Belgique (100 F)	16 210	16 202	15 600	16 800
Pays Bas (100 fl.)	301 770	301 500	292	312
Danemark (100 krd)	88 725	88 650	85	92
Norvège (100 k)	93	92 820	86	93
Grande-Bretagne (£ 1)	10 744	10 716	10 400	11 200
Grèce (100 drachmes)	4 218	4 214	3 800	4 700
Italie (1 000 lires)	4 551	4 549	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	405 310	404 180	392	416
Suède (100 krs)	97 260	97 190	94	100
Autriche (100 sch)	48 075	48 025	46 500	49 500
Espagne (100 pes.)	5 113	5 112	4 800	5 400
Portugal (100 esc.)	4 143	4 140	3 800	4 650
Canada ($ can 1)	4 629	4 628	4 470	4 870
Japon (100 yens)	4 626	4 622	4 460	4 680

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/5
Or fin (kilo en barre)	84100	83600
Or fin (en lingot)	84100	83600
Pièce française (20 fr)	503	503
Pièce française (10 fr)	362	.....
Pièce suisse (20 fr)	533	528
Pièce latine (20 fr)	487	485
Souverain	614	613
Pièce de 20 dollars	2910	2905
Pièce de 10 dollars	1425	1420
Pièce de 5 dollars	925	.....
Pièce de 50 pesos	3150	3155
Pièce de 10 florins	506	506
Or Londres	458 60	458 35
Or Zurich	457 60	454
Or Hongkong	460 10	459 95
Argent Londres	.....	.....

e : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ♦ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

CHILI : provocations ?

Les assassinats de carabiniers se multiplient

SANTIAGO-DU-CHILI
de notre correspondant

Cinq carabiniers assassinés en moins de deux mois, deux la semaine dernière, abattus le même jour : la principale force policière du pays est la cible de tueurs anonymes qui opèrent avec froideur et brutalité. Le scénario ne varie guère : un carabinier seul, parfois en civil, est criblé de balles par un commando de deux à trois personnes armées de revolvers. Les victimes sont toutes de simples policiers et n'appartiennent à aucun service spécialisé.

Cette vague criminelle a suscité une vive émotion, d'autant plus qu'à la différence des attentats organisés dans le passé par l'extrême gauche, généralement contre des dignitaires du régime, ceux-ci ne sont pas revendiqués et sont unanimement condamnés. La Gauche unie parle de *« nouvelle provocation de la dictature »*. Les communistes, ainsi que le Front patriotique Manuel-Rodriguez, ont fait savoir qu'ils réprouvaient ces actions auxquelles ils se déclarent totalement étrangers. Le président du Parti démocrate-chrétien, M. Patricio Aylwin, remarquait, pour sa part, qu'au Chili *« le terrorisme est autant le fait de l'extrême gauche que de l'extrême droite »*.

Ces mises au point n'ont pas empêché le chef du gouvernement et ministre de l'intérieur, M. Sergio Fernandez, de désigner un coupable, le PC, et de convier *« tous les démocrates à isoler la formation terroriste »*. Lui emboîtant le pas, le commandant en chef de la marine, l'amiral Merino, a mis en cause les *« humanoïdes marxistes »*. Pour les milieux officiels, ces crimes ne seraient que le prélude à l'application d'un plan de vaste envergure du PC et du MIR (gauche révolutionnaire) visant à déstabiliser le régime à la veille du plébiscite prévu cet automne. La presse progouvernementale s'est d'ailleurs récemment faite l'écho d'une mystérieuse *« opération Estela-Bravo »*, par laquelle l'extrême gauche, forte de l'appui logistique cubain, s'apprêterait à déclencher *« la guerre populaire »*.

Toutefois, certains éléments semblent bien étranges, à commencer par la personnalité des auteurs du premier attentat, les seuls appréhendés jusqu'à présent. Il s'agit de délinquants de droit commun au casier judiciaire chargé. *« Il n'est pas dans leurs habitudes de s'attaquer sans raison à la police »*, s'étonne un spécialiste en affaires criminelles. Le général Stange, commandant en chef du corps des carabiniers, avait d'abord écarté la piste terroriste. Mais il a changé d'opinion après le second meurtre, accusant à son tour *« les bêtes humaines terroristes »*, sans toutefois préciser quelle pourrait être leur filiation politique et sans étayer sa nouvelle interprétation par la présentation de preuves ou de nouveaux inculpés.

GILLES BAUDIN.

NICARAGUA

Reprise des négociations entre la Contra et le gouvernement

La Contra a annoncé, le mercredi 25 mai, qu'une délégation de haut niveau de la Résistance nicaraguayenne (RN) devait se rendre à Managua le jour même pour y poursuivre les négociations avec le gouvernement sandiniste en vue d'un cessez-le-feu définitif. Le porte-parole de la Contra a précisé que la délégation, composée de vingt-cinq personnes, dont cinq membres du directoire (organe de direction), sera dirigée par M. Alfredo Cesar, du directoire de la RN, et par le chef militaire du mouvement Enrique Bermudez. Elle proposera de déposer les armes, le 1er septembre, dans le cadre d'un plan de paix global qu'elle compte également présenter. Les négociations ont débuté dès mercredi soir.

Si les deux parties étaient d'accord pour se rencontrer le 25 mai, elles ne l'étaient pas jusqu'ici sur le lieu de la réunion. Les « contras » demandaient, en effet, que les discussions reprennent à Sapoa (lieu de l'accord signé le 23 mars dernier) estimant manquer de garanties à Managua. – *(AFP.)*

Au cours de cette année

Hanoï retirerait 50 000 hommes du Cambodge

Les autorités vietnamiennes ont annoncé, le mercredi 25 mai, aux diplomates occidentaux en poste à Hanoï, leur intention de retirer d'ici à la fin de l'année la moitié de leurs troupes stationnées au Cambodge. Ce retrait partiel, qui concerne 50 000 hommes, devrait s'effectuer en plusieurs étapes entre juin et décembre. Par ailleurs, les soldats vietnamiens restant au Cambodge s'éloigneraient à trente kilomètres de la frontière thaïlandaise et seraient placés sous le *« commandement militaire suprême khmer »*.

Selon le ministre des affaires étrangères vietnamien, M. Nguyen Co Thach, le contingent actuellement en place s'élève à 90 000 hommes. Une estimation contestée, puisque Washington parle de 120 000 soldats.

A la veille de l'ouverture à La Havane de la conférence des ministres des affaires étrangères des pays non alignés, au programme duquel figure la recherche d'une solution au problème cambodgien, ce geste semble traduire la volonté de Hanoï de débloquer la crise et d'ouvrir la voie à une plus large négociation. – *(AFP.)*

Sur le vif

Jeu de massacre

Désolée, je vais me répéter, mais vous êtes tellement bouchés qu'il faut toujours taper sur le même clou pour arriver à vous l'enfoncer dans le crâne.

C'est pas vrai ? Tiens donc ! Vous savez ce qui s'est passé mardi dernier ? Oui, c'est ça, l'ouverture de la campagne officielle juste avant le journal de 20 heures sur la chaîne publique. Le défilé des politiciens, des Toubon, des Marchais, des je-ne-sais-plus-qui, potiches bien coiffées, bien maquillées, bien sapées, exposées derrière la vitre de l'écran.

Que personne n'a allumé ! Royale, la déculottée ! Ils ont fait 5,6 points à l'Audimat, nos princes, c'était marqué dans *France-Soir*, assommés, anéantis, annihilés par leurs désopilante doublures du « Bébête-Show » sur la chaîne privée. L'image pulvérisée par sa caricature. La France hilare, goguenarde, gloussant de plaisir devant les pitreries à la fois puissantes et affûtées de la *divine* grenouille, de la truie moscovite (je cite) et de cette méchante folle de Pencassine.

Moi, je suis écrasée d'admiration. Et de fierté. On en parle à l'étranger. On nous cite en exemple. Personne, jamais, n'a poussé aussi loin la liberté de fustiger. D'ailleurs, c'est pas compliqué, il a fallu arrêter le massacre. On a été obligé de les changer de case, les candidats.

Impossible de les laisser plantés là, tout cons, face à ces super-champions de la dérouille par la dérision. *Vous savez ce qu'*A2 a programmé à leur place : la Panthère rose ! Oui, le dessin animé. C'est peut-être ce qu'il y a de plus farce dans cette histoire.

Quand on pense au PAF de 1981 ! Les responsables balancés, les grilles chamboulées, rose au poing, par les pères La Vertu de l'époque : plus de western, des films éthiopiens programmés en v.o. aux heures de grande écoute, la télé, ce cours du soir, changée en école du dimanche, consacrée au culte du socialisme triomphant. C'est inimaginable, ça aujourd'hui. Il a bien raison, mon Mimi : il faut laisser du temps au temps. Le temps pour nos représentants d'accepter enfin leur condition. Pas celle d'un maître, celle d'un commis.

CLAUDE SARRAUTE.

Pour avoir tué un « braconnier » dans des conditions contestables en Centrafrique

Cinq légionnaires sont déférés devant le tribunal des forces armées

Cinq militaires de la légion étrangère, dont deux officiers, en poste en République centrafricaine, ont été déférés, le 17 mai, devant le tribunal des forces armées de Paris pour avoir ouvert le feu, dans des conditions qui leur ont été reprochées par leur hiérarchie, contre des braconniers qui tuent des éléphants, protégés dans ce pays, pour en trafiquer ensuite l'ivoire. L'un de ces braconniers a été tué, et il semble que les cinq légionnaires ont tenté de dissimuler leur acte en enterrant le corps précipitamment.

A la demande du président centrafricain, M. Kolingba, les éléments des forces armées françaises stationnés dans le pays en vertu d'accords de défense participent à la lutte contre le pillage organisé des troupeaux d'éléphants.

Au cours d'un accrochage récent, qui remonte au 13 avril, entre des braconniers centrafricains travaillant pour le compte de trafiquants venus souvent de territoires extérieurs, comme le Soudan, une patrouille française a tué l'un des pilleurs. Les militaires français en cause appartiennent au 2e régiment étranger parachutiste (REP) normalement basé à Calvi (Corse).

Le haut commandement français a déféré un capitaine, un lieutenant et trois légionnaires, auxquels il est reproché d'avoir ouvert le feu dans des conditions contestables et, selon certaines informations, d'avoir tenté de dissimuler leur action en enterrant sommairement leur victime. Ce serait après coup que la population locale aurait découvert le corps. Après la réorganisation de la justice militaire, intervenue il y a quelques années, il continue d'exister à Paris un tribunal des forces armées qui juge les militaires français servant outre-mer, dans les pays avec lesquels la France a des traités de défense ou de coopération militaire, pour éviter que ces membres des forces armées françaises ne soient présentés devant des juridictions étrangères.

Mort de l'éditeur britannique Hamish Hamilton

L'éditeur britannique Hamish Hamilton est mort à Londres le mardi 24 mai. Il était âgé de quatre-vingt-sept ans.

Né à Indianapolis (Etats-Unis), il a passé son enfance en Ecosse, avant de faire des études de médecine à Cambridge. Mais il a vite abandonné cette voie pour entreprendre des études littéraires. Après un passage dans l'édition américaine, il a fondé sa propre maison en 1931. Il allait publier notamment Raymond Chandler, Truman Capote, J.K. Galbraith, J.D. Salinger et Walter Lippmann.

En 1939, Hamilton a rejoint l'armée britannique. Envoyé en France et aux Pays-Bas, il devait être transféré en 1941 dans la section américaine du ministère de l'information. Cependant, il n'abandonnait pas ses activités d'éditeur, et il publiait alors divers reportages de guerre ainsi qu'un ouvrage sur la Résistance française.

Après la guerre, il ouvrait sa maison aux écrivains français, particulièrement à Albert Camus, à Jean-Paul Sartre et au Belge à Georges Simenon. Parmi les auteurs britanniques, Kathleen Raine, Richard Crosmann, Margaret Lane figurent également au catalogue de Hamish Hamilton.

Contraint de vendre sa maison aux publications Thomson en 1965, il devait par la suite accomplir de nombreux voyages. En 1981, il allait vivre à Florence, ne retournant dans son pays qu'en 1986.

PANAMA : échec des négociations

Le général Noriega aurait refusé à la dernière minute un marché avec Washington

Après des mois de pressions et d'intimidations, et près de trois semaines de négociations intensives, le gouvernement américain a été obligé de reconnaître, le mercredi 25 mai, qu'il avait échoué – du moins provisoirement – dans ses tentatives pour obtenir le départ de l'homme fort du Panama, le général Manuel Noriega. Le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, qui avait pour la circonstance retardé de quelques heures son départ pour Helsinki, où il devait rejoindre la délégation américaine au sommet de Moscou, a ainsi déclaré au cours d'une brève conférence de presse : *« Toutes les propositions faites durant ces négociations ont été retirées. Aucune offre ne reste sur la table, plus aucune négociation avec le Panama n'est envisagée. »*

Les termes du « marché » négocié, côté américain, par le sous-secrétaire d'état adjoint pour les affaires latino-américaines, M. Michael Kozak – qui vient d'être rappelé à Washington après une ultime visite mardi à Panama, – prévoyaient que, en échange de la fin des poursuites judiciaires dont il fait l'objet pour trafic de drogue, le général Noriega se serait engagé à démissionner de ses fonctions de chef des forces armées. La date était même fixée au 12 août.

Et, selon des précisions apportées par M. Armacost, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires politiques, le général aurait quitté Panama en septembre pour ne plus revenir qu'en mai 1989, date à laquelle sont prévues des élections dans son pays. Un marché précisé dans ses moindres détails puisque, a ajouté M. Armacost, *« le général Noriega aurait même été autorisé à revenir à Panama pour les vacances de Noël »*.

Visiblement déçu par le *« refus à la dernière minute »* du général Noriega, M. Shultz a conclu que dans cette affaire *« les Etats-Unis avaient agi de façon sensible »* et avec *« bonne foi »*, mais que le général Noriega, qui s'exprimera jeudi devant l'Assemblée nationale de son pays, *« avait, lui, mis son intérêt avant ceux du peuple panaméen »*.

En revanche, l'échec de ces négociations a été accueilli avec soulagement au Congrès, où de nombreuses voix s'étaient élevées ces derniers jours contre la *« reculade américaine »* que représentait un tel marché. Le vice-président Bush n'était pas le dernier à se réjouir. Dans un effort notable pour se distancier de l'administration Reagan dans la campagne qu'il mène pour conquérir la Maison Blanche en novembre, M. Bush avait adopté, en effet, une attitude plus dure et déclaré qu'il se refusait *« à négocier avec des trafiquants de drogue »*. – *(AFP, AP.)*

SÉNÉGAL

Me Wade bénéficiera de la loi d'amnistie

Dakar. – Un projet de loi d'amnistie, en faveur notamment des séparatistes casamançais et de toutes les personnes condamnées à la suite des incidents post-électoraux, a été adopté par le conseil des ministres sénégalais, a-t-on annoncé, le mercredi 25 mai, de source officielle à Dakar. Me Abdoulaye Wade, principal dirigeant de l'opposition, condamné à un an de prison avec sursis, et son adjoint, M. Boubacar Sall, condamné à deux ans de prison fermes, font notamment partie des bénéficiaires.

D'autre part, un ancien opposant intégriste, M. Ahmed Khalifa Niasse, impliqué dans l'affaire des deux *« agents libyens »* arrêtés en février à Dakar, a été mis en liberté provisoire, a-t-on appris mercredi de source proche de sa famille. Il avait été arrêté le 19 février à l'aéroport de Dakar, en même temps que deux Libyens en provenance de Cotonou, porteurs, selon la police sénégalaise, d'armes et d'explosifs.

Le numéro du « Monde » daté 26 mai 1988 a été tiré à 590 457 exemplaires

BOURSE DE PARIS

Matinée du jeudi 26 mai

Sans surprise

Les investisseurs ont accueilli sans surprise l'annonce par M. Pierre Bérégovoy d'une baisse d'un quart de point du taux d'intervention de la Banque de France, revenu à 7 %. Ils avaient largement anticipé cette décision mercredi. L'indicateur instantané se maintenait à – 0,03 %. Toutefois, les hausses étaient emmenées par les valeurs financières et bancaires telles Locafrance (+ 6,9 %), Bafip (+ 5,6 %) et UIF (+ 4,5 %). La Compagnie du Midi perdait 5,4 % après un gain de près de 10 % la veille, et Schneider se dépréciait de 5,2 %.

Par ailleurs, le Conseil des Bourses de valeurs a décidé d'annuler dès le 1er juin la sanction de suspension de négociation qui frappait la société de Bourse Louis Baudouin. Cette ex-charge, qui a depuis changé d'actionnaires, s'appellera désormais Finacor Bourse, du nom de son repreneur.

A B C D F G H